stes ont été tués
tat au Caire

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15935 – 7 F | SAMEDI 20 AVRIL 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Bundesbank relance la baisse des taux en Europe

LES MARCHÉS financiers ont accueilli par la stabilité, et les Bourses avec un léger mouvement de hausse, la baisse pourtant inattendue des taux allemands décidée par la Bundesbank jeudi 18 avril. La baisse d'un demi-point du taux d'escompte – ramené de 3 % à 2,5 %, son plus bas niveau historique – et du taux Lombard – réduit de 5 % à 4,5 % –, doit contribuer à soutenir une activité très affaiblie outre-Rhin. Selon les prévisions du FMI, la progression du produit intérieur brut devrait être limitée à 1 % cette année en Allemagne. L'initiative de la Bundesbank dégage l'horizon monétaire pour plusieurs mois. Les banques centrales des Pays-Bas, d'Autriche, de Belgique, du Danemark ont abaissé, jeudi, leurs taux directeurs. La Banque de France ne devrait pas se tenir à l'écart de ce mouvement.

Lire page 15, et l'analyse de Lucas Delattre page 14

Israël est contraint d'envisager un cessez-le-feu après l'émotion suscitée par le massacre de Cana

Le premier ministre libanais a engagé des contacts avec le Hezbollah

LE CABINET restreint israélien a donné, jeudi soir 18 avril, son feu vert au premier ministre, Shimon Pérès, *« pour négocier un cessez-le-feu au Liban »*, quelques heures après le massacre d'au moins 94 civils dans un bombardement israélien – qui a également blessé 105 personnes – à Cana, au Liban-sud. Le gouvernement s'est prononcé pour un cessez-le-feu d'une durée de quarante-huit à soixante-douze heures, pour permettre l'ouverture de pourparlers en vue d'un règlement de la crise libanaise. Des divergences se sont fait jour en son sein, certains ministres réclamant une continuation de l'opération jusqu'à ce qu'elle ait atteint son but, *« neutraliser le Hezbollah »*, alors que d'autres rappelaient que *« l'expérience a montré qu'une prolongation de la présence au Liban n'entraînait que des complications »*.



L'émotion suscitée à travers le monde par le bombardement de Cana a entraîné une mobilisation internationale quasi générale pour un arrêt des hostilités. Les présidents français et américain, Bill Clinton et Jacques Chirac, notamment ont lancé des appels solennels à un cessez-le-feu. Tandis que le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, continuait sa navette entre les différentes capitales concernées, son homologue américain, Warren Christopher, devait se rendre samedi dans la région où l'aura précédé le coordinateur du processus de paix, Dennis Ross. La présidente en exercice de l'Union européenne, Susanna Agnelli, était elle aussi attendue vendredi à Beyrouth.

Le premier ministre libanais, Rafic Hariri, a annoncé vendredi matin qu'il avait pris contact dans la nuit avec le Hezbollah afin qu'il accepte le cessez-le-feu. Lors d'une conférence de presse, M. Hariri s'est déclaré *« optimiste »*, tout en précisant que *« le Hezbollah n'étant pas une armée régulière, il a besoin de temps pour prendre contact avec ses groupes de combattants sur le terrain »*, en vue d'arrêter les tirs.

Mais les échanges de bombardements ont continué au cours des dernières heures. Le Hezbollah a tiré dans la nuit de jeudi à vendredi une cinquantaine de roquettes katioucha sur le nord d'Israël, cependant que la marine israélienne continuait de bombarder la route côtière reliant Beyrouth à la ville de Tyr, au Liban-sud, pour *« empêcher les terroristes d'amener des renforts »*. L'aviation israélienne a aussi repris le pilonnage de villages dans la région de Tyr. A Paris, un rassemblement *« contre les massacres au Liban et pour le soutien au processus de paix »* est organisé, lundi 22 avril à 18 heures à l'initiative du MRAP.

Lire page 2 et notre éditorial page 14

La grand-peur du nucléaire

Le Monde publie un cahier spécial consacré à la principale catastrophe de l'histoire du nucléaire, dont c'est le dixième anniversaire. Le bilan de l'explosion d'un réacteur de Tchernobyl est encore difficile à établir sur le plan sanitaire et écologique. Une chose, néanmoins, est sûre : il y a un *avant* et un *après* Tchernobyl. Désormais, la majorité de l'opinion publique des pays industrialisés s'oppose au développement du nucléaire civil.

Lire notre cahier spécial

■ L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie est-elle mûre pour l'indépendance ? Certains nationalistes en doutent. Le FLNKS semble davantage intéressé par de substantiels transferts de compétences, étant entendu que la police, la défense, les relations extérieures resteraient pour une longue période du ressort de l'Etat français. Un nouveau statut garantirait cette autonomie. p 6

■ Les élections en Italie

A la veille des élections législatives anticipées du 21 avril et malgré l'incertitude des résultats, les marchés ne doutent pas de la poursuite de l'assainissement financier. p. 4

■ Massacres de paysans au Brésil

Au moins vingt-trois paysans sans terre ont été tués à la mitrailleuse par la police militaire en Amazonie, mercredi 17 avril. p. 32

■ Un portrait de Michel Portal

Insatiable, égoïste, intransigeant, ce Basque ne joue pas de la musique mais la vit jusqu'au bout. Du free-jazz à Mozart, de Boulez aux variétés ou au bal populaire. p. 12

■ La vogue de l'« easy listening »

Venue de Grande-Bretagne, cette mode remet au goût du jour des sons et des rythmes destinés jusqu'à présent à servir de fonds sonores. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0420 - 7,00 F

En Limousin, un label rouge contre la « vache folle »

LIMOGES
de notre correspondant

Il y avait comme un air de liesse, jeudi 18 avril, sur le coup de midi, dans le génoscope de Lanaud. Ce centre au nom pompeux, bâti par l'architecte Jean Nouvel dans le vaste horizon vert et mauve de la vallée de la Briance, au sud de Limoges, organisait son habituelle vente de printemps des jeunes taureaux reproducteurs de race limousine. Ils étaient quarante-trois, des aristocrates à l'arbre généalogique impeccable, qui se disputaient à coups d'enchères pour aller fonder ailleurs d'autres lignées de sang bleu.

Au matin, c'était plutôt l'inquiétude. Ces animaux ne sont évidemment pas destinés à la boucherie mais tout de même : la tempête qui s'est abattue depuis quelques semaines sur les régions d'élevage laissait craindre le pire. Et puis le public arriva. De Bretagne, de Lorraine et de l'Aveyron mais aussi d'Allemagne, du Luxembourg, du Danemark, d'Espagne, des Pays-Bas. Manquaient les Britanniques, d'habitude fidèles du lieu. Les enchères démarrèrent en trombe. En quatre-vingt-dix minutes, la vente fut terminée ; au prix moyen de 26 500 francs l'animal, 1 000 francs de plus que lors de la vente précédente, le 15 février. Avec une pointe de 58 000 francs pour le taureau Lampin. Cinq des animaux sont partis à l'étranger. Et c'est le cœur léger que les vendeurs, les acheteurs et les observateurs allèrent ensuite partager l'entrecôte de bœuf limousin.

Au-delà des professionnels très spécialisés que sont les sélectionneurs, c'est tout l'élevage régional qui s'est senti revigoré par la bonne tenue de cette vente. Car elle conforte une pratique majoritaire, celle de l'élevage à l'herbe et du plein air, le Limousin faisant de pauvreté vertu en misant sur cette logique de grand espace pour imposer sur le marché des viandes d'appellation. Un marché tout neuf : identifiées par un label rouge, qui est pour les produits alimentaires ce que l'AOC est au vin – une garantie de la provenance et du respect d'un cahier des charges, notamment sur le mode d'alimentation des animaux –, les viandes concernées représentent moins de 5 % de la consommation française de bœuf.

Au grand dam de Claude Dauphin, président de la Selmar, la coopérative des éleveurs qui rassemble 1 300 exploitants de la Creuse et de la Haute-Vienne ainsi que des cantons frontaliers de l'Indre et de la Vienne. « *Les amateurs de vin,* commente-t-il, *n'hésitent pas à payer une bouteille deux ou trois fois plus cher qu'une autre. Pour la viande, l'habitude est loin d'être prise, et il est bien évident que nos animaux sont plus chers à produire qu'une carcasse de vache de réforme qui a déjà été amortie plusieurs fois par son lait et ses veaux.* » M. Dauphin n'en est que plus mortifié de devoir subir le contre-coup de l'affaire de la « vache folle » : *« Nos animaux, eux, n'ont jamais mangé de viande,* résume-t-il. *Ce n'est pas notre faute si aujourd'hui la nature se venge. »*

Georges Chatain

L'IVG en difficulté

LES CENTRES d'interruption volontaire de grossesse, cible des commandos anti-IVG, n'ont pas tous les moyens de leur mission. En plus de leurs difficultés budgétaires, ils doivent faire face à une crise de recrutement de leur personnel.

Depuis 1975, date de la loi Veil dépénalisant l'avortement, ce sont les mêmes médecins qui y travaillent. Mais ces militants s'essoufflent, et les jeunes ne sont pas attirés par ce secteur de la médecine qui s'apparente au bénévolat tant il est mal rémunéré. Pourtant, des solutions existent, comme le prouve le fonctionnement du centre de l'hôpital d'Annecy.

Lire page 9

Les inconnues de la réforme fiscale

L'ARLÉSIENNE fiscale est de retour. Promise depuis des décennies, toujours renvoyée à des jours meilleurs, la réforme des impôts refait surface. En douterait-on, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a procédé avec solennité, vendredi 19 avril, à l'installation d'une commission, présidée par un ancien directeur général des impôts, Dominique de La Martinière, et chargée de faire des propositions au gouvernement dans le courant du mois de mai.

Un débat d'orientation aura lieu à l'Assemblée nationale les 14 et 15 mai ; le gouvernement pourra en tirer les premiers enseignements et instiller quelques mesures dans le projet de loi de finances pour 1997, élaboré durant l'été. C'est ainsi, sur la base d'un calendrier soigneusement calculé, que devrait commencer à voir le jour une réforme fiscale dont la mise en œuvre, selon le souhait du premier ministre, Alain Juppé, devrait s'échelonner sur cinq ans.

Certes, la tentation est grande de ne voir dans la mise en place de ce groupe de travail qu'une opération de communication, ou si l'on préfère, de reconquête de l'opinion. Après les promesses mille fois répétées par le candidat Chirac, durant la campagne présidentielle, d'une baisse des impôts, puis les hausses sans précédent auxquelles le gouvernement a procédé pour un montant proche de 120 milliards de francs en 1996 – sans parler du faux pas commis lors de l'annonce prématurée, et aussitôt démentie, de la suppression de l'abattement de 20 % dont bénéficient les salariés assujettis à l'impôt sur le revenu –, le gouvernement ne pouvait guère se permettre d'abandonner à la frange la plus critique de sa majorité dans ce domaine – Edouard Balladur, Nicolas Sarkozy ou Alain Madelin – le monopole de la réforme fiscale.

Il se devait de reprendre l'initiative, même si ses marges de manœuvre politiques sont plus qu'étroites. Quelle peut être en effet l'ambition d'un projet dont les principales mesures pèseront sur les revenus de 1997 et ne seront donc perceptibles pour les contribuables qu'en 1998, l'année des législatives ? D'ordinaire, ce genre de période est plus propice à des petits cadeaux fiscaux, qui rendent encore plus touffu le maquis de la fiscalité, qu'à un grand chantier de rénovation, qui implique d'importants transferts de prélèvements entre contribuables.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 14

Les deux défis du PSG



MICHEL DENISOT

POUR la première fois, deux clubs de football français sont qualifiés une même année pour des finales européennes : après Bordeaux en Coupe de l'UEFA, le Paris SG va affronter le 8 mai à Bruxelles le Rapid de Vienne en Coupe des vainqueurs de coupe. Le président-délégué du club, Michel Denisot, veut aussi reconquérir le titre de champion de France.

Lire page 22

LIBAN Au moins 94 civils libanais ont été tués et 105 personnes ont été blessées, jeudi 18 avril, à Cana, à 12 kilomètres au sud-est de Tyr, au cours du bombardement par l'artillerie israélienne d'un poste de la Force intérimaire de l'ONU au Liban, où s'entassaient de nombreux réfugiés. Mais, devant la réprobation générale dans le monde, le gouvernement israélien a donné, jeudi soir, son feu vert à Shimon Pérès *« pour négocier un cessez-le-feu au Liban »*, à condition que le Hezbollah cesse ses tirs. ● LE HEZBOLLAH a continué, dans la nuit de jeudi à vendredi, de lancer des roquettes Katioucha sur le nord d'Israël *« en réponse aux massacres perpétrés par l'armée israélienne »*. ● A NEW YORK, le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, jeudi soir, *« la cessation immédiate des hostilités »*. Bill Clinton a appelé *« toutes les parties »* à un *« cessez-le-feu immédiat »*. *(Lire notre éditorial page 14.)*

Le massacre de Cana oblige Israël à envisager un cessez-le-feu

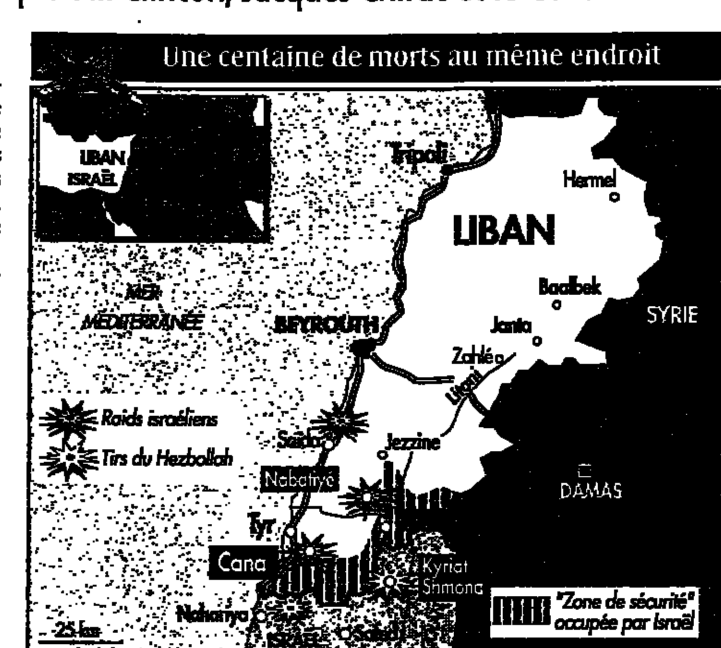
Shimon Pérès met comme condition l'arrêt des tirs de Katioucha par le Hezbollah sur la Galilée, tandis que Bill Clinton, Jacques Chirac et le Conseil de sécurité appellent à une cessation « immédiate » des hostilités

CANA (sud-est de Tyr)
de notre envoyée spéciale

Des sacs de plastique dans lesquels les soldats fidjiens, encore sous le choc, entassent les restes de bras et de jambes arrachés, des morceaux de chair calcinée collés aux murs, du sang partout que la pluie n'arrive pas à effacer... Le quartier général du contingent fidjien de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), à Cana, dans lequel avaient trouvé refuge deux cent cinquante civils libanais, n'est plus qu'un amas de cendres fumant. L'affolement est total. Les soldats empêchent, avec peine, pères et mères en pleurs de s'approcher, pour voir ce que sont devenus leurs enfants. Soldats et secouristes, accourus en nombre, ont du mal à retenir leurs larmes.

Il était 13 h 55, jeudi 18 avril, quand plusieurs obus israéliens ont touché de plein fouet le QG, installé dans ce village depuis 1978. Un convoi de la Finul, venu quelques instants auparavant livrer de la nourriture, venait de repartir, quand sur le circuit intérieur de la radio retentit la voix affolée d'un soldat fidjien : *« Ils nous bombardent, ils nous bombardent. S'il vous plaît, informez les Israéliens à travers le bureau de liaison qu'ils nous bombardent. »*

Un troisième obus s'abat alors sur le foyer, où étaient entassés une bonne centaine de réfugiés qui se croyaient en sécurité sous la protection de l'ONU. Le soldat fidjien hurle : *« J'ai des dizaines de civils tués sur les bras. Il y a des morts partout, les enfants pleurent. Faites cesser les tirs. »* – *« Nous sommes intervenus, nous sommes intervenus »*, lui répond-on du quartier général de la Finul, à Nakoura, près de la frontière israélo-libanaise. Quelques instants plus tard, l'officier de liaison libanais, dont les bureaux font face au QG fidjien, est sur la ligne : *« Nous mourons, nous mourons ici, s'il vous plaît, faites quelque chose. »* Les obus continuent de s'abattre sur le QG, enflammant un deuxième bâtiment préfabriqué.



UNE AMBULANCE VISÉE

Immédiatement, toutes les ambulances et blindés des bataillons de l'ONU se trouvant à proximité reçoivent l'ordre de converger sur Cana. Les ambulances de la défense civile libanaise et des hôpitaux de Tyr, à 9 kilomètres plus à l'ouest, arrivent aussi, toutes sirènes hurlantes. L'une est visée par un missile tiré d'un hélicoptère israélien et les trois secouristes qui s'y trouvent avec le chauffeur n'ont que le temps de sauter pour échapper au tir. Sur place, soldats et secouristes ont du mal à séparer morts et blessés parmi les corps brûlés. Des femmes en pleurs hurlent : *« Allaho Akbar ! Allaho Akbar ! »* (Dieu est le plus grand !). Certaines s'arrachent les cheveux en implorant le ciel. Hâtivement portés sur des couvertures, les blessés sont évacués vers deux hôpitaux de Tyr et vers celui du quartier général de la Finul, à Nakoura.

Dans les sous-sols de l'hôpital Nejem, à Tyr, les blessés sont rapidement déposés sur des couvertures. Médecins et infirmières sont débordés. Bientôt, le couloir qui mène à la salle des urgences est maculé de sang. *« Pour nous, Libanais, il n'y aura pas de sommet antiterroriste à Charm-el-Cheikh »*, lance, les yeux rougis, un médecin, faisant allusion à la conférence convoquée après les sanglants attentats de Tel-Aviv et de Jérusalem, en mars. Les premiers cadavres déchiquetés, brûlés, sont amenés à la morgue, bientôt trop petite pour les accueillir. Un commerçant viendra plus tard prêter son camion frigorifique pour y garder soixante-dix-sept cadavres. En fin de soirée, le bilan de ce carnage s'établissait à quatre-vingt-quatorze morts et cent cinq blessés civils, auxquels il faut ajouter quatre soldats fidjiens gravement touchés.

Au QG fidjien, plusieurs heures après ce massacre, les soldats sont encore hagards. *« Les Israéliens ont tiré sans avertissement »*, affirme le lieutenant-colonel Wame Wawaqanivavalali, commandant des six cent trente Fidjiens en poste au Liban, dont cent sont basés à Cana. *« Dix à douze obus sont tombés dans le périmètre du QG, vingt-cinq au total »*, affirme-t-il. Des obus de 155 millimètres, précise un de ses subordonnés. Des bâtiments préfabriqués atteints par les obus, il ne reste que la carcasse métallique. Interrogé sur ce qu'il ressent, un soldat, dont les larmes montent aux yeux, dit simplement : *« Je n'ai pas de mots pour le dire. »* Son officier, qui préfère garder l'anonymat, affirme : *« Je suis réellement désolé pour ces Libanais. Ils étaient là depuis une semaine. Ils étaient devenus comme des membres de ma famille. »*

Reconstituant le film des événements, Timour Goksel, porte-parole de la Finul, a affirmé que les combattants du Hezbollah, *« postés à 300 mètres du QG fidjien »*, avaient *« tiré deux salves de roquettes Katioucha sur le nord d'Israël, quelques instants avant le bombardement israélien de Cana »*.

« ILS SAVAIENT PARFAITEMENT... »

« Nous avons demandé à plusieurs reprises aux israéliens de faire cesser ces tirs sur le QG fidjien *en leur disant que nous avions des victimes civiles, mais en vain. Les Israéliens connaissent parfaitement l'emplacement du QG du contingent fidjien, vaste et visible, et savaient parfaitement qu'il abritait des civils »*, a ajouté M. Goksel. Pour un officier de la Finul qui veut garder l'anonymat, *« Israël ne pouvait pas se tromper, surtout à 300 mètres de distance »*.

Le Hezbollah a démenti sa présence jeudi à Cana. Dans un communiqué accusant Israël d'avoir *« prémédité ces massacres de civils »*, la formation intégriste affirme, en outre : *« L'ennemi s'imagine à tort qu'il va démoraliser la population et briser son union avec la Résistance islamique* [bras armé du Hezbollah]. *Malheur à lui. La riposte vient. »* Le Hezbollah a continué à tirer, dans la journée et la nuit de jeudi à vendredi, plusieurs dizaines de roquettes Katioucha sur le nord d'Israël auxquelles ont répondu des raids aériens israéliens.

Particulièrement sanglante, la journée de jeudi avait commencé par un autre drame, dans les faubourgs de la ville de Nabatiyé, où neuf personnes ont été tuées et huit autres blessées par un bombardement de l'aviation israélienne sur deux maisons. Une mère et sept de ses neuf enfants ainsi qu'un cousin ont péri sous les décombres, alors que, dans la maison voisine, un autre couple et ses quatre enfants ont été blessés. Les sauveteurs, munis de simples pioches, pelles et scies à métaux, ont mis plusieurs heures à dégager les morts et les blessés, ensevelis sous des dalles de béton.

En outre, dans la journée, la marine israélienne, qui s'était approchée de la côte, avait tiré à plusieurs reprises des obus sur la route reliant Beyrouth à Saïda, chef-lieu du sud du Liban, y rendant la circulation particulièrement dangereuse. La marine avait aussi tiré en direction du barrage de l'armée syrienne, sur la rivière Awali, à l'entrée de Saïda. Des Zodiac se sont approchés à 200 mètres du rivage, devant la raffinerie de pétrole de Zahrani, à 10 kilomètres au sud de Saïda, faisant craindre une nouvelle opération contre cette installation vitale pour le Liban.

Huit jours après son lancement, le bilan de l'opération israélienne « Les Raisins de la colère » s'établit à cent quarante-sept morts et deux cent quatre-vingt-dix-huit blessés, presque tous des civils. Le Hezbollah, qui continue sans relâche ses tirs de roquettes Katioucha, ne compte que trois morts dans ses rangs.

Françoise Chipaux

Indignation à travers le monde

LE MASSACRE de Cana a suscité une vive indignation à travers le monde et des appels pressants de toutes parts à un arrêt des hostilités. Dans un *« appel solennel »* à *« cesser immédiatement le feu »*, Jacques Chirac a demandé, jeudi 18 avril, *« à toutes les parties en cause d'accepter un accord »* et à *« tous ceux qui œuvrent pour la paix »* de *« rassembler leurs énergies et unir leurs efforts »*. En même temps, M. Chirac a pris contact par téléphone avec le premier ministre israélien, Shimon Pérès, pour lui faire part de *« propositions précises »*, en vue d'*« une suspension immédiate des opérations militaires »*.

« Ce que nous avons vu n'est pas acceptable, a renchéri le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, qui se trouvait en Israël au moment de l'annonce du massacre de Cana. *Il y a un moment où il faut s'arrêter. »* M. Chirac discutera sans doute de l'affaire libanaise avec ses homologues américain et russe en marge du sommet du G 7 sur la sécurité nucléaire, dont les travaux débutent vendredi à Moscou.

Jeudi soir, Bill Clinton a demandé à *« toutes les parties »* un *« cessez-le-feu immédiat »*. *« Une fin des combats est essentielle pour permettre à nos efforts diplomatiques de progresser »*, a ajouté le président américain, qui a déjà dépêché dans la région le coordinateur du processus de paix, Dennis Ross, lequel précédera le secrétaire d'Etat Warren Christopher, attendu samedi en Israël.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a *« condamné dans les termes les plus vifs »* le massacre de Cana, tandis que l'Union européenne disait son *« indignation »* et sa *« profonde consternation »*, avant le départ, vendredi, pour Beyrouth, du ministre italien des affaires étrangères, Susanna Agnelli, en sa qualité de présidente en exercice de l'Union européenne.

« RÉACTION DISPROPORTIONNÉE »

Mme Agnelli visitera plusieurs capitales concernées. Londres, Dublin, Madrid, Bruxelles, Stockholm. De nombreuses autres capitales se sont dites *« horrifiées »*, *« choquées »* ou *« indignées »* par le massacre. Les pays arabes ont condamné sans détour *« l'agression »* israélienne dont ils ont réclamé l'arrêt *« immédiat »*.

En France, le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, a estimé que *« le gouvernement israélien doit comprendre qu'il doit garder la maîtrise de la légitime défense qu'il exerce »*. Pour Michel Rocard, *« la réaction d'Israël est disproprotionnée »*. François Léotard, président de l'UDF, a exprimé sa *« consternation et son émotion »*, tandis que Philippe de Villiers jugeait *« injustifiable »* le *« massacre de la population civile »* et parlait d'un *« drame inadmissible »*. Pour le Front national, *« Tsahal a délibérément pris pour cible des civils libanais »*.

L'ONU demande la cessation des hostilités

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

C'est à l'initiative de la France que, huit jours après le début de la crise libanaise, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, jeudi 18 avril, à l'unanimité, une résolution appelant à la cessation des hostilités. Un autre projet de résolution condamnant *« l'agression israélienne »* a été rejeté par le Conseil, faute des voix nécessaires.

Après des tractations byzantines dans les coulisses, le Conseil a été amené à prendre la décision inhabituelle de voter, l'un après l'autre, deux textes sur le même sujet. La résolution 1052 est un texte de consensus habilement négocié et rédigé par la délégation française. Afin d'éviter un veto américain, elle ne fait pas directement allusion à la résolution 425, adoptée en 1978, qui demande le retrait d'Israël du Liban.

Malgré l'avis contraire de la plupart des membres du Conseil, et *« pour le principe »*, le groupe arabe a insisté sur la mise aux voix d'un deuxième texte, qui a été approuvé par l'Egypte, l'Indonésie, la Guinée Bissau et la Chine. Onze pays se sont abstenus. Ce texte, qui *« condamne énergiquement l'agression israélienne »*, ne fait aucune référence aux actions militaires du Hezbollah, exige l'application de la résolution 425, et estime que le Liban devrait être indemnisé. Le rôle *« extrêmement actif »* de l'ambassadeur de Syrie auprès des Etats-Unis, Walid El Moalem, lors des négociations, a été remarqué. Selon le représentant de l'Egypte, Nabil El Arabi, le projet de résolution des pays arabes *« marque la gravité et l'ampleur de la tragédie qui vise le peuple libanais »*.

Plus modérée que lors de son intervention devant le Conseil lundi, Madeleine Albright, la représentante des Etats-Unis, a évoqué l'appel au cessez-le-feu lancé, jeudi 18 avril, par le président Bill Clinton, tout en soulignant que *« les mesures prises par Israël sont la conséquence directe »* des attaques du Hezbollah. *« Pour nous*, a indiqué un diplomate américain de haut rang sous couvert d'anonymat, *les décisions du Conseil de sécurité relatives à cette région du monde ne comptent pas beaucoup ; cela dit, une résolution adoptée à l'unanimité peut être constructive. »*

Le représentant de la France, Alain Dejammet, a expliqué que l'objectif de Paris était *« d'abord d'arrêter le feu »*. *« C'est en fonction de cet objectif*, a-t-il ajouté, *que nous nous sommes déterminés à voter une résolution qui était susceptible de recueillir un vote unanime. »* Israël, a fait valoir son représentant, Gad Yaacobi, accepterait *« immédiatement »* un cessez-le-feu, à condition que *« l'autre partie l'accepte aussi »*.

Afsané Bassir Pour

Jérusalem d'accord pour une trêve sous condition

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Celui qui réclame le premier un cessez-le-feu est le vaincu », disait, avec un certain bon sens, Itzhak Rabin. Les dirigeants israéliens n'ont pas oublié cette petite phrase de l'ancien premier ministre. La réunion d'urgence, jeudi 18 avril, du cabinet restreint chargé des questions de sécurité, s'est donc tenue dans un climat difficile. Des images du massacre d'une centaine de civils libanais étaient dans tous les esprits. La décision de Shimon Pérès et de son gouvernement ne pouvait donc, en aucune façon, aller à l'encontre de la demande expresse du président américain, Bill Clinton, d'un arrêt immédiat des combats et l'ouverture des négociations.

Le gouvernement s'est prononcé en faveur d'un cessez-le-feu d'une durée de quarante-huit à soixante-douze heures, pendant lequel les parties entameront des pourparlers pour un règlement de la crise libanaise, qui a tourné à la tragédie pour la population civile. Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, est attendu samedi soir en Israël afin de relancer le processus diplomatique. L'Etat juif a tout de même posé une condition à la suspension de ses raids et de son pilonnage des villages chiites : la Syrie et le Liban devront empêcher le Hezbollah de tirer des roquettes contre les localités frontalières israéliennes.

Des divergences sont, toutefois, apparues au sein du cabinet. Plusieurs ministres ont estimé qu'il était nécessaire de continuer l'opération, lancée huit jours plus tôt, *« afin qu'elle atteigne son objectif : neutraliser le Hezbollah »*. *« En dépit de cette catastrophe que nous regrettons tous, on ne peut cesser les combats unilatéralement et laisser le Hezbollah, en pleine possession de ses moyens, continuer de bombarder Kyriat Shmona »*, a déclaré le ministre de l'habitat, Benyamin ben Eliezer. Son collègue de l'environnement, Yossi Sarid, a, en revanche, exigé un arrêt immédiat de l'opération : *« L'Etat d'Israël ne peut se permettre l'erreur de frapper des civils. Il fallait faire preuve de plus de vigilance. Si nos soldats éprouvent le moindre doute concernant la présence de civils dans leur champ de tirs, ils doivent lever le doigt de la gâchette »*, a-t-il dit, rappelant que *« l'expérience nous a toujours montré que prolonger notre présence au Liban n'entraînait que des complications, voire des catastrophes »*.

Le visage marqué par la fatigue et empreint d'une profonde irritation, le premier ministre est monté au créneau afin de tenter de faire contrepoids aux images insoutenables diffusées sans interruption par les télévisions du monde.

« PEINÉ POUR CHAQUE INNOCENT »

Shimon Pérès a entièrement rejeté la responsabilité de ce bombardement sur le Hezbollah en se fondant habilement sur le compte rendu du porte-parole des Nations unies : *« Selon leur rapport, il apparaît que, quinze minutes avant notre pilonnage, le Hezbollah a tiré deux roquettes ainsi que des* [obus de] *mortiers en direction de notre frontière nord en se postant à trois cents mètres d'un quartier général du contingent fidjien de la Finul »*, a souligné M. Pérès, lors d'une conférence de presse à Tel-Aviv. Il s'est ensuite lancé dans un long plaidoyer pour justifier la position de son pays.

« Telle est la grande stratégie du Hezbollah : se cacher derrière des civils. Il s'agit d'une organisation imbécile, irresponsable, qui va entraîner une catastrophe au Liban sur ordre de l'Iran, lequel n'a de cesse de saboter le processus de paix depuis le sommet de Charm-el-Cheikh », a-t-il dit. Accusant Téhéran de *« présenter un visage modéré »*, notamment face à la France, alors qu'il *« approvisionne le Hezbollah en roquettes* (...) *et attise le feu au Liban »*, le premier ministre a affirmé que les intentions d'Israël n'étaient *« pas agressives »*.

« C'est le droit du Liban de penser que nous devons évacuer la zone de sécurité, a encore dit M. Pérès, *mais dans ce cas qu'il s'assoie à la table des négociations pour faire valoir ce droit, certainement pas en faisant pression sur nous, en recourant aux tirs de roquettes Katioucha du Hezbollah. »* Se déclarant *« peiné pour chaque femme, chaque enfant, chaque innocent qui tombent »*, il a estimé : *« Le Liban est la première victime du Hezbollah. »* *« Ce qui est arrivé n'est pas notre faute, mais celle de cette organisation »*, a conclu le premier ministre.

L'armée, a plaidé de son côté le chef d'état-major, n'a commis *« aucune erreur d'appréciation »*. *« On leur a tiré dessus, ils ont riposté, c'est tout. Je ne connais aucune armée qui aurait réagi autrement. En tant que chef d'état-major, je ne peux interdire à mes soldats de riposter lorsqu'ils sont la cible de tirs »*, a-t-il dit.

Israël n'étant désormais plus en position de poser trop d'exigences sur la table des pourparlers, et les Etats-Unis ne pouvant plus l'assurer de leur soutien inconditionnel, comme ce fut le cas depuis le début de l'opération, un cessez-le-feu semble désormais plus probable qu'avant le double massacre de Cana et de Nabatiyé.

M. Pérès a lui-même admis que l'un des principaux obstacles soulevés par les Syriens et les Libanais pour parvenir à un accord était la volonté israélienne de jouir d'une liberté de manœuvre au Liban, pour riposter à une éventuelle attaque du Hezbollah. *« Le président Hafez El Assad est donc le principal vainqueur de l'opération « Les Raisins de la colère », puisqu'il a su réunir autour de lui la totalité des Etats arabes contre Israël »*, estime un expert militaire du quotidien *Haaretz*.

Israël semble ainsi constater avec amertume que le président syrien s'est contenté de jouer au spectateur silencieux depuis une semaine, attendant patiemment qu'Israël commette une erreur, en l'occurrence un massacre de civils libanais. – *(Intérim.)*



L'attentat au Caire contre des touristes grecs serait lié à la situation libanaise

Des islamistes auraient cru s'en prendre à des Israéliens

La police égyptienne privilégie toujours la piste islamiste après l'attentat, commis jeudi 18 avril, contre des touristes grecs, et qui a fait dix-huit morts et quinze blessés devant un hôtel du Caire. Mais les enquêteurs n'excluent pas que des islamistes – égyptiens, palestiniens ou libanais – croyant s'en prendre à des touristes israéliens, aient participé à cet attentat, dont l'objectif serait de venger *« les martyrs »* du Liban.

LE CAIRE
de notre correspondant

L'attentat du Caire, qui n'avait toujours pas été revendiqué vendredi 19 avril, serait un acte de vengeance, en réponse aux bombardements israéliens au Liban. C'est en tout cas ce que pensent les enquêteurs égyptiens, au lendemain de l'attentat le plus sanglant qui ait eu lieu en Egypte depuis quinze ans. Le seul acte de violence comparable est, en effet, l'assassinat par des extrémistes musulmans d'une centaine de policiers à Assiout (à 400 kilomètres au sud du Caire), au lendemain de l'assassinat du président Anouar El Sadate, en octobre 1981.

Les enquêteurs soulignent que l'Hôtel Europa, devant lequel a eu lieu l'attentat, était connu pour héberger des touristes israéliens. Selon une source policière, un groupe d'Israéliens devait quitter l'Europa quelques minutes plus tard. Il s'agirait donc d'une « bavure » de la part des « terroristes », qui auraient pris le groupe de touristes grecs s'apprêtant à partir de l'hôtel pour des ressortissants de l'Etat juif. La confusion serait d'autant plus explicable que ce groupe venait d'Israël.

Cette « piste libanaise » a poussé les enquêteurs à évoquer la possibilité que soient impliquées dans l'attentat des organisations extrémistes musulmanes palestiniennes, comme le Hamas ou le Djihad islamique, ou libanaises, tel le Hezbollah. C'est la raison pour laquelle des barrages ont été dressés aux abords de l'aéroport du Caire et un grand nombre de touristes arabes ont subi des interrogatoires en règle et vu leurs papiers examinés attentivement.

AUCUNE PRÉSENCE POLICIÈRE

A l'appui de cette hypothèse, il y a le fait qu'aucun attentat n'a été commis contre des touristes depuis 1994 et que les actes de violence des extrémistes musulmans étaient circonscrits à la Haute-Egypte. La capitale égyptienne a, en effet, été épargnée par la violence depuis plus d'un an. Les enquêteurs soulignent, d'autre part, que la police ne s'est livrée à aucune opération spectaculaire au cours des derniers mois, qui aurait pu provoquer une réaction de cette ampleur.

Depuis le début de 1995, ce sont plutôt les islamistes de la confrérie des Frères musulmans qui sont dans le collimateur des policiers. La confrérie a, pour sa part, condamné l'attentat de jeudi, qu'elle a qualifié d'*« acte criminel horrible rejeté par toutes les religions »*. Toutefois, les enquêteurs n'excluent pas que l'attentat ait été exécuté par des extrémistes égyptiens de la Djamaa islamiya ou du Djihad, pour venger *« les martyrs du Liban »*.

Les Egyptiens, qui croyaient être enfin à l'abri du terrorisme, sont en état de choc. Ils ne doutent pas du fait que cet acte aura des retombées négatives sur le tourisme dans la vallée du Nil. Une industrie qui nourrit directement ou indirectement dix millions d'Egyptiens et qui commençait justement à recueillir les fruits de l'arrêt des actes de violence. *« C'est une vraie catastrophe*, a déclaré au *Monde* le responsable d'une grande agence de tourisme égyptienne. *Nous venions à peine de commencer à faire de petits bénéfices grâce à la reprise du flux touristique, déjà supérieur en nombre au record de 1992* (avant les attentats contre les touristes). » Il n'est donc pas étonnant que les critiques contre la police se multiplient de la part des professionnels du tourisme. Il n'y avait aucune présence policière devant l'Hôtel Europa, à l'endroit même où, en février 1993, un autobus transportant des touristes coréens avait essuyé des jets de bombes artisanales. Même le directeur du journal officieux *El Akhbar* a relevé, vendredi, *ce « laisser-aller »*.

L'attentat accroîtra sans doute la répression policière contre les islamistes en général et les extrémistes en particulier, qui selon l'officieux *El Ahram « ont commis un acte désespéré qui ne sert que les ennemis de l'Egypte »*.

Alexandre Buccianti

Pékin et Washington reprennent contact après la crise de Taïwan

M. Christopher et M. Qian s'entretiennent à La Haye

WASHINGTON
de notre correspondant

Les relations entre l'Amérique et la Chine s'apparentent au mythe de Sisyphe : lorsqu'on croit être revenu à une normalisation des échanges diplomatiques, une nouvelle crise surgit, et il faut tout recommencer. Lors de leur entretien de New York, en octobre 1995, Bill Clinton et le président Jiang Zemin s'étaient mis d'accord pour rechercher, par-delà leurs divergences, un *« dialogue honnête »*. Ces bonnes résolutions ont fait long feu. La rencontre entre le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, et son homologue chinois Qian Qichen, vendredi 19 avril, à La Haye (Pays-Bas), a lieu peu après une période particulièrement tendue, liée à la question de Taïwan.

L'administration Clinton se félicite d'être parvenue à désamorcer une situation dangereuse, en utilisant les recettes d'une diplomatie un peu surannée mais néanmoins efficace : l'envoi, au large de Taïwan, de deux porte-avions. Bill Clinton – déjà fortement critiqué par les républicains, qui l'accusent de pratiquer une politique d'*« apaisement »* à l'égard de la Chine en minimisant la question des droits de l'homme – est soumis à des surenchères politiques d'autant plus exacerbées qu'elles se situent dans la perspective du scrutin présidentiel de novembre : les contentieux bilatéraux sont désormais trop sérieux (livraisons chinoises de matériaux nucléaires au Pakistan, poursuite de la politique de contrefaçons de produits américains, aggravation du déficit commercial), pour que le président se contente de fermer les yeux.

SANCTIONS EN SUSPENS

Au-delà, l'administration américaine ne pourra pas reculer davantage la décision de prendre, ou non, des sanctions contre Pékin. Celles-ci sont réclamées à la fois par les libéraux et les conservateurs, mais rejetées par les puissants lobbies industriels qui commercent avec le pays du Milieu. Le chef de la Maison Blanche est confronté à un choix délicat : sanctionner Pékin, c'est créer les conditions d'une nouvelle période de tension ; ne rien faire, c'est apparaître peu soucieux de défendre les intérêts commerciaux des Etats-Unis.

S'agissant des contrefaçons de logiciels d'ordinateurs, de disques compacts, et de jeux et cassettes vidéo fabriqués par les usines chinoises, le dossier est étayé : l'industrie américaine estime qu'elle a perdu quelque 2,3 milliards de dollars en 1995 (11,5 milliards de francs environ) – contre 866 millions en 1994. L'accord de février 1995, qui mettait fin à la menace d'une guerre commerciale avec Pékin, est donc resté lettre morte. Quant au déficit commercial, il atteint 34 milliards de dollars et pourrait bien devancer le déficit des échanges avec le Japon avant la fin de la décennie.

L'administration américaine a, d'autre part, acquis la conviction que Pékin a livré au Pakistan de 5 000 à 7 000 aimants circulaires entrant dans la fabrication de centrifugeuses destinées à enrichir l'uranium, probablement à des fins militaires. Dans ces conditions, la marge de manœuvre de M. Clinton est étroite. C'est avant le 3 juin que le Congrès doit renouveler l'octroi à la Chine de la clause de la nation la plus favorisée (NPF).

POLITIQUE D'« ENDIGUEMENT »

S'il paraît difficile aux responsables américains d'avoir recours à une mesure aussi draconienne que le refus de ce renouvellement qui, au-delà de la Chine, affecterait Hongkong et Taïwan, il reste la riposte graduée sous la forme de l'annulation de garanties de crédits par la Banque américaine d'import-export. L'EXIM Bank, qui, à la demande du département d'Etat, avait suspendu ses prêts pour tous les projets chinois, a annoncé, mercredi 17 avril, l'octroi d'un crédit bancaire de 160 millions de dollars à Boeing. Cette décision annonce-t-elle des mesures plus symboliques que véritablement coercitives, afin de sauvegarder l'apparence d'un dialogue sino-américain ?

Pékin n'a pas tort de prétendre que Washington poursuit surtout une politique d'*« endiguement »* à son égard. La récente visite de Bill Clinton au Japon et en Corée du Sud, marquée par la réaffirmation de la *« relation stratégique »* avec Tokyo, l'atteste. Ce n'est pas un hasard si le chef de la Maison Blanche a choisi de se rendre sur le porte-avions *Independence* (dépêché dans la zone chaude de Taïwan le mois dernier), pour affirmer que la VII[e] flotte américaine empêche le *« retour à la guerre »* en Asie. Mais force est de constater que la cohérence de la diplomatie américaine n'apparaît pas clairement : comment réaffirmer que les Etats-Unis s'en tiennent au dogme d'une politique *« une seule Chine »*, tout en poursuivant, à un rythme soutenu, les ventes d'armes au régime du président taïwanais Lee Teng-hui ?

Tant que ce genre de contradiction n'aura pas été levée, il est sans doute illusoire d'espérer une réelle normalisation des relations sino-américaines. Si l'hostilité à l'égard de la Chine devait devenir un aspect permanent de la politique étrangère des Etats-Unis, notait récemment, dans le *Washington Post*, Henry Kissinger, les Etats-Unis perdraient des alliés : *« La plupart des nations asiatiques feraient retomber le blâme sur l'Amérique, pour avoir déclenché une guerre froide inopportune avec Pékin »*, écrivait-il.

Laurent Zecchini

L'inquiétude grandit en Algérie pour les sept moines français enlevés

Rencontre avec Mgr Teissier, archevêque d'Alger, qui craint pour l'avenir de la présence chrétienne

L'ENLÈVEMENT des sept moines français du monastère Notre-Dame-de-l'Atlas à Tibhirine, près de Médéa, au sud d'Alger, en était, vendredi 19 avril, à son vingt-quatrième jour. Toutes les recherches restent vaines. Soucieux de discrétion, Mgr Henri Teissier, archevêque d'Alger, a répété, à plusieurs reprises, avoir reçu d'amis algériens l'assurance que les religieux enlevés sont toujours en vie. Toutefois, devant le blocage de la situation, l'inquiétude ne cesse de croître dans la communauté chrétienne de ce pays, composée de quelque milliers de fidèles, d'environ cent trente prêtres et religieux et deux cent cinquante religieuses.

Rencontrés le 14 avril à Tunis à l'occasion de la visite de Jean Paul II, les évêques français d'Algérie en sont toujours réduits aux spéculations. Au cours de la nuit de l'enlèvement, celle du 26 au 27 mars, les ravisseurs cherchaient-ils une assistance médicale ? Mais si c'était le seul but de leur opération, Mgr Teissier avoue ne pas comprendre pourquoi, outre le frère médecin, ils ont aussi enlevé le prieur de la communauté trappiste, Christian de Chergé, dont la chambre était voisine de la sienne, mais surtout cinq autres moines qui occupaient des cellules plus lointaines, au premier étage du monastère.

Pourquoi aucune revendication n'a t-elle suivi le rapt ? Les moines sont-ils victimes d'une surenchère entre plusieurs groupes islamistes armés ? Font-ils actuellement l'objet de tractations entre les ravisseurs et les autorités d'Alger ? Les évêques d'Algérie cherchent à comprendre. Pour sa part, Mgr Teissier est en contact quotidien avec l'ambassadeur de France à Alger et avec un collaborateur du ministre de l'intérieur, membre de la cellule de crise. *« Je suis convaincu que les responsables algériens font tout ce qui est possible pour favoriser leur libération*, dit-il au *Monde*, *car l'opinion est profondément touchée. C'est une épreuve commune à l'Eglise d'Algérie et à la société algérienne. »*

« PARTIR, C'EST ABANDONNER »

Toutefois, il n'ignore pas les risques d'un enlèvement d'aussi longue durée, d'abord pour la santé et la vie des moines, mais, à l'avenir aussi, pour la liberté de circulation des autres prêtres, religieux et religieuses en Algérie. Comme le dit Mgr Gabriel Piroird, évêque de Constantine, *« s'il en va de la vie de sept frères, l'enjeu est aussi notre lien avec l'Algérie qui risque d'être brisé »*. Déjà, prêtres, religieux et religieuses ont dû réduire considérablement leurs lieux de présence et leur liberté de mouvement. Et ils craignent de devoir être un jour *« regroupés »* par les autorités, voire obligés de quitter le pays, au moins à titre provisoire.

Dès le début de la violence, leurs amis algériens avaient conseillé aux prêtres et religieux français de partir, ne serait-ce que pour quelques mois, afin d'échapper au danger. Mais désormais, *« ces mêmes amis comprennent que partir, c'est abandonner »*, explique Mgr Teissier au *Monde*, ajoutant : *« L'Eglise d'Algérie a pour vocation d'être solidaire de la population. Les moines de Tibhirine se sont interrogés bien des fois pour savoir s'ils devaient suivre les conseils de prudence et s'éloigner. Mais ils ont estimé que la fidélité à leur vocation impliquait la fidélité à leurs voisins, même à l'heure du danger. »* L'archevêque d'Alger se réjouit des manifestations de solidarité enregistrées dans la période actuelle avec la population algérienne : *« Nous ne sommes plus face à face, chacun avec son identité chrétienne ou musulmane, mais*, dit-il, *côte à côte, parce que menacés par la même violence. »*

Rester, donc, le plus longtemps possible, mais soumis à une discrétion encore plus grande sur le sens de leur engagement. Prêtres, religieux, évêques, savent qu'ils sont devenus *« une cible repérable et désarmée »*. Mais ni plus ni moins que d'autres Algériens, journalistes, écrivains, magistrats, artistes, paysans ou habitants de zones troublées : *« La société algérienne est devenue une société de cibles. »* A les entendre, ce qui leur donne espoir, c'est le courage de la population. *« Il suffit*, conclut Mgr Teissier, *de croiser dans la rue d'un quartier troublé une jeune fille qui circule tranquillement, sans porter le hidjab, pour reprendre force. »*

Henri Tincq

Le Congrès américain renforce la législation antiterroriste

WASHINGTON
de notre correspondant

La concordance des dates n'est pas fortuite : l'adoption par le Congrès, jeudi 18 avril, d'une loi antiterroriste d'une rigueur sans précédent intervient la veille de l'anniversaire de l'attentat d'Oklahoma City qui, le 19 avril 1995, avait fait cent soixante-huit morts et cinq cents blessés. Républicains et démocrates l'avaient voulu ainsi, de façon que Bill Clinton puisse signer ce texte le jour même où l'Amérique se souvient du plus grave attentat jamais perpétré sur son sol. Le chef de la Maison Blanche, en voyage à Moscou, a fait savoir qu'il ne s'opposera pas à cette loi, même si deux mesures auxquelles il tenait ne figurent pas dans la version finale.

Autre « coïncidence » du calendrier : c'est également vendredi 19 avril que devait s'ouvrir, à Dallas (Texas), la convention de la National Rifle Association (NRA), puissant lobby des armes à feu qui, lors de la discussion du projet, a pesé de tout son poids pour en exclure une disposition gouvernementale accordant au FBI des pouvoirs accrus en matière d'écoutes téléphoniques. La NRA s'est efforcée, sans succès, de convaincre ses détracteurs qu'elle n'avait pas choisi à dessein la date du 19 avril, jour anniversaire de l'assaut lancé en 1993, par le FBI, contre la secte des Davidiens, à Waco, Texas...

CONTESTATION

Fortement critiquée par les associations de défense des libertés, la loi antiterroriste comporte, par ailleurs, plusieurs dispositions à caractère constitutionnel risquant d'être contestées devant les tribunaux. La plus significative d'entre elles revient à limiter les possibilités d'appel des condamnés à mort. L'objectif est de désengorger les prisons et d'économiser les deniers publics en réduisant l'intervalle, souvent supérieur à deux ans, qui sépare le verdict de l'exécution. Dorénavant, les condamnés devront déposer leur recours dans les six mois suivant l'aboutissement de la procédure judiciaire. Dans la plupart des cas, ce dernier ne pourra pas être répété et les tribunaux devront se prononcer dans un délai maximum de six mois. La plupart des spécialistes estiment que cette réforme devrait sensiblement accélérer le rythme des exécutions capitales.

S'agissant de lutte antiterroriste, l'administration est dotée de nouveaux moyens d'action, ainsi que d'une somme supplémentaire de 1 milliard de dollars (environ 5 milliards de francs) sur quatre ans. Le gouvernement fédéral disposera d'une latitude beaucoup plus grande pour expulser les étrangers dépourvus d'autorisation de séjour, et, surtout, pourra reconduire à la frontières ceux qu'il *« soupçonne »* d'être liés au terrorisme, sans avoir à révéler les éléments qui fondent sa décision. Les étrangers membres d'organisations considérées comme liées au terrorisme pourront également être expulsés, tandis que tout individu se livrant à des collectes de fonds pour ces mêmes groupes sera passible de poursuites, mesures qui laissent de larges pouvoirs d'appréciation et d'action aux autorités.

Pour de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme, ce durcissement de la législation rappelle l'ère du maccarthysme, quand, au début des années 50, furent édictées plusieurs lois interdisant l'entrée du territoire américain aux individus soupçonnés, à tort ou à raison, d'appartenir à des organisations communistes ou sympathisantes. Le large consensus politique qui s'est cependant dégagé en faveur du texte d'aujourd'hui témoigne de l'échéance des élections présidentielle et législatives.

L. Z.

La lire italienne se renforce malgré l'issue incertaine des élections

Les marchés préféreraient une victoire de la coalition de centre gauche mais ne doutent pas de la poursuite de l'effort d'assainissement financier quel que soit le résultat

Le suspense est complet en Italie alors que s'achève la campagne des élections législatives anticipées du 21 avril. Les affrontements ont été acerbes entre l'Olivier, coalition de gauche emmené par Romano Prodi, mais dont la composante essentielle est le PDS ex-communiste, et le Pôle des libertés (droite), dirigé par un Silvio Berlusconi talonné par son partenaire d'Alliance nationale, Gianfranco Fini. Les sondages officieux indiquent une très légère avance de la gauche, une certaine remontée de la Ligue du Nord, qui se présente seule, et une forte tentation abstentionniste, sachant que le mode de scrutin n'assure pas nécessairement une majorité de sièges à qui obtient le plus grand nombre de voix. Sur le plan économique, les performances de l'Italie productive sont remarquables. Mais malgré les surenchères de campagne sur le thème des impôts, la marge de manœuvre du futur gouvernement, qui devra poursuivre un sévère effort d'assainissement des comptes publics, s'annonce étroite.

NOMBRE d'Italiens, alors que s'achève la campagne pour les législatives anticipées du 21 avril, avec les mêmes règles électorales et à peu près les mêmes protagonistes qu'il y a deux ans, se demandent ce que leur vote va bien pouvoir changer aux problèmes chroniques du pays. Les marchés financiers internationaux n'éprouvent apparemment pas ces inquiétudes : la lire, pourtant réputée sensible aux aléas politiques, se porte comme un charme alors que l'issue du scrutin est des plus incertaines, et s'est réévaluée de 15 % depuis un an. Plus surprenant encore, les titres de l'énorme dette publique italienne (123 % du produit intérieur brut) affichent les taux d'intérêt les plus bas depuis 1994, et également l'écart le plus faible avec ceux de l'Allemagne.

Les derniers sondages parus avant la date limite du 1er avril donnaient pratiquement à égalité les deux coalitions qui s'affrontent, L'Olivier, à gauche, et le Pôle des libertés, à droite. Mais les sondages officieux qui circulent donnaient récemment un léger avantage à la gauche. Or les marchés financiers, dans la configuration italienne d'aujourd'hui, préfèrent le centre gauche : bien que son noyau dur soit l'ancien Parti communiste devenu le PDS, il a soutenu pendant un an le gouvernement de Lamberto Dini, jugé sérieux. Alors que les ennuis judiciaires du leader de la droite, Silvio Berlusconi, réputé peu enthousiaste pour la construction européenne, inquiètent davantage.

Le regard que portent les investisseurs étrangers sur l'Italie n'est pas sans conséquences concrètes : les 5/6e des cotations à terme sur les bons du Trésor italien se font sur les places internationales. Si cette opinion publique bien particulière a confiance, cela se traduit par un allègement de la charge *d'intérêts qui représente* une part importante du budget italien : la tâche du prochain gouvernement italien, quel qu'il soit, en sera facilitée.

L'économie italienne a connu depuis deux ans la plus belle croissance des grands pays européens et devrait réaliser un très respectable 2,6 % en 1996 après 3 % en 1995. Les entreprises réalisent des bénéfices impressionnants, non seulement les mythiques PME des *districts industriels*, mais aussi les grands groupes (à l'exception d'Olivetti et de grandes banques comme le Banco di Napoli que le gouvernement a dû secourir).

La poussée inflationniste du premier semestre 1995 semble apaisée et les derniers chiffres (février 96) attestent une stabilisation des prix de gros. *Reste, comme le souligne* l'économiste Mario Deaglio, que *« les efforts d'assainissement financiers, à moins de 3 % de croissance, imposent au pays une souffrance aiguë. La modération salariale s'est traduite par une baisse du pouvoir d'achat de 5 % en deux ans. C'est très brutal ».* Or chacun sait déjà qu'un nouveau tour de vis budgétaire, et des économies supplémentaires sur les retraites, seront nécessaires.

La confiance des marchés financiers, fondée sur la certitude que le prochain gouvernement italien ne pourra que poursuivre sur le chemin tracé de la rigueur, apparaît dans une note de l'établissement financier américain Merrill Lynch : *« pour le marché, le résultat le plus confortable serait la victoire du centre gauche mais le plus vraisemblable est une victoire du centre droit, ce qui causera peut-être une déception au début mais pourrait ne pas se révéler aussi mauvais qu'on le craint »*, écrit Merrill Lynch. Car, *« ce qui est crucial, c'est que les deux camps restent acquis à la réduction du déficit budgétaire ».* On ne fait pas plus équilibré. Rappelons que le gouvernement de droite de Silvio Berlusconi, en 1994, avait rapidement perdu le soutien des marchés : après quelques mois au pouvoir dans un contexte de crise financière de plus en plus aiguë, le grand patron milanais avait subi l'humiliation de voir sa chute saluée par une hausse de la Bourse !

Sophie Gherardi

Un système électoral schizophrène

ROME
correspondance

Près de 50 millions d'électeurs italiens iront voter, dimanche 21 avril, pour la troisième fois en quatre ans pour élire le nouveau Parlement – Chambre des députés *et Sénat –, en sachant qu'il leur* sera probablement difficile de donner, par la même occasion, un gouvernement stable à l'Italie. C'était pourtant l'objectif déclaré de la loi électorale introduite en 1993.

Las d'un système proportionnel *qui avait assuré la représentation* de toutes les sensibilités politiques mais au prix de l'instabilité, les Italiens s'étaient alors tournés vers le système majoritaire. Les forces politiques n'ont cependant pas osé aller jusqu'au bout. Un zeste de *bonne vieille proportionnelle* est resté et l'Italie s'est offert ainsi un système unique en son genre : le scrutin majoritaire à un tour ne concerne que trois quarts des sièges, aussi bien à la Chambre des députés (630 en tout) qu'au Sénat (315). Le reste est attribué aux listes qui dépassent la barre des *4 % à l'échelon national*, selon le scrutin proportionnel et un mécanisme de retenue mis au point pour favoriser les plus petits partis. Les forces politiques sont ainsi poussées à la schizophrénie, incitées à la fois à s'unir, dans la lo*gique du scrutin majoritaire*, et à se démarquer les unes des autres comme y encourage le système proportionnel. Ce qui explique une jungle de sigles dont la simple énumération relève de l'impossible, même pour les plus avertis.

Il y a deux ans, la droite avait lancé les alliances « à géométrie variable » : Forza Italia, le mouvement de Silvio Berlusconi, s'était allié au nord avec la Ligue du Nord d'Umberto Bossi, au sud avec Alliance nationale de Gianfranco Fini. *Ces alliances n'avaient pas donné* lieu à une réelle majorité gouvernementale. Aujourd'hui, le Pôle pour les libertés, le rassemblement de centre droit, apparaît de ce point de vue beaucoup plus compact.

La gauche s'est ouverte vers les secteurs modérés catholique et centriste en constituant la coalition de centre gauche, dite L'Olivier, et elle a passé un accord de désistement avec Rifondazione Comunista. Dans vingt-sept collèges du scrutin uninominal, L'Olivier ne présente pas de candidats et invite ses électeurs à voter pour ceux de Refondazione. Dans le reste des collèges, les électeurs communistes seront appelés à voter pour le candidat de L'Olivier. On peut imaginer l'état d'âme des électeurs de gauche qui devront *soutenir – c'est le cas dans de* nombreux collèges – un ex-démocrate chrétien, l'adversaire d'hier. D'autre part, les parlementaires communistes ne participeront ni à la majorité ni au gouvernement. Ils se limiteront à permettre la naissance d'un exécutif de centre gauche, puis agiront en parfaite autonomie. *Dès le lendemain des* élections, on risque donc de reparler de réforme de la loi électorale.

Salvatore Aloïse

Quand Lamberto Dini fait de l'électoralisme

TRÈS APPRÉCIÉ des milieux financiers internationaux pour ses efforts de réduction du déficit budgétaire tout au long de son année de gouvernement « technique », Lamberto Dini a révélé aux Italiens un autre visage à l'occasion de la campagne des législatives : celui d'un politicien capable d'utiliser les ficelles électoralistes. *Celui qui est toujours président du conseil en* exercice et se présente comme chef d'une nouvelle formation, Rinnovamento italiano, dans la circonscription de Florence-centre, a fait bien plus qu'expédier les affaires courantes. En pleine campagne électorale, il a annoncé que le gouvernement allait payer en bons du Trésor les *arriérés dus à un million de retraités*. Sur six ans, il *en coûtera 75 milliards de francs au budget*. La Cour constitutionnelle avait préconisé cette mesure en 1994, ce qui a permis à Lamberto Dini de dire qu'il ne faisait qu'appliquer des décisions qui s'imposaient à lui.

Dans le même ordre d'idées, le cabinet Dini, après avoir fait une chasse impitoyable à la *fraude aux prestations sociales*, annonce une mesure magnanime : l'Etat va prendre en charge le remboursement à *l'INPS, la Sécurité* sociale italienne, des sommes perçues en trop pendant des années sur les pensions. Et voilà un demi-million de personnes bien soulagées.

La contribution exceptionnelle de 10 % du revenu demandée aux travailleurs indépendants a *été reportée*. Elle figurait pourtant dans le plan Dini de redressement budgétaire. *« Lamberto »* n'oublie pas *qu'il y a en Italie 1,2 million* de commerçants, plus leurs familles... Et le gel jusqu'en juin des tarifs publics, comment l'expliquer autrement que par des soucis préélectoraux ?

L'austère M. Dini a montré depuis un an quel habile manœuvrier il est. Sans doute a-t-il fait le *calcul suivant : si le centre-gauche gagne*, il sera toujours temps de resserrer les boulons. Et si c'est la droite, un autre que moi aura à le faire.

S. Gh.

Gianfranco Fini ou l'appétit de pouvoir d'un ex-fasciste assagi

NAPLES
de notre envoyée spéciale

Encore des raviolis ! d'un coup de *fourchette résignée, il se lance*, sans mot dire, à l'attaque de l'assiette fumante. Lui qui tente de ne jamais déjeuner en campagne électorale, pour rester en forme, c'est raté. Mais un jour comme aujourd'hui, *Pasquetta* qui plus est, lundi de Pâques, *on peut faire ex*ception. D'autant que Pasquale Viespoli, le très actif maire de Bénévent, ce gros bourg de l'arrière-pays de Naples, qui a organisé le banquet dans un hôtel bien nommé – Le Président –, s'est mis en quatre. Ce n'est pas tous les jours qu'il peut montrer au « chef » sa *ville. Cette ville qu'il a conquise*, en pionnier du MSI, l'ancien parti de la flamme tricolore, il y a trois ans.

Mais cela est une autre histoire, antérieure aux escortes officielles de carabiniers, à la *« droite de gouvernement »*, aux cravates Hermès et aux raviolis électoraux. Anté*rieure surtout*, au *baptême-exorcisme* d'Alliance nationale, à Fiuggi, près de Rome, au congrès de janvier 1995, où l'on s'est efforcé de noyer, pêle-mêle, les derniers relents nauséabonds du fascisme et le MSI.

Pour l'heure, Gianfranco Fini mange. Et entre deux bouchées, reçoit les mille et un cadeaux inutiles d'usage, serre les mains, sourit, cligne de l'œil : les contraintes du métier. A côté de lui, en tailleur blanc, Daniella, sa femme, a l'air bien las. Lui ne semble pas se ressentir de ses longues stations debout *sur tous ces podiums, où il* explique, depuis le matin, que contrairement à la gauche qui a perdu *« toute initiative sur le terrain social »*, Alliance nationale, elle, est une droite *« solidaire »*, qui n'oubliera personne, dans cette Campanie *qui bat des records de chô*mage et de criminalité. Ce qui ne l'empêchera pas, dans quelques jours d'expliquer au Nord, si riche, qu'il abaissera les impôts. Contradiction ? Non, encore contraintes du métier.

Peut-être est-il inquiet de savoir que la criminalité organisée, qui, *aux législatives de 1994, avait forte*ment parié sur Forza Italia, le parti allié de Silvio Berlusconi, est tentée cette fois, par certains candidats d'AN dans le Sud ? Ce qui lui a valu de tenir un discours très ferme à Afragola, un haut-lieu camorriste à la périphérie de Naples, avant de prendre deux candidats entre *quatre yeux pour qu'ils fassent ces*ser les équivoques. La *« propreté »*, là où les vieux partis politiques (démocrates-chrétien et socialiste en premier lieu) avaient sombré dans la corruption et dans la collusion mafieuse, c'est le capital moral d'AN : pas question d'y toucher. Peut-être est-il agacé par ces sondages sous le manteau (leur publication est interdite depuis le 1er avril) qui donnent le centre-gauche légèrement en tête ?

Rien ne transparaît. Bronzé – moins que Silvio Berlusconi, le chef officiel de la coalition –, son *blazer à carreaux fondus* impeccable, l'air frais, disponible, il sourit et il mange. Et il a grand appétit, Gianfranco Fini, surtout de pouvoir. A quarante-quatre ans, c'est normal. Et la région, pour qui sait y faire, est une merveilleuse *sfogliatella*, ce gâteau napolitain riche et croquant à la fois, divin à déguster. La mairie de Naples est allée au populaire maire PDS Antonio Bassolino, mais il y a tout le reste : l'héritage des « vice-rois » déchus, socialistes et démocrates-chrétiens, *qui régnaient* en Campanie. Déjà AN a conquis la présidence de la région, avec Antonio Rastrelli.

Il ne se ménage pas, Gianfranco Fini, ce matin au grand hôpital Cardarelli, le plus important du Mezzogiorno, qui domine la ville, il a encouragé les médecins dans leur lutte, non contre la maladie, mais contre la gestion déplorable de la santé, qui fait de Naples une cité du tiers-monde sur le plan sanitaire. C'était justement un de secteurs qui ont le plus enrichi les ex-« vice-rois », tel ce ministre de la *santé libéral, Francesco De Lorenzo*, qui touchait des commissions jusque sur les spots télévisés anti-sida, et l'un de ses adjoints, Dino Poggiolini, qui lui, garnissait ses coussins de billets de banque.

Dans le « couple » qu'il forme avec Silvio Berlusconi, il joue les modérés, mais imprime les idées fortes

Mais AN assure avoir la solution, et le président de la région Rastrelli expliquera sous les applaudissements le « plan sanitaire » conçu par ses services : *« Ce qu'ils ont détruit en vingt-cinq ans, nous l'avons déjà en partie relevé, nous la droite de gouvernement, en huit mois. »* Le reste de la journée sera à la hauteur du début : grande fête populaire à Salerne en soirée (*« AN est près des jeunes »*), et surtout débat à Bénévent sur le vote catholique qu'AN *convoite*. N'est-elle pas encouragée par une bonne part de l'aristocratie « noire » de Rome qui reçoit les « ex-camerati » fascistes dans ses salons.

A quoi pense-t-il, Gianfranco Fini, avec ce petit sourire de connivence qui ne le quitte plus, comme pour dire : « Vous avez vu un peu le chemin parcouru ? » De fait, il y a seulement quatre ans, le petit MSI, héritier au lendemain de la guerre du parti fasciste interdit, sortait rarement de son ghetto politique, et de ses 7 % de suffrages maximum. Sinon, comme ce fut le cas en 1992, pour le soixante-dixième anniversaire de la « marche sur Rome », pour défiler, bras tendus « à l'ancienne », dans la capitale. Aujourd'hui, AN, dont le *siège aseptisé* propose hôtesses et gadgets, flirte avec les 21 % et est devenu un des trois plus grands partis, sinon le plus grand, avec Forza Italia, qu'il dévore « de l'intérieur » dans la coalition de droite, et le Parti démocratique de la gauche.

A qui le doit-il ? à Silvio Berlusconi sans doute, qui, aux législatives de 1994, en manque d'alliés, a tendu la main à Gianfranco Fini, mais surtout à Fini lui-même. L'élève a dépassé le maître, et il fait *très attention à ce que cela* ne se voie pas, car il est trop tôt encore pour penser au pouvoir à la première personne. Mieux, c'est lui, dans le « couple », qui imprime les idées les plus fortes (la *campagne* pour le présidentialisme par exemple), *mais il joue les modérés*, et quand Silvio s'emporte, Gianfranco, pondéré et secourable, intervient : *« Il ne parlait pas sérieusement. »*

« Transformiste, opportuniste », disent certains militants, qui ont mal digéré à Fiuggi, la *motion qui* disait *« l'antifascisme a rétabli la démocratie en Italie ». « Un vrai leader, plein de charisme »*, rétorquent les autres, qui ont vite compris que le pouvoir, avec un professionnel pareil, est à portée de main. Très habile, habile en tout cas, il a placé, sans bruit, ses *hommes à chaque petite charnière* disponible du pouvoir. En attendant, après avoir été traité comme un pestiféré en Europe, il y a deux ans, il donne des conférences à Oxford, à Paris, et rencontre Bill Clinton. A Bologne la « rouge », sa ville natale, la moitié des jeunes disent même vouloir voter pour son parti. Comment est-ce possible ?

Il s'en expliquera sur un coin de table. *« Au début, on ne nous connaissait pas. A l'étranger, on disait : " Quelle horreur : le patron des télévisions et le chef des néofascistes au pouvoir ensemble ! " Mais avec beaucoup de travail et de patience, ceux qui sont de bonne foi ont compris. Ensuite, on nous a cherché des modèles à tout prix : Le Pen, Aznar, Kohl, Chirac... Mais nous sommes un parti sans aucun équivalent en Europe : une droite populaire, sociale, avec certaines valeurs spirituelles. »* Et de son petit sourire malin, il ajoute, *« Un mouvement " respectable " en somme. »*

Marie-Claude Decamps

Des soldats centrafricains se mutinent pour leur solde

BANGUI. Une centaine de militaires centrafricains qui réclamaient le paiement d'arriérés de leur solde, se sont mutinés, jeudi 18 avril, à Bangui. Ils ont parcouru la ville en tirant des coups de feu et ont assiégé pendant deux heures l'immeuble de la radio, où se trouvaient le chef d'état-major et le ministre de la défense qui les ont assuré que *« leur revendication a été prise en compte par le président Ange-Félix Patassé »*. A la tombée de la nuit, la situation redevenait plus calme, les mutins s'étant dispersés. On ignorait, vendredi matin, si cette mutinerie a fait des victimes. Depuis de nombreux mois, se multipliaient les manifestations de fonctionnaires réclamant le paiement de leurs arriérés de salaires, mais c'était la première fois que des militaires se joignaient au mouvement. La France *« suit très attentivement »* la situation à Bangui, a indiqué le ministère des affaires étrangères, en précisant que *« les ressortissants français se trouvent en sécurité »* et que *« la sécurité de l'aéroport est assurée par les forces françaises qui sont stationnées à Bangui »*. La République centrafricaine est l'un des pays du continent où la France maintient un important détachement militaire. – *(AFP.)*

Le franc CFA sera lié à l'euro

N'DJAMENA. Le franc CFA et le franc comorien seront liés à la monnaie unique européenne comme ils le sont au franc français, lorsque l'euro se substituera à celui-ci, a indiqué le communiqué publié, jeudi 18 avril, à N'Djamena (Tchad) à l'issue de la réunion des ministres des finances des pays de la zone franc. Les ministres français Jean Arthuis et Jacques Godfrain ont rassuré les pays africains sur les conséquences du passage à la monnaie unique : les accords existants entre la France et les pays de la zone franc sont compatibles avec le traité de Maastricht, et la France ne se désengage pas. *« Demain comme aujourd'hui, nos mécanismes de coopération monétaire pourront demeurer exactement semblables*, a déclaré M. Arthuis. *Rien dans le traité ne permet que les partenaires européens puissent imposer d'élargir les mécanismes de coopération à d'autres pays. »*
Par ailleurs, les ministres ont souhaité que *« tous les mécanismes soient mis en œuvre pour que la dette des pays les plus pauvres n'entrave pas leur développement »*. Ils se sont engagés à *« poursuivre l'effort d'assainissement et de libéralisation entrepris afin de mettre les économies de la zone en mesure de faire face à d'éventuels retournements des cours des matières premières et d'assurer l'autonomie des Etats »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ÉRYTHRÉE : le couple français arrêté en mars vient d'être libéré,** a annoncé, jeudi 18 avril, le Quai d'Orsay, en précisant que le gouvernement français *« remercie le gouvernement érythréen de la décision qu'il a prise »*. Etienne et Monique Forget, soixante et cinquante-cinq ans, avaient été interpellés lors d'une escale sur une île de l'archipel des Hanish, dont l'Erythrée et le Yémen se disputent la souveraineté (*Le Monde* du 19 avril). Ils étaient accusés d'espionnage pour avoir pris *des photos* dans ce secteur considéré comme zone militaire par l'Érythrée. – (AFP.)

■ **MAROC : le ministre français de l'intérieur, Jean-Louis Debré,** est arrivé, jeudi 18 avril, à Rabat pour participer, vendredi, à *la réunion des ministres de l'intérieur de la Méditerranée occidentale* consacrée à la *« lutte contre le trafic de drogue »* dans la région. – *(AFP.)*

ASIE

■ **SRI-LANKA : l'armée a engagé,** vendredi 19 avril, une nouvelle offensive contre les rebelles tamouls dans le nord de l'île, a annoncé un porte-parole militaire. Attendue depuis plusieurs mois, l'opération déclenchée vendredi vise des secteurs de la péninsule de Jaffna et de la région de Kilinochchi qui échappent toujours au contrôle de l'armée en dépit de la chute, en décembre dernier, de la ville de Jaffna. – (*Reuter.*)

■ **SINGAPOUR : un ressortissant britannique a été pendu** à l'aube, vendredi 19 avril, à la prison de Changi, à Singapour. John Martin, qui était âgé de trente-six ans, avait été reconnu coupable de l'assassinat, en mars 1995, d'un touriste Sud-Africain de trente-trois ans, Gerard George Lowe, avec qui il partageait une chambre d'hôtel. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **SERBIE : Paris a réclamé une large autonomie pour le Kosovo,** province du sud de la Serbie peuplée à 90 % d'Albanais de souche. Michel Barnier, ministre chargé des affaires européenne qui recevait, jeudi 18 avril à Paris, Ibrahim Rugova, président de la Ligue démocratique du Kosovo, a souligné qu'*« un règlement négocié sur le Kosovo, fondé sur l'octroi d'un statut de large autonomie dans le cadre des frontières internationales de la RFY* [Serbie et Monténégro], *était la clé de la stabilité dans les Balkans »*. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : le Sinn Fein a exclu tout cessez-le-feu de l'IRA** sans changement d'attitude de Londres et de Dublin. Mitchel McLaughlin, président du Sinn Fein, aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), répondait au premier ministre britannique John Major, qui avait demandé, mercredi, que celle-ci mette un terme à ses attentats, pour associer le Sinn Fein aux négociations prévues pour le 10 mai. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Le directeur adjoint de la banque russe Izoumroudny a été assassiné,** jeudi 18 avril, à Moscou. Alexandre Pozdniakov est le trente-septième banquier assassiné en deux ans. Aucun de ces meurtres n'a pu être élucidé par la police. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : le leader islamiste saoudien Mohamed Al-Masaari** a été autorisé, jeudi 18 avril, par le gouvernement britannique à rester quatre ans au Royaume-Uni avec possibilité de renouveler éventuellement son autorisation de séjour. Cette décision risque d'envenimer les relations entre Londres et Ryad qui avait fait savoir à la Grand-Bretagne que si elle continuait à héberger le dissident, les relations commerciales entre les deux pays risquaient d'en souffrir. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **GRANDE-BRETAGNE : la hausse des prix a été de 0,4 % en mars,** a indiqué jeudi 18 avril l'Office des statistiques nationales (0,5 % sans les crédits immobiliers). Sur douze mois, la hausse reste de 2,7 % en glissement (2,9 % sans les crédits immobiliers). – *(AFP.)*

■ **Le nombre de chômeurs a diminué** de 25 700 en Grande-Bretagne au mois de mars, ramenant le taux de chômage à 7,8 % contre 7,9 % en février : c'est le niveau le plus faible enregistré depuis près de cinq ans dans le pays. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le Fonds monétaire international versera 900 millions de dollars** à Kiev au cours de l'année 1996, a annoncé, jeudi 18 avril, son directeur, Michel Camdessus. Ce nouveau crédit *stand-by* (de confirmation) remplace celui dont l'octroi avait été suspendu en raison des faibles progrès de la stabilisation économique dans le pays. – *(AP.)*

Tandis que Moscou accueille le sommet du G7 les atrocités se poursuivent en Tchétchénie

Médecins sans frontières dénonce les agressions contre les civils

Alors que les chefs d'Etat et de gouvernement occidentaux étaient attendus vendredi 19 avril à Moscou pour un sommet consacré à la sécurité nucléaire, plusieurs voix s'élèvent pour dénoncer la poursuite des atrocités en Tchétchénie, où les forces russes continuent de s'en prendre à la population civile. Une embuscade tendue mardi par les indépendantistes a fait des dizaines de morts parmi les soldats russes.

MOSCOU
de notre correspondant

Alors que le président russe, Boris Eltsine, accueille à Moscou, vendredi 19 et samedi 20 avril, le sommet du G7 sur la sécurité nucléaire, les violences se poursuivent en Tchétchénie. Les forces russes y subissent de lourdes pertes, tandis que les militants des droits de l'homme et les organisations humanitaires dénoncent les atrocités qu'elles commettent.

Dans la capitale russe, tous les organes de sécurité sont sur les dents dans la crainte d'un nouveau coup d'éclat des indépendantistes. Malgré les affirmations officielles, malgré de timides ouvertures politiques du côté tchétchène, la guerre fait toujours rage dans le Caucase. Le président Eltsine a eu beau déclarer mercredi qu'en Tchétchénie *« il n'y a pas de guerre avec usage de l'aviation et de l'artillerie »*, le représentant russe à l'ONU a eu beau répéter jeudi que *« les opérations militaires ont été arrêtées le 31 mars »*, les combats se poursuivent, avec des bombardements russes et des pilonnages d'artillerie contre les villages.

Les forces russes subissent toujours de lourdes pertes. Le bilan d'une embuscade tendue mardi par les indépendantistes au sud de la Tchétchénie à une colonne blindée russe a dû être révisé à la hausse. Il est officiellement passé de 26 soldats russes tués et 52 blessés à 53 morts et 52 blessés. Citant des sources militaires russes anonymes, la chaîne privée russe NTV a fait état de 93 morts et 54 blessés. Malgré ces combats acharnés, le chef d'état-major des indépendantistes, Aslan Maskhadov, sans doute l'un des hommes les plus populaires de Tchétchénie, a tendu la main à Moscou. *« Il ne faut pas demander à cor et à cri la souveraineté totale, l'indépendance absolue »*, a-t-il déclaré dans un entretien publié jeudi par la *Nezavissimaïa Gazeta*. *« La différence entre ma position et celle du président Doudaev est que je suis contre les déclarations radicales »*, a-t-il ajouté, en se prononçant pour des négociations avant le départ de l'armée russe. Cependant M. Maskhadov a jugé qu'il ne voyait pas, pour l'instant, de possibilité d'ouverture de négociation en raison de la poursuite de l'offensive russe.

« CRIME CONTRE LA NATION »

Soulignant que depuis l'annonce du « plan de paix » de Boris Eltsine *« les intimidations et les agressions répétées contre la population »* civile se sont poursuivies en Tchétchénie, l'organisation humanitaire Médecins sans frontières a lancé un cri d'alarme lors d'une conférence de presse jeudi à Moscou. Dans une lettre aux leaders du G 7, MSF leur demande de considérer que *« la guerre en Tchétchénie a dépassé le stade d'une affaire interne et* [qu'] *elle constitue aujourd'hui une crise internationale »*. *« La population civile, les hôpitaux, les écoles, les mosquées sont pris pour cibles »*, a déclaré le directeur de MSF, Eric Goemaere, ajoutant que *« les droits humanitaires internationaux sont continuellement violés »* en Tchétchénie et que *« les organisations humanitaires se voient systématiquement refuser l'accès aux populations civiles »*. A Genève, devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, l'ex-dissident et parlementaire russe Sergueï Kovalev a affirmé que le nombre et la gravité des violations des droits de l'homme en Tchétchénie – massacres et bombardements et mitraillage des civils, tortures dans les centres russes de filtration, exécutions sommaires – étaient *« sans précédent en Russie depuis les répressions de masse de l'ère de Staline »*. M. Kovalev a estimé qu'il *« ne s'agit pas d'une opération de police contre des terroristes »*, mais d'un *« crime contre une nation »*.

Jean-Baptiste Naudet

« Renoncez donc à vous présenter, candidat Eltsine ! »

BANDEROLES, rencontres avec *« l'opinion publique »*, *« accueil hospitalier »* et *« habitants généreux »* : c'est dans le plus pur style brejnevien que le président Boris Eltsine a effectué, mardi 16 et mercredi 17 avril, une tournée électorale dans les régions de Krasnodar et Stavropol au sud de la Russie. Mais à peine avait-il mis le pied hors de sa limousine Zil à Krasnodar, centre administratif d'une région agricole et jadis prospère, que les remarques aigres pleuvent : *« Faites en sorte que nous vivions ici comme on vit à l'étranger »*, lui lance une femme, *« Ca va tout de même pas recommencer comme en 1917 ! »*, crie une autre. La foule agite des pancartes aux slogans hostiles : *« Il faut juger Eltsine et sa bande ! »* ou *« Eltsine ! Tu assassines ton propre peuple ! »*. Un peu plus tard, c'est le dialogue avec les vétérans qui tourne au fiasco. Invité, avec d'autres, à serrer la main du candidat-président, l'ancien combattant Alexeï Jikharev lance à brûle-pourpoint : *« Renoncez donc à vous présenter ! (...) Nous élirons quelqu'un de plus jeune, (...) vous avez fait tant de mal au peuple ! »*.

A Boudennovsk, petite bourgade du Caucase nord située à 150 kilomètres de Grozny et théâtre, l'année dernière, d'une spectaculaire prise d'otages par un commando tchétchène, Boris Eltsine a pourtant tenté de donner le meilleur de lui-même. *« C'est sur ce cheval que je conduirai la Russie toujours plus avant ! »* s'est-il écrié en recevant, des mains d'un groupe de cosaques en uniforme de parade, un étalon du nom d'*Oudaloï* (« hardi »). Après avoir promis *« la fin de la crise »* ainsi que des crédits à l'usine chimique locale, Stavropolimer, qui employait autrefois 70 % des actifs de la ville et dont la production a, depuis novembre 1995, totalement cessé, le président a déclenché des fous rires nerveux dans l'assemblée en déclarant que le conflit tchétchène *« était aujourd'hui terminé »*.

« ERREUR GROSSIÈRE »

Tel n'est pas l'avis du ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, qui, en visite dans l'Oural le même jour, répondit à un journaliste de Radio-Liberté le questionnant sur la durée de la guerre en cours : *« Elle n'est pas près de finir. Je peux vous l'affirmer ! »* Puis, recommandant à la ronde la *« lecture d'ouvrages historiques sur les guerres du Caucase au XIXe siècle »*, le général a lâché : *« Ça n'est que par l'extermination totale que nous pourrons remettre de l'ordre dans ce pays. Malheureusement, les opérations que nous menons actuellement peuvent durer longtemps et n'apporter aucun résultat. »* Son propos se trouva confirmé quelques heures plus tard par l'annonce, à la chaîne de télévision NTV, de la mort de quatre-vingt-treize soldats russes tombés dans une embuscade à Chatoï, village situé à 50 kilomètres de la capitale tchétchène et théoriquement *« pacifié »*. Le tout *« à cause de l'erreur grossière d'un commandant »*, selon le commentaire developpé par la télévision. C'est également *« par erreur »* qu'un bombardier stratégique russe, en route vers le sud de la Tchétchénie, largua ce jour-là une bombe... à proximité d'un dortoir de travailleurs émigrés d'origine yougoslave, employés à des travaux de reconstruction dans la région, causant la mort d'un policier ingouche et blessant huit ouvriers.

Marie Jégo

Pacte pour l'emploi en Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Le gouvernement belge (sociaux-chrétiens et socialistes) et les partenaires sociaux (FEB, CSC etFGTB) se sont mis d'accord, jeudi 18 avril, sur un pacte pour l'emploi visant à réduire le chômage de moitié d'ici à l'an 2000. Cet accord de principe conclu les consultations commencées le 12 février – alors que le chômage atteignait officiellement le taux de 14,5 % – pour essayer de concilier création d'emplois et assainissement des finances publiques (*Le Monde* du 14 février).

A l'initiative du premier ministre, Jean-Luc Dehaene, patronat et syndicats ont accepté le principe d'une *« norme salariale »* en vertu de laquelle, à partir du 1er janvier 1997, les revenus du travail ne pourront pas évoluer plus vite en Belgique que chez ses trois principaux partenaires européens : Allemagne, France et Pays-Bas. Des augmentations de salaire seront possibles mais dans des limites bien circonscrites. En contrepartie, le patronat s'engage à *« redistribuer le travail »*, notamment en *« modulant la fin de carrière »*. A partir de cinquante-huit ans, la préretraite deviendra pratiquement un droit. La retraite à taux plein devrait être acquise dès cinquante-cinq ans pour les ouvriers du bâtiment ou les travailleurs de nuit. Pour sa part, le gouvernement s'engage à relancer la consommation, à encourager l'investissement et à *« promouvoir le capital à risques »*. Le plan doit être approuvé par la base des syndicats ; des accords interprofessionnels et conventions sectorielles seront alors négociés.

Jean de la Guérivière

CONSENSUS La réunion du comité de suivi des accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie, *jeudi 18 et vendredi 19 avril*, devrait permettre l'émergence prochaine d'une *« solution consensuelle »* entre Jacques Lafleur, président du RPCR, et Rock Wamytan, président du FLNKS. ● *LE GOUVERNEMENT*, par la voix d'Alain Juppé, a souhaité qu'*« un accord global, politique, institutionnel et économique »* soit trouvé avant la fin de l'année. Le premier ministre a accepté deux des revendications des indépendantistes : la reconnaissance du fait colonial par la France et le soutien de l'Etat au projet d'implantation d'une usine de traitement du nickel dans le nord de la Nouvelle-Calédonie. ● *UN NOUVEAU STATUT* serait mis en place, dotant le territoire d'une large autonomie sur le modèle polynésien. Il pourrait impliquer une modification de la Constitution.

Le FLNKS et le RPCR s'approchent d'un accord en Nouvelle-Calédonie

La réunion du comité de suivi des accords de Matignon a failli échouer après la publication d'un « projet d'accord » contesté par une partie du FLNKS. M. Juppé a promis un « geste », qui pourrait prendre la forme d'excuses publiques de la France pour la colonisation du territoire

L'UN, PUIS L'AUTRE, ont descendu en souriant le perron de l'hôtel Matignon. Jacques Lafleur, député (RPR) et président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), et Rock Wamytan, président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), avaient toutes les raisons de croire, jeudi 18 avril en fin d'après-midi, que la recherche d'une *« solution consensuelle »* pour la Nouvelle-Calédonie n'était pas loin d'aboutir. Quelques instants plus tard, le ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, l'a confirmé en langue diplomatique : *« Nous avons l'esquisse des contours de la solution consensuelle. »*

Le matin même, pourtant, dans un hôtel proche de l'église de la Madeleine, à Paris, où ils ont leurs habitudes, plusieurs membres de la délégation du FLNKS avaient eu la désagréable surprise de découvrir, sur leur plateau de petit déjeuner, un projet de *« contribution à l'élaboration d'un accord-cadre sur l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie »*, signé par quelques-uns des leurs et publié par *Le Figaro* du 18 avril. Ce texte indique, notamment, que *« les parties* [le FLNKS et le RPCR] *conviennent que le consensus ne pourra être atteint qu'en reconnaissant à la Nouvelle-Calédonie une identité propre au sein de l'ensemble français »*.

Dans une telle hypothèse, le nouveau statut ne pourrait pas être remis en cause pendant au moins trois mandats des assemblées provinciales, soit dix-huit ans au minimum. Il reviendrait, alors, au congrès du territoire *« d'apprécier le moment où les populations intéressées de Nouvelle-Calédonie seront à même d'exercer leur droit à l'autodétermination, conformément à la Constitution française »*.

JEU DE PASSE-PASSE

La réaction est immédiate. Dès 9 heures, Richard Kaloï, premier vice-président de l'Union calédonienne (UC), composante majoritaire et modérée du FLNKS, alerte *Le Monde* pour indiquer qu'il n'était pas au courant. *« Je n'accepte pas qu'on vende le pays de cette façon »*, ajoute-t-il. Pendant trois heures, les quinze membres de la délégation indépendantiste se réunissent pour savoir qui a pu parapher un tel document. Quelques-uns d'entre eux menacent de boycotter la réunion du comité de suivi des accords de Matignon. Le président du FLNKS, M. Wamytan, assume la responsabilité du texte, qu'il présente comme un document interne et dont il regrette la publication.

Le « scoop » du *Figaro* a été apporté par Alain Peyrefitte, ancien ministre du général de Gaulle, membre de l'Académie française, sénateur (RPR) de Seine-et-Marne et président du comité éditorial du quotidien. Celui-ci a bénéficié de l'aide de son ancien collègue de l'Assemblée nationale, M. Lafleur, qui, jouant de ses bonnes relations avec les plus modérés des dirigeants indépendantistes, a voulu brusquer le cours des choses. Ce jeu de passe-passe, risqué, entre les deux parlementaires du mouvement néogaulliste n'a été, en tout cas, que fort peu prisé au gouvernement.

RÉFORME CONSTITUTIONNELLE ?

Le premier ministre veut aller vite, en effet, dans le règlement de la question calédonienne. En recevant, jeudi soir, les deux délégations, M. Juppé a exprimé le vœu qu'*« un accord global, politique, institutionnel et économique »* soit trouvé avant la fin de l'année. Auquel cas le référendum prévu pour 1998 par les accords de Matignon pourrait être avancé d'un an afin de ne pas interférer avec les législatives et de redonner plus vite confiance aux investisseurs étrangers.

Dans son intervention, Alain Juppé a même répondu favorablement à deux préoccupations majeures des indépendantistes : la reconnaissance du fait colonial par la France et le soutien de celle-ci au projet d'implantation d'une usine de traitement du nickel dans le nord de la Nouvelle-Calédonie.

Sur le premier point, M. Juppé a accepté le principe d'une *« réconciliation entre la nation française et la Nouvelle-Calédonie et, plus particulièrement, avec son peuple d'origine »*, les Kanaks. *« Il nous faut réfléchir aux mots et aux gestes de cette démarche*, a-t-il précisé. *Elle nécessitera l'intervention des plus hautes autorités de l'Etat. »* En clair, au moment opportun et selon des modalités qui restent à définir, le président de la République pourrait aller lui-même présenter les regrets, voire les excuses de la France au peuple colonisé de « Kanaky ».



A propos du nickel, le premier ministre a confirmé, sans le nommer, la volonté du groupe canadien Falcon Bridge, en liaison avec la SMSP, d'installer une usine de raffinage du minerai au nord de la Grande-Terre. Il s'agirait là d'un investissement très important, de l'ordre de 800 millions de dollars, susceptible de favoriser le rééquilibrage économique de la Nouvelle-Calédonie. Le soutien de la puissance publique, a expliqué M. Juppé, *« appellera des arbitrages relatifs à l'utilisation du domaine minier car, très légitimement, les investisseurs potentiels demandent des garanties d'approvisionnement sur une durée compatible avec l'amortissement de leur investissement »*. Afin de rester maître du jeu et de pouvoir garantir des ressources en minerai suffisantes au futur investisseur, M. Juppé a précisé qu'il avait *« décidé d'interrompre le processus de privatisation de l'entreprise Eramet-SLN »*, principal opérateur du traitement du nickel en Nouvelle-Calédonie.

Ces concessions ont eu le mérite d'apaiser les tensions qu'avait fait naître, dans la matinée, la publication inopinée du projet d'accord-cadre. Elles contribuent à convaincre les indépendantistes que le gouvernement ne veut pas maintenir la Nouvelle-Calédonie dans un état de dépendance économique. Les propositions institutionnelles, qui consistent notamment à donner aux élus la maîtrise du pouvoir exécutif territorial, sont, par ailleurs, de nature à rassurer le camp loyaliste. Elles indiquent, en effet, que la Nouvelle-Calédonie s'achemine, sans trop encore utiliser le mot, vers un statut de large autonomie, comparable à celui que le député (RPR) Gaston Flosse vient d'obtenir pour la Polynésie. A ce propos, M. Juppé n'a pas exclu l'hypothèse d'une nouvelle réforme de la Constitution.

Jean-Louis Saux

Le nickel, enjeu de négociations

NOUMÉA
de notre correspondant

« Il serait d'un haut intérêt d'étudier plus complètement les gisements du nickel en Nouvelle-Calédonie, et de voir si l'industrie ne saurait point tirer parti de ce matériel », écrivait en 1867 un jeune ingénieur, du nom de Jules Garnier. Au cours de prospections méticuleuses dans la chaîne montagneuse qui couvre tout le centre de l'île, il venait de découvrir d'importants gisements de ce minerai oxydé qui allait prendre par la suite le nom de garniérite et marquer l'histoire moderne de la Nouvelle-Calédonie.

La mine à ciel ouvert du Plateau, à Thio, sur la côte est du territoire, est exploitée sans interruption depuis plus d'un siècle. Pour la première fois, la semaine dernière, le syndicat des producteurs de minerai – dont fait partie la Société minière du Sud Pacifique (SMSP), propriété de la province du Nord à majorité indépendantiste – a fixé unilatéralement un nouveau tarif appliqué à ses clients japonais à partir du samedi 20 avril. Le dernier grand « boom », de 1968 à 1972, avait entraîné l'arrivée de 15 000 Tahitiens, Wallisiens et métropolitains, attirés par la perspective de gagner vite de l'argent dans l'extraction ou le transport du minerai.

Ce fut une période de gains faciles, souvent réinvestis à l'extérieur, en l'absence de préoccupations écologiques : c'était le règne du « chacun pour soi », que les Kanaks vécurent en spectateurs non invités.

Lorsque, en octobre 1990, au nom du rééquilibrage voulu par les accords de Matignon, le député (RPR) Jacques Lafleur, président de la province du Sud, vend, pour 99 millions, ses mines de nickel à la province du Nord dirigée par le FLNKS, c'est un coup de théâtre. Les Kanaks accèdent enfin à la principale richesse de l'île. En cinq ans, Raphaël Pidjod, le jeune directeur kanak de la SMSP, et son équipe vont hisser la société au premier rang des exportateurs de minerai du territoire, avec, en 1995, 70 % du marché de la garniérite, le minerai le plus riche.

20 À 25 % DES RÉSERVES MONDIALES

Depuis 1990, la SMSP a racheté un autre extracteur, renouvelé son outil industriel, ouvert un nouveau centre d'extraction et constitué un important domaine minier, dont les réserves sont estimées à 19 millions de tonnes. La compagnie emploie directement ou indirectement près de 700 personnes et a investi dans plusieurs projets touristiques ou aquacoles.

La SMSP est ainsi devenue le bras économique du mouvement indépendantiste. Elle entend désormais transformer sur place le minerai, ce qui, d'après ses calculs, multiplierait le chiffre d'affaires annuel du minerai calédonien par quatre, et le porterait à plus de 3 milliards. *« Non seulement une telle usine nous rendrait moins dépendants du coût du fret et des variations de la monnaie japonaise*, explique avec passion M. Pidjod, *mais elle nous permettrait de bénéficier à plein de la valeur ajoutée lors de la transformation du nickel. »* Soutenu par l'ensemble des maires du Nord de la Nouvelle-Calédonie, toutes tendances politiques confondues, et, plus récemment, par M. Lafleur, le directeur de la SMSP est près de toucher au but : après avoir longuement plaidé sa cause – encore récemment, avec le président (FLNKS) de la province du Nord, Léopold Jorédié, auprès du ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti –, M. Pidjod a obtenu que le gouvernement se déclare jeudi favorable à *« l'implantation dans le Nord de la Nouvelle-Calédonie d'une usine produisant du nickel »*.

Parallèlement, le géant canadien Inco, « numéro un » mondial du nickel, continue les études de faisabilité d'un énorme complexe industriel intégré à Goro, dans l'extrême Sud. Les réserves de latérite (à faible teneur en nickel, mais qui contient également du cobalt) du domaine minier qu'Inco a racheté au Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) sont estimées à quelque 165 millions de tonnes. Au total, la Nouvelle-Calédonie possède environ 20 à 25 % des réserves mondiales de nickel.

Franck Madœuf

Le fruit de la méthode Rocard

LIONEL JOSPIN a réagi vivement, jeudi 18 avril à Nice, à un article d'Alain Peyrefitte dans *Le Figaro* du même jour, selon lequel la tuerie de la grotte d'Ouvéa, le 5 mai 1988, aurait été *« une provocation dressée contre le gouvernement de M. Chirac à l'époque »*. Le premier secrétaire du PS a rétorqué qu'il s'agissait au contraire d'une *« méthode utilisée délibérément par le gouvernement de Jacques Chirac et le ministre Bernard Pons pour tenter de mobiliser les franges extrémistes de l'opinion »*. Il a rendu hommage au rôle de Michel Rocard dans la conclusion des accords de Matignon de l'été 1988.

Ce printemps-là, la Nouvelle-Calédonie est au bord de la guerre civile. Le 22 avril, deux jours avant le premier tour de l'élection présidentielle où Jacques Chirac, premier ministre, affronte François Mitterrand, un commando du FLNKS a attaqué la brigade de gendarmerie de Fayaoué. Quatre gendarmes sont tués, vingt-sept pris en otage. Entre les deux tours, l'armée donne l'assaut à la grotte d'Ouvéa, où le commando détient vingt-trois otages. Deux agents de la DGSE sont tués, dix-neuf indépendantistes meurent aussi pendant ou après l'assaut.

L'ordre d'assaut a été donné par Jacques Chirac et son ministre délégué aux DOM-TOM, Bernard Pons. François Mitterrand, informé, n'a pas mis son veto. Le 10 mai, Michel Rocard devient premier ministre. Dès le 15, il annonce l'envoi, pour un mois, d'une mission de paix coordonnée par le rocardien Christian Blanc, aujourd'hui à la tête d'Air France. Le 15 juin, Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou se retrouvent dans le bureau de M. Rocard. Une séance décisive de négociations, non annoncée afin de ménager l'effet de surprise, s'engage le samedi 25 juin. Le dimanche à 4 heures du matin, un accord est conclu. Les *« accords de Matignon »* ont enclenché un processsus que n'interrompra pas l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou, le 4 mai 1989. Le traitement de ce dossier, inspiré d'une logique que résumait M. Rocard d'une formule – *« la décolonisation sans changement de souveraineté »* – restera l'exemple le plus réussi de sa « méthode ».

Jean-Louis Andreani

Le mirage de l'indépendance


ANALYSE

DANS UNE PHRASE qu'il jugea par la suite malheureuse, le président du FLNKS, Rock Wamytan, a déjà souligné de façon spectaculaire l'évolution des indépendantistes de Nouvelle-Calédonie : *« Le FLNKS ne demande pas l'indépendance, le FLNKS demande que l'Etat français puisse donner au peuple kanak la possibilité d'exercer son droit à son émancipation et à sa souveraineté »*, avait-il déclaré, le 15 février à Nouméa (*Le Monde* du 16 février). M. Wamytan vient de récidiver en acceptant l'idée que la Nouvelle-Calédonie puisse avoir *« une identité propre au sein de l'ensemble français »*. Si les mots ont un sens, il s'agit là d'autonomie et non d'indépendance.

Telle qu'elle se dégage d'une contribution écrite en date du 29 décembre 1995, la position officielle du FLNKS est quelque peu différente : *« Seule l'indépendance peut avoir des perspectives de développement durable pour le pays et, à l'inverse, les statuts transitoires alimentés par un état d'assistanat entretenu ne font que retarder, en les exacerbant, les aspirations démocratiques et anticolonialistes (...). Le destin de la Nouvelle-Calédonie dans la France n'appelle pas d'élan nouveau et reste synonyme de* statu quo *pour les enfants de cette terre. »*

Confrontés dans les trois provinces du territoire à l'exercice du pouvoir, la plupart des dirigeants indépendantistes mesurent en fait la difficulté qu'il y aurait à faire vivre, dans deux ans seulement, un Etat véritablement indépendant. Mais ils ne savent comment le dire à leurs compatriotes. D'une part, en dépit des progrès accomplis dans le domaine de la formation, la communauté mélanésienne souffre d'un manque cruel de cadres. Le rééquilibrage économique, explicitement prévu par les accords de Matignon du 25 juin 1988, n'a pas encore permis, d'autre part, d'améliorer sensiblement la vie quotidienne des Mélanésiens. De surcroît, les indépendantistes sont minoritaires et, compte tenu de la stabilisation de la partie européenne du corps électoral, on estime qu'ils le resteront vraisemblablement jusqu'aux années 2020. Dès lors, à quoi bon se presser ?

En d'autres termes, la Nouvelle-Calédonie ne serait pas encore mûre pour l'indépendance. L'un des derniers bulletins de l'Union calédonienne indiquait du reste que *« le slogan d'indépendance kanak et socialiste a été adopté à un moment de l'histoire de notre lutte, sans que lui ait été donné un véritable contenu »*. Les responsables actuels du FLNKS sont davantage intéressés par de substantiels transferts de compétences, étant entendu que la police, la défense, les relations extérieures resteraient pour une longue période du ressort de l'Etat français. La formule de l'Etat-associé, avancée par l'Union calédonienne, a cependant été rejetée par le premier ministre, dans la mesure où elle *« s'inscrit dans une logique préalable d'indépendance, difficilement compatible avec les limites et les contraintes du consensus entre les communautés calédoniennes et l'Etat »*.

Sur le plan économique, les plus radicaux des indépendantistes, notamment le Parti de libération kanak (Palika) et l'Union des syndicats de travailleurs kanaks et exploités (Ustke), souhaitent recouvrer la maîtrise complète du sous-sol, c'est-à-dire de tout le nickel. Outre la nature du lien avec la France, c'est l'un des nœuds de la négociation actuelle. Pour le gouvernement, le contrôle des ressources minières ne passe pas forcément par la propriété.

Jean-Louis Saux

Le gouvernement veut faire adopter la loi de programmation militaire avant la fin juin

Alain Juppé a confirmé que la réforme du service national découlerait des choix budgétaires

Devant la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, Alain Juppé et Charles Millon ont coupé court aux critiques sur le calendrier de la réforme de la politique de défense et sur le décalage entre l'examen de la loi de programmation militaire et celui de la refonte du service national. La loi de programmation sera présentée au conseil des ministres le 13 mai et préfigurera le service national rénové.

EN CONCENTRANT sur trois jours ses auditions sur l'avenir du service national, la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat s'était imposé d'aller rapidement à l'essentiel. Le premier ministre et le ministre de la défense, entendus jeudi 18 avril par les sénateurs, ont contribué à circonscrire la réflexion. Certes, Alain Juppé a expliqué aux sénateurs que *« le gouvernement attend beaucoup de la réflexion »* engagée par les deux assemblées et dans le pays. Il a assuré que *« rien n'est encore arrêté »* en ce qui concerne le service national. Mais, qu'il s'agisse des options possibles ou du calendrier, le premier ministre a clairement tracé le plan de marche du gouvernement et du Parlement.

Tout d'abord, il a rappelé que *« le service national n'a plus de raison d'être, dans sa forme actuelle, dans le contexte géostratégique »* qui a conduit le président de la République à faire le choix de la professionnalisation de l'armée. En second lieu, M. Juppé a nettement affirmé que *« le service national est au service de la politique de défense et non l'inverse »*. Le projet de loi de programmation militaire (1997-2002) en cours d'élaboration a notamment pour objet d'organiser le passage de l'armée de conscription à l'armée professionnelle. Et il a ajouté : *« Les orientations qui seront retenues pour le service national ne remettront pas en cause cette perspective fondamentale »*, avant d'insister : *« La part que pourrait prendre le ministère de la défense au financement du nouveau service national sera identifiée dans le projet de loi et son contenu pourra être précisé avant le vote de la loi, en fonction des conclusions du débat. »*

« ARRÊTER SA POSITION »

M. Juppé et M. Millon ont coupé court aux critiques venues tant de l'UDF que du PS sur le décalage entre l'examen de la loi de programmation et celui de la réforme du service national. M. Millon a fixé un calendrier rigoureux : le projet de loi de programmation sera présenté au conseil des ministres, puis transmis au Parlement, le 13 mai. Au même moment devra s'achever le débat local sur l'avenir du service national, engagé à l'initiative des mairies. Le gouvernement entend disposer, le 25 mai, de l'ensemble des conclusions de ce débat local, ainsi que des deux rapports élaborés par la mission d'information de l'Assemblée nationale et par la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat.

A la fin mai, a assuré M. Millon, le gouvernement sera en mesure *« d'arrêter sa position »* sur la rénovation du service national et de *« tenir compte de cette décision »*, lors de l'examen de la loi de programmation au Parlement, dans le courant du mois de juin. Le projet de loi sur le service national découlera, à l'automne, de ce cadrage général, comme les textes en préparation sur les réservistes, les mesures d'accompagnement des restructurations des industries de défense, ou encore les mesures d'incitation au départ des officiers et sous-officiers en surnombre dans le nouveau format des armées.

Dans une large mesure, la loi de programmation préfigurera donc les contours du futur service national. Hélène Luc, présidente du groupe communiste, a bien récusé l'hypothèse d'un service civil, pour mieux défendre l'idée d'une armée *« citoyenne »*. Son homologue du groupe centriste, Maurice Blin, tout en admettant le caractère inéluctable de la professionnalisation, s'est inquiété de l'*« énorme changement culturel »* de cette réforme. Mais la plupart des sénateurs ont pris acte de la mutation annoncée. Bertrand Delanoë (PS, Paris) l'a exprimé sous forme de boutade. *« Je suis prêt à prendre le pari. Je crois que le choix est fait. Ce que le gouvernement proposera au Parlement d'avaliser, ce sera le service volontaire »*, a-t-il lancé, sans être véritablement démenti par le ministre de la défense.

Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine) a été plus direct : *« Il y a un accord général sur le caractère obsolète de l'organisation actuelle du service national. Je ne comprends donc pas bien pourquoi on envisagerait de créer demain un service civil national obligatoire pour tout le monde, surtout après avoir fait le choix de l'armée professionnelle. »* Pour l'ancien ministre, la question est de savoir s'il *« faut maintenir un service national basé sur le volontariat et dont le coût ne pourrait, en aucun cas, être imputé sur le budget de la défense »*. Le président du groupe socialiste, Claude Estier, s'est clairement placé dans l'hypothèse d'un service volontaire. *« Le choix est-il encore ouvert entre volontariat et obligation ? Nous n'en sommes plus là »*, a-t-il déclaré, avant de préciser : *« Si on va dans le sens du volontariat, la vraie question est de savoir qui financera les missions de cohésion sociale et de coopération internationale du service national, puisque le ministère de la défense ne prendra en charge que les missions liées à la sécurité... »*

Gérard Courtois

« Pâte humaine »

Pour mieux défendre son calendrier, Charles Millon a avancé deux arguments, devant le Sénat. D'une part, il a plaidé que le vote de la loi de programmation militaire est impératif, en juin, pour préparer, cet été, le projet de budget de la défense pour 1997. D'autre part, le ministre de la défense a rappelé que la professionnalisation de l'armée et la suppression d'une quarantaine de régiments auront des *« conséquences familiales »* importantes. *« C'est de la pâte humaine que l'on manie »*, a plaidé M. Millon, en souhaitant que les chefs de corps puissent annoncer, dès l'été, aux intéressés les changements d'affectation ou les départs éventuels.

La mission Séguin prend le pouls des recrues à Epinal

ÉPINAL
de notre envoyé spécial

« Un abîme de perplexité. » C'est en ces termes que Philippe Séguin, qui préside la mission d'information de l'Assemblée nationale sur le service national, a résumé l'impression des neuf députés qui l'ont accompagné, jeudi 18 avril, à Epinal, la ville dont il est le maire, pour prendre le pouls des appelés. Mission quasiment impossible que de partir ainsi à la rencontre de ce que peuvent penser des recrues vosgiennes et les sous-officiers chargés de les former au 1er régiment de tirailleurs et au 18e régiment de transmissions. *« Nous sommes ennuyés et torturés »*, confiait après coup Georges Durand, député UDF de la Drôme et colonel de réserve, devant tant d'opinions contradictoires. Mais le courant est passé. Pourtant, ce n'était pas gagné d'avance.

Globalement, les majors, adjudants-chefs et adjudants ont profité du passage des députés dans leurs casernements pour exprimer en chœur que les appelés acquièrent véritablement les automatismes du combattant au bout de six mois seulement. *« A ce stade,* dit l'un, *on arrive à une troupe qui commence à avoir de la gueule. »* Un autre parle d'un *« minimum viable »*. Rentrant de Yougoslavie, un sous-officier d'active se félicite de la qualité des conscrits volontaires pour cette mission. Plus fataliste sans doute, celui-là, que le président de l'Assemblée nationale sonde sur un abandon éventuel de la conscription, dit : *« Je pense que les jeux sont faits. Je le regretterai. Tout le monde sait qu'on peut nous faire avaler ce qu'on veut. Nous, on le subira, on s'adaptera. »*

LOUANGES ET RÉCRIMINATIONS

Chez les appelés, le ton est sensiblement plus discordant. Au début de ces face-à-face, les recrues hésitent. C'est lent à démarrer. Puis le dégel survient. Le rapporteur de la mission, Olivier Darrason (UDF, Bouches-du-Rhône), lâche : *« On est entre nous. »* Alors, c'est un flot de récriminations, d'appréciations balancées, de propos qui s'annulent, d'aveux déconcertants, voire de louanges aux armées.

Parmi les récriminations, les classiques *« on perd son temps »*, *« les travaux d'intérêt général* (sous entendu, les corvées) *sont une plaie »*, ou encore cette critique d'un servant de char : *« On n'a pas d'essence, pas de rechanges, des munitions au compte-gouttes, les chars tombent en panne. »* Parmi les appréciations plus mesurées, celles qui reviennent souvent : *« On découvre des trucs passionnants »*, *« on apprend à regarder les autres, à respecter les règles »*, ou encore cet aveu d'un secrétaire bac + 2 : *« On n'a pas la meilleure place en compagnie de combat. »*

Des propos qui s'annulent, ce sont par exemple ceux de deux secrétaires comptables au même régiment. L'un avoue : *« J'ai pas mal de travail »*, et le second perd son temps. Enfin, les louanges. *« L'armée est une instance de socialisation,* concède celui-là, *pour ceux qui sont paumés ou trop couvés. »* Un autre renchérit, mais il est aspirant : *« Le service militaire ? On en fait ce qu'on veut. Il ne faut pas le subir. »* Cet autre encore, qui est sergent : *« On acquiert des valeurs morales, on apprend la hiérarchie, le fonctionnement d'une institution. Le peloton d'élève sous-officier, on en sort finalement toujours avec un plus. »*

La mission parlementaire s'est aussi transportée au centre social du quartier de la Vierge, où deux « éducateurs militaires » – c'est leur titre – qui sont originaires d'Epinal effectuent un service civil auprès des adolescents et des anciens harkis. Tous deux admettent qu'ils puissent être jalousés par ceux qui vivent en caserne, loin de chez eux. Tous deux encore supposent que, dans le cadre de la réforme des armées, il faudrait *« inciter »* – c'est-à-dire encourager par un prêt amélioré – toute forme d'un service civil qui pourrait devenir volontaire. A l'hôtel de police d'Epinal, le maire et ses collègues de la mission ont retrouvé des appelés qui servent comme policiers auxiliaires. Sept des huit jeunes présents voulaient déjà entrer dans la police. C'est une pré-embauche.

Devant autant de points de vue pour le moins dissemblables, les députés, qui ont entendu et continueront d'entendre les avis souvent divergents des experts civils et militaires invités au Palais-Bourbon, sont un peu désarçonnés. L'un d'eux prévoit : *« Le Parlement n'est pas sorti de l'auberge. »* A l'appel du gouvernement, quatorze débats publics sur le service national ont déjà été organisés par des maires dans les Vosges. L'idée qui progresse est double. On est pour le maintien d'un service national obligatoire, avec une formule pour la défense du territoire (*« afin de garder la maison une fois que les professionnels seront ailleurs »*, dit le délégué militaire départemental) et pour l'acceptation d'un temps donné à la nation. Mais, dans ce cas, il doit être court et obligatoire. Sinon, il n'y aura pas grand monde.

Jacques Isnard

Les sénateurs repoussent l'« amendement buvette »

La proposition visant à autoriser la vente d'alcool dans les stades a été rejetée, après un vif débat, par le Sénat

ADOPTÉ NUITAMMENT par les députés, mardi 19 mars, l'amendement visant à autoriser les associations sportives, à l'exclusion des clubs professionnels, à vendre de l'alcool dans les stades a été repoussé par les sénateurs, jeudi 18 avril, à la demande du gouvernement.

La discussion de cette proposition a été le point d'orgue de l'examen, en seconde lecture, du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social, sanitaire et statutaire (DMOSSS), reléguant au second plan les nouvelles dispositions introduites dans ce texte « fourre-tout » : l'adoption par voie d'amendement des propositions élaborées de longue date par Claude Huriet (Meurthe-et-Moselle, U C), rapporteur de la commission des affaires sociales, en matière de thérapies géniques et cellulaires, qui visent à placer ces thérapies sous le statut du médicament afin de *« garantir leur sécurité sanitaire »* ; la mise en place, sur proposition du gouvernement, d'un cadre juridique permettant notamment la signature d'une convention destinée à fixer les rapports entre les caisses d'assurance-maladie et les établissements thermaux ; l'introduction d'une base législative à l'accord entre l'Unedic et l'ANPE prévoyant la possibilité d'inscription des demandeurs d'emplois dans les Assedic ; et le retour au texte initial du Sénat sur l'extension des missions de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) au contrôle des organismes faisant appel à la générosité publique.

Le morceau de bravoure a eu lieu en début d'après-midi, Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine) expliquant qu'il avait *« fait appeler l'affaire à 15 heures pour que le débat soit franc et massif »*.

De fait, la discussion de « l'amendement buvette » a pleinement répondu aux vœux du président de la commission des affaires sociales. *« Vous faites preuve d'une réelle discrimination à l'encontre des spectateurs »*, a lancé François Lesein (RDSE, Aisne) à l'intention des *« opposants »* au texte adopté à l'Assemblée. *« Selon vous, ce seraient des irresponsables, incapables de connaître leurs limites, et pour lesquels le plaisir d'un verre se confondrait avec celui de l'ivresse »*, a-t-il ajouté.

Toutes les formations politiques étaient divisées. Charles Metzinger (PS, Moselle) a cherché par tous les moyens à convaincre ses collègues : *« Et si on interdisait l'alcool jusque dans la buvette du Sénat ? »*

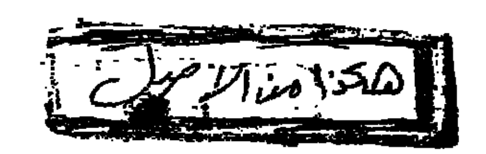
« SANTÉ PUBLIQUE »

« Pour des raisons évidentes de santé publique, il n'est pas opportun qu'une telle disposition soit maintenue », a expliqué Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat chargé de la santé. Statistiques à l'appui, M. Gaymard a rappelé aux sénateurs que *« la surconsommation alcoolique touche tous les milieux »*. *« Il est criminel d'associer le sport, l'alcool et la convivialité »*, a ajouté M. Huriet, avant d'avancer un argument qui a fait bondir les tenants de l'« amendement buvette » : *« Il n'y aura pas de lobby pour ou contre le sport, mais un lobby des défenseurs du sport et un lobby des défenseurs de l'alcool. »*

M. Fourcade a pris la précaution de demander un scrutin public sur l'amendement de suppression présenté par le gouvernement, afin que *« chacun prenne ses responsabilités vis-à-vis de notre jeunesse »*. L'amendement a été adopté par 173 voix contre 116. Une majorité de sénateurs centristes et RI se sont montrés favorables à l'autorisation des ventes, de même qu'une minorité dans les rangs RPR et socialistes, alors que les communistes se sont majoritairement abstenus.

Jean-Baptiste de Montvalon





L'Assemblée durcit le contrôle des saisies immobilières

Les députés veulent éviter que les logements des emprunteurs déficients soient vendus à bas prix

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, jeudi 18 avril, deux propositions de loi du groupe RPR, qui doivent encore être examinées par le Sénat. La première vise à renforcer la protection des victimes de saisie d'une résidence principale, en leur permettant, notamment, de contester le niveau souvent très bas de mise à prix de leur logement. La seconde, soutenue par le ministre délégué au logement, Pierre-André Périssol, propose de corriger une anomalie qui pénalise les acquéreurs de logements anciens. Ces derniers sont, paradoxalement, comme l'a souligné l'auteur de la proposition, Gilles Carrez (RPR, Val-de-Marne) *« mieux protégés lorsqu'ils achètent leur automobile ou un appareil ménager que lorsqu'ils font l'acquisition de leur logement »*.

Les accédants à la propriété le découvrent, en effet, souvent trop tard et à leurs dépens : dans leur majorité, les actes de vente ne comportent aucune mention de la surface du bien acquis. Mieux, la plupart reproduisent une clause exonérant le vendeur de toute garantie en la matière. Les députés souhaitent rendre obligatoire, dans tout acte de vente, sous peine de nullité, la mention de la surface habitable du logement. En cas de manquement, l'acquéreur aurait trois mois pour invoquer la nullité. Il pourrait, s'il constatait que la surface réelle de son logement est inférieure de 5 % à la surface figurant dans l'acte de vente, exiger de son vendeur, dans un délai d'un an, une diminution de prix en proportion. Pour M. Carrez, qui a souligné que certains acheteurs découvraient après coup des différences de surface pouvant aller jusqu'à 20 % de celles annoncées, la proposition de loi adoptée par l'Assemblée est de nature *« à moraliser les transactions et, en amont, les petites annonces immobilières »*.

> **Les parlementaires souhaitent aussi rendre obligatoire, dans tout acte de vente, la mention de la surface habitable**

C'est surtout la moralisation des ventes par adjudication qui a mobilisé les députés. Adoptée pratiquement sans contestation de l'opposition, la proposition défendue par Jérôme Bignon (RPR, Somme), rapporteur de la commission des lois, est en fait la synthèse de trois textes présentés successivement en mai 1993, juin 1994 et mars 1996 par trois députés RPR, Charles Miossec (Finistère), Gérard Hamel (Eure-et-Loir) et Michel Péricard (Yvelines). Dans certaines régions, l'effondrement du marché immobilier a des *effets dramatiques* pour les ménages qui, parce qu'ils ont perdu leur emploi et ne peuvent plus honorer le remboursement de leurs prêts, se font saisir leur logement. Comme l'a rappelé, jeudi, le garde des sceaux, Jacques Toubon, la chancellerie a engagé une réflexion d'ensemble sur le sujet, mais qui n'a pas abouti.

Le texte du RPR suggère de traiter sans tarder les situations les plus urgentes. Il comprend cinq articles et défend deux grands principes. Le débiteur devrait être mieux informé de ses droits de saisine de la commission de surendettement lorsqu'un commandement lui est adressé. Il devrait aussi pouvoir contester le montant fixé pour la mise à prix de son logement par ses créanciers. Actuellement, la mise à prix du logement vendu aux enchères après saisie est fixé par les seuls poursuivants. Or, ces derniers, le plus souvent, se préoccupent davantage du montant de leur créance que du prix du marché. Pour limiter cet effet, les députés demandent que la personne saisie puisse transformer la vente de son logement en vente volontaire. Dans le cas d'un prix fixé par les créanciers jugé insuffisant, c'est le tribunal qui pourrait trancher après expertise.

Le seul amendement important a été présenté par Jacques Guyard (PS, Essonne). Reprenant une idée *avancée dans une première mouture* du texte par Michel Péricard (RPR, Yvelines), il proposait que, *lorsque le montant du logement* estimé par le tribunal est supérieur aux sommes restant dues par le débiteur, la vente ne puisse se faire à un prix inférieur au montant de la dette. *« Nous n'allons pas, par un coup de baguette magique, accroître la valeur des biens des ménages en difficulté »*, lui a rétorqué le rapporteur de la commission, Jérôme Bignon. Il a été entendu et l'amendement socialiste a été rejeté.

Les députés proposent, enfin, d'améliorer les conditions d'aménagement de la dette restant due après une vente forcée, ce que réclament avec vigueur les associations de consommateurs. Ils souhaitent que le délai pendant lequel la personne saisie peut réclamer la suspension ou le rééchelonnement de sa dette ne soit plus fixé à un an, comme actuellement, mais puisse être invoqué à tout moment après la vente. Cela afin d'éviter que les établissements de crédit ne fassent valoir leurs droits qu'une fois le délai d'un an écoulé, ce qui est actuellement monnaie courante. Le ménage en difficulté n'a plus alors aucun recours.

Christine Garin

M. Jospin dénonce les « connivences » entre droite extrême et extrême droite

La direction du Parti socialiste en déplacement à Nice

Accompagné de six des dix-huit secrétaires nationaux, Lionel Jospin a inauguré, jeudi 18 avril à Nice, une nouvelle forme de déplacement de la direction du Parti socialiste en province. Alors que le PS affirme avoir enregistré 17 000 nouveaux adhérents depuis juin 1995, M. Jospin veut imprimer un *« nouveau style »*.

NICE
de notre envoyé spécial

Sur l'air un peu guignolesque de *Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux*, Lionel Jospin a fait son entrée, jeudi 18 avril au soir, sous le chapiteau du théâtre de verdure à Nice (Alpes-Maritimes). Il venait conclure, par un meeting, la première visite en province du secrétariat national du Parti socialiste. Une nouvelle formule de déplacement inaugurée dans une ville qu'il n'avait pas visitée durant sa campagne présidentielle – « oubli » dont avait déjà fait preuve, en 1981 et en 1988, François Mitterrand – et dans une petite fédération (600 adhérents) qui, selon la formule de Paul Cuturello, premier secrétaire fédéral, est *« le terrain d'expérimentation de l'extrême droite et de la droite extrême »*.

Devant un bon millier de personnes, chaleureuses et promptes à applaudir, M. Jospin a d'abord cherché à conforter une gauche qui *« traverse des difficultés pour exister »*. Et il a réservé l'essentiel de son propos à une dénonciation des *« connivences »* entre la majorité et le Front national. L'occasion était inespérée pour matraquer le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine, dont Suzanne Sauvaigo, député (RPR) des Alpes-Maritimes, est rapporteur ; M. Jospin ne s'en est pas privé. *« On nous décrit en matière d'immigration clandestine une situation plus catastrophique que ce qu'on nous disait quand nous étions au pouvoir en 1993 »*, a-t-il ironisé, en notant l'embarras du gouvernement et en se réjouissant que, dans la majorité, il y ait des *« personnalités qui ont encore des réflexes républicains »*.

Pour autant, M. Jospin voit à travers ce rapport la volonté de *« créer un pont avec le FN pour des raisons électorales »* et craint qu'il ne serve de *« repoussoir »* pour permettre ensuite à Jean-Louis Debré de présenter un avant-projet de loi s'inspirant du même esprit mais avec des mesures plus modérées.

« MESURES EFFECTIVES »

S'il a rappelé que le PS devait encore préciser ses solutions sur l'immigration, M. Jospin s'est déclaré favorable à des *« mesures effectives »* contre l'immigration clandestine, qui *« permettent des reconduites aux frontières »*. Globalement, il redoute que l'*« échec »* du gouvernement et l'*« écart »* entre les discours de campagne de Jacques Chirac et l'action d'Alain Juppé qui, à son avis, décrédibilise « la » politique, n'entraînent une *« nouvelle montée du Front national »*.

M. Jospin s'est aussi appuyé sur la situation locale pour condamner ces *« connivences »* et récuser *« les théories de front républicain »*. Le premier secrétaire du PS s'en est vivement pris au maire de Nice, Jacques Peyrat, en insistant sur les tentatives du RPR pour faire venir cet ancien responsable du FN, jusqu'au début de 1994, dans ses rangs. *« Celui qui a accueilli aux côtés de M. Le Pen un ancien Waffen SS à Nice, (...) celui qui vient de confier les questions de sécurité à un ancien des commandos de l'OAS* [Gilles Buscia], *lequel se vante dans un livre d'avoir voulu assassiner M. Pompidou et d'avoir souhaité l'assassinat du général de Gaulle, peut-il être accueilli par ceux qui se prétendent les héritiers du gaullisme et du pompidolisme ? »*

Durant cette journée où il a rencontré, en plein air, des jeunes, puis, dans un hôtel chic de la promenade des Anglais, des syndicalistes et enfin les secrétaires de section de la région, M. Jospin a invité le PS à réinvestir les quartiers populaires pour y reconquérir ceux qui *« se sont laissé aller à un vote extrême et (...) qui* [doivent regagner] *leur famille, celle de la justice sociale et de la lutte contre le racisme et la xénophobie »*. *« C'est un crève-cœur pour moi de voir que des hommes et des femmes issus des milieux populaires peuvent voter pour le FN »*, a confié M. Jospin aux jeunes, en leur assénant qu'il fallait *« combattre très clairement les idées du Front national, (...) en particulier sur le terrain économique et social »*.

Michel Noblecourt

La majorité s'oppose à M. Toubon sur le terrorisme

INTERVENANT trois jours après la publication du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration, l'examen en seconde lecture par les députés, jeudi 18 avril, du projet de loi antiterroriste n'a pas manqué de réveiller les passions dans l'hémicycle.

Venu défendre un texte qui rallonge la liste des infractions considérées par le code pénal comme des *« actes de terrorisme »*, en faisant notamment tomber sous le coup de la législation antiterroriste *« l'aide à l'entrée, à la circulation, ou au séjour irréguliers d'un étranger »*, Jacques Toubon s'est vu infliger un camouflet de la part des députés de la majorité.

Le débat s'est cristallisé autour de deux amendements. Lors de l'examen du texte au Sénat, jeudi 1er février, Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine) avait proposé de modifier la loi Pasqua afin que soient exemptés de poursuites pénales non seulement *« le conjoint de l'étranger en situation irrégulière ou la personne qui vit notoirement en situation maritale avec lui »* mais aussi ses parents en ligne directe et leurs conjoints, ainsi que ses frères et soeurs et leurs conjoints.

« INFORMATIONS DU PREMIER MINISTRE »

Evoquant la nécessité de *« prendre en compte de manière très précise, très étroite, les considérations humaines qui ont été soulevées par l'amendement du groupe socialiste »*, M. Toubon s'était déclaré favorable au principe d'une telle mesure, mais en la limitant à l'aide au séjour, et en refusant qu'elle s'applique aux concubins.

Chose promise, chose due. A l'occasion de la seconde lecture à l'Assemblée nationale, le gouvernement a déposé un amendement visant à exclure des poursuites pénales les *« ascendants ou descendants »* d'un étranger qui auraient facilité son séjour irrégulier, ainsi que son conjoint, sauf si *« les époux sont séparés de corps ou autorisés à résider séparément »*.

En présentant aux députés cette *« modification inspirée par d'évidentes considérations d'équité et d'humanité »*, le garde des sceaux a souligné : *« De telles dispositions sont à l'honneur des législateurs : pour être efficace, il n'est nul besoin d'être systématique. Préférons, notamment en matière pénale, les législations équilibrées, permettant d'exercer la répression nécessaire, mais dans le respect absolu des principes qui fondent la République. »*

La réplique est venue de Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois. Affirmant être *« convaincu »* qu'un projet de loi sur la condition des étrangers en situation irrégulière serait déposé *« dans quinze jours »* sur le bureau de l'Assemblée – *« Je tiens mes informations du premier ministre »*, a-t-il précisé –, il s'est opposé à l'adoption de cet amendement afin de *« ne pas bousculer les choses »* et d'attendre un texte préparé par le ministère de l'intérieur.

Après un long débat, la modification *« humainement indispensable »*, selon l'expression de M. Toubon, a été repoussée par la droite, seuls quelques députés de la majorité et les socialistes votant pour.

En revanche, les députés de la majorité ont adopté, et cette fois avec l'avis favorable du garde des sceaux, un amendement de Suzanne Sauvaigo (RPR, Alpes-Maritimes), rapporteur de la commission sur l'immigration clandestine. Il prévoit qu'une personne ayant acquis la nationalité française et qui est ensuite condamnée pour un crime ou un délit terroriste pourra être déchue de sa nationalité.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les maires réclament une réflexion sur la responsabilité pénale des élus

JEAN-PAUL DELEVOYE, président de l'Association des maires de France et sénateur RPR, a proposé, jeudi 18 avril, *« qu'une réflexion s'engage rapidement entre l'Etat, les magistrats, les journalistes, les élus et les citoyens pour remédier aux dysfonctionnements »* concernant la responsabilité pénale des élus.

Voilà des mois que ces derniers dénoncent les condamnations dont ils font l'objet. Un des exemples les plus récents est la mise en examen, le 5 avril, de Michel Destot, maire (PS) de Grenoble, à la suite de la noyade de six enfants dans la rivière Drac, en décembre 1995 (*Le Monde* du 8 avril).

Il ne se passe pas une réunion d'élus sans que ce phénomène soit évoqué. Les maires se considèrent sous haute surveillance de la part d'une justice qui ne comprendrait rien à la façon dont ils peuvent exercer leur mandat. D'autant plus que les associations, notamment celles de défense de l'environnement, multiplient les plaintes pour atteinte au milieu naturel.

« La multiplication des condamnations est susceptible de tarir les vocations à la fonction de maire, ou d'entraîner des démissions en chaîne. Cela constitue une sorte de menace pour la démocratie locale », estime M. Delevoye. Son association affirme que ce phénomène explique pour une grande part le fait que 40 % des maires ne se sont pas représentés lors des élections municipales de juin 1995. Si de tels propos doivent être relativisés – les condamnations restent peu nombreuses selon le ministère de l'intérieur –, il n'en reste pas moins que les mises en examen se sont accélérées ces derniers mois.

AGGRAVATION DES SANCTIONS

Les transferts de compétences, depuis la décentralisation, les lois sur l'environnement, les lois anticorruption et les nombreuses présidences de sociétés d'économie mixte ou d'associations ont accru les responsabilités des gestionnaires des collectivités locales et en ont fait des délinquants potentiels. Le nouveau code pénal a, par ailleurs, aggravé les sanctions qui peuvent leur être appliquées.

« Deux phénomènes se sont conjugués pour aboutir à la situation actuelle : d'une part, la responsabilité des maires s'est élargie au gré de l'augmentation de leurs pouvoirs ; d'autre part, les tribunaux retiennent plus souvent la responsabilité personnelle des élus », remarque Jean-Bernard Auby, professeur de droit à l'université Paris-II.

Ce constat sur l'évolution de la justice est partagé par les avocats. *« Les juges ont tendance à considérer les élus commes des chefs d'entreprise, des gens omniscients et omnipotents : l'élu est jugé responsable sans tenir compte des conditions dans lesquelles il agit »*, assure Régis de Castelnaut, avocat et président de l'Association française des avocats-conseils auprès des collectivités territoriales.

Une condamnation affecte particulièrement les élus : celle de négligence ou d'imprudence, dont les termes sont actuellement en discussion au Parlement (*Le Monde* du 23 février). Les élus soulignent le fait que leur fonction n'est pas professionnelle et qu'ils reçoivent peu de formation. Ils arguënt, par ailleurs, du manque de moyens financiers dont ils disposent, pour justifier notamment le retard des décisions sur la sécurité des bâtiments publics.

Les maires sont par ailleurs concernés par la multiplication des « affaires », qui touchent le monde politique. *« Ce qui est attendu du maire, c'est qu'il prenne des mesures efficaces pour apporter des solutions et assurer la sécurité. Mais, avec l'enchevêtrement des compétences, il n'est pas évident de discerner ce qui relève de celle du maire »*, observe Jean-Paul Gauzes, un autre avocat spécialiste de ce genre de dossiers.

Sylvia Zappi

En Corse, la Cuncolta attend des signes d'« apaisement » de l'Etat

LES DEUX PRINCIPAUX dirigeants de la Cuncolta (vitrine légale du FLNC-canal historique), François Santoni et Charles Pieri, ont estimé, jeudi 18 avril, que la fusillade d'Ajaccio, qui a fait, mardi, deux morts – un policier du RAID et un nationaliste –, est une *« bavure »* policière. *« Contrairement à ce qui a été affirmé par les autorités, je suis convaincu qu'il n'y avait pas de gyrophare sur les voitures de police et qu'aucun officier de police judiciaire n'a participé à l'opération avec les policiers du RAID »*, a affirmé M. Santoni. *« Les Corses ont besoin d'être rassurés, pas inquiétés »*, a déclaré pour sa part M. Pieri, pour qui *« l'Etat doit lui aussi montrer des signes d'apaisement, comme l'a fait le FLNC-canal historique en prolongeant* [sa] *trêve »*. *« Il y a en Corse un groupe de magistrats et de fonctionnaires de police qui s'opposent délibérément au processus de paix mis en place par le ministre de l'intérieur »*, a ajouté François Santoni, qui a néanmoins ajouté que *« le processus de paix est irréversible »*.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : la majorité RPR-UDF l'emporterait si des élections législatives** étaient organisées aujourd'hui, mais le PS confirmerait sa remontée et le FN pèserait sur le scrutin, indique un sondage réalisé par l'institut Ipsos du 5 au 13 avril, auprès de 1 799 personnes, pour *Le Point* du 19 avril.

■ **DDASS : moins de 30 % du personnel** des directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales a fait grève, jeudi 18 avril, pour protester contre la création d'agences régionales de l'hospitalisation (*Le Monde* du 6 avril). A Paris, les manifestants étaient 2 500, selon les organisateurs, 1 200, selon la police.

DROITS DES FEMMES Dépénalisée en France depuis la loi Veil de 1975, l'interruption volontaire de grossesse apparaît moins menacée par les actions des commandos anti-avortement que par l'insuffisance des moyens que les hôpitaux publics consacrent aux centres d'orthogénie. ● MAL RÉMUNÉRÉS, les praticiens qui y sont employés doivent avoir une âme de militant. Les établissements publics étant débordés, les femmes continuent à devoir se rendre dans le secteur privé, dont certains établissements pratiquent des avortements sans les déclarer. ● CONFRONTÉS aux actions des commandos anti-IVG, les tribunaux ont élaboré une jurisprudence qui condamne clairement les atteintes à la loi Veil, même si les peines prononcées varient selon les jugements. Cette diversité entretient une impression de flou.

Le droit à l'avortement se heurte avant tout au manque de moyens

Difficultés de recrutement, statut précaire, les centres d'orthogénie sont en butte à de nombreuses difficultés matérielles. Plus que par l'action des commandos anti-IVG, l'application de la loi Veil de 1975 est affectée par cette pénurie de médecins

TROIS JOURS durant, du lundi 15 au mercredi 17 avril, aucune interruption de grossesse ni consultation n'a pu être pratiquée à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart (Hauts-de-Seine). Le centre d'orthogénie était en grève. Les patientes ont été renvoyées sur des établissements environnants, publics ou privés. C'était la première fois que ce service s'engageait dans un tel bras de fer avec la direction de l'hôpital. A l'origine du conflit, le manque d'infirmières : trois personnes sur cinq en congé-maladie, aucun renfort.

« *Les manques sont tels que nous ne pouvons plus fonctionner*, explique le docteur Joëlle Brunerie, responsable du centre IVG de Béclère. *La seule solution que l'on nous proposait était de retourner au bloc opératoire général, avec les cols du fémur et les appendicites, alors que depuis vingt ans nous nous battons pour que les IVG soient effectuées dans notre service.* » Jeudi 18 avril au matin, le personnel du centre a repris le travail, après avoir obtenu deux infirmières supplémentaires jusqu'en juin.

Joëlle Brunerie est gynécologue dans un cabinet privé du centre de Paris et travaille dans le service d'orthogénie de Béclère depuis plus de vingt ans. Pour cette femme engagée – elle est aussi vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme –, les deux matinées par semaine passées au centre d'IVG s'apparentent à une activité militante. C'est également le cas de la majorité des médecins des vingt-deux centres d'orthogénie de l'Assistance publique de Paris (AP). Peu considérés par l'administration, qui ne leur reconnaît ni congés payés ni ancienneté, sous-payés, révocables du jour au lendemain et sans perspective de carrière à l'hôpital, les médecins qui acceptent de fermer leur cabinet pour venir quelques demi-journées par semaine dans les centres d'IVG doivent être réellement motivés. Tous ou presque ont le même âge, frôlant la cinquantaine.

ABSENCE DE RELÈVE

« *Nous sommes une génération qui a vu des femmes mourir d'avortements clandestins et qui a combattu pour qu'en 1975 la loi Veil dépénalisant l'avortement soit adoptée*, analyse le docteur Paul Cesbron, président de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (ANCIGC). *Les jeunes médecins n'ont pas connu cette période.* » De fait, il est extrêmement difficile de trouver des volontaires lorsqu'un « ancien » s'arrête, attiré par d'autres activités à l'hôpital, plus valorisantes pour sa clientèle privée, ou simplement lassé. L'Assistance publique confirme que les demandes de vacations sont de plus en plus rares. « *La médecine sociale n'intéresse plus beaucoup les jeunes médecins*, déplore Joëlle Brunerie. *Ils sont fascinés par la technique.* »

« *Pour attirer de nouveaux praticiens*, reprend le docteur Cesbron, *il faudrait leur accorder un statut leur garantissant des droits et des perspectives de carrière acceptables à défaut d'être intéressants.* » Simone Veil, lorsqu'elle fut ministre de la santé dans le gouvernement de M. Balladur, avait été convaincue par les arguments de l'ANCIGC. Elle avait donc créé quelques postes de praticiens hospitaliers à temps partiel pour les centres d'orthogénie et avait élaboré un statut permettant à ces médecins d'avoir un véritable contrat avec l'hôpital. Les médecins intervenant sur le sida, les soins palliatifs et la douleur peuvent eux aussi en bénéficier. Mais l'application de ce dispositif est laborieuse. L'AP rechigne à l'accorder aux attachés des services d'orthogénie, craignant que le mouvement ne fasse tache d'huile.

HÔPITAUX SATURÉS

Ce statut permet de mettre fin à la précarité extrême des médecins vacataires des centres d'IVG en leur accordant un contrat de trois ans et en les indemnisant un peu mieux. La demi-journée serait rémunérée 450 francs, au lieu de... 220 francs actuellement, pour trois heures et demie de présence. « *L'administration a exigé au départ que seuls les médecins assurant cinq vacations par semaine puissent bénéficier de ce statut. Or il est impossible à un médecin libéral de fermer son cabinet cinq demi-journées par semaine* », tempête le docteur Elisabeth Aubeny, qui a obtenu un poste de praticien hospitalier au centre d'orthogénie de l'hôpital Broussais. Des négociations sont en cours ; l'AP serait prête à abaisser le seuil minimum à trois vacations par semaine.

Pour les femmes, ces problèmes de fonctionnement ont des répercussions immédiates. En Ile-de-France, un tiers seulement des avortements a lieu dans le secteur public, en raison de la saturation des hôpitaux, estime-t-on à la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac). Les patientes doivent attendre environ deux semaines pour un rendez-vous, a calculé le Mouvement français du planning familial (MFPF) ; puis le délai de réflexion d'une semaine avant l'intervention imposé par la loi. Des semaines qui ne sont pas sans importance quand on sait que la législation impose un délai maximum de dix semaines pour une IVG.

« *Dans certaines régions, les femmes doivent faire des dizaines de kilomètres avant d'arriver au seul centre en service* », reconnaît Colette Galard, du MFPF. Confrontés à une pénurie de médecins, certains centres ferment pendant les vacances... « *Le problème, c'est qu'aucun hôpital ne veut intégrer l'avortement dans son projet d'établissement*, reprend Colette Galard. *Ce n'est pas par hostilité à l'IVG, mais plutôt parce que ce n'est pas une priorité.* »

Michèle Aulagnon

Un nombre sous-évalué

Le nombre d'avortements pratiqués en France est en diminution depuis le milieu des années 80. En 1993, on a pratiqué en France 166 800 IVG déclarées. Dix ans plus tôt, on en dénombrait 183 000. Mais d'après Chantal Blayo, chercheuse à l'Institut national des études démographiques (INED), ces chiffres restent fortement sous-évalués. Elle estime que les avortements effectivement pratiqués sont passés d'environ 260 000 entre 1976 et 1984 à 225 000 en 1993. « *L'insuffisance de la réponse du service public à la demande d'IVG entraîne des pratiques clandestines* », explique Chantal Blayo. Cela signifie qu'un certain nombre de cliniques privées effectuent des avortements sans les déclarer. Les établissements publics ne sont pas en reste, puisqu'ils omettraient de déclarer entre 11 % et 14 % des actes pratiqués.

Les commandos anti-avortement ont échoué dans leur volonté de fragiliser la loi

D'OCCUPATIONS de blocs opératoires en interventions des pompiers pour évacuer des militants enchaînés à des antivols de moto, les attaques des commandos anti-avortement ont bénéficié d'une importante publicité dans les médias, comblant les voeux de leurs instigateurs. Mais depuis l'application de la loi Neiertz de 1993 créant le délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse, ces commandos ont été attaqués en justice par les hôpitaux qui en ont été victimes. Depuis le premier procès, devant le tribunal correctionnel de Tours le 5 mai 1994, pas moins de treize jugements ont déjà été rendus en première instance et six affaires ont été jugées en appel. Une décision de la Cour de cassation du 31 janvier 1996 est venue compléter cet édifice.

La jurisprudence qui se dégage de ces décisions de justice est-elle cohérente ? La question mérite d'être posée car, aux yeux du grand public, chaque procès débute dans un climat empoisonné par deux questions déterminantes : les magistrats qui siègent sont-ils des adversaires ou des partisans de la loi de 1975 dépénalisant l'avortement ? Les membres des commandos seront-ils condamnés ou relaxés ? Ces deux interrogations laissent planer un doute, celui d'un possible renversement de jurisprudence en faveur des membres des commandos qui défient la loi.

« *Ces craintes sont désormais sans fondement*, estime M[e] Odile Dhavernas, du Syndicat des avocats de France (SAF). *Les magistrats se sont suffisamment engagés pour que l'on puisse considérer que la jurisprudence a désormais un sens.* » Cette avocate, qui a représenté le Mouvement français du planning familial dans les affaires où ce dernier s'est porté partie civile, pense que « *les juges ont créé un corpus cohérent* ».

A une exception près, en effet, toutes les décisions de justice rendues jusque-là ont abouti à la condamnation des actions des commandos. Seul le tribunal correctionnel de Paris a, le 4 juillet 1995, relaxé les membres d'un commando qui s'était introduit à l'intérieur du groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière. Ce jugement avait suscité une forte émotion, et Jacques Toubon, ministre de la justice, avait demandé au parquet d'interjeter appel. Or, le 15 février 1996, la cour d'appel de Paris a condamné les membres du commando à des amendes. Cette décision a donc infirmé le seul jugement de relaxe jamais rendu par un tribunal, qui ne saurait donc être présenté comme un revirement de jurisprudence.

Celle-ci est aujourd'hui assez importante pour que l'on considère que les activistes anti-IVG ont échoué dans leur volonté de fragiliser la loi Veil. « *Il s'agissait pour les prévenus de mener une offensive puissante et concertée dans l'espoir d'obtenir un jour une jurisprudence* contra legem, *de faire dire au juge ce que le législateur s'est refusé à décider, à savoir que le fœtus est une personne juridique et dispose de tous les droits reconnus à la personne*, explique-t-on au SAF. *Cela aurait rendu l'IVG illégale dans son principe.* »

> « Les prévenus ont mené une offensive pour faire dire au juge ce que le législateur avait refusé »

Sur les bancs des prévenus, les membres des commandos anti-avortement revendiquent un nouveau type de délinquance : celui d'objecteurs de conscience passés à l'acte. En procès, leur défense est orientée dans trois directions. Premièrement, ils contestent la légalité des avortements qui ont été empêchés. Deuxièmement, ils assurent que le fœtus est un « *enfant à naître* » et donc une personne. Enfin, ils déclarent agir en état de légitime défense, pour le compte de cet embryon. « *Les magistrats ont traité les prévenus comme des êtres responsables, dont les convictions sont certes respectables mais qui se sont placés hors la loi* », explique M[e] Dhavernas. Les juges ont refusé de trancher là où le législateur ne s'était pas avancé, c'est-à-dire sur le statut de l'embryon.

Cette mise en perspective des décisions de justice est d'autant plus intéressante que, le 15 mai, sera rendu l'arrêt de la cour d'appel de Lyon. Pourtant, la diversité des peines prononcées entretient une impression de flou. Certains tribunaux n'ont prononcé que de faibles amendes à l'encontre des membres des commandos ; d'autres les ont condamnés à des peines de prison ferme. A Paris, la cour d'appel a condamné les prévenus à des amendes allant de 2 000 à 10 000 francs. A Valenciennes, les peines prononcées le 15 janvier 1996 atteignent dix-huit mois de prison dont neuf avec sursis.

M. A.

A Annecy, le succès d'une structure autonome

ANNECY
de notre envoyée spéciale

L'hôpital d'Annecy, longue barre de béton défraîchie, domine la ville. Depuis le 27 juin 1995, au sixième étage, la porte du centre d'orthogénie reste close avant 8 heures. Ce matin-là, un commando anti-avortement s'était introduit dans le service et avait occupé les lieux. Depuis, le travail a repris, mais cette attaque surprise a laissé des traces. Paradoxalement, l'équipe se sent davantage soudée depuis cet événement, et l'existence du centre de planification et d'IVG est maintenant connue par tout l'hôpital. Jusque-là, sa présence était surtout discrète. Alors que beaucoup d'autres centres sont confrontés à des problèmes de moyens et de recrutement, « *là-bas au moins, ça tourne* », raconte, envieux, un responsable de centre parisien.

« *Nous sommes complètement autonomes au sein de l'hôpital*, résume le docteur Claude Férotin, qui préside l'association gestionnaire du centre, *et assurons 45 % des avortements du département, soit 900 IVG par an en moyenne.* » Depuis 1975, l'hôpital confie la responsabilité du centre d'IVG à cette association loi 1901 issue des mouvements militants et composée de médecins libéraux et de conseillers conjugaux et familiaux. L'hôpital fournit le personnel infirmier, les locaux et le plateau technique mais ne s'immisce pas dans le fonctionnement. En revanche, l'association lui verse une redevance sur les actes effectués.

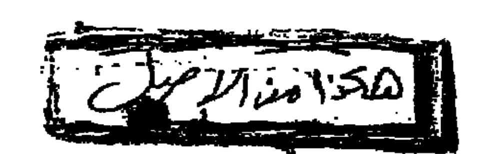
QUATRE DEMI-JOURNÉES PAR SEMAINE

Les avantages de la formule sont indéniables. « *Lorsque nous voulons investir dans un nouveau matériel, la décision ne dépend que de nous*, reprend le docteur Férotin. *De même, concernant le nombre de personnes qui travaillent dans le centre, nous sommes seuls juges.* » Le centre est ouvert quatre demi-journées par semaine, avec huit médecins vacataires. « *Les femmes ont rendez-vous du jour au lendemain*, explique Catherine Perrière, secrétaire de l'association depuis 1984 et conseillère conjugale. *Le délai est d'une semaine au maximum.* »

Les problèmes de recrutement sont moindres qu'ailleurs. Payés 880 francs la demi-journée – quatre fois plus que leurs confrères de l'Assistance publique de Paris –, les vacataires n'ont pas l'impression de faire du bénévolat. « *C'est l'équivalent de huit consultations dans la matinée, donc c'est acceptable* », reconnaît Colette Raginel, qui intervient deux fois par semaine depuis deux ans. Cette jeune médecin généraliste, installée en ville depuis 1990, ne se sent pas l'âme d'une militante. « *Je n'ai pas connu la période avant la loi Veil*, confesse-t-elle. *Bien sûr, lorsque je vois les multiplications d'attaques des commandos, je crains sa remise en cause, mais ce n'est pas ma motivation première. J'avais envie de venir travailler ici, en équipe, car le travail en cabinet est assez solitaire. On fait des choses très différentes, des IVG et des échographies, des anesthésies locales, et l'on a recours à la méthode médicamenteuse.* »

Ce discours a le mérite de normaliser le travail effectué dans les centres d'IVG. Le tableau n'est toutefois pas idyllique. Depuis sa création, le centre ne fonctionne qu'avec des médecins généralistes, « *comme si les gynécologues ne voulaient pas se mouiller* », assène Claude Férotin. Mais surtout, le danger rôde. L'autonomie du centre est toujours précaire. Un nouvel hôpital va être construit. Sur les premiers plans présentés, le centre avait été oublié ! Rien ne garantit qu'il conservera son autonomie. « *Il est vrai que nous sommes une structure bizarre dans cet établissement*, reconnaît le docteur Férotin. *Mais elle a le mérite de fonctionner.* »

M. A.



Nouvelle information judiciaire dans l'affaire Gigastorage

LE GARDE DES SCEAUX, Jacques Toubon, a demandé, jeudi 18 avril, l'ouverture par le Parquet de Paris d'une information judiciaire contre X, à la suite de la diffusion sur Internet de pièces du dossier d'instruction de l'affaire Gigastorage (*Le Monde* du 19 avril). Cette information vise les infractions de *« violation du secret professionnel, violation du secret de l'instruction »* et de *« recel »* de ces secrets, ainsi que de *« publication d'actes de procédure avant lecture en audience publique »*.
Une première information judiciaire avait déjà été ouverte le 12 avril à la demande de M. Toubon, après la publication dans nos colonnes d'une contre-enquête montrant que les critiques de Christian Proust, président du conseil général du Territoire de Belfort, mis en examen pour *« escroquerie »* et placé en détention provisoire quinze jours, ne sont pas sans fondement. Alors qu'il n'avait pas jugé bon de le faire dès la publication de ces critiques sur le comportement de la justice, le ministre de la justice a donné, jeudi, les mêmes instructions au procureur général de Nancy, visant des articles de l'*Est républicain* des 26 mars et 3 avril qui, eux aussi, reproduisent des parties de procès-verbaux.

3 878 étrangers reconduits à la frontière depuis le 1er janvier

QUARANTE-NEUF MALIENS et dix-neuf Zaïrois en situation irrégulière ont été reconduits mercredi 17 avril dans leur pays d'origine par avion charter. Le ministère de l'intérieur a précisé qu'il s'agissait de la seizième opération de ce type depuis l'arrivée de Jean-Louis Debré place Beauvau. Depuis le 1er avril, 519 personnes ont été reconduites à la frontière, contre 453 lors de la même période l'an dernier. En janvier, 1 056 personnes ont été reconduites à la frontière, contre 938 en janvier de l'année précédente. En février, 1 154 étrangers en situation irrégulière ont été expulsés contre 907 en février 1995. En mars, ce nombre s'est établi à 1 149 contre 950 en 1995.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : Etienne Pinte, maire (RPR) de Versailles, a rendu visite jeudi 18 avril aux *« parents étrangers d'enfants français »*** en *« grève de la faim »* à l'intérieur de la cathédrale Saint-Louis depuis le 15 avril, et demandé à la préfecture de *« réétudier »* les dossiers. M. Pinte, également député des Yvelines, a indiqué qu'il était intervenu auprès du préfet *« pour lui demander d'ouvrir le dialogue avec le collectif d'associations qui soutient cette action »*. *« Il est impensable de séparer les enfants de leurs parents*, a estimé M. Pinte. *On doit avant tout partir du critère de l'enfant pour privilégier les possibilités légales de régularisation »*.

■ **DIVERS : une des quatre personnes écrouées dans l'affaire du trafic d'armes de guerre anciennes** mis au jour dans l'Ain (*Le Monde du 19 avril*) s'est suicidée, dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 avril, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône (Rhône). Ce clerc de notaire était considéré comme l'un des principaux instigateurs du réseau de collectionneurs démantelé par les gendarmes. Une quinzième personne a été mise en examen et placée sous contrôle judiciaire.

■ **SIDA : les Assurances du Crédit mutuel (ACM) ont été condamnées** par le tribunal de Strasbourg à rembourser aux héritiers le solde d'un prêt accordé à un homme décédé du sida, a indiqué mercredi 17 avril l'assureur. Les ACM estimaient que l'assuré avait menti sur son état de santé en remplissant le questionnaire d'obtention de prêt et en indiquant qu'il n'était pas malade. Selon sa famille, Michel, quarante-sept ans, était de bonne foi, car il n'était pas *« malade »* du sida au moment de la signature, mais seulement porteur sain du virus VIH. Le tribunal a estimé que, *« encore actuellement, une personne séropositive peut ne pas déclarer la maladie »*.

■ **TRADITIONALISTES : la cathédrale de Reims restera fermée au** pèlerinage de Pentecôte qui, du 25 au 27 mai, conduira cette année les fidèles de Mgr Lefebvre de Chartres à Reims où ils veulent célébrer le quinzième centenaire du baptême de Clovis. L'archevêché de Reims a fait savoir que *« leur position par rapport à l'Eglise catholique ne* [lui] *permet pas de les accueillir en la cathédrale de Reims »*.

Les médecins de Seine-Saint-Denis refusent la restriction des soins aux immigrés clandestins

Les expériences d'aide médicale élargie sont un véritable succès

Les médecins de Seine-Saint-Denis qui, avec l'aide du conseil général, ont développé un remarquable système d'accès aux soins élargi aux plus défavorisés, ont pour le moins mal accueilli les propositions de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine en matière de santé. Selon eux, la mise en œuvre de telles mesures constituerait une véritable régression, dommageable pour la santé publique.

LE MONDE médical de Seine-Saint-Denis n'en est pas encore revenu. En découvrant, mardi 16 avril, les propositions de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine en matière de santé, les associations sanitaires et de médecins du département, les administratifs même, se sont demandés s'ils vivaient bien sur la même planète que ces parlementaires. Aide médicale réservée aux soins d'urgence ou aux risques de contagiosité, exclusion des traitements à moyen ou long termes, passage de trois à cinq ans de la durée de résidence en France ouvrant droit à l'aide médicale à domicile : certains jurent avoir *« explosé de rage »*, d'autres s'être sentis *« anéantis »*, les derniers s'être rassurés en pensant que *« jamais ça ne passerait »*. Tous, en tout cas, l'affirment : *« Nous continuerons à soigner tout le monde car nous avons démontré que c'était la bonne voie à suivre »*.

En élargissant l'accès à l'aide médicale, la Seine-Saint-Denis a, en effet, choisi, depuis 1993, un chemin radicalement contraire à celui préconisé par les députés. A l'époque, un amendement signé Simone Veil et Claude Malhuret venait de rétablir dans la loi Pasqua le droit à l'aide médicale hospitalière pour les personnes en situation irrégulière. Mieux, pour des raisons humanitaires mais surtout sanitaires, le texte accordait l'aide médicale à domicile aux irréguliers à la seule condition qu'ils soient installés en France depuis *plus de trois ans et qu'ils ne disposent* pas de ressources suffisantes. Un droit nouveau, ouvrant l'accès gratuit aux médecins généralistes... *« Mais un droit minimum que chaque département pouvait améliorer »*, se souvient le docteur Philippe Denis. Responsable de l'action sanitaire au conseil général, il se souvient parfaitement de la décision prise alors par le département : *« Nous avons tenté de raisonner avec rigueur. Sanitairement, c'était simple : on voyait revenir des pathologies comme la tuberculose, il fallait tout faire pour éviter la propagation de ces maladies. Economiquement, c'était plus compliqué. »*

Les médecins départementaux en ont pourtant la certitude : à prendre la maladie à son début, on évitera les complications et les hospitalisations, très coûteuses au système de santé. Encore faut-il le prouver. Ils sortent alors les statistiques, dressent des tableaux, analysent les résultats. Et découvrent que, bien que plus souvent malades, les bénéficiaires de l'aide médicale dépensent moins que les autres. Certes, ils coûtent plus cher au département, qui doit payer le ticket modérateur pour les assurés sociaux, et même l'intégralité des soins pour ceux qui ne disposent d'aucune couverture sociale. *« Mais en comparant l'intégralité des frais de santé engagés, on s'est aperçu que cette catégorie, qui représente près de 5 % de la population, ne consommait que 3 % des dépenses... Alors nous avons choisi de faire le saut »*, explique le docteur Denis.

> « Tout le travail de santé publique risque d'être anéanti »

Le conseil général fixe alors à un an de résidence en Seine-Saint-Denis le séjour nécessaire pour ouvrir droit à l'aide. La caisse primaire d'assurance-maladie embraye. Après huit mois de négociations, une convention est signée, en novembre 1994. Les bénéficiaires de l'aide médicale, qui jusque-là devaient, avant chaque consultation, passer à la mairie chercher des bons de santé, voient leur parcours simplifié : une fois leurs droits ouverts, ils recevront dorénavant une série de vignettes qu'ils colleront sur leur feuille de maladie après avoir consulté le médecin de leur choix. Finis les cabinets agréés pour l'aide médicale, finie la gestion spécifique par le conseil général. Oubliée, également, l'humiliante quête des bons au centre communal d'action sociale. Exclus, jeunes privés du RMI, *étrangers en situation irrégulière*, tous seront soignés comme les autres.

Expérimenté en novembre et décembre 1994 à Saint-Denis et au *Blanc-Mesnil*, le système est généralisé à tout le département le 1er janvier 1995. *« On a senti le changement*, assure le docteur Gunther Wurm, généraliste à Drancy. *Pas de façon spectaculaire, car l'essentiel de notre clientèle reste assez classique. Mais certaines personnes ont commencé à pousser d'elles-mêmes la porte du cabinet. » « On a vu arriver des gens qui étaient soignés par Médecins sans frontières (MSF) ou qui attendaient d'être gravement malades pour aller à l'hôpital »*, précise Didier Ménard, médecin à la cité du Franc-Moisin, à Saint-Denis.

La réussite semble aujourd'hui éclatante. Il y a quatre mois, le dispensaire de MSF a pu, après huit ans de services, fermer ses portes, en constatant que *« les professionnels locaux avaient pris le relais »*. Le nombre de bénéficiaires de l'aide médicale est passé, en deux ans, de 23 000 à 71 000, à l'intérieur desquels les étrangers en situation irrégulière sont restés 5 %. Comme prévu, les dépenses ambulatoire – médecine de ville – ont nettement augmenté. Mais, et c'est là la principale fierté du docteur Denis, *« les dépenses hospitalières ont diminué »*. A la CPAM, on est plus prudent, estimant qu'il est *« encore trop tôt pour tirer une conclusion économique »*. Mais on se réjouit d'avoir *« contribué à faire reculer l'exclusion sanitaire »*.

De quoi expliquer la surprise des professionnels de santé. Ils n'ignoraient pas les tentations sécuritaires de certains maires présents dans la commission. *« Mais nous ne pensions pas qu'ils seraient aussi stupides*, soupire le docteur Ménard. *Naïvement, on croyait que les débats de 1993 avaient épuisé la question. »* Responsable de MSF-France, Noëlle Lanne ne décolère pas. *« Où ont-ils la tête ?*, s'emporte-t-elle. *Comment peuvent-ils ne pas comprendre qu'une crise d'asthme, ça se règle en une consultation et un spray, autrement dit 300 francs, mais que, si on ne fait rien et que ça devient un état de mal asthmatique, c'est dix jours de réanimation à 4 000 francs la journée ? Pour tout le reste de la population, on l'a compris : on a ouvert des centres gratuits et on évite des hospitalisations, ce qui fait gagner de l'argent. Mais pour les étrangers en situation irrégulière, on ne comprend toujours pas, on comprend même de moins en moins. »*

Médecin à la cité de la Saussaie, à Saint-Denis, Katia Toulotte est moins véhémente. Mais son inquiétude est la même : *« Avec ces populations, toute une partie de notre travail consiste à les convaincre de se soigner. Par exemple, ne pas attendre d'avoir trois ou quatre motifs de consultation avant de venir. Pour elles, bien sûr, mais aussi pour la santé publique. Là, c'est tout ce travail qui risque d'être anéanti. »*

Avec un résultat que tous pensent aléatoire en terme de dissuasion, tant ces familles sont habituées à vivre dans un état sanitaire déplorable. *« Et puis, de toute façon, nous continuerons à les soigner*, assure le docteur Wurm. *MSF rouvrira son dispensaire, et nous on recommencera à bricoler. Vous savez, les irréguliers ont toujours un frère, un cousin ou un ami en situation régulière. Il suffit de laisser la feuille de maladie en blanc. D'autres ne paieront pas du tout, ça ne sera pas nouveau. Ou alors on suspectera des maladies contagieuses. Une toux ? Risque de tuberculose. Et on les enverra à l'hôpital. Vous pouvez me dire ce qu'on aura gagné ? »* En Seine-Saint-Denis, tout le monde médical se pose la même question.

Nathaniel Herzberg

Selon M. Mazeaud, le gouvernement pourrait déposer un projet de loi dans les quinze jours

LES RESTRICTIONS de l'accès aux soins pour les irréguliers ont concentré, jeudi 18 avril, une bonne partie des critiques contre le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine. La conférence des directeurs généraux de centres hospitaliers universitaires s'est ainsi déclarée opposée à *« toute discrimination sanitaire »*. L'idée de réserver les soins hospitaliers pour les irréguliers aux seules urgences et maladies contagieuses *« remet en cause une valeur fondamentale des établissements de santé : la nécessité de délivrer à tous les patients, sans distinction, les soins qu'ils requièrent »*. L'association Arcat-Sida a également condamné le rapport de la commission Philibert, de même que l'Union des jeunes avocats (UJA), qui dénonce *« le refus de donner à l'étranger l'accès aux droits fondamentaux* (...) *alors qu'au même moment un accès aux soins gratuits est envisagé pour les animaux domestiques »*.

Côté politique, le président du Sénat, René Monory (UDF), a réclamé que l'on traite les immigrants, même clandestins, *« de façon correcte »*. Il a précisé que, s'il se félicitait qu'*« il y ait un débat »* sur le sujet, il *« n'acceptait pas complètement »* les mesures préconisées. Il faut *« attaquer le vrai problème à la base en développant l'Afrique »*, a-t-il conclu, *« soyons humains, raisonnables, pour ceux qui sont là »*. Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, a trouvé *« impensable qu'on puisse refuser les soins d'urgence »* aux étrangers en situation irrégulière. Il a toutefois salué ce *« bon »* rapport et invité le gouvernement à prendre *« vite »* en compte *« toutes ses propositions »*.

A en croire Pierre Mazeaud, la vitesse devrait être au rendez-vous. Le président (RPR) de la commission des lois, qui s'est déjà déclaré hostile au rapport, a indiqué, jeudi, que le gouvernement allait déposer un projet de loi dans les quinze jours à venir. Il assurait tenir son information de Matignon. Vendredi matin, le cabinet du premier ministre jugeait un tel délai *« irréaliste »*.

Xavier Emmanuelli déplore la faiblesse du mécénat humanitaire

LA PREMIÈRE ÉDITION du salon Humagora – manifestation consacrée au mécénat humanitaire – avait été surtout marquée, en avril 1994, par une promesse non tenue : Edouard Balladur, alors premier ministre, y avait annoncé l'élaboration d'un *« programme national de lutte contre la pauvreté »*, qui n'a jamais vu le jour. Aujourd'hui, le gouvernement d'Alain Juppé travaille, on le sait, à un projet de loi contre l'exclusion, qui doit être, selon le calendrier prévu, présenté en mai au Conseil économique et social et en juin au Parlement.

Mais, peut-être parce que ce travail gouvernemental a pris du retard – le premier ministre n'a pas encore reçu l'avant-projet qui devait lui être soumis à la fin mars –, ni Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, ni Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, n'ont fait allusion à cette future loi, lors de l'inauguration, jeudi 18 avril, de la deuxième édition d'Humagora – jusqu'au 20 avril au Palais des congrès, à Paris, ouvert samedi au grand public.

Organisé par l'Institut du mécénat humanitaire (IMH), ce salon est, comme l'a du reste souligné Xavier Emmanuelli, *« actuellement le seul forum »* permettant de réunir, sur le thème de la solidarité, des entreprises, des associations, des organisations internationales, des particuliers et les pouvoirs publics. Près de 200 exposants, dont de nombreuses entreprises d'insertion et la plupart des grandes associations de solidarité, y sont présents, répartis en trois *« villages »* : initiatives pour l'insertion professionnelle (création d'entreprises, services de proximité, accompagnement de chômeurs), initiatives pour la cité (enfance, santé, handicap, troisième âge, banlieues, etc.) et solidarité internationale (urgence, logistique et développement). Un espace IMH-entreprises favorise des entretiens avec les décideurs, une dizaine de conférences-débats ont été programmées et les organisateurs espéraient largement dépasser le chiffre de 10 000 visiteurs enregistré en 1994.

C'est que la finalité d'Humagora – bâtir des projets sociaux concrets, notamment entre le monde industriel et le mouvement associatif – a grand besoin d'être encouragée. Au contraire du mécénat culturel et sportif, le mécénat humanitaire est peu développé dans notre pays et Xavier Emmanuelli l'a *« déploré »*. *« A parler très franchement*, a assuré, jeudi, le secrétaire d'Etat, *je dois dire que l'histoire du mécénat humanitaire en France est l'histoire d'une déception. »*

UNE PART INFIME

Sur 2 500 actions de mécénat menées en 1994, seulement 10,5 % ont, selon lui, relevé du domaine humanitaire, soit *« moins de 6 % du total des montants consacrés par les entreprises au mécénat en général »*. Soit, encore, 75,4 millions de francs, alors que le budget moyen d'une grande organisation non gouvernementale (ONG) est à lui seul de 200 millions de francs. *« Cela signifie*, a poursuivi M. Emmanuelli, *que les entreprises ne soutiennent qu'une part infime des actions de solidarité menées par des associations. L'Etat et les collectivités locales sont les principaux bailleurs de fonds des associations avec 60 % du financement total. Les dons privés ne représentent que 7 %, dont la moitié est le fait des particuliers. Cette situation contraste vivement avec celle que l'on observe dans les pays anglo-saxons, où un réseau d'échanges très nourri existe entre les partenaires associatifs et le monde de l'entreprise. »*

Pour tenter de combler cet écart, M. Emmanuelli prône *« la constitution d'un socle de gros donateurs »*, avec, en contrepartie, des aménagements – actuellement soumis au Parlement – sur la fiscalité des dons, notamment le relèvement des plafonds de déductibilité. En particulier, les fondations que créent les grandes entreprises sont, pour le secrétaire d'Etat, *« des instruments qui facilitent la mise en place de partenariats »*. Encore faudrait-il, a concédé M. Emmanuelli, simplifier le dispositif juridique et fiscal qui régit aujourd'hui la création (avec un minimum de 5 millions de francs) et le fonctionnement des fondations d'entreprises.

Michel Castaing

DISPARITIONS

Edouard Soldani

Maire de Draguignan de 1959 à 1984

ÉDOUARD SOLDANI, ancien président du conseil général du Var et ancien maire PS de Draguignan, est décédé, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, jeudi 18 avril, dans une clinique de la ville. Victime d'un attentat au fusil de chasse en 1984, entre les deux tours des élections municipales partielles, il avait été grièvement blessé à l'épaule ; une transfusion sanguine lui avait fait contracter une hépatite B dont il devait souffrir jusqu'au terme de sa vie et décéder après dix-huit mois d'hospitalisation.

Né le 9 septembre 1911 aux Arcs (Var), il entame sa carrière politique dès 1945 comme conseiller général SFIO du canton de Lorgues. Il sera réélu à ce poste jusqu'en 1985. Membre du premier Conseil de la République entre 1946 et 1948, il est élu sénateur du Var puis président du conseil général à partir de 1956. De tous les combats d'Edouard Soldani, celui mené en 1974 contre le transfert de la préfecture du Var de Draguignan, dont il était maire depuis 1959, à Toulon aura été le plus marquant. Aux côtés des opposants et face aux forces de l'ordre, il ne parviendra cependant pas à faire reculer le pouvoir central et démissionnera un temps de son mandat de maire, mais sera élu et réélu jusqu'en 1984 avant de devoir céder son fauteuil au RPR Jean-Paul Claustres.

L'année suivante, en mars 1985, il perd la présidence du conseil général au profit de son ami mais néanmoins adversaire politique l'UDF Maurice Arreckx. Pour la première fois depuis 1871, l'assemblée départementale se dote d'une majorité de droite. Un règne de vingt-neuf ans se termine pour celui qui a acquis sur le terrain et dans les tribunes son qualificatif de *« vieux lion »* qui n'est pas sans rappeler celui de *« tigre »* octroyé quelques décennies plus tôt à un autre parlementaire varois de renom, Georges Clemenceau.

Jusque-là feutrée, la contestation se fait plus ouverte dans les rangs des jeunes socialistes varois avides de changement. Le fauve est sur le déclin et ne pardonnera pas aux membres de la section socialiste de Draguignan de l'écarter de l'investiture pour les élections municipales de 1986, lui refusant ainsi toute chance de reconquérir la mairie. A ses légataires, il a interdit que soit inscrite sur sa pierre tombale la mention *« ancien maire de Draguignan »* et refusé que son cortège funèbre fasse la moindre halte devant la mairie de cette ville.

José Lenzini

André Bourguignon

Au service d'une psychiatrie plus humaine

ANDRÉ BOURGUIGNON, professeur de psychiatrie, est décédé le 8 avril. Engagé volontaire pour la durée de la guerre en 1939, responsable d'une unité sanitaire durant la bataille de Normandie, il sera nommé interne des hôpitaux de Paris en 1946. Elève des professeurs Lemaire, Delay, Michaux et Alajouanine, il travaillera également sous l'égide de son père, l'électro-physicien Georges Bourguignon.

Sa carrière sera rapide et brillante : médecin des hôpitaux de Paris en 1959, professeur agrégé en 1963, médecin-chef du service de médecine Albert Chennevier à Créteil, en 1960, où il restera durant toute sa vie professionnelle, inaugurant une organisation sectorielle de la psychiatrie.

Parallèlement, il poursuit une psychanalyse avec Georges Favez et divers membres de l'Association psychiatrique de France. Cette expérience constituera une des bases de sa théorisation en matière de psychopathologie.

Son œuvre écrite comprend un très long article publié en 1981 dans *Psychiatrie de l'enfant*. Cet article expose la position du théoricien. Lui feront suite les deux volumes de *L'Histoire naturelle* (*L'Homme imprévu*, 1989, et *L'Homme fou*, 1994, Presses universitaires de France). Il n'existe pas de nos jours d'autre synthèse aussi ample et ouverte, allant de Pascal à Prigogine, Thom et Changeux.

L'autre grande entreprise d'André Bourguignon aura été la traduction nouvelle d'écrits de Freud, avec Jean Laplanche, principal maître d'œuvre, et le germaniste Pierre Cotet, ainsi que toute une équipe de traducteurs. Cette traduction, volontairement littérale, devait pallier, dans l'esprit de ceux qui l'avaient entreprise, le caractère hétérogène des traductions françaises existantes. Sept volumes de ce travail monumental ont été publiés à ce jour aux PUF. Le huitième paraîtra en juin.

Derrière l'exceptionnelle érudition d'André Bourguignon se cachait un être droit et bon, fidèle en amitié. Ses élèves auront pu apprécier la qualité humaine de son approche du malade. C'est cette image que garderont de lui ses élèves et ses amis. Il reste à ceux qui ne l'ont pas connu à découvrir la richesse et la solidité de la synthèse profondément humaniste qu'il a entreprise.

Cyril Koupernik et Alain Rauzy

José Luis Aranguren

Un penseur du dialogue

LE PHILOSOPHE José Luis Aranguren, décédé mercredi 17 avril à Madrid à l'âge de quatre-vingt-six ans, était une des principales figures de la vie intellectuelle espagnole de la seconde partie du siècle. Son enseignement de l'éthique à l'université de Madrid, à partir de 1955, avait conduit à sa révocation pour « anti-franquisme » au bout d'une dizaine d'années. Après avoir enseigné à l'étranger, il retrouva sa chaire à Madrid en 1976. Son rayonnement dans la vie intellectuelle espagnole s'explique par l'indépendance de sa pensée, qui aborde la spiritualité, l'éthique et la politique.

Son attachement au catholicisme s'est allié à une volonté d'œcuménisme et de rencontres aussi bien confessionnelles que politiques. Aranguren a œuvré pour que s'instaure un dialogue entre chrétiens et marxistes. Son interprétation du marxisme est originale : il s'agit selon lui d'une recherche de la justice et non d'une analyse économique (*Le Marxisme comme morale*, paru en espagnol en 1968, fut traduit en français dès 1969). Son apport principal à la réflexion philosophique demeure toutefois sa théorie du *talante*, terme qui désigne une prédisposition innée, engendrant notre attitude d'ensemble face à la vie sous ses aspects affectifs et intellectuels. Cette donnée première peut être partiellement modifiée par les efforts volontaires ou les contraintes extérieures, mais elle demeure la clé de nombreux comportements individuels ou collectifs.

R.-P. D.

■ **Mgr JEAN CUMINAL**, évêque de Blois, est décédé, jeudi 18 avril, à Blois, à l'âge de soixante-treize ans, des suites d'une longue maladie. Né à Amiens le 2 avril 1923, il avait été ordonné prêtre en 1946 après des études au séminaire des Carmes à Paris. Secrétaire général de l'enseignement catholique, de 1965 à 1972, il a défendu la spécificité de l'école chrétienne, mais, porte-parole d'un courant conservateur groupé autour des parents d'élèves, il s'était heurté à son propre adjoint, le Père Edmond Vandermeersch, jésuite, partisan d'une plus grande collaboration avec l'éducation nationale et d'une profonde rénovation pédagogique. En 1975, Mgr Cuminal a été nommé évêque auxiliaire de Besançon, en 1982, évêque de Saint-Flour et, en 1990, évêque de Blois. Il a exercé diverses responsabilités au sein de la conférence des évêques, notamment la présidence de la commission de la famille de 1988 à 1994, où, proche des associations chrétiennes familiales, il était devenu l'avocat, parfois contesté, des positions de l'Eglise en matière de morale conjugale. Dans l'un de ses derniers documents, en 1993, il rappelait la sévère discipline catholique touchant les divorcés remariés. Les obsèques de Mgr Cuminal seront célébrées lundi 22 avril, à 17 heures, en la cathédrale Saint-Louis de Blois.

■ **BEATRIZ COSTA**, actrice portugaise, est décédée lundi 15 avril à Lisbonne à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Elle a commencé sa carrière en 1923 sur les planches des théâtres de vaudeville de Lisbonne (*revistas*). Elle devient vite le symbole de ce théâtre populaire par ses chansons et ses interprétations de jeune fille ingénue et rusée à la fois. Beatriz Costa a connu aussi un grand succès au cinéma : la reprise de ses films à la télévision a contribué, cinquante ans plus tard, à faire connaître la gaieté de ses chansons. Elle a quitté définitivement la scène dans les années 60.

Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations, promotions et élévations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au titre du ministère de la défense dans le *Journal officiel* du dimanche 14 avril.

Est élevé à la dignité de *grand officier* :
Michel Roquejeoffre, général d'armée.

Sont promus *commandeurs* :
Bernard Degenne, Antoine Garcias, Alfred Guichard, Ferdinand Michel, André Perrin, Roger Retour, Raymond Van Wymeersch, Jean Barba, Jacques Boyé, Jacques Boyé, Jacques Abadie, Jean Arbaud, Eugène Barbe, Gilbert Chavannes, Jacques Dewatre, Jean-Baptiste Eyharts, Gilbert Fesneau, Max Gayral, Paul Germain, Jean Kuntz, Maurice Lombard, René Régnier, Guy Silve, Jean-Robert Soubrane, Guillaume Bonnet, Bernard Estival, Georges Reboul, Philippe Vidal de La Blache, Jean Couderc, Pierre Delon, Francis Richand, Hubert Bapst, Albert Clamou, Maurice Courdesses, Emile Lepage, Gustave Monnet, Louis Fabiani, Jean Goudichaud, Marcelle Grand, veuve Vilaine, Jean Thomas, Jacques Beaugé.

Sont promus *officiers* :
Maurice Ackermann, Roger Angelini, Emile Baudey, Pierre Bodénès, Louis Braconnier, Jacques Buchet, Henri Busson, Bernard Choisy, Antoine Civet, Serge Courtin, Michel Cochet, Arthur Devolder, Jacques Ducat, Jean Durand, André Galliot, René Guéry, Pascal Leca, Gilbert Payen, Roger Royer, Bernard Vignais, Henri Dugas, Jacques Agostini, André Guilloux, Souleymane Bah, Jean Barral, Gaston Belbézier, Antonin Boccanfuso, Pierre Chauveau, Hubert Chauveau de Quercize, Paul Chevrotin, Daniel Collas, Jules Comerre, Raphaël Conéjéro, Jacques Coutures, Edmond Debaère, Michel Delattre, André Delcourt, René Delpné, Guy Deltreuil, Célestin Durr, Jean Elie, François Féménia, Gilbert Fistolet, Henri Gentien, Pierre Gros, Fernand Gullion, Joseph Helmling, Roger Herrscher, Théodule Huan, Claude Jambel, Paul Jeandot, Ezio Lampis, Jean Loridon, Maurice Maillard, Alfred Mange, Georges Marmottan, Jean Meyrieux, Jean Moreau, Paul Muglioni, Jean Percot, Claude Pfirrmann, Yves Renaudin, Jacques Rigault Jacomet, Jean Savoyant, Léon Toulon, René Viallet, Jean Vincent, Jean Arnal, Edouard Sciri, Pierre Boizard, Bernard Delacourt, Jean Girou, Charles Haas, Jacques Lamblin, Marcel Le Nenn, Jacques Ménard, Georges Molle, Guy Phalip, René Ployé, Guy Touroux, Pierre Vendeuil, Pierre Lozivit, Tiburce de Morati-Gentile, Michel Poulet, Joseph Alpigiano, Gaston Amourette, Jean Arrighi, André Bonavita, Pierre Colombani, Robert Feuerstoss, Julien Izaac, René Jullian, André Pourrut, Louis Stéphan, Lionel Vanbolberghe, Edmond Chartier, Bernard Devilliers, Marcel Martin, Michel Antionnat, Lucien Barbe, Ferhat Boudjenana, Louis Chappal, Jean-Marie Jolibois, Pierre Migairou, Charles Santelli, Albert Anaf, Floréal Barrier, Georges Dupont, Louis Ferrand, Pierre Gouffault, Roger Gravier, Jacques Guilbaud, Yves Ourliac, Ernest Prey, Henri Simon, Agnès Struzik, veuve Sobanski, Roger Valroff, Maurice Vieux.

Sont nommés *chevaliers* :
Armand Chandeur, Jean Adde, Jules Aillet, René Allard, Jacques Alphand, Jean-Marie Biermé, Maximilien Birer, Charles Bocquet, Henry Brunel d'Evry, Marcos Busto Montes, Serge Coué, Guy Courcy, Roger Debernard, Clément Emoult, Jean-Pierre Fondain, Nancy Gautier, Marcel Gérard, Paul Gourmelon, Henri Guillemenot, Jean Le Cudennec, Sang Lu Cong, Alain Merlo, André Petit, Jacques Reynaud, Erhard Schmied, Cyrille Simon, Louis Tardif, Jean Vernat, Gilbert Vincent, Michel Benoist de Beaupré, Gaston Boullo, Jean Fédit, Jean-François Guyétand, Maxime Pivin, Yvon Rolland, Bernard Tessier, Clovis Bonnet, Raymond Boyer, Jean-Paul Cariou, Jacques Clerc, Roger Cromback, Raymond Ferry, Jacques Lanusse, Jean-Claude Oyer, Lucien Mauguin, Henri Travers, Ali Arroum, Louis Jayet, Paul Martin, Jacques Aubin de Blanpré, Marc Ansset, Francis Baldo, Alain Bernard, Alain Bernetière, Alain Boéder, Jacques Cantrot, Gérard Cattin, Pierre Chapot, Robert Charton, Jean Cheval, Bernard Chopin, Jean-François Cochois, Georges Compagnon, Jean Decouard, Marin Démoulin, Raymond Desmollier, Pierre Dupuy, André Firmin, Daniel Fraisse, André Gafa, René-Claude Garriga, Alain Gérard, Robert Giroud, Henri Iméaga, Pierre Jacob, Claude Joyandet, Alain Juillet, Bernard Latapie-Bayro, Claude Laurain, Jean Leblond, Guy Lecler, Gérard Legout, Paul Lemière, Bernard Lescornel, Jacques Lespes, Gabriel Léthenet, Jean-Pierre Limet, Paul Loison, Bernard Loringuer, Vincent Marlon, Denis Martineau, Serge Melotte, Jean-Yves Monnot, Alain Montech, Bernard Morand, Adam Nachajska, Paul Rémy, Jean Romestaing, Georges Rossi, Jean Rozelet, Jacques Sales, Pierre Servent, Robert Servoz, Jean Signoret, Hubert Tassel, François Thiry, René Trichard, Alain Trichet, Constant Valentin, Wladislas Wieruszewski, Pierre Bruyère, Henri Lorfeuvre, Raymond Aubry, Roger Bellanger, Jean Bellenger, Louis Delétang, Claude Etienne-Verrier, Roland Metzger, Paul Perret, Jean Sabard, Gilbert Serent, Bernard Tiffanneau, Roger Vidal, Gérard Vinckler, Etienne Tissot, Jean Bailly, Pierre Beaubois, Roger Binet, François Derrien, Ladislas Duchaut, Engelbert Elsner, Sébastien Guibert, Henri Kobierzycki, Djilali Kolli, Marc Lacroix, Maurice Maucotel, Robert Nguyen, Pierre Nicolay, Pierre Percy du Sert, Jacques Poli, Julien Rebuffel, René Roux, Eulalie Villeronce, André Chanet, Auguste Klémencic, Jean Lafaurie, Marius Lecomte, Henri Mudler, Marie Offret, épouse Follezou, Raymond Pezant, Raymond Piquet, Rizièri Sébellin, Henri Thislair, Georges Valot, Henri Védrine, Joanny Vignal, Albert Laffont, René Nogaro, Madeleine Skarzynska, épouse Trzcinski, Jean Turpault, Louis Valette, Maria Deprey, veuve Duffuler, Robert Grand, René Guittard, Yves Perlès, Edmond Pilat, Guy Berruet, Catherine de Brunel de Serbonnes, épouse Janot, Lucien Chich, Zdenek Gaigher, Claude Gaillardot, Marcelline Halin, veuve Jolivet, Herbert Herz, Henri Prévost, Jean-Pierre Thomas, René Vittoz, Yves Vourc'h, Simon Guiberteau, Lucien Loustau, Louis Murat, Pascal Moscatelli, André Pac, Hubert Reverchon, Jean Toussaint, René Aeschbacher, Grégoire Amon, Robert Barbier, Louis Baychelier, Georges Bernabé, Pierre Bertrand, Claude Biasini, Marius Boucherie, Robert Brondes, Célestin Cavagne, César Césari, Louis Colet, Jean Coron, Serge Coudrais, Robert Cristofari, André Curtet, Solange Cuvillier, épouse Simon, Raymond Decombie, Yvon Degenève, Henri Delengaigne, Jacques Devoreix, Marcel Dubois, Georges Escourrou, Georges Fischer, Robert Font, Pierre Frédéric, Maurice Gérard, Charles Gonin, Charles de Groof, Roger Guillon, François Hervier, Robert Iguazel, Roland Iannot, Yvon Kerguelen, Vilem Kotas, Baptiste Kuhn, Michel Le Malguant de Kérangat, Jean Maisert, Robert Margot, Auguste Michalot, Edouard Morin, Pierre Mouroux, Gaëtan Muris, Elie Ogus, Lucien Pallez, Louis Paolini, René Parisse, Jean Patrat, Vladimir Petropavlovsky, Jean Pouzadoux, Jean Prigent, Louis Radisson, Léon Richet, Joseph Rigouleau, Louis Ripoll, Paul Roussé, Gilles Rousseau, Roger Salandre, Pierre Schilling, Louis Turpin, André Val, Charles Vespérini, Buon Ya Y Dru, Aldo Zottele.

Ordre national du Mérite

Une liste de nominations, promotions et élévations dans l'ordre national du Mérite au titre du ministère de la défense est également parue au *Journal officiel* du dimanche 14 avril. Nous publions les élévations à la dignité de grand-croix et de grand officier.

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :
Paul Arnaud de Foïard, général de corps d'armée ; Charles Ehrhart, médecin général inspecteur.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :
Christian Ducomet, colonel ; François-Xavier Lecouffe, général de brigade ; Christian Brac de La Perrière, amiral ; Xavier Moreau, général de brigade aérienne ; Mary-Jean Volnot, général d'armée.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Antoine CARO
et
Mme, née Laurence HEILBRONN,
sont heureux de faire part de la naissance de

Paul,

le 1er avril 1996.

3, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.

Mariages

« Chaves de ouro dos sonetos
e dos castelos medievos,
todas as imposturas da razao
e da experiência,
para existir em si e por si,
à revelia de corpos amantes,
pois já nem somos nós,
*somos o número perfeito : UM. » **
Carlos Drummond de Andrade.

Gloria et André

vont se marier, le 4 mai 1996, à 18 heures. Eglise Saint-Sebastian, 266, rue Haddock-Lobbo, Tijuca-RJ.

Leurs parents

José Luis F. DE ALBUQUERQUE
Marti B.M. DE ALBUQUERQUE
Rua Citiso, 192/301
20261-140 Rio Comprido, RJ. Brasil.

Ubirajara G. INDIO DO BRASIL
Tânia LIMA DOS SANTOS
Av. Suburbana 8963/102
21380-00 Piedade. R.J. Brasil.

** « D'or sont les enjolivures des sonnets*
comme les clés d'un château médiéval,
toutes les impostures de la raison
et de l'expérience pour exister en soi
et pour soi, par défaut
des corps amoureux, puisque maintenant
nous ne sommes plus nous :
nous sommes un nombre parfait,
nous sommes : UN. »

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Les deux présidents,
Et les membres du Haut Conseil culturel franco-allemand,
font part de la profonde tristesse qu'ils ont ressentie en apprenant la mort de leur collègue et ami

M. François-Régis BASTIDE.

Ils adressent à sa femme et à sa famille l'expression de leurs très vives condoléances.

– Le jury du prix Médicis
a la tristesse de faire part du décès, survenu le 16 avril 1996, de

François-Régis BASTIDE,

qu'il avait élu en 1976.

(*Le Monde* du 18 avril.)

– Mme Catherine Bousquet,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Charvériat,
Le docteur et Mme Jean-Loup Cartier,
Et les familles Rigal, Goutaudier, Macabéo et Bousquet,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 14 avril 1996, de

Gilles BOUSQUET,
professeur des universités.

Les obsèques auront lieu le jeudi 25 avril, à 14 h 30, en l'église du Sacré-Cœur, Saint-Etienne (Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le ministère de la culture,
La direction des musées de France,
La Réunion des musées nationaux,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jean CHATELAIN,
ancien directeur des musées de France
et président de la Réunion
des musées nationaux (1962-1974),
officier de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et des Lettres,

survenu le jeudi 18 avril 1996, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, et s'associent à la douleur de sa famille.

– M. Pierre Dabezies,
M. et Mme Gilles Dabezies,
M. et Mme Yann Duchesne,
Charlotte et Victoire,
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Annie DABEZIES,

survenu le 11 avril 1996, à Villespy (Aude).

La cérémonie religieuse et l'inhumation se sont déroulées en l'église et au cimetière du village.

Une messe sera célébrée en sa mémoire, le mardi 7 mai, à 9 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis du Marais.

11, rue de la Cerisaie,
75004 Paris.
16, avenue Honoré-de-Serres,
31 Toulouse.
10, rue Pierre-Cherest,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Geneviève
EYMARD-DUVERNAY

s'est endormie dans la paix, le 17 avril 1996, à son domicile. Elle avait quatre-vingt-dix ans.

Ses enfants,
Françoise et Jacques Tupin,
Chantal et Jean Péronnet,
Brigitte et Jean Dupont,
Sabine et Jean-Claude Firmin,
Catherine Eymard-Duvernay
et Wolfgang Seitz,
Ghislaine et Gérard de Feydeau,
Dominique et Pierre Valat,
François et Christine Eymard-Duvernay,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu samedi 20 avril, à 8 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, Boulogne (Hauts-de-Seine).

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Sorgues (Vaucluse).

Mme Renée Bouisson,
sa sœur,
Les familles Guieysse, de Sulauze, Giovanna, Isnard, Rauby, Gaggioli, Cervoni,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pierre GAVAUDAN,
née Noëlie BOUISSOU,

survenu le 18 avril 1996, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 20 avril, à 11 heures, en la paroisse de Sorgues (Vaucluse), suivie de l'inhumation au cimetière de Sorgues.

– Lydia,
sa femme,
Joseph,
son fils,
Jean, Evelyne, Cécile,
son fils, sa belle-fille, sa petite-fille,
Ses sœurs, son frère,
ont le regret de faire part du décès de

Ezra Edgar HARARI,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
(promotion 32),

le 18 avril 1996.

Conformément à sa volonté, son corps a été légué à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, square du Pont-de-Sèvres,
92100 Boulogne.

– Marie-Hélène et Pierre Chassigneux,
Nathalie et Clarisse Chassigneux,
Madeleine Georges,
M. et Mme Serge Lacour,
La famille Calzat,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine PICQUART,
née CALZAT,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur,

survenu à Paris, le 15 avril 1996, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées le jeudi 18 avril dans l'intimité.

– Le docteur Michel de M'Uzan,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marthe ROBERT.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le mercredi 17 avril 1996, au cimetière parisien du Montparnasse.

Très touché, Michel de M'Uzan remercie tous ceux et toutes celles qui leur ont manifesté leur sympathie lors du décès de son épouse.

– Marie-Noëlle de Saint Sauveur,
son épouse,
Charles, Marc, Marine
et Alizée de Saint Sauveur,
ses enfants,
Jacques de Saint Sauveur,
son père,
Lally Segard,
sa mère,
Evelyne de Saint Sauveur,
sa sœur,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain de SAINT SAUVEUR,

survenu le 17 avril 1996.

Selon la volonté du défunt, les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

– Le président et le président d'honneur,
Le secrétaire général et les membres du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Louis RENÉ,
membre du Comité consultatif d'éthique,
chirurgien,
ancien président du conseil national
de l'Ordre des médecins,
officier de la Légion d'honneur,

survenu, le 16 avril 1996, dans sa soixante-dix-septième année, et présentent leurs condoléances à sa famille.

Ils gardent le souvenir vivant de sa sagesse, de son humanité et de son exemple.

– M. Sébastien Weishaupt,
son fils,
Mlle Joan Lemeunier,
sa fille,
M. Jean-Pierre Weishaupt,
son père,
Mme Françoise Weishaupt,
sa sœur,
M. et Mme Emmanuel Barcilon,
M. et Mme Julien Barcilon
et leur fils,
Ses neveux et nièces,
Les familles Weishaupt, Alexandre, Picou, Barcilon, Lemeunier-Lenoir,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Danièle WEISHAUPT (West),

survenu dans sa cinquante-troisième année.

La bénédiction sera donnée, le lundi 22 avril, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, à 10 h 45, avant l'inhumation au cimetière communal de Fresnes (Val-de-Marne), dans l'intimité.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée, le jeudi 25 avril 1996, à 18 h 30, à Saint-Philippe-du-Roule, Paris-8e, à la mémoire de

M. André RIGAILLAUD,

décédé le 25 février dernier.

Anniversaires de décès

– L'inoubliable sainte laïque

Claire, Cayo HAUSMANN

nous quitta le 20 avril 1994.

Willy,
inconsolable.

– Il y a cinq ans, le 20 avril 1991,

Philippe PERRONO

quittait ce monde pour rejoindre son père,

Pierre PERRONO,

décédé le 24 décembre 1990.

Que ceux qui les ont connus et aimés s'unissent d'intention à Monique, Patricia, Pascal et Paola.

PORTRAIT

Michel Portal, l'absolu

Insatiable, égoïste, intransigeant, ce Basque ne joue pas de la musique mais la vit jusqu'au bout. Du free-jazz à Mozart, de Boulez aux variétés ou au bal populaire

CLARINETTISTE, compositeur, mozartien émérite, couvert de concours et de Césars, élu des grands contemporains, Basque imaginaire, musicien jusqu'au bout. En même temps, le pur contraire de lui-même : Michel Portal, *jazzman à temps plein*, dynamiteur, cosmopolite, flambeur de formes, prêt à *défaire pour recommencer*. Dernière prestation : une improvisation très libre avec des acrobates, *Chorus Circus* (Banlieues bleues, le 16 avril). Avant-dernier acte : double jeu des gestes et des sons avec Carolyn Carlson. Dernier disque, le *Quintette pour clarinette* et quatuor à cordes de Mozart (avec le quatuor Cherubini, EMI 553 89-2). Pas une version de plus, plus qu'une version de référence. Une version qui claque, tient seule, droite et brisée, absolue, qui dit le fond de ce temps que nous vivons, incroyablement osée – sur des traits, des souffles, ou à l'ombre du souffle. Une version déchirante, ivre de lumière, brutalement acquise à sa mort. Une version de danger de violence, qui fait entrevoir la beauté du monde et sa disparition. *« Mon métier,* dit-il, *ce n'est pas de gagner, c'est d'observer ce qui se passe, entre les gens, entre les musiques, entre les guerres, partout, tous les jours. »*

Il faut une vie d'homme, un talent habité, son comptant de douleurs et d'éclats de rire, *plus la* chance, qui ne vient pas chaque matin, pour donner une version de cette ampleur. Portal réussit mieux *en scène qu'en studio. Son besoin torero* de l'acte, de la compromis*sion, de l'affrontement, mise en* jeu de l'échec comprise, s'y retrouve. *« La Callas des clarinettistes », « l'empereur des concertistes »* – il n'est pas sûr qu'il goûte les images qu'il provoque. Mais elles sont là. Heureux d'avoir bien joué, oui, rayonnant, dès qu'il le sait, n'importe où, insensible aux diapasons d'or, solfèges de cristal et autres médailles (encore que... : *« Vous savez, il y a toujours quelque chose en l'homme qui accepte la récompense. »*) ou alors parfaitement froid si ça s'est mal passé. Et puis malade, perdu d'angoisse et de colère, fou de malheur, pour un détail, un loupé, une rencontre inaboutie, un malentendu.

Son souci n'est pas cette version du *Quintette* de Mozart (KV 581). Il sait. Son souci, c'est comment il le jouera demain, quel sort connaît son autre disque – de jazz, cette fois –, ou comment choisir une anche. Il vient de réenregistrer ses musiques de films dans l'esprit du jazz, avec les meilleurs (Label bleu). L'air qu'il a donné à la dernière œuvre de Joris Ivens, *Histoire de vent*, est le dernier son avant la fin de la musique. Ou le premier : juste après le vent.

Portal joue Brahms, fait du cirque et « choruse » à perte de souffle. Il revient de Berlin, de Budapest, de Sicile où il a joué classique, de Grenoble où il a improvisé sur images, de partout où l'on ne sait pas. Personne à connaître son calendrier, il part en clandestin, ne reste pas un jour sans jouer. On le lui reproche. Portal n'a rien d'un musicien éclectique. Rien. Ce n'est pas un jazzman qui s'essaierait *au classique*. Encore *moins* un classique qui s'amuse au jazz. Musicien. *Totalement musicien.* On n'est jamais musicien à temps complet. Il l'est.

DEPUIS cinquante ans (en scène il en paraît vingt de moins, et parfois cent de plus), il est musicien. *« Un musicien, c'est un type qui enquête sur le temps qui va, qui témoigne, qui joue demain. Je ne vois pas ma vie sans la musique. Si on m'arrête de jouer, je n'ai plus d'existence. Il faut que j'aille au bout avec mes mots. J'ai horreur de refaire. Mai 68 m'a sorti d'un coup de la route ordinaire. J'ai rencontré des gens très durs, très fous, on ne m'a fait aucun cadeau. Mais la violence s'est gravée dans ma vie. »*

Portal ne laisse personne tranquille. Surtout pas lui. Il peut être sublime dans un camping paumé du pays Basque, pour rien, pour personne, pour la cause, et décevant au Théâtre des Champs-Elysées. Nul enjeu, nul projet, aucune hiérarchie. La musique pure. La musique, si elle vient. Il ne joue pas de la musique : il joue pour voir si la musique vient ou non. Jamais de déception. On vérifie l'état du monde, le niveau de conscience, la suite des événements, c'est tout. On le croit plaintif. *Il est le conteur le plus* comique. Il sait le malheur de près.

Cette permission prise en 68 (il a alors trente-trois ans), jamais dé*mentie, vient de loin. Elle vient* d'un lieu sans lieu, sans accroche, sans nostalgie, noyé dans le mouvement où vous place la vie. Son paysage d'enfance, c'est l'arrière-salle d'un café où sont alignés les cuivres de la batterie-fanfare que dirige le grand-père. La musique est sa langue maternelle. Le quartier est l'autre Bayonne : pas le Bayonne des Romains, de Vauban et des villas ; le Bayonne de l'autre côté du fleuve où l'on refluait les Juifs qui s'aventuraient à traverser l'Adour ; le Bayonne du peuple, quartier Jean-Jacques-Rousseau sous la Révolution. C'est un quartier de commerces, de bistrots, d'artisans et de pêcheurs, bien borné par la gare, la synagogue, les chais et la prison (dite Villa-Chagrin). Ajoutez les abattoirs et le groupe scolaire Jules-Ferry, sis en lieu et place où fut donnée en France la première corrida espagnole, pour Eugénie de Montijo (1853), vous aurez une idée du tableau. La seule école au monde qui sente le taureau.

Portal apprend la clarinette. Son père est fou de musique pour lui. Un Argentin débarque à Saint-Esprit (c'est le nom, maintenant), *Portal apprend le* bandonéon. *Il en* joue comme personne. Dialogue avec *Piazzola. Il dresse tous les* saxophones, fait danser, à cheval *sur un tonneau, à l'âge de huit ans*, joue aux arènes pour les taureaux, *ne connaît qu'un outil*, *celui, quel* qu'il soit, qui produit des sons ; qu'un désir, la fête, implicite ou pas ; qu'une exigence, la passion musicale. Même enfant, on le repère. On l'invite dans les quatuors de mélomanes, qu'il rejoint à vélo. Un mécène le fait monter à Paris. Un Nippon s'installe à Biarritz et dirige, le dimanche après-midi, dans la salle à manger, des symphonies entières, pour sa fille au violon, et lui à la clarinette : sans manquer une seule mesure (comptons !) qui ne prévoie ni violon ni clarinette. Peu de musiciens à être aussi aimés.

Portal est insatiable, égoïste, intransigeant. Il happe tous les musiciens qu'il croise, Marocains en transit, Ukrainiens inspirés, Roumains adroits au taragot, Ornette Coleman, gitans célestes, Archie Shepp, garçons coiffeurs, inventeurs de folies. On peut se repasser à l'infini ses huit mesures sur *Pierre*, de Barbara, comme on écoute Ornette, au loin, sur *Montségur*, de Nougaro. C'est l'autre idée de la musique. Il est Portal jusqu'au bout à chaque fois. Il a tout fait du métier, balloche, variété, free-jazz, Boulez et Mozart. Ce qu'il hait c'est, non pas les amateurs, mais la musique jouée en amateur. Lui qui peut faire pleurer de rire une tablée, une salle, un avion, il prend la musique au pied de la lettre. Sérieux à mort. Anxieux.

C'est aussi un bouffon magnifique. 68 est l'occasion d'une double prise de pouvoir. Il prend *ses désirs pour des réalités*. Avec Globokar, Drouet et Alsinna, ils fo*mentent un commando de choc*, la revanche des interprètes, le New *Phonic Art, version Che Guevara* de la musique contemporaine. Avec Tusques, Thollot, Sunny Murray et Bernard Vitet, il rend la France « free ». Jouer du jazz « à la manière de », ne l'intéresse pas. On dit qu'il n'en est pas capable. Il ne se pose même pas la question. Lubat, autre énergumène des conservatoires, le relance sur une voie désacralisée : *« Actuellement, dans l'improvisation, on cherche l'harmonie, le bien-faire, la religion. On veut du ficelé, du troussé, du construit, de l'édifiant, ce besoin d'aller au bout avec propreté, ce sentiment de propriété. On a la satisfaction d'avoir bien joué, comme on ferait une bonne action, ou on gagnerait un bon pognon. Ça ne colle pas à l'époque, à ses guerres, à sa complexité. Je fais les choses dans le désordre. Je les fais dans l'impossibilité de les faire. Je ne peux pas me résigner. »* Bayonne est loin. Le territoire, c'est le terrain immédiat du jeu. Dans les années de conservatoire – premier prix de Paris, prix de Genève, prix de Budapest –, cumul insouciant (*« ce n'était pas difficile alors, j'y allais dans l'innocence, je jouais, point final. C'est après que ça devient horriblement compliqué. Au début, on joue la musique, puisqu'elle est là »*), dans les années d'études, la nuit, il fait le bal. *Les professeurs s'arrachent les* anches. Portal mange ses lèvres, *rudoie son son sans jamais le* perdre, se disperse sans compter, *joue pupitre au casino de Monte-*Carlo, fait danser Ava Gardner, suit Tonny Bennett ou Perez Prado, quitte le lycée pour swinguer dans les palaces de Madrid, n'oublie jamais Mozart, Brahms ou Stravinsky.

Le répertoire de la clarinette est court. C'est un choix. Pas seulement un choix d'argent, de soliste ou d'interprète. Pour lui, le tout est de savoir non pas quel musicien il veut être, mais quel musicien il est réellement. Sa « carrière » est la seule qui ressemble à ce point à une autofiction. S'il vient de signer une musique si intelligente (et discrète) pour le Michel Leiris de la collection « Un siècle d'écrivains », ce n'est pas par hasard.

L'amitié, la proximité de Diego Masson, sa perception qu'il croit modeste des vrais enjeux de la littérature (de la vie, du politique), le désignent. Bayonne et le conservatoire sont loin. Pierre Boulez (« Domaines »), Stockhausen, Luciano Berio, Kagel, Donatoni (auteur d'une pièce sobrement intitulée Portal), tous l'élisent comme favori. Partenaire plus qu'interprète : celui qui propose, qui suggère, qui livre, corps et âmes liés, le son au compositeur. *« Les racines, je les dirais plus en termes politiques qu'en style d'incitation à jouer. Le territoire, c'est l'instabilité : pas du côté des Indiens, mais du côté de l'animal. Si je me trouve dans une petite église romane qui me touche, une musique me viendra. New York induit des trucs très électriques. Parfois, je n'ai pas envie de rentrer à Paris qui ne me parle plus. »*

Drôle de rapport à l'animal. Il les aperçoit de très loin, d'un œil de chasseur ; les observe, invente leur histoire qu'il conte, irrésistible, à la Reiser, les dessine. Drôle de rapport à l'appartement, jamais vraiment occupé. Drôle de rapport à la violence, son ombrageuse conception de la liberté. A la réussite qui ne le fait pas reculer devant l'échec. A la routine, sa hantise, qui le pousse vers les nouveaux venus, au-devant du bizarre, à la formule qu'il casse dès qu'elle marche. Parfois, il casse tout court, se fâche avec la terre entière. Dépense sans confort : à ce point d'archaïsme achevé, Portal est le plus prometteur des musiciens.

ON peut se figurer un monde privé de tout, de livres, de journaux, de cinéma, de théâtre, d'Internet, mais on ne peut pas se figurer un monde sans musiciens. Impossible. Les musiciens sont ceux qui sauvent le monde de sa misère. *« J'ai toujours cru à la musique comme ce qui peut sauver de tout, de l'ennui, de la tentation de mourir, de tout, mais celui qui en joue vraiment en souffre. »*

> « J'ai toujours cru à la musique comme ce qui peut sauver de tout, de l'ennui, de la tentation de mourir, de tout ; mais celui qui en joue vraiment en souffre »

Qu'est-ce qui a le plus changé dans le « métier » de musicien ?

« Moi... Vous imaginez, le type qui répondrait ça ? C'est moi qui ai le plus changé dans le métier, et qui s'en va... Ce qui change, à vingt ans, on n'y pense pas. Vers la cinquantaine, les gens disparaissent, se séparent, la solitude vient, ce n'est plus le vaste brassage de la jeunesse. La solitude se déclare, on cherche moins, c'est la vie, c'est ma vie, cette solitude, elle doit arriver. De là à dire que c'est une société qui change, il y a une marge. Pourtant, je sens une cassure. Je l'ai sentie en musique. J'envoie des messages sans écho, je sais qu'il y a une perte. C'est la quête de quelqu'un qui chercherait à communiquer et qui n'y arrive pas, ne sait pas pourquoi, c'est la marque politique de l'époque. Dans le jazz, la fracture est très nette. En classique, c'est différent, la socialité est autre, mais en jazz, je le sens plus que jamais. Je n'ai aucune idée du monde que cela annonce. Tout ce que je sais, c'est que je suis toujours aussi violent. Et que j'ai aimé la musique... Quel amour de la musique ! ça, oui... qu'est-ce que j'ai pu aimer la musique... » On songe à Cortazar que rencontrait Portal – Portal musicien jusqu'au bout – et qui fait dire à Johnny (Charlie Parker) dans une bourrade à Miles Davis : *« Ça, Miles, je suis en train de le jouer demain. »* C'est exactement le cas.

Francis Marmande
Dessin : Marc Taraskoff

Plus de cohésion sociale pour plus de confiance

par Pierre-André Périssol

IL est de bon ton pour nos élites de souligner la *compétitivité de l'économie française* tout en renvoyant nos difficultés au manque d'adaptation de nos concitoyens aux défis économiques mondiaux. Cultiver ce complexe d'infériorité, c'est nier la réalité.

Je voudrais au contraire saluer les remarquables efforts que nos compatriotes ont consentis pour assimiler les contraintes de la mondialisation. Je voudrais également *en souligner le prix* : précarisation du travail, chômage, exclusion des jeunes, bref autant de fractures dénoncées par Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle.

Si ces fractures sont aujourd'hui aussi criantes d'injustice, c'est que l'Etat républicain, après les avoir réduites, a progressivement perdu sa capacité à préserver la cohésion sociale. En ne sachant pas ou en ne voulant pas engager les réformes indispensables, il a failli à sa mission. Il est vrai qu'il a été très affaibli par tous ceux qui ont tenté de *« jeter l'Etat avec l'eau du bain »*.

Lorsque les socialistes ont reculé devant les réformes, ils ont donné de l'action publique une image d'inefficacité et de gaspillage. Ils ont ainsi accouché de *« l'Etat impuissant »*.

Lorsque les ultra-libéraux ont présenté la collectivité comme la simple addition des intérêts individuels, ils ont tracé les contours d'un *« Etat minimal »*. Mais la politique ne saurait être un vaste marché où les places financières auraient le statut de grands électeurs.

Lorsque les populistes invitent à rejeter ceux qui servent l'Etat, ils montent les citoyens contre la République. Confortés par l'image technocratique de l'Etat – *celui qui à travers toutes les* majorités, sait tout, même lorsqu'il se trompe –, les populistes *ont repris un slogan de leurs aî*nés des années 30 avec leur *« gauche, droite, tous pareils »* et tenté de réduire l'Etat en le mettant au service d'une chimérique *« préférence nationale »*.

La peur de l'avenir, le manque collectif de confiance, n'ont pu que croître. Ce n'est pas en assistant qu'on redonne confiance. Ce ne serait pas en menaçant de supprimer les mécanismes de protection qu'on dissiperait l'inquiétude. Ce n'est pas en exploitant la peur qu'on la fait régresser. Le retour de la confiance passe au contraire par la définition de ce que nous voulons et la prise de conscience que nous le pouvons.

> Ce n'est pas en assistant qu'on redonne confiance.
> Ce ne serait pas en menaçant de supprimer les mécanismes de protection qu'on dissiperait l'inquiétude.
> Ce n'est pas en exploitant la peur qu'on la fait régresser

Ce que nous voulons, c'est un projet commun qui vise à reconstituer une cohésion sociale en péril en refondant l'Etat républicain. Sans cohésion sociale forte, il ne saurait y avoir de confiance dans notre société, *donc d'élan de notre économie* et d'emplois. Notre sens de l'égalité nous fait refuser un modèle à l'anglo-saxonne où la prospérité des uns s'accommoderait de la précarisation des autres. Notre sens de la liberté nous fait rejeter une situation où *le* potentiel de tant d'hommes et de femmes est stérilisé. Notre idéal de fraternité ne peut accepter que l'homme ne soit pas au centre de notre projet politique.

La réaffirmation des droits fondamentaux à l'activité, à l'éducation, à la sécurité, à la protection sociale comme au logement constitue l'architecture de ce projet politique. Ces droits doivent fixer le cadre dans lequel chacun, à quelque niveau qu'il se situe dans la société, pourra réaliser son projet. Il s'agit là de définir tout autant des devoirs que des droits, des engagements que des aides.

Cette politique de cohésion sociale renforcée, l'Etat doit en être le garant. Mais un Etat réhabilité qui tire son autorité de sa *détermination à agir, sa légitimité* de sa capacité à réformer, sa reconnaissance de la nature de son intervention fondée sur le dialogue et le cœur.

Plus de cohésion sociale comme cap, la réforme comme méthode, la réduction des déficits publics comme impératif, l'Etat humaniste comme cadre, c'est possible. Quand on le veut, on le peut : la politique du logement menée depuis neuf mois, sous l'impulsion du premier ministre, le montre.

L'Etat est déterminé quand il réalise dans un temps record 20 000 logements d'urgence et *d'insertion pour les plus démunis*. Il est efficace quand il réforme des politiques publiques inadaptées. Sans alourdir la charge pour le contribuable, le prêt à taux zéro aide quatre fois plus de ménages, pour l'essentiel des jeunes aux revenus modestes. *Il est ainsi possible de* rendre une certaine espérance sociale à ceux qui *« n'y croyaient plus »* et de contribuer fortement au retour de la confiance.

*L'Etat est le garant de la jus*tice sociale quand il instaure un supplément de loyer de solidarité pour les locataires HLM les plus aisés.

Il redonne *confiance* dans la détermination du politique à défendre les faibles quitte à toucher les intérêts des forts, quand il réquisitionne des locaux vacants. Il innove lorsqu'il ranime l'investissement locatif privé en ouvrant la formule de l'amortissement fiscal au logement.

La cohésion sociale comme facteur de confiance et de croissance, la réforme comme méthode, l'Etat humaniste comme cadre, voilà ce qui nous a permis de poser les fondations du droit au logement. Voilà ce qui permettra à la majorité de couper l'herbe sous les pieds du populisme et d'attirer *tous ceux qui* préfèrent la justice sociale en actes plutôt qu'en mots, tous ceux qui veulent mettre la politique et l'économie au service de l'homme.

***Pierre-André Périssol** est ministre délégué au logement et maire (RPR) de Moulins*

Un Liban sud exsangue

par Dominique Eddé

AU nom de quoi l'armée *israélienne* peut-elle envahir un pays et jeter sur les routes, du jour au lendemain, des centaines de milliers de réfugiés, imposer un *blocus maritime à tous les ports*, bombarder une ambulance pleine de femmes et d'enfants, tuer au passage des dizaines de civils et enfin frapper les infrastructures, en détruisant notamment deux centrales électriques qui venaient d'être refaites après quinze ans de guerre ? Au nom de quoi ? La réponse officielle, reprise en chœur par les médias occidentaux, tient en quelques mots : au nom de la sécurité de la frontière nord d'Israël.

Nous revoici au centre d'une logique dont Israël a *décidément le* secret et qui consiste en somme à réprimer le terrorisme d'un groupe minoritaire en punissant aveuglément une majorité d'innocents et surtout, comble de l'arrogance et de l'impunité, à s'octroyer le droit de refaire la géographie chaque fois que l'Histoire lui résiste un peu.

> La paix n'est-elle pas autre chose qu'un rapport de forces entre une armée toute-puissante et des peuples à genoux ?

Veut-on sérieusement nous faire croire qu'Israël entend réellement frapper ou même affaiblir le Hezbollah en provoquant l'exil et la misère d'un demi-million de Libanais, *qui n'auront d'ailleurs d'autre* choix, pour nombre d'entre eux, que d'aller se réfugier sous le toit des organisations islamistes ? Ignore-t-on ou feint-on d'ignorer que ce parti diabolisé a gagné en quatre jours une popularité jamais *connue auparavant ? Et combien* de temps encore nous faudra-t-il subir l'ostensible désinformation de la télévision française, qui s'acharne à inverser l'ordre du malheur au point de s'inquiéter davantage de la sécurité des pilotes israéliens que de celles des gens qui reçoivent *leurs bombes sur la tête* ? Qui sert-on en trafiquant l'information de la sorte ?

Israël occupe 10 % du territoire libanais depuis 1978 et viole ici *comme en Cisjordanie toutes les* résolutions du Conseil de sécurité, à commencer par la 425, qui exige en vain depuis dix-huit ans son retrait inconditionnel du sud du Liban. Faut-il *en conclure, une fois* pour toutes, qu'Israël échappe à toutes les règles du droit international ? Que la défaite et l'humiliation du peuple libanais lui donnent le droit de le défaire et de l'humilier davantage ? Que le prix de la vie humaine est définitivement plus élevé d'un côté que de l'autre de la frontière ? Qu'Israël a le monopole de la douleur, de la peur et de l'insécurité ? Que le terrorisme est un phénomène exclusivement islamique ?

Qu'on ne s'y trompe pas : sous prétexte de sa sécurité, Israël est en train de vider de ses habitants tout le sud du Liban. Pour quoi faire ? *Mon propos n'est pas de spéculer* sur les calculs stratégiques des uns et des autres mais de poser une unique question : la paix n'est-elle pas autre chose qu'un rapport de *forces entre une armée toute-puis*sante et des peuples à genoux ?

***Dominique Eddé**, libanaise, est écrivain.*

L'ordre nucléaire mondial commence par la libération d'Alexandre Nikitine

par Brice Lalonde

LE président de la République est à Moscou afin d'y évoquer la sûreté nucléaire avec les sept pays les plus industrialisés de la planète, et la Russie et l'Ukraine. Mais déjà l'approche de l'élection russe rend les délégations circonspectes et donne à Boris Eltsine l'apparence d'un moindre mal face aux extrémistes. Pourtant, c'est cet homme qui bombarde Grozny et emprisonne Nikitine.

Alexandre Nikitine, officier de marine à la retraite, est au secret à Saint-Pétersbourg depuis le 6 février pour avoir travaillé avec les *écologistes norvégiens sur les* sources de pollution radioactive de la presqu'île de Kola, et il est vrai qu'il s'agit surtout des carcasses des anciens sous-marins de *la flotte. Mais* comment garantir la sûreté nucléaire sans disposer d'information sur les stocks nucléaires ? Comment prévenir de nouveaux Tchernobyl si les citoyens qui s'y emploient sont jetés en prison ? La liberté est la condition de l'attention de l'écologie. Il faudrait suggérer au groupe des Sept (G7) *que l'ordre nucléaire* mondial commence par la libération de Nikitine.

L'ordre nucléaire mondial, c'est le thème de la rencontre au sommet. *Et l'occasion* d'un *renverse*ment complet de perspective. Jusqu'à présent, les techniques nucléaires ont été les outils du nationalisme. *Elles ont accordé la* puissance à ceux qui les maîtrisaient. Elles doivent désormais servir le mondialisme. Le nucléaire est trop dangereux s'il n'est *pas géré collectivement. Chacun* sait que des Etats cherchent à se doter de l'arme nucléaire en dépit du traité de non-prolifération. L'industrie du cycle de combustible en offre le moyen car il n'est *pas de frontière sûre entre l'usage* civil de l'atome et son emploi militaire. Dès lors, un contrôle rigoureux de cette industrie et des matières qu'elle traite est *indispensable.*

> Comment prévenir de nouveaux Tchernobyl si les citoyens qui s'y emploient sont jetés en prison ?

Encore récemment, et jusqu'en France, on présentait le plutonium comme une ressource d'avenir. *L'expérience démontre qu'il faut* s'en méfier comme de la peste et minimiser partout, en toutes circonstances, sa production et ses mouvements. C'est la mission de *l'homme politique de faire en*tendre raison aux fanatismes modernes, même s'ils se dissimulent sous les traits de l'ingénieur. L'ordre nucléaire appelle le zéro nucléaire. Le drame de Tchernobyl *aura contribué à la chute de* l'Union soviétique et à une coopération internationale accrue dans l'industrie nucléaire. Petit à petit apparaissent au royaume de *l'atome* la circulation de l'information, la séparation des pouvoirs, les procédures de décision, les évaluations indépendantes, bref la démocratie. Et petit à petit, la comparaison des normes, la formation des hommes et la pression des opinions conduisent à concevoir des réacteurs franco-allemands, des programmes européens, des équipes internationales, une conscience planétaire.

L'effet de serre est implacable. *Entre l'effacement des énergies* fossiles et le triomphe de l'énergie solaire, il me semble qu'une transition aura besoin pendant encore une ou deux générations de réacteurs nucléaires à la condition de ne pas livrer l'espèce humaine à la malédiction des rayonnements qui dépasse sa perception, son entendement et, je le crains, ses moyens. C'est donc un nucléaire *pacifié, robuste et modeste*, ce n'est pas le rodéo technologique. La France est devenue experte en nucléaire. Ce n'était pas mon choix mais c'est ainsi, et il faut saluer toutes ces années de fonctionnement sans pépin d'un parc de cinquante réacteurs. La production n'est plus le défi, mais la sûreté, la confiance. Et la durée. Que l'on y songe : Tchernobyl n'était pas prévu, ni le désordre post-soviétique, ni la guerre en Europe, aux portes de nos centrales. La sûreté nucléaire réclame des hommes parfaits. *J'ai* peur que nous ne soyons pas parfaits.

Je plaide pour un réformisme nucléaire, un *aggiornamento* mondial. Et pour que mon pays mène l'affaire. La page des essais tournée, la France a le choix entre deux options : ou la complicité avec les Etats en mal de feu atomique, ou la quête ardente d'un nouvel ordre mondial. Je veux que mon pays soit le chevalier blanc qui répare les torts de cette industrie, qui aide les autres pays, qui *réponde aux appels des parents* angoissés par la pâleur d'un enfant à Kiev ou ailleurs. Je veux que mon pays s'occupe vraiment de la planète, ne glisse pas les déchets sous le tapis et distribue des compteurs pour mesurer la radioactivité dans tous les foyers près du baromètre et du garde-manger.

Si le président de la République avait parcouru les environs de Tchernobyl, je suis persuadé que la nécessité de remettre de l'ordre *dans le nucléaire lui serait* venue à l'esprit. J'ai apprécié sa victoire contre la résignation en Bosnie, je le convie à faire triompher à nouveau la volonté des hommes sur le *désordre nuclaire mondial, et* j'espère qu'il rentrera à Paris avec Nikitine.

***Brice Lalonde** est ancien ministre, président de Génération Ecologie*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES VRAIS FLÉAUX

L'encéphalite spongiforme est fort grave et fort rare, mais la viande de bœuf tue statistiquement bien davantage par sa teneur en graisse, dont tout le monde sait qu'elle est athérogène, *qu'elle favorise* et aggrave la maladie car*diovasculaire*, qu'elle est responsable de la mort de centaines de milliers d'humains. On aurait pu en toute logique en prohiber la consommation, d'abord pour cette raison, *mais tout risque* ancien, en quelque sorte, s'évente et devient négligeable, ce qui en rend la prévention si difficile.

Veut-on sauver dans l'instant des milliers de vies ? Que l'on réunisse aussitôt les experts europ*éens du cancer* du poumon ou de la traumatologie de la circulation routière... et appliquons leurs recommandations. Mais le politique à qui il appartient de prendre les décisions impopulaires est alors saisi de panique devant le danger qui domine pour lui tous les autres : celui de mort politique.

Jean Poujol, Nice

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

L'accord d'indemnisation rapide qui doit être conclu avec la MAIF (Mutuelle assurance des enseignants) me laisse quelque peu dubitatif. Je voudrais que l'on m'explique par quel mécanisme une meilleure indemnisation des enseignants conduirait les élèves à mieux respecter les professeurs ? Par contre, il me semble évident *qu'une réparation rapide du* préjudice matériel subi par un enseignant sera pour les chefs d'établissement un argument supplémentaire fort pour inciter les enseignants victimes à ne pas déposer plainte auprès des services *de police ou du procureur de la* République...

René-Luc Meyer, Nancy

L'ETAT DE DROIT

Le 24 mars 1996, pour justifier l'expulsion et l'interpellation de 294 personnes du gymnase Japy et leur mise en rétention administrative à Vincennes en attente de reconduite à la frontière, Jean-Louis Debré nous déclare publiquement : *« Accepter que la loi soit bafouée, c'est refuser l'Etat de droit, c'est construire une société basée sur des rapports de forces, c'est-à-dire une société qui tourne le dos aux principes de la République »* (*Le Monde* du 26 mars).

M. Debré semble ignorer, qu'au nom de l'Etat de droit et de la protection des principes fondamentaux de notre droit, les juridictions judiciaires et administratives ont écarté l'application des lois Pasqua à de *nombreuses reprises, en constatant* en particulier des atteintes disproportionnées au droit à la vie familiale garanti par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Ensuite, M. Debré semble confondre ses nouvelles et ses anciennes prérogatives. Juge, il se devait d'appliquer la loi. Ministre et membre du gouvernement, M. Debré dispose d'un droit d'initiative des lois et ne saurait se réfugier derrière des dispositions législatives existantes. Sa décision est politique et non juridique, et sa position l'autorise à modifier des lois inéquitables et *manifestement contraires* à la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales

Yann Kerbrat, Paris

LES IMPÔTS DES UNS ET DES AUTRES

Retraités aisés, après avoir ré*digé notre déclaration de reve*nus 1995, nous avons constaté que l'impôt à payer sera de 3 000 F environ inférieur à celui de 1994. Les revenus de ces *deux années sont pratiquement* les mêmes. La différence provient de l'emploi d'un salarié à domicile, car nous employons une femme de ménage, douze heures par *semaine. Il y a un* an, nous pouvions donc réduire de nos revenus 50 % des salaires et charges d'employé de maison, mais plafonnés à 26 000 F, soit 13 000 F de réduction. Cette année, ce plafond a été (merci ! *MM. Balladur et Juppé) porté à* 90 000 F, soit : 45 000 F de déduction. Nous avons donc le droit (et nous en usons, bien sûr) de déduire 50 % de la totalité de notre dépense d'emploi de cette personne, soit 16 175 F. Cette différence entre 16 175 F et 13 000 F représente donc les 3 175 F *d'impôt que nous paie*rons en moins. (Nous aurons à régler un total de 8 278 F).

Aidant un de nos voisins à accomplir ses formalités, nous *avons fait sa déclaration et cal*culé son impôt. Célibataire, salarié juste un peu au-dessus du SMIC, il va avoir à payer un peu plus de 3 000 F. Bien sûr, il *n'a pas, en plus, les moyens* d'utiliser les services d'une femme de ménage, le pauvre !

Alors que nous, qui disposons d'un total de retraites de près de 300 000 F par an, si nous avions employé un jardinier *quelques heures par semaine*, nous n'aurions pas d'impôt à payer.

Henry et Françoise Garret, Saint-Martin-du-Tertre, (Yonne)



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

La responsabilité d'Israël

CHAQUE aventure politique, chaque équipée militaire d'Israël au Liban, depuis vingt ans, n'a laissé derrière elle qu'un sillage de drames et, une fois les armes redevenues silencieuses, que le souvenir d'une grande amertume. De l'échec de la tentative d'alliance avec le chef maronite Béchir Gemayel à l'invasion *« limitée »* de 1978, de la *« sale guerre »* de 1982 jusqu'au retrait sans gloire de Tsahal – trois ans plus tard –, en passant par les horribles massacres de Sabra et Chatila perpétrés par des milices chrétiennes sous l'œil de l'occupant israélien, le Liban n'a jamais porté chance à l'Etat juif, ni contribué, c'est le moins qu'on puisse dire, à améliorer l'image de son armée comme de sa classe politique.

Ce constat historique se confirme une nouvelle fois, au lendemain du carnage de Cana. Comme il est de coutume en pareille circonstance, Israël et le Hezbollah se rejettent mutuellement le blâme. Les islamistes imputent à l'*« ennemi sioniste »* un *« crime prémédité »*. Jérusalem dénonce la perfidie du mouvement pro-iranien en l'accusant d'avoir utilisé des civils comme *« boucliers humains »*. Au-delà de cette polémique macabre, aux résonances familières au Proche-Orient comme ailleurs, une chose est sûre : Israël peut difficilement plaider l'ignorance des règles du jeu en vigueur dans cette région.

Il n'est pas douteux que le Hezbollah soit tenté, pour mieux se protéger des raids aériens, de se noyer autant que possible parmi une population civile dont la sécurité n'est pas son souci majeur. Il est tout aussi clair que ces extrémistes, souvent fanatisés, qui ont fait de la lutte contre Israël leur raison d'être, multiplient depuis des mois les provocations, pour amener leur voisin aux surenchères et magnifier ainsi leur cause. Ils ont réussi depuis huit jours à s'attirer la riposte attendue. Poursuivant cette logique aveugle, ils ont remporté jeudi à Cana, au prix du sang, un second succès, en mettant l'armée d'Israël en position d'accusée.

Car – et c'est l'essentiel – rien ne peut, dans ce drame, disculper l'Etat juif de sa responsabilité politique et morale. *« C'est une erreur », « Nous ne l'avons pas fait exprès »*, répètent à l'envi les dirigeants israéliens. L'argumentation est difficilement acceptable, de la part d'une armée, qui, depuis le début de ce conflit, vante, images à l'appui, la précision *« chirurgicale »* de ses bombardements. En choisissant pour cible une position de la Finul, Tsahal a pris un risque inadmissible, celui de massacrer des civils, devenus, de son fait, des réfugiés sans défense.

Même s'il précipite – l'émotion internationale aidant – la recherche d'un règlement diplomatique, le drame de Cana va rallumer contre l'Etat juif la soif de vengeance de tous les extrémistes hostiles au triomphe de la paix, comme le montre l'annonce par une mystérieuse « Organisation des opprimés » de l'exécution prochaine d'un aviateur israélien disparu depuis dix ans au Liban.

Valait-il vraiment la peine pour Israël d'en arriver là ? Car pendant ce temps, malgré tous les moyens militaires mis en œuvre, les roquettes Katioucha continuent de pleuvoir sur la Galilée.

Les inconnues de la réforme fiscale

Suite de la première page

Puisque le gouvernement jure de sa bonne foi, il faut pourtant prendre la question au sérieux : quels seront les prochains chantiers fiscaux ? En fait, l'un d'eux est connu : c'est celui qui tend à alléger le poids des cotisations sociales pour y substituer un prélèvement plus large, pesant moins sur le coût du travail. Lutte contre le chômage oblige, le projet ne sera guère critiqué, dans son principe, sinon dans ses modalités.

Le deuxième volet du projet est, lui, autrement plus délicat. Le premier ministre a indiqué que son souhait était de planifier un retour progressif au *statu quo ante*. En clair, les hausses d'impôts décidées l'été dernier (majoration de deux points du taux normal de la TVA, surtaxe de 10 % au titre de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt de solidarité sur la fortune) devraient être annulées, selon un calendrier à déterminer. Mais comment cela sera-t-il possible ? La réduction des déficits publics risque d'être incompatible avec cet objectif.

De surcroît, dans le cas de la fiscalité sur le patrimoine, le gouvernement peut-il afficher pour seule ambition la baisse de l'impôt sur la fortune (ISF) ? Pour être conseiller régional RPR de la région Poitou-Charentes, M. de La Martinière a souvent fait entendre une voix discordante dans la majorité. Bien avant que le candidat Chirac ne stigmatise un système favorable à *« ceux qui s'enrichissent en dormant »*, il recommandait une profonde refonte de la fiscalité du patrimoine. Reprenant à son compte la remarque du socialiste Dominique Strauss-Kahn, selon lequel *« l'ISF tend à imposer les millionnaires et à exonérer les milliardaires »*, il ajoutait, en janvier 1991, dans le mensuel *Challenges*, que *« la fiscalité du capital est extravagante »* et déplorait un système de prélèvement faisant la part trop belle aux rentiers et organisant une *« exonération sans limite de l'outil de travail »*.

LE PATRIMOINE

Il est loin d'être certain, pourtant, que la commission de réflexion accouche de propositions en ce sens. Même si le taux global des prélèvements atteint 37 % pour les revenus d'activité et seulement 11 % pour ceux de la propriété, cette délicate question de la fiscalité du patrimoine n'est, semble-t-il, pas d'actualité.

Le troisième chantier fiscal que M. Juppé souhaite ouvrir, celui de la réforme conjointe de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée (CSG), est encore plus problématique. On connaît certes le schéma général : selon le premier ministre, le but de la réforme sera *« d'alléger et de simplifier »* ces prélèvements. Mais la directive n'en est pas vraiment une, car elle laisse en suspens les questions les plus décisives. On peut ainsi deviner que la commission exhumera la proposition de remise à plat des quelque 80 exonérations et abattements divers qui grèvent l'impôt sur le revenu.

Suggérera-t-elle de remettre en cause l'abattement de 20 % des salariés ? Dans un rapport publié à l'été 1995, un autre expert fiscal, Bernard Ducamin, qui assistera M. de La Martinière, avait fermement exclu cette solution au motif qu'elle aurait pour effet *« d'alléger relativement l'impôt payé par les revenus du capital au détriment des revenus du travail »* ; on sait cependant, depuis la sortie du ministre des finances, Jean Arthuis, que cette tentation existe toujours.

Faut-il de plus réduire le nombre des tranches de l'impôt sur le revenu, déjà ramené par M. Balladur de 13 à 7 en 1994, au risque de transformer insensiblement ce prélèvement progressif en prélèvement proportionnel ? Faut-il abaisser les taux d'imposition, à commencer par le plus élevé (56,8 %), comme le souhaite M. Madelin et comme l'a souvent préconisé M. Juppé ? Contrairement aux recommandations du rapport Ducamin, mais conformément à des demandes constantes de la majorité, faut-il rendre la CSG déductible de l'impôt sur le revenu, ce qui désavantagerait les plus bas revenus ?

AMBIGUÏTÉ

Cette simple énumération des zones d'ombre de la réforme en gestation suffit à mettre en évidence l'ambiguïté de la démarche retenue par le gouvernement. Que celui-ci laisse à une nouvelle commission le soin de débroussailler le terrain et de lui suggérer des solutions techniques n'a en soi rien d'illogique, même si les placards de Bercy débordent de rapports fiscaux en tout genre. Qu'il ne lui fixe pas un cap précis est, en revanche, plus surprenant.

Toutes ces interrogations peuvent se résumer à une alternative aussi vieille que la fiscalité : selon les canons du libéralisme, faut-il alléger l'impôt et notamment celui qui pèse sur les « forces vives », pour stimuler l'économie ? Ou bien, version socialiste des choses, faut-il que l'impôt joue d'abord un rôle de redistribution ? Le gouvernement s'est pour l'heure gardé d'indiquer quelles seraient ses grandes priorités. Comme s'il avait soudainement perdu sa boussole fiscale. Tout juste le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, a-t-il récemment indiqué, *« à titre personnel »*, qu'il était *« très attaché à la notion de progressivité de l'impôt »* (*Le Monde* du 23 mars). Mais, à droite, cette doctrine n'a jamais compté beaucoup d'adeptes, même si elle a valeur constitutionnelle...

Laurent Mauduit

Le magistrat rebelle

par Philippe Bertrand



DANS LA PRESSE

THE INDEPENDANT

Quelles que soient les raisons qu'a pu avoir Israël pour lancer ses attaques dans le sud du Liban, le massacre de Cana impose, pour des raisons à la fois morales et politiques, qu'il soit mis fin à cette funeste campagne. Bombarder une base des Nations unies envahie de réfugiés civils, en tuant des dizaines de personnes, défie toute explication et toute excuse. Le bombardement de Cana a été une grosse erreur historique et stratégique. Israël ne peut qu'être diminué par ce massacre inutile. (...) Quelle que soit la cause de ce désastre, il découle directement du caractère disproportionné des attaques israéliennes dans le sud du Liban (...). M. Pérès estime que sa réélection est indispensable au processus de paix. Il a peut-être raison. Son assaut sur le Liban peut apparaître, de ce point de vue, comme une guerre au service de la paix. Mais la réalité est que le fragile tissu libanais se trouve déchiré, créant une plus grande instabilité dans la région. Au Moyen-Orient, le sang appelle le sang.

FRANCE INTER
Bernard Guetta

Ces morts de Cana, les Israéliens ne les avaient, bien sûr, pas voulues. Seulement, elles sont là. Même quand on ne le veut pas, la guerre, c'est toujours et partout cette même et insoutenable saloperie et la seule conclusion qui vaille ce matin est qu'il faut arrêter ces combats au plus vite – les tirs du Hezbollah sur le nord d'Israël comme les rétorsions, disproportionnées, inacceptables, immaîtrisables et immaîtrisées de l'armée israélienne. Ces morts vont y aider. Il est choquant de le constater, gênant de le dire, mais ces morts devraient permettre de parvenir plus vite que prévu à une suspension des hostilités et, peut-être, à la conclusion d'un compromis sur le fond.

EUROPE 1
Alain Duhamel

Le carnage de Cana prouve au moins que tous les efforts en faveur d'un cessez-le-feu étaient non seulement légitimes mais urgentissimes (...). Même si la France n'a ni les moyens ni l'autorité susceptibles de débloquer la situation, elle a pris des positions honorables, rapides et clairement identifiables. Elle a agi en faveur du processus de paix et, pour une fois, on n'a pas seulement entendu la voix américaine. L'émotion légitime soulevée par la tragédie de Cana balaie aujourd'hui les considérations diplomatiques. Celles-ci ressurgiront dès demain et la France aura tenu sa place.

Le « modèle allemand » en état d'alerte

BONN
de notre correspondant

Il est rare que la Bundesbank anticipe, comme elle vient de le faire, les évolutions macro-économiques en cours. Sa philosophie de la stabilité l'amène en général à ne pas modifier la donne monétaire tant que les principaux acteurs du jeu économique – Etat et partenaires sociaux – n'ont pas fait preuve de vertu sur le plan budgétaire et salarial. C'est pourquoi, en annonçant une baisse de ses deux taux directeurs, jeudi 18 avril, la banque centrale allemande a créé une véritable surprise. Sans attendre les importantes mesures d'austérité qui doivent être prises la semaine prochaine à Bonn et en dépit des mauvais indices actuels de croissance de la masse monétaire, les gardiens de la monnaie allemande semblent avoir voulu dire aux investisseurs : « Maintenant ou jamais ! »

Un geste d'encouragement et d'optimisme alors que l'Allemagne traverse une phase économique très difficile, qui l'a amenée, lors des deux derniers trimestres, au bord de la récession. Moins performante que la plupart de ses partenaires du monde occidental, l'économie allemande devrait connaître une croissance de 1 % seulement en 1996, d'après les derniers chiffres publiés par le FMI. Un sentiment d'urgence se répand dans le pays. Si rien n'est fait pour redresser la barre à temps, l'Allemagne risque de rater le rendez-vous de la reprise annoncé pour le milieu de cette année et de laisser passer les échéances de la monnaie unique.

MAIGRES MARGES

Attaquer les déficits publics, réduire le poids des prélèvements fiscaux et sociaux, baisser les taux d'intérêt : telle est, en bonne logique allemande (on pourrait dire aussi « maastrichtienne »), la seule et unique méthode qui permettra de créer les conditions durables d'un redressement de l'emploi.

Certes, du côté de certains instituts économiques allemands et des syndicats, on dénonce vigoureusement cette approche macro-économique qui n'est autre que celle de la rigueur, et on en appelle à un endettement supplémentaire pour lutter contre la crise. Il est vrai qu'en annonçant son intention de boucher un « trou » budgétaire de 50 milliards de marks à l'horizon de 1997, l'Allemagne risque à court terme de resserrer davantage encore les maigres marges de croissance disponibles.

Mais globalement, on constate qu'il existe un consensus en Allemagne pour accepter les contraintes de la « pensée unique » : même les syndicats ont consenti cette année à des augmentations de salaires très réduites. L'approche de l'austérité entraîne des choix de société difficiles : les Allemands vont devoir se serrer la ceinture. Depuis la rentrée des vacances de Pâques, pas un jour ne passe sans que de nouvelles mesures d'austérité soient annoncées, puis démenties, dans la cacophonie la plus générale. Une chose paraît sûre, cependant : cette fois, il va se passer quelque chose d'important.

Le plan d'austérité allemand doit être annoncé après le prochain sommet entre le chancelier Kohl et les partenaires sociaux, mardi 23 avril, à Bonn. Il s'agira, d'une part, de trouver les moyens de réduire le fameux « trou » budgétaire de 50 milliards de marks en 1997, mais aussi de profiter de cette remise à plat des finances de l'Etat pour passer au peigne fin le dossier des prélèvements obligatoires : impôts et cotisations de retraite, de maladie et de chômage.

En ce qui concerne les retraites, sur fond d'évolution démographique inquiétante, les Allemands doivent à tout prix réformer leur système, dont le financement à long terme n'est pas assuré. D'où les réflexions en cours sur l'augmentation de la durée de vie active (notamment de soixante à soixante-trois ans pour les femmes), ou le rétrécissement de la période de référence retenue pour le calcul des points de retraite.

PAUVRETÉ GRANDISSANTE

Dans le domaine de l'assurance-chômage, des économies de 8 milliards de marks sont prévues. Diverses mesures de traitement social du chômage (du type travaux d'utilité collective) seront sacrifiées, au prix d'une pauvreté grandissante et du risque de l'exclusion.

Quant à l'assurance-maladie, pour baisser les cotisations, il faudra sans doute en passer par l'adoption d'un système de jours de carence pendant lesquels le salarié ne percevra pas d'indemnités journalières. On réfléchit également aux moyens de permettre à l'employeur de réduire le montant de l'indemnité salariale perçue par le salarié en cas de maladie (peut-être sur le modèle français : à 90 % du salaire brut pendant trente jours, aux deux tiers pendant les trente jours suivants). Ce dossier est explosif : les syndicats ont annoncé qu'ils se mobiliseraient fortement en cas d'atteinte à ce qu'ils considèrent comme l'un de leurs plus précieux acquis sociaux. D'un autre côté, l'Allemagne se rend compte que son système de protection sociale, extrêmement confortable, n'a jamais été véritablement réformé.

Les chômeurs, les vieux, les familles, seront touchés par cet ensemble de mesures d'austérité. Le risque est de porter atteinte à la cohésion sociale du pays, et ce d'autant plus que le gouvernement allemand entend procéder à de nouveaux allégements fiscaux pour les entreprises. L'Allemagne, tentée par des solutions d'inspiration thatchérienne, joue-t-elle avec le feu ? C'est peu probable. Pour garantir à la fois le maintien de sa compétitivité économique et l'impératif de cohésion sociale qui est le sien depuis des décennies, Bonn se réservera sans doute toujours la possibilité d'augmenter ici et là tel ou tel impôt. Le chancelier Kohl a beaucoup réfléchi aux leçons des grèves françaises de décembre dernier, et saura s'y prendre pour éviter la catastrophe.

Lucas Delattre

TAUX La Bundesbank a annoncé, jeudi 18 avril, une baisse d'un demi-point de ses deux principaux taux directeurs. Son taux d'escompte a été ramené de 3 % à 2,5 %, son plus bas niveau historique, et son taux lombard a été réduit de 5 % à 4,5 % ● LES MARCHÉS financiers ont bien réagi à cette décision. La Bourse de *Paris a gagné, jeudi 18 avril, 0,52 %* et celle de Francfort 0,45 %. ● LE PRÉSIDENT de la banque centrale allemande, Hans Tietmeyer, a justifié cette décision par *« les perspectives favorables d'inflation »*. Pour les analystes, elle est destinée à venir au secours d'une économie allemande défaillante. ● LE GESTE de la Bundesbank dégage l'horizon monétaire en Europe. *Les banques centrales des Pays-Bas, d'Autriche, de Belgique, du Danemark ont abaissé, jeudi, leurs taux directeurs. La Banque de France ne devrait pas se tenir à l'écart de ce mouvement.*

La Bundesbank tente de relancer l'économie allemande

La banque centrale allemande a annoncé, jeudi 18 avril, une baisse d'un demi-point de ses deux principaux taux directeurs. Elle dégage ainsi l'horizon monétaire en Europe. La Banque de France ne devrait pas se tenir à l'écart de ce mouvement

APRÈS QUATRE MOIS de statu quo, la Bundesbank a annoncé, jeudi 18 avril, une baisse d'un demi-point de ses deux principaux taux directeurs. L'escompte, qui constitue le taux minimum auquel les établissements financiers allemands peuvent se refinancer auprès de l'institut d'émission, a été ramené de 3 % à 2,5 %, son plus bas niveau historique. Le Lombard, taux plafond qui revêt une importance moindre en période de détente monétaire, a pour sa part été ramené de 5 % à 4,5 %. Enfin, le taux des prises en pension (REPO), qui détermine directement les rendements du marché monétaire outre-Rhin, n'a pas été modifié. Il reste fixé à 3,30 % pour les deux prochaines semaines, signe que la Bundesbank reste vigilante et qu'elle ne s'engage pas dans une politique de relance monétaire à tout va.

Le geste de la Bundesbank a été bien accueilli – sans enthousiasme excessif toutefois – par les marchés financiers. La Bourse de Francfort s'est appréciée de 0,45 %, jeudi, et celle de Paris de 0,52 %. Les rendements des emprunts à long terme se sont légèrement détendus, celui de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans passant de 6,60 % à 6,52 %. La monnaie allemande a pour sa part bien résisté. Après un court accès de faiblesse, jeudi après-midi, elle remontait vendredi matin à 1,5020 mark pour 1 dollar et 3,3940 francs. Cette fermeté du deutschemark constitue un sujet de déception pour la Bundesbank. Elle pouvait espérer que son geste allait permettre de corriger la surévaluation de sa devise qui met à mal la compétitivité des entreprises allemandes.

La décision de la Bundesbank, qui a mis fin à une longue période d'immobilisme monétaire outre-Rhin – le taux d'escompte et le taux Lombard étaient inchangés depuis le 14 décembre –, n'a pas constitué une véritable surprise pour les spécialistes. Depuis deux semaines, le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer et le directeur des études économiques Otmar Issing avaient, par de multiples déclarations, préparé les investisseurs à une action prochaine. Les experts du fonds monétaire international (FMI) avaient pour leur part estimé, mercredi 17 avril, qu'il existait encore une marge de détente monétaire en Allemagne.

ENVOLÉE DU CHÔMAGE

La Bundesbank a officiellement justifié son action par *« les perspectives favorables d'inflation »*. Hans Tietmeyer a observé que *« les pressions sur les prix en Allemagne s'étaient généralement allégées et que les accords salariaux conclus récemment permettaient d'espérer que la stabilité des prix serait maintenue »*. Il a également cherché à rassurer les investisseurs au sujet de la forte croissance de la masse monétaire. *« La volatilité de la masse monétaire est un problème à court terme, mais ce n'est pas, pour la banque centrale, un problème pour la poursuite de ses objectifs à moyen terme. »* L'agrégat de monnaie M3, censé guider les décisions de la banque centrale allemande, a progressé de 12,2 % au mois de mars, soit bien au-dessus de l'objectif de progression, compris entre 4 % et 7 %, que s'est fixé la Bundesbank pour l'année 1996.

Les économistes estiment toutefois que la baisse du taux d'escompte et du taux Lombard est d'abord destinée à venir au secours d'une croissance défaillante. Elle confirme indirectement la gravité de la situation économique outre-Rhin. Selon les prévisions du FMI, la progression du produit intérieur brut (PIB) devrait être limitée à 1 % cette année en Allemagne. Ce déficit de croissance se traduit par une envolée du chômage (+ 300 000 nouveaux demandeurs d'emploi en quatre mois) et par une dérive des finances publiques (le *déficit a atteint 3,6 % du Pib en* 1995, au-delà du critère de 3 % exigé par le traité de Maastricht). Le geste de la Bundesbank peut aussi être interprété comme une façon de saluer l'ambitieux plan d'économies budgétaires (50 milliards de marks, 170 milliards de francs) annoncé en début de semaine par Bonn. L'assouplissement monétaire viendrait compenser une rigueur budgétaire accrue. Commentant la décision de l'institut d'émission, le ministre des finances Theo Waigel a d'ailleurs salué l'initiative de la Bundesbank.

Si elle a été motivée par des considérations d'ordre interne, la baisse des taux directeurs allemands n'en présente pas moins d'importantes conséquences sur l'environnement monétaire en Europe.

Un plus bas niveau historique



Le geste de la Bundesbank confirme indirectement la gravité de la situation économique en Allemagne.

DÉTENTE

Elle constitue une très bonne nouvelle pour l'avenir de la monnaie unique et contredit la thèse selon laquelle la Bundesbank, pour préserver son existence, chercherait à saboter l'édification de l'union économique et monétaire européenne (UEM) en maintenant une politique monétaire trop restrictive.

Sa décision dégage l'horizon monétaire en Europe. Le taux REPO, actuellement à 3,30 %, devrait progressivement se rapprocher du taux d'escompte, ce qui entretiendra pendant de longs mois une atmosphère de détente monétaire sur le Vieux Continent. Dès jeudi, les banques centrales d'Autriche, de Belgique, des Pays-Bas, du Danemark ont abaissé d'un demi-point leurs propres taux directeurs. La Banque de France ne devrait pas se tenir à l'écart de ce mouvement. L'institut d'émission français pourrait toutefois agir avec moins d'empressement que ses homologues et attendre la prochaine réunion de son conseil, jeudi 25 avril, pour assouplir sa politique monétaire. Les analystes s'attendent à une baisse d'environ 0,25 % du taux des appels d'offres et du taux des prises en pension.

P-A D.

COMMENTAIRE

FAILLIBLE

La Bundesbank a longtemps joui d'une réputation inégalée sur les places financières. Les investisseurs étaient impressionnés par sa capacité à imposer la sagesse salariale aux partenaires sociaux et la rigueur budgétaire au gouvernement. Ils étaient admiratifs devant son aptitude à assurer à l'Allemagne une croissance non inflationniste et se montraient rassurés par son orthodoxie monétaire.

Le passé récent a terni cette image. Les salaires se sont envolés au début des années 90 outre-Rhin, tandis que les finances publiques ont dérapé. Pis, comme le soulignent les experts FMI, la politique monétaire exagérément restrictive que la Bundesbank a menée depuis plusieurs années est pour partie responsable de la crise que connaît l'économie allemande.

La Bundesbank n'a pas pris conscience assez vite que le ralentissement de l'inflation constituait un phénomène mondial. Elle s'est entêtée à lutter contre un mal qui avait perdu de sa virulence, faisant souffrir inutilement les économies européennes. Que le Royaume-Uni ait ramené la hausse de ses prix à 2,7 % relativise la victoire obtenue par la Bundesbank sur les tensions inflationnistes nées de la réunification allemande.

Prise à son propre piège du mark fort, qui a mis à mal la compétitivité allemande, la Bundesbank a trop tardé à compenser la surévaluation de sa devise par une baisse de ses taux directeurs. Tout au long de l'année 1995, elle s'était évertuée à répéter que les difficutés économiques de l'Allemagne n'avaient rien à voir avec celles du Japon, et qu'il n'y avait aucune raison pour elle de mener une politique monétaire aussi souple que l'institut d'émission nippon. Elle s'y résout alors même que son indicateur fétiche, l'agrégat monétaire M3, s'envole. Ses erreurs d'hier forcent aujourd'hui la Bundesbank à troubler son image de reine de l'orthodoxie.

Pierre-Antoine Delhommais

Les marchés boursiers ignorent le ralentissement de la croissance mondiale

FRANCFORT et Londres battant des records historiques, Tokyo à son plus haut niveau depuis quatre ans, Wall Street résistant à la remontée des taux d'intérêt à long terme, Paris en progression de près de 12 % depuis le début de l'année : les opérateurs des marchés boursiers ne semblent guère accorder de crédit aux économistes qui prédisent un ralentissement du rythme de croissance de l'économie mondiale cette année. Selon les prévisions de la banque américaine Goldman Sachs, la progression du produit intérieur brut (PIB) dans l'ensemble des pays de l'OCDE devrait être limitée à 1,7 % en 1996 après 2 % en 1995 et 2,8 % en 1994.

Au vu des données économiques, le bon comportement général des places boursières internationales peut apparaître paradoxal. Il cache également d'importantes disparités.

Wall Street a perdu la belle sérénité qu'elle affichait en 1995, lorsqu'elle volait de record en record. Si la Bourse new-yorkaise s'est appréciée de 9,83 % depuis le début de l'année, elle a fait preuve, au cours des dernières semaines, d'une grande fébrilité : l'indice Dow Jones de ses valeurs vedettes a cédé 171 points le 7 mars, 88 points le 8 avril, 75 points le 10 avril, 70 points le 17 avril.

ÉPARGNE NOUVELLE

Les craintes d'un retour de l'inflation, alimentées par la hausse des matières premières énergétiques et agricoles, et les tensions sur les taux d'intérêt à long terme qui en ont découlé, sont à l'origine de cette nervosité. Les investisseurs se souviennent que le krach d'octobre 1987 de la Bourse américaine avait été précédé par une remontée brutale des rendements obligataires. Toutefois, estiment les experts de la banque Indosuez : *« Le krach tant attendu ne devrait pas se produire, même si l'on imagine mal que la Bourse américaine reprenne dans les prochains mois un sentier aussi dynamique qu'en 1995. »*

Wall Street semble protégée par l'engouement intact des ménages américains pour les placements boursiers, engouement reflété par l'afflux continu de capitaux dans les fonds mutuels, l'équivalent américain des sicav. Leurs actifs cumulés ont dépassé pour la première fois 3 000 milliards de dollars (15 000 milliards de francs) à la fin du mois de février.

La Bourse new-yorkaise est également soutenue par les bons résultats des entreprises américaines au premier trimestre. Le constructeur automobile Chrysler a annoncé un bénéfice net par action de 2,61 dollars quand les analystes l'anticipait à 2,35 dollars. Citicorp, le groupe bancaire, a annoncé un bénéfice net de 1,75 dollar par action, contre 1,72 dollar prévu. Enfin, la société informatique IBM a enregistré un bénéfice de 2,48 dollars par action (2,41 dollars attendus).

DÉSAFFECTION POUR LES SICAV

Au Japon, la nette reprise de l'économie semble être le principal moteur de la hausse de la Bourse de Tokyo. Après plusieurs années de quasi-stagnation, l'économie nippone devrait connaître un vif rebond en 1996. Selon les économistes de Merrill Lynch, le PIB nippon devrait progresser de 3,5 % après 0,5 % en 1995, aidé par la reprise du dollar face au yen (+ 36 % sur un an), qui favorise les exportations des entreprises japonaises. La hausse de l'indice Nikkei – 9,8 % depuis le début de l'année – contribue au redressement financier des banques japonaises, qui possèdent de très importants portefeuilles de valeurs mobilières. L'amélioration de l'état de santé du système bancaire japonais, à laquelle contribue également une politique monétaire extrêmement souple, est de nature à rassurer les investisseurs étrangers et à attirer les capitaux non résidants à la Bourse de Tokyo. Selon Goldman Sachs, l'indice Nikkei se situerait à 23 000 points dans un an.

Si, comme les japonaises, les entreprises européennes bénéficient de la reprise du dollar, elles sont confrontées à un environnement économique nettement moins favorable. La croissance du produit intérieur brut devrait être limitée à 1,3 % en France cette année et à 1 % en Allemagne après respectivement 2,4 % et 1,9 % en 1995. Parallèlement, la révision à la baisse des perspectives de résultats des entreprises européennes se poursuit, selon le cabinet d'études Associés en finance. Les prévisions de bénéfices par action (BPA) pour 1996 ont été revues en baisse de 2,2 % au mois de mars.

Toutefois, *« la stagnation de l'activité en Allemagne et en France est déjà prise en compte dans les prix des actifs boursiers »*, estiment les spécialistes de la Caisse des dépôts. Les marchés boursiers européens *devraient profiter, en outre, du* maintien de politiques monétaires très accommodantes. La Bundesbank a annoncé, jeudi 18 avril, une baisse d'un demi-point de ses deux principaux taux directeurs. La diminution des rendements réduira le coût de financement des achats d'actions en même temps qu'elle diminuera l'attrait des titres à taux fixe. En France, en particulier, les sicav actions, dont l'encours se situait à255,4 milliards de francs fin mars, pourraient tirer profit d'une désaffection des ménages pour les sicav monétaires *(1 028 milliards de francs), qui rapportent* désormais environ 4 %. Dans ces conditions, les analystes de la banque Indosuez voient l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris se situer dans un an à 2 210 points et l'indice DAX de la Bourse de Francfort à 2 750 points, soit des hausses respectives de 6 % et de 9 % par rapport à leurs niveaux actuels.

P-A. D.

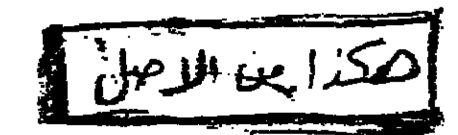
Paris bien placée

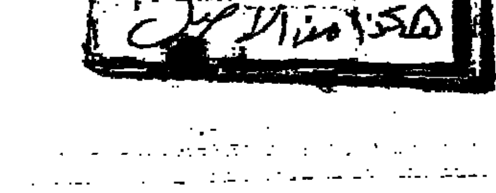
De toutes les grandes places boursières mondiales, Paris enregistre une des plus fortes progressions depuis le début de l'année :

1 – Francfort :	+ 12,50 %
2 – Amsterdam :	+ 11,99 %
3 – Paris :	+ 11,43 %
4 – Tokyo :	+ 10,31 %
5 – Madrid :	+ 9,75 %
6 – Stockholm :	+ 9,52 %
7 – Zurich :	+ 9,20 %
8 – New York :	+ 8,49 %
9 – Londres :	+ 3,56 %
10 – Milan :	+ 3,38 %

Source : Bloomberg




هكذا من الاصل



Washington et Tokyo veulent oublier un temps leurs différends commerciaux

Les frictions sectorielles (photo, assurances, semi-conducteurs) ont perdu de leur importance

Qualifié par la presse de *« premier digne de ce nom »*, le sommet américano-japonais s'est voulu réconciliateur. Les différends *qui subsistent* entre les Etats-Unis et le Japon sur trois dossiers en suspens (assurances, pellicules photographiques *et semi-conducteurs), n'ont pas été* abordés lors de la visite du président américain à Tokyo. Bill Clinton a quitté la capitale nipponne jeudi 18 avril.

TOKYO
de notre correspondant

Pour le journal des milieux économiques *Nihon Keizai*, les entretiens qu'ont eus le premier ministre Hashimoto et le président Clinton, qui a quitté Tokyo le *18 avril pour Moscou, auront* constitué le *« premier sommet digne de ce nom depuis l'arrivée au pouvoir de ce dernier »*. Le quotidien y voit les conséquences de l'évolution de la situation mondiale et des relations entre les deux pays.

Les dossiers économiques, qui ont occupé le devant de la scène au cours des dernières années et ont conduit à une détérioration du climat entre les deux pays, sont passés cette fois au second plan. La première préoccupation de Washington portait sur les questions de sécurité. Bill Clinton n'est pas arrivé au Japon flanqué d'une escouade de *businessmen* brandissant une liste de récriminations, comme ce fut le cas de George Bush en 1992. En inaugurant son mandat en 1993, le chef de la Maison Blanche avait pourtant endossé la *« politique de la canonnière »* de la précédente administration à l'égard du Japon.

Plusieurs facteurs ont contribué au rééquilibrage des relations entre les deux pays. La réduction du déficit commercial américain avec le Japon, passé de 59 à 45 milliards de dollars entre 1994 et 1995, a détendu l'atmosphère. Ces dernières années, les deux pays ont passé une vingtaine d'accords commerciaux dans le cadre des consultations économiques bilatérales qui ont permis de ménager un meilleur accès des entreprises américaines au marché japonais. Aiguillonnées par le *« défi japonais »*, celles-ci ont également renforcé leur compétitivité. Au cours des trois dernières années, les exportations américaines au Japon ont augmenté de 34 %. C'est notamment le cas du secteur sensible des voitures : les ventes des « Trois grands » de Detroit ont progressé de 21 % entre 1992 et 1995 et les exportations d'équipements automobiles de 60 %.

« JAPAN BASHING »

Encourageants, ces résultats sont cependant montés en épingle par Washington à des fins électorales : la croissance des ventes de voitures américaines est impressionnante mais le volume est faible et le développement des réseaux de distribution reste problématique.

Les consultations globales ont assurément donné des résultats positifs. Mais plus que les concessions obtenues par Washington, la valorisation du yen a été le facteur déterminant dans la réduction de l'excédent commercial nippon (passé en deux ans de 126 à 107 yens pour 1 dollar).

Le *Japan bashing* (le matraquage du Japon) des « révisionnistes » – qui s'insurgent contre l'apologie d'un Japon *« meilleur élève de la classe »* du capitalisme mondial, donnant le ton à la politique américaine au cours de la décennie écoulée – a en outre démontré aussi ses limites. S'il était assurément sain qu'une réaction se manifeste aux thèses mystifiantes sur le Japon, où le patronat du monde occidental se pâmait devant la « gestion à la nippone », le révisionnisme tomba dans des travers aussi simplificateurs. Surtout, il s'est avéré politiquement contre-productif. Il a accentué la tendance à déplacer sur le terrain émotionnel les rapports entre Etats et à faire passer au second plan les questions politiques.

La formule de la « canonnière » (objectif chiffré de la réduction du déficit, sanctions, etc.) se heurte enfin aux principes de l'accord sur le commerce mondial. La pression sur le yen a également ses limites : elle risque d'accentuer la crise du système bancaire nippon qui n'est souhaitable pour aucun partenaire de l'archipel.

Les Etats-Unis sont indécis sur la nouvelle tactique à adopter à l'égard du Japon. Le « fonds de commerce » des révisionnistes semble en baisse et ne plus avoir la faveur de la Maison Blanche. L'approche essentiellement bilatérale des Américains se heurte en outre aux résistances des Japonais de poursuivre des négociations exclusivement sur un terrain où ils sont en position de faiblesse. Des frictions subsistent notamment sur les trois dossiers en suspens (assurances, pellicules photographiques et semi-conducteurs) qui n'ont pas été réglés dans le cadre des consultations économiques globales.

Les commentateurs japonais estiment cependant que si des montées de fièvre ne sont pas à exclure, les frictions n'ont pas la même importance : elles tendent à être « localisées ». Les deux dossiers épineux (les assurances et les pellicules photographiques) concernent essentiellement les intérêts particuliers de deux sociétés (American International Group – AIG – et Kodak) alors que la climat général est plutôt au développement de la coopération entre les entreprises, notamment dans le domaine des hautes technologies.

Les problèmes qui subsistent ne doivent en tout cas pas porter ombrage aux retrouvailles américano-nippones : une réunion à la chambre de commerce américaine à Tokyo où, en présence du secrétaire au commerce, Mickey Kantor, des orateurs devaient faire part de leurs réserves sur le futur des échanges commerciaux et l'état de la déréglementation au Japon, a été inopinément fermée aux médias. Du « matraquage », Washington passe à l'harmonie affichée et *« célèbre l'une des plus fructeuses relations bilatérales de l'histoire »*.

Philippe Pons

Carrefour prévoit une hausse de ses bénéfices de 15 à 20 %

LE GROUPE français de distribution Carrefour prévoit pour 1996 une progression de plus de 8 % de son chiffre d'affaires et un résultat net part du groupe en hausse de 15 % à 20 %, a indiqué jeudi 18 avril Daniel Bernard, président du directoire. En 1995, le groupe a enregistré une progression de 24,7 % de son résultat net courant part du groupe, à 2,69 milliards de francs. Le chiffre d'affaires hors taxes a progressé de 6,1 %, à 144,6 milliards de francs.

Carrefour, qui ne procédera à aucune ouverture en France en 1996, du fait du gel des autorisations de grandes surfaces, espère quelques autorisations d'expansion en mètres carrés pour certains magasins existants. Le groupe accentuera sa progression à l'étranger et prévoit une trentaine d'ouvertures de magasins dans le monde (Pologne, Hong Kong, l'Indonésie et Amérique du Sud). Carrefour se présente désormais comme *« le distributeur généraliste le plus international du monde »*, avec 252 hypermarchés dans le monde, dont 135 à l'étranger et 117 en France.

DÉPÊCHES

■ **CHARBONNAGES DE FRANCE : le groupe a annoncé le 18 avril avoir accusé une perte nette consolidée de 4,16 milliards de francs en 1995**, contre une perte de 517 millions l'année précédente. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 8,27 milliards de francs, contre 8,53 milliards un an plus tôt. L'aggravation des pertes résulte notamment de la réduction de la subvention de l'Etat qui pèse sur le résultat à hauteur de 1,79 milliard de francs. Le groupe a par ailleurs constitué une dotation aux provisions pour adaptation des effectifs de 1,59 milliard de francs.

■ **SWISSAIR : le transporteur aérien helvétique a perdu 147 millions de francs suisses** (environ 603 millions de francs français) en 1995, contre un léger bénéfice de 23 millions de francs suisses en 1994. Le groupe espère renouer avec les bénéfices cette année. Le mauvais résultat de 1995 s'explique en partie par la constitution de provisions extraordinaires de 365 millions de francs suisses, destinées à 80 % au financement d'un programme de restructuration visant notamment à supprimer 5 % des effectifs, qui sont de 33 000 personnes.

■ **SHELL : le groupe pétrolier anglo-néerlandais** a indiqué jeudi 18 avril qu'il cherche à *« ajuster »* à la baisse sa capacité de raffinage en Europe et en particulier en France, sans préciser quelle forme prendra cet *« ajustement »*. Le groupe a souligné qu'en revanche en Asie du Sud-Est les *« marchés vont continuer à progresser »* et qu'il devra *« augmenter la capacité de raffinage »*, la difficulté étant *« de trouver le moment adéquat pour le faire »*.

■ **PARIBAS : l'agence de notation financière Standard and Poor's** a annoncé, jeudi 18 avril, l'abaissement des notes de la Compagnie Financière de Paribas, de la Banque Paribas, du Crédit du Nord et de leurs filiales, pour refléter les faibles résultats du groupe Paribas. L'agence Moody's l'avait précédé de quelques jours. Les notes de la Compagnie de navigation mixte et de Via Banque sont également abaissées. La baisse de rentabilité d'exploitation de la Banque Paribas, filiale la plus importante du groupe, est particulièrement visée par Standard and Poor's.

■ **DASSAULT ÉLECTRONIQUE : le groupe français a enregistré en 1995 une perte** nette consolidée part du groupe de 21,4 millions de francs, contre un bénéfice de 57,2 millions en 1994, liée à la restructuration en cours de sa filiale Dassault Automatismes et Télécommunications. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 4,25 milliards de francs (+4,4 %). Le groupe table en 1996 sur un chiffre d'affaires consolidé de 4,5 milliards de francs et sur un retour à un résultat net positif.

■ **MICROSOFT : le groupe américain, premier fabricant mondial de logiciels pour micro-ordinateurs**, a annoncé, le 18 avril, avoir dégagé un bénéfice net de 562 millions de dollars (2,81 milliards de francs) au troisième trimestre (clos fin mars) de son année fiscale 1995-96, en hausse de 42 % par rapport à la même période un an plus tôt. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 2,2 milliards de dollars, en hausse de 39 % par rapport à la même période de 1995, mais inchangé par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 1995-1996.

■ **BOUYGUES : le groupe français de BTP** a annoncé, le 18 avril, avoir porté sa participation de 55 % à 83,3 % dans Infomobile, l'exploitant de la radiomessagerie Kobby. Bouygues a racheté les parts détenues par l'américain AirTouch et la banque Neuflize Schlumberger-Mallet. Vebacom, filiale du groupe allemand Veba, reste actionnaire à 10 %. Kobby compte 18 000 abonnés et 1995 s'est soldée par une perte de 91 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 13,5 millions.

■ **JAPON : la police nipponne a procédé à une première arrestation dans le cadre de l'affaire des « jusens »**, ces sociétés de financement de l'immobilier dont la liquidation coûtera au minimum 35 milliards de francs aux contribuables nippons. Le PDG de la société Sueno Kosan, l'un des plus gros emprunteurs auprès des sept « jusens », aurait été arrêté et écroué le 18 avril.

La Métallurgie CFDT vote les 32 heures sans perte de salaire

LE QUATRIÈME congrès de la Fédération générale des mines et de la métallurgie CFDT (FGMM) s'est terminé, vendredi 19 avril, à Metz, dans un climat tendu. Robert Bonnand, qui a reçu, jeudi 18 avril, le soutien de Nicole Notat, a été réélu au poste de secrétaire général, mais la direction sortante a dû faire face à une forte contestation interne qui s'est traduite, notamment, dans les votes pour les organes de direction.

Sur les sept candidats présentés par la Fédération à la commission exécutive, seuls cinq ont été élus. Les deux autres ont été battus ainsi que les deux candidats présentés par l'opposition interne, Didier Cusserne de l'Union parisienne des syndicats de métaux et Jean-Claude Géhin (Vosges). La Fédération de la métallurgie a décidé de poursuivre les travaux avec cet exécutif réduit et de régler l'élection d'autres membres pour compléter la commission exécutive après le congrès.

Le premier temps fort de la contestation s'est manifesté lors du vote sur le quitus qui traite de l'activité passée. La direction de la FGMM pouvait faire valoir les bons chiffres de progression de ses effectifs de 5 % en un an et de 15 % sur trois ans, comparables à ceux de la confédération. Mais elle était en butte à des critiques sur son « suivisme » par rapport à la confédération et sur le flou de ses orientations tant sur la réduction du temps de travail que sur la Sécurité sociale. Avec 50,1 % des voix, la direction de la FGMM a obtenu le minimum pour ne pas être désavouée.

Par ailleurs, le projet de résolution générale faisait l'objet de plus de six cents amendements. Le premier, portant sur la fonction de l'organisation syndicale, a été intégré dans la résolution générale, ainsi que deux amendements très attendus sur la réduction du temps de travail. Allant dans le sens de l'amendement voté par la CFDT lors de son congrès à Montpellier en 1995, qui préconise le recours à une loi-cadre pour arriver aux 32 heures, la FGMM revendique aussi une loi-cadre. Elle se fixe quatre ans pour atteindre les 32 heures. Par le second amendement, elle se donne comme but d'atteindre la réduction du temps de travail, sans perte de salaire. Enfin, un amendement a été voté pour critiquer l'appréciation positive faite par la FGMM du plan Juppé sur la Sécurité sociale. La Fédération approuve désormais les *« intentions »* du plan Juppé et non plus les *« mesures »* de ce plan, marquant un virage par rapport à la position défendue par la direction de la FGMM jusqu'ici.

Alain Beuve-Méry

La confédération revendique 680 000 adhérents fin 1995

Présente à Metz au congrès de la fédération CFDT de la métallurgie, Nicole Notat, a révélé jeudi 18 avril, la progression des effectifs de la CFDT qui ont crû de 5,8 %, en un an. Au 31 décembre 1995, la CFDT revendique 680 000 adhérents, contre 650 000 en 1994. Cette nouvelle progression ferait de la CFDT *« la première organisation syndicale française »*, devant la CGT, qui a annoncé 650 000 adhérents en décembre.

***« Pour une organisation que d'aucuns se plaisent à décrire en crise, pour ceux qui voient dans SUD les germes d'un retour aux sources ou du renouvellement du syndicalisme français. Pour ceux enfin qui, dans notre CFDT, franchissent la ligne jaune d'une organisation en tendances destructrices. A tous ceux-là, notre progression constitue un superbe pied de nez »*, a déclaré Mme Notat.**

La Compagnie générale des eaux signe un exercice de transition

Jean-Marie Messier va être nommé président

Après une perte nette de 3,7 milliards de francs en 1995, le futur président promet *« un résultat net largement positif en 1996 »*. Le groupe va se concentrer sur l'eau, la production d'énergie et les télécommunications. Les secteurs de la propreté et des transports vont bénéficier d'une nouvelle autonomie.

OFFICIELLEMENT, les comptes 1995 de la Compagnie générale des eaux sont encore, pour la dernière fois, l'œuvre de son président, Guy Dejouany. Mais ils portent déjà la marque de son successeur désigné, Jean-Marie Messier : ronds dans la forme mais fermes sur le fond.

La première année de travail de Jean-Marie Messier, en tant qu'administrateur-directeur général, a été consacrée aux dossiers les plus explosifs pour la Générale des eaux. Et 1995, avec une perte nette de 3,7 milliards de francs, restera comme *« une année exceptionnelle de transition dans l'histoire du groupe »*. Dès 1996, Jean-Marie Messier promet *« un résultat d'exploitation proche de celui de 1994, soit 3,7 milliards, et un résultat net largement positif »*.

Le nettoyage a commencé en priorité par l'immobilier. Tous les engagements du groupe dans le secteur ont été étudiés. L'Immobilière Phénix a été liquidée. Les 500 filiales immobilières du groupe, jusqu'alors sans grand contrôle, ont été fusionnées au sein d'une seule entitée, la Compagnie générale d'immobilier et de services (CGIS). Au passage, les responsables en délicatesse ont été éliminés. L'addition de cette réorganisation s'élève à 7,2 milliards de francs de provisions exceptionnelles pour 1995, après 3 milliards en 1994.

Les déboires inattendus de la filiale CBC en Allemagne (500 millions de francs de pertes) ont conduit Jean-Marie Messier à adopter la même attitude pour la branche BTP de la Générale des eaux (1,1 milliard de francs de pertes en 1995). CBC a ainsi été retirée de la Bourse et tous les dossiers du pôle sont vérifiés. La restructuration, qui doit voir le jour dans quelques mois, se fera comme dans l'immobilier et marquera aussi la fin de la volonté d'expansion du groupe dans le secteur.

Pour Jean-Marie Messier, la cause est entendue : la Générale des eaux n'a plus les moyens financiers de se disperser dans une multitude de métiers. Définissant le groupe *« comme une firme internationale moyenne »*, malgré ses 163 milliards de francs de chiffre d'affaires, il entend le recentrer sur trois axes majeurs : l'eau et la production d'énergie, qui doivent se développer sur les marchés internationaux, et les télécommunications. Même dans ces métiers prioritaires, la liberté d'action qui était laissée aux responsables a disparu. Tous ont été priés de faire un ménage vigoureux dans leurs actifs.

REMISES EN ORDRE

L'an dernier, le groupe, hors immobilier, a ainsi réalisé 5,3 milliards de francs de désinvestissement. Parallèlement, les investissements ont été ramenés à 18,1 milliards de francs, contre 24,8 milliards en 1994.

Les désengagements devraient s'accélérer cette année. Le groupe va également poursuivre la rationalisation de ses filiales cotées. Depuis le 1er janvier 1995, la CIP et la Sithe ont été retirées de la cote, la CBC fait l'objet d'une offre de retrait. Jeudi 18 avril, Jean-Marie Messier a par ailleurs annoncé le lancement d'une offre publique d'échange sur les actions de la CGEA, la filiale propreté et transport du groupe (à raison de 11 actions CGE contre 5 actions CGEA, soit une prime de 20 %).

Autre remise en ordre, les règles de fonctionnement internes, comme celles en vigueur pour les contrats, ont été radicalement changées. Désormais, les métiers de l'eau doivent privilégier les contrats d'exploitation simple plutôt que les concessions, trop gourmandes en investissements. Dans la production d'énergie, le groupe, qui jusqu'alors faisait cavalier seul, s'est allié, en février dernier, avec la maison de courtage japonaise Marubeni pour assurer son développement international.

Ces modifications traduisent un véritable changement de culture. Habituée à vivre sur le « cash-flow » généreux de la distribution d'eau, la Générale des eaux évoluait dans une logique de rendement différé, sans trop se soucier ni de son endettement ni de ses engagements pris sur l'avenir.

Seul le secteur des télécommunications échappe à cette loi d'airain. En plein développement, il a capté l'an dernier 5 milliards d'investissement. En 1996, un tiers des 16 milliards de francs d'investissement lui sera dévolu. Il est vrai que le groupe nourrit de vastes ambitions pour cette activité. Conforté par le succès récent du radiotéléphone (SFR devrait atteindre le point mort courant 1997), le groupe rêve d'offrir des services aux entreprises, d'intervenir sur les réseaux locaux. A terme, il se voit comme le deuxième opérateur français de télécommunications et le premier pour la téléphonie mobile.

Cette redéfinition du rôle de la Générale s'est faite sans rencontrer trop d'opposition interne. Arrivé dans un groupe traumatisé par les « affaires », Jean-Marie Messier s'est installé habilement : les grands « barons » du groupe ont été confortés en étant nommés au conseil exécutif. Ayant pacifié le groupe, son accession à la présidence est officiellement prévue pour le conseil d'administration qui suivra l'assemblée générale du 27 juin prochain, où Guy Dejouany quittera ses fonctions.

Martine Orange

Les chiffres de l'exercice 1995

● **Seul le chiffre d'affaires** progresse de 3,4 %, à 163 milliards de francs.
● **Le résultat d'exploitation** chute de 54 %, à 1,7 milliard de francs. Sans l'immobilier, le résultat d'exploitation aurait progressé de 3 %, et de 10 % en excluant en plus les télécommunications.
● **Le résultat financier** est déficitaire de 3,4 milliards de francs (contre 2,2 milliards l'an dernier), sous l'effet notamment d'une augmentation de l'endettement net (53,8 milliards de francs, contre 47,6 milliards).
● **Au total, le résultat net** plonge dans le rouge, avec une perte de 3,7 milliards de francs, contre un résultat positif de 3,3 milliards l'année précédente.

Jean Peyrelevade met en avant les progrès du Crédit lyonnais

Le président de la banque publique a annoncé une poursuite du recentrage et de l'organisation par métiers afin de « muscler sa capacité commerciale et concurrentielle »

AFIN de répondre aux critiques du gouvernement qui demandait, au début du mois, au Crédit lyonnais *« d'aller plus loin »* dans ses restructurations, au lieu d'attendre des aménagements au plan de sauvetage, Jean Peyrelevade, le président de la banque publique, a voulu démontrer, jeudi 18 avril au cours d'une conférence de presse, le chemin parcouru. Un *« constat d'étape »* qui avait été fait quelques heures auparavant devant 800 cadres supérieurs.

Les critiques les plus vives du ministère de l'économie avaient porté sur les réductions de coûts et d'effectifs, *« qui ne se voient pas beaucoup de l'extérieur »*. M. Peyrelevade a précisé que la banque avait réduit en 1995 ses coûts sur un rythme bien plus rapide que les autres banques. La diminution des frais généraux (3 % par an, soit 1 milliard de francs) devrait se prolonger avec un peu plus de 1 milliard d'économie en 1996.

Concernant les réductions d'effectifs, le président du Lyonnais affirme que *« si, économiquement, nous pourrions aller plus vite, socialement, nous ne le pouvons pas »*.

L'objectif principal de M. Peyrelevade est de *« muscler sa capacité commerciale et concurrentielle »*. Ainsi, la vocation de banque de particuliers en France est confirmée, mais une adaptation plus fine des services aux catégories de clientèle sera opérée afin d'améliorer la rentabilité d'exploitation. La banque publique devrait également développer rapidement des services de banque par téléphone.

DÉMENTI

Le Crédit lyonnais entend persévérer dans les secteurs où il est en pointe, comme le financement de projets et d'actifs, les activités sur les marchés d'actions, le métier de banque de grandes entreprises, le métier de traitement des flux (mouvements de trésorerie, encaissement...) et la gestion d'actifs pour compte de tiers. Dans des domaines jugés beaucoup moins rentables, comme celui de banque des PME, l'activité restera cantonnée à la France et à quelques pays européens (Italie, Allemagne...). Enfin, le président du Crédit lyonnais a démenti toute tentative de *« dissimulation »* lorsque la banque publique a placé au Luxembourg, dans une structure opaque, le groupe de casinos Emeraude (*Le Monde* du 18 avril). M. Peyrelevade a précisé que le montage final de cette opération avait été réalisé en avril 1995, alors que le consortium de réalisation (CDR) chargé de vendre les actifs de la banque publique était encore sous l'égide de la banque. *« Pendant cette longue période, pour des raisons évidentes, je n'avais pas envie en tant que banquier d'avoir des casinos en gestion directe »*, a expliqué M. Peyrelevade.

C'est la raison pour laquelle le Crédit lyonnais a créé une société écran en commandite. *« A partir de septembre, j'ai moi-même expliqué à M. Rouger le montage, et il est aujourd'hui propriétaire de la société qui possède ces casinos »*, a-t-il ajouté.

E. L.

Les chemins de fer néerlandais confirment leur retour à la rentabilité

AMSTERDAM
de notre correspondant

Si le rythme est plus proche du tortillard que du TGV, il n'en reste pas moins que les Nederlandse Spoorwegen (NS), les chemins de fer néerlandais, sont sur la voie du redressement financier. Alors que 1992 s'était soldé sur le déficit record de 192 millions de florins, les NS n'ont eu de cesse de remonter la pente. Ils sortaient du rouge en 1994 en affichant un bénéfice net de 76 millions (230 millions de francs). L'an dernier, celui-ci s'est monté à 98 millions de florins.

D'autres signaux passent du rouge au vert. Le résultat d'exploitation est passé de 361 à 485 millions de florins, malgré la baisse de la subvention gouvernementale, fixée l'an dernier à 120 millions et cette année à 60 millions, et devant disparaître complètement en l'an 2000, conformément au contrat de plan donnant l'autonomie financière aux NS. Par ailleurs, la rentabilité de la branche voyageurs a augmenté, malgré une légère baisse du nombre d'usagers : 14 milliards de voyageurs annuels au kilomètre. Les grandes gares, plus accueillantes, abritent de plus en plus de boutiques.

Rob den Besten, président des NS, se garde bien cependant de crier victoire. La compagnie va ainsi investir en cinq ans 4,5 milliards de florins, notamment pour attirer plus d'usagers et en finir avec les retards jugés trop fréquents par les clients et par la direction. Les NS doivent aussi s'atteler au rétablissement de la branche fret, dont la rentabilité est faible : un résultat d'exploitation de 8 millions de florins pour un chiffre d'affaires de 372 millions.

Rentabilité, telle est l'autre priorité de Rob den Besten. Celle-ci se monte pour 1995, à 3 % environ. Le président des NS souhaite atteindre 10 %, entre 2002 et 2005 : *« Alors nous serons intéressants pour les investisseurs. »* Rob den Besten souhaite à terme introduire la compagnie en Bourse, *« mais je ne peux pas encore dire exactement quand et quel pourcentage sera mis sur le marché »*.

Alain Franco

■ À TOKYO, vendredi 19 avril, après trois séances consécutives de repli, l'indice Nikkei a gagné 71,34 points à 21 883,84 points, soit une progression de 0,33 %.

■ L'OR a ouvert en baisse vendredi 19 avril sur le marché international de Hongkong, à 390,20-390,50 dollars l'once contre 391,25-391,55 dollars la veille à la clôture.

■ LA PIÈCE D'OR sud-africaine Krugerrand sera cotée à partir du 26 avril sur le marché parisien. Les transactions porteront sur une quantité minimale de cinq pièces.

■ LA BUNDESBANK a abaissé jeudi d'un demi-point ses taux directeurs, ramenant le taux d'escompte à 2,50 % et le Lombard à 4,50 %, leur plus bas niveau depuis décembre 1987.

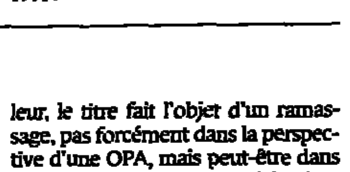
■ LA FRANCE a donné jeudi l'assurance que le franc CFA restera lié au franc français après le passage à la monnaie unique européenne en vertu du traité de Maastricht.

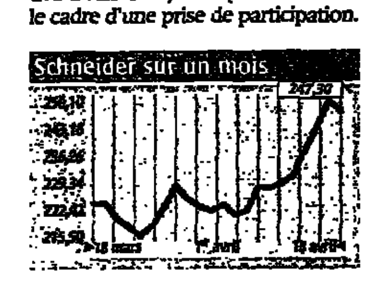
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Prises de bénéfice à la Bourse de Paris





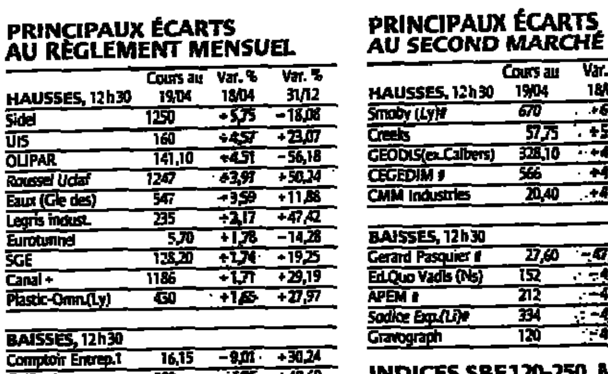
DES PRISES de bénéfice pesaient vendredi 19 avril à la Bourse de Paris. En hausse de 0,09 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et quart plus tard un repli de 0,24 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichaient en moyenne une baisse de 0,27 % à 2 080,26 points.

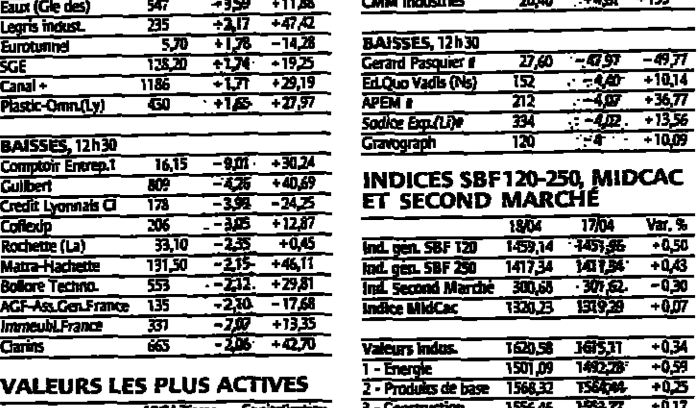
Les intervenants notent que l'indice CAC 40 bute toujours sur le seuil des 2 100 points qu'il ne réussit pas à franchir depuis plusieurs séances. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires qui avoisine les deux milliards de francs dont 1,4 milliard de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

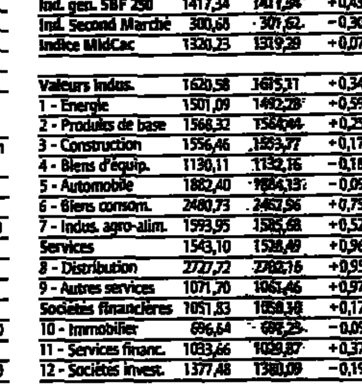
Les résultats 95 et les perspectives 96 des groupes annoncés actuellement continuent à rythmer le marché. L'annonce d'une hausse de 22,33 % des résultats au premier trimestre de Roussel Uclaf entraine une progression de 3,9 % du titre au plus haut de l'année à 1 247 francs. Sidel montait de 5,4 %, se retrouvant ainsi en tête des hausses à 1 246 francs dans un marché de 22 000 titres. La Générale des eaux gagnait 3,8 % à 548 francs après l'accession de Jean-Marie Messier à la tête du groupe de services. On notait également la baisse de 4 % du Crédit lyonnais et le recul de 4,4 % de Guilbert après l'annonce d'une hausse de 9,2 % des résultats de 1995.

Schneider, valeur du jour

LE TITRE Schneider a fait l'objet d'une attention particulière jeudi 18 avril à la Bourse de Paris. Plus de *2,6 millions de titres ont été traités*, dont plus d'un million sous la forme d'applications. La plus importante a porté sur un bloc de 750 000 titres à 247 francs, et plusieurs de 100 000 titres ont été réalisées. L'action a terminé la séance à 247,30 francs, en repli de 1,12 %. Pour les intervenants, qui relèvent que Cheuvreux de Virieu et DB Bourse sont très actifs sur la valeur, le titre fait l'objet d'un ramassage, pas forcément dans la perspective d'une OPA, mais peut-être dans le cadre d'une prise de participation.







PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 19/04	Var. % 18/04	Var. % 31/12
Sidel	1250	+5,75	-18,08
UIS	160	+4,57	+23,07
OLIPAR	141,10	+4,51	-56,18
Roussel Uclaf	1247	+3,97	+50,24
Eaux (Gle des)	547	+3,59	+11,88
Legris indust.	235	+2,17	+47,42
Eurotunnel	5,70	+1,78	-14,28
SGE	128,20	+1,74	+19,25
Canal +	1186	+1,71	+29,19
Plastic-Omn.(Ly)	430	+1,65	+27,97
BAISSES, 12h30			
Comptoir Entrep.1	16,15	-9,01	+30,24
Guilbert	809	-4,26	+40,69
Credit Lyonnais CI	178	-3,98	-24,25
Coflexip	206	-3,05	+12,87
Rochette (La)	33,10	-2,35	+0,45
Matra-Hachette	131,50	-2,15	+46,11
Bollore Techno.	553	-2,12	+29,81
AGF-Ass.Gen.France	135	-2,10	-17,68
Immeubl.France	331	-2,07	+13,35
Clarins	665	-2,06	+42,70

VALEURS LES PLUS ACTIVES

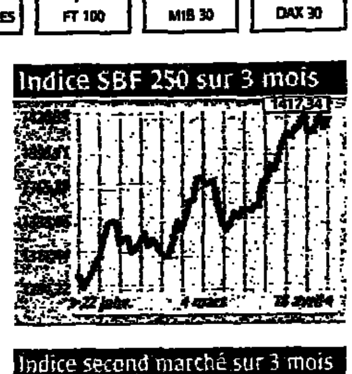
SÉANCE, 12h30	19/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Gle des)	429554	234305528
Carrefour	32079	121842660
Total	294050	101850559,20
L'Oreal	44618	68303631
Lyonnaise Eaux	128977	66097051
Peugeot	88174	64116903
LVMH Moet Vuitton	47595	61135150
Elf Aquitaine	161009	60400484,50
Pinault-Prin.Red.	38747	53632181
Pechiney	251722	53515925,10

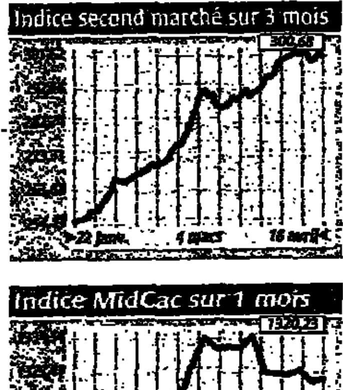
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

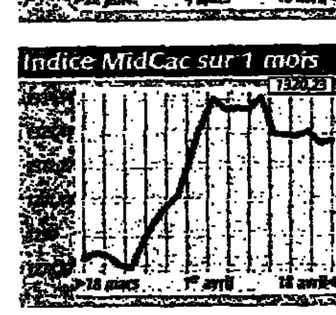
HAUSSES, 12h30	Cours au 19/04	Var. % 18/04	Var. % 31/12
Smoby (Ly)#	670	+6,34	+28,84
Creeks	57,75	+5	+52,37
GEODIS(ex.Calbers)	328,10	+4,99	+13,13
CEGEDIM #	566	+4,81	+53,38
CMM Industries	20,40	+4,61	+155
BAISSES, 12h30			
Gerard Pasquier #	27,60	-47,97	-49,77
Ed.Quo Vadis (Ns)	152	-4,40	+10,14
APEM #	212	-4,07	+36,77
Sodice Exp.(Li)#	334	-4,02	+13,56
Gravograph	120	-4	+10,09

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	18/04	17/04	Var. %
Ind. gen. SBF 120	1459,14	1451,86	+0,50
Ind. gen. SBF 250	1417,34	1411,34	+0,43
Ind. Second Marché	300,68	301,62	-0,30
Indice MidCac	1320,23	1319,29	+0,07
Valeurs Indus.	1620,58	1615,11	+0,34
1 - Energie	1501,09	1492,28	+0,59
2 - Produits de base	1568,32	1564,44	+0,25
3 - Construction	1556,46	1553,77	+0,17
4 - Biens d'équip.	1130,11	1132,16	-0,18
5 - Automobile	1882,40	1884,13	-0,09
6 - Biens consom.	2480,73	2462,56	+0,75
7 - Indus. agro-alim.	1593,95	1585,68	+0,52
Services	1543,10	1528,49	+0,96
8 - Distribution	2727,72	2702,16	+0,95
9 - Autres services	1071,70	1061,46	+0,97
Sociétés financières	1051,83	1050,38	+0,17
10 - Immobilier	696,64	697,25	-0,09
11 - Services financ.	1033,66	1029,87	+0,37
12 - Sociétés invest.	1377,48	1380,09	-0,19







Petite reprise à Tokyo

APRÈS trois séances consécutives de baisse modérée, la Bourse de Tokyo a renoué avec la hausse, vendredi 19 avril. L'indice Nikkei a gagné 71,34 points, à 21 883,84 points, soit une progression de 0,33 %.

La veille, tiraillée entre la publication des résultats de sociétés et une remontée des taux d'intérêt à long terme après la publication du rapport de la Réserve fédérale de Philadelphie, Wall Street a terminé à l'équilibre. *L'indice Dow Jones* a gagné 1,81 point, soit 0,03 %, à 5 551,74 points. La publication par McDonnell Douglas, Sears et Bell Atlantic de résultats meilleurs que prévu pour le premier trimestre a compensé l'impact négatif de la tension sur le marché obligataire provoqué par le rapport de la FED, qui a ravivé les craintes d'accélération de l'inflation. En Europe, la Bourse de Londres a terminé sur un gain de 0,4 %, l'indice Footsie s'appréciant de 15,1 points, à 3 820,7 *points*. Après un début de séance hésitant, la Bourse de Francfort a terminé en hausse, stimulée par la baisse d'un demi-point des taux directeurs de la Bundesbank. L'indice DAX a gagné 0,45 % à 2 535,52 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 18/04	Cours au 17/04	Var. en %
Paris CAC 40	2085,96	2075,12	+0,52
New-York/DJ indus.	5552,10	5549,93	+0,04
Tokyo/Nikkei	21812,50	21816,20	-0,02
Londres/FT100	3818,40	3805,60	+0,34
Francfort/Dax 30	2535,52	2524,18	+0,45
Frankfort/Commer.	896,25	898,78	-0,28
Bruxelles/Bel 20	2002,05	2003,46	-0,07
Bruxelles/Général	1724,94	1726,16	-0,07
Milan/MIB 30	988	988	....
Amsterdam/Gé. Cbs	363,20	365	-0,50
Madrid/Ibex 35	351,37	350,25	+0,32
Stockholm/Affarsal	1480,48	....	....
Londres FT30	2847,20	2824,50	+0,80
Hong Kong/Hang S.	10909,30	10962,70	-0,49
Singapour/Strait t	2387,92	2403,85	-0,67

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

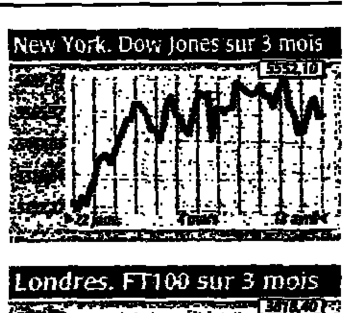
	18/04	17/04
Alcoa	64,50	64,12
American Express	47	47,87
Allied Signal	57,62	56,75
AT & T	60,75	61,37
Bethlehem	14	14
Boeing Co	81,50	79,50
Caterpillar Inc.	65,25	67,75
Chevron Corp.	55,50	56
Coca-Cola Co	79,50	80,12
Disney Corp.	62,87	62,50
Du Pont Nemours&Co	83,62	83,62
Eastman Kodak Co	74,50	72,75
Exxon Corp.	81,87	83,50
Gén. Motors Corp.H	54,50	54
Gén. Electric Co	79,25	78,25
Goodyear T & Rubbe	51	50,50
IBM	105,37	105,25
Intl Paper	40,62	40,50
J.P. Morgan Co	81	80,75
Mc Don Dougl	90,62	87,87
Merck & Co.Inc.	61,25	60,37
Minnesota Mng.&Mfg	64,62	64,62
Philip Moris	89,50	89,75
Procter & Gamble C	84,37	84
Sears Roebuck & Co	51,87	52,25
Texaco	84,37	85,12
Union Carb.	48,75	48,25
Utd Technol	110	110,12
Westingh. Electric	18,62	18,62
Woolworth	18	17,87

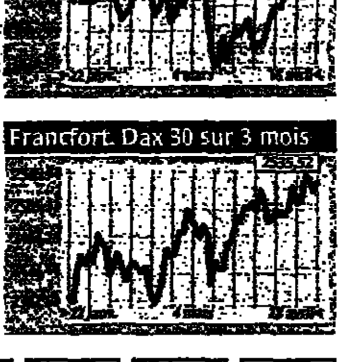
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	18/04	17/04
Allied Lyons	5,04	5,03
Barclays Bank	7,43	7,48
B.A.T. industries	5,04	5,10
British Aerospace	8,80	8,87
British Airways	5,37	5,37
British Gas	2,40	2,39
British Petroleum	5,80	5,85
British Telecom	3,79	3,72
B.T.R.	3,17	3,19
Cadbury Schweppes	5,11	5,08
Eurotunnel	0,72	0,71
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8	7,95
Grand Metropolitan	4,48	4,40
Guinness	4,71	4,65
Hanson Plc	1,96	1,97
Great Ic	7,54	7,41
H.S.B.C.	9,84	9,84
Impérial Chemical	9,16	9,29
Legal	7,10	6,99
Marks and Spencer	4,50	4,51
National Westminst	6,31	6,38
Peninsular Orienta	5,38	5,28
Reuters	7,77	7,53
Saatchi and Saatch	1,30	1,30
Shell Transport	8,73	8,76
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,91	4,93
Univeler Ltd	12,07	12,03
Zeneca	13,54	13,47

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	18/04	17/04
Allianz Holding N	2662	2655
Basf AG	421,30	419,10
Bayer AG	510,90	512,10
Bay hyp&Wechselbk	37,50	37,23
Bayer Vereinsbank	45,35	45,45
BMW	829	823
Commerzbank	336,50	334
Continental AG	26,20	26,18
Daimler-Benz AG	832,50	832
Degussa	550,50	555
Deutsche Babcock A	89	89
Deutsche Bank AG	74,85	75
Dresdner BK AG FR	39,40	39,55
Henkel VZ	593,50	595,75
Hoechst AG	518	512
Karstadt AG	561	548
Kaufhof Holding	493	486
Linde AG	964	957
DT. Lufthansa AG	250	244,80
Man AG	420	424
Mannesmann AG	559	554,50
Mettallges AG	30,35	31,30
Preussag AG	424	420,50
Rwe	61,80	60,70
Schering AG	114,65	115,30
Siemens AG	824,30	824,50
Thyssen	282,20	281,70
Veba AG	77,38	77,30
Viag	601	598,50
Wellag AG	737	744



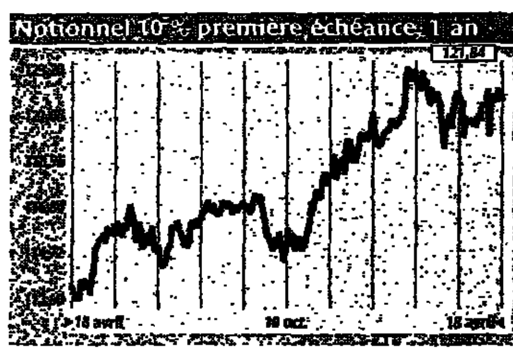


LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif a ouvert en hausse vendredi 19 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 10 centièmes à 122,46. La veille, le Matif avait salué la baisse des taux directeurs allemands, progressant de 40 centièmes à 122,36. Le maintien par la Bundesbank de son taux de prise en pension à 3,30 % a été interprété par les marchés comme sa volonté d'agir par étapes, laissant une marge pour de nouveaux gestes. *Le geste de la Bundesbank*, suivi par plusieurs banques centrales européennes, ouvre la voie à une nouvelle baisse de taux de la Banque de France lors de la prochaine réunion de son conseil, le 25 avril. Jeudi, la Banque de France a maintenu son taux d'appel d'offres, qu'elle avait réduit de 0,10 point (à 3,70 %) la semaine passée.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,80	6,59	7,39	2,30
Allemagne	3,31	6,45	7,17	1,50
Grande-Bretagne	5,88	8,12	8,30	2,70
Italie	9,75	10,46	10,73	4,58
Japon	0,47	3,34	4,75	-0,20
États-Unis	5,19	6,53	6,82	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/04	Taux au 17/04	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,46	5,43	100,34
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,02	6,02	100,59
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,38	6,39	100,80
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,61	6,60	100,62
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,24	7,24	100,58
Obligations françaises	6,86	6,86	100,27
Fonds d'État à TME	-1,71	-1,71	100,88
Fonds d'État à TRE	-1,31	-1,36	100,57
Obligat. franç. à TME	-1,15	-1,03	100,10
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,16	100,16

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 18/04	Vente 18/04	Achat 17/04	Vente 17/04
Jour le jour	3,8750	—	3,8750	—
1 mois	3,85	4	3,85	4,97
3 mois	3,93	4,08	3,92	4,02
6 mois	4,05	4,20	4	4,15
1 an	4,22	4,42	4,20	4,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4	....	3,9961	—
Pibor Francs 3 mois	4,0625	—	4,0469	—
Pibor Francs 6 mois	4,1680	—	4,1563	....
Pibor Francs 9 mois	4,2500	—	4,2344	—
Pibor Francs 12 mois	4,3477	—	4,3164	....
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,5208	....	4,5000	—
Pibor Ecu 6 mois	4,5208	—	4,5000	....
Pibor Ecu 12 mois	4,6094	....	4,6042	—

MATIF

Échéances 18/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	234533	121,84	122,58	121,78	122,36
Sept. 96	612	120,54	121	120,50	121,02
Déc. 96	152	119,26	119,26	119,24	119,70
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	120,54
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	53289	95,82	96,02	95,81	95,99
Sept. 96	26790	95,71	95,92	95,68	95,89
Déc. 96	10675	95,63	95,72	95,51	95,70
Mars 97	5681	[illegible]	95,47	95,28	95,45
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	2630	[illegible]	90,98	90,32	90,78
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	90,20

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 18/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 96	27731	2072	2104	2070	2092
Mai 96	4540	[illegible]	2091,50	2062	2081,50
Juin 96	774	[illegible]	2071,50	2041,50	2061,50
Sept. 96	355	[illegible]	2079,50	2071,50	2073

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1190 | US/DM ↘ 1,5003 | US/¥ ↘ 106,6500 | DM/F ↘ 3,3923 | £/F ↗ 7,7280

Léger recul du franc

LE FRANC cédait très légèrement du terrain vendredi 19 avril, au cours des premières transactions interbancaires, notamment face au deutschemark. La devise allemande s'appréciait à 3,3942 francs contre 3,3905 francs la veille. Le dollar, également orienté à la baisse, s'échangeait à 5,0970 francs, 1,5020 deutschemark et 106,80 yens contre respectivement 5,1160 francs, 1,5080 DM, et 107,08 yens jeudi soir.

La veille, le franc français avait gagné du terrain après la baisse surprise d'un demi-point des taux de la Bundesbank, donnant ainsi une marge à la Banque de France pour assouplir ses taux la semaine prochaine, geste que recommandait jeudi le Fonds monétaire international. Le dollar avait profité brièvement de la baisse des taux allemands, repassant la barre des 1,51 DM, mais il s'est replié en fin de journée.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/04	% 17/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,2300	[illegible]	327	351
Ecu	6,3500	[illegible]	....	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1190	[illegible]	4,8200	[illegible]
Belgique (100 F)	16,5155	[illegible]	15,9500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	303,4200	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2585	[illegible]	3	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,8900	[illegible]	82	92
Irlande (1 iep)	8,0030	[illegible]	7,5900	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7280	[illegible]	7,3000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1140	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	75,9200	[illegible]	69	79
Suisse (100 F)	416,4500	[illegible]	403	[illegible]
Norvège (100 k)	78,6700	[illegible]	72,7000	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,2380	[illegible]	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0720	[illegible]	3,7600	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7751	[illegible]	3,4800	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7508	[illegible]	4,4700	[illegible]
Finlande (mark)	107,8200	[illegible]	101,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	19/04	18/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5003	1,5066	-0,42
TOKYO : USD/Yens	106,6500	108,2800	-1,51

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1080	[illegible]	5,1270	[illegible]
Yen (100)	4,7366	[illegible]	4,7319	[illegible]
Deutschemark	3,3968	3,3963	3,3946	[illegible]
Franc Suisse	4,1749	[illegible]	4,1690	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,2442	3,2422	3,2578	3,2558
Livre sterling	7,7197	[illegible]	7,7331	[illegible]
Peseta (100)	4,0724	4,0702	4,0739	[illegible]
Franc Belge	16,539	16,529	16,532	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,94	3,87	4,06
Eurodollar	5,37	5,37	5,50
Eurolivre	5,94	6	6,06
Eurodeutschemark	3,37	3,28	3,25

L'OR

	cours 18/04	cours 17/04
Or fin (k. barre)	64300	64200
Or fin (en lingot)	64750	64650
Once d'Or Londres	391,10	390,50
Pièce française(20f)	371	370
Pièce suisse (20f)	370	370
Pièce Union lat(20f)	372	370
Pièce 20 dollars us	2465	2600
Pièce 10 dollars us	1600	1440
Pièce 50 pesos mex.	2380	2400

LE PÉTROLE

En dollars	cours 18/04	cours 17/04
Brent (Londres)	21,70	21,70
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/04	17/04
Dow-Jones comptant	208	208,28
Dow-Jones à terme	345,22	344,56
CRB	256,96	256,44
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2620	2589
Cuivre à 3 mois	2586	2561,50
Aluminium comptant	1575	1572,50
Aluminium à 3 mois	1607	1607
Plomb comptant	821	816,50
Plomb à 3 mois	808	807
Etain comptant	6560	6550
Etain à 3 mois	6560	6565
Zinc comptant	1030,50	1049
Zinc à 3 mois	1055	[illegible]
Nickel comptant	8085	[illegible]
Nickel à 3 mois	8180	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,30	[illegible]
Platine à terme	403	[illegible]
Palladium	136	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	5,81	[illegible]
Maïs (Chicago)	4,59	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	8,01	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	253,80	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	....	[illegible]
Orge (Londres)	115	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1331	[illegible]
Café (Londres)	1879	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1531,92	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,83	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,29	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 19 AVRIL
Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,29 %
CAC 40 : 2080,01

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7740	7780	+ 0,51	100
B.N.P. (T.P)	930	920	− 1,07	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	825	− 1,78	1000
Renault (T.P.)	1809	1805	− 0,22	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2040	2050	+ 0,49	1000
Saint Gobain(T.P.)	1210	1250	+ 3,30	1000
Thomson S.A (T.P)	1076	1088	+ 1,11	1000
Accor	780	785	+ 0,64	100
Air Liquide	905	902	− 0,33	70
Alcatel Alsthom	467	464,30	− 0,57	[illegible]
Alcatel Cable	460,50	460	− 0,10	[illegible]
Alspi	459,50	454	− 1,19	50
AGF-Ass.Gen.France	137,90	135	− 2,10	[illegible]
Axa	307,20	303,40	− 1,23	60
Axime	590	[illegible]	—	10
Bail Investis.	864	862	− 0,23	100
Bancaire (Cie)	535	541	+ 1,12	100
Bazar Hot. Ville	460	456	− 0,86	50
Bertrand Faure	162,50	163,30	+ 0,49	5
BIC	570	568	− 0,35	50
BIS	525	527	+ 0,38	20
B.N.P.	205,60	204,50	− 0,53	25
Bollore Techno.	565	553	− 2,12	50
Bongrain	2796	2789	− 0,25	50
Bouygues	507	500	− 1,38	50
Canal +	1166	1186	+ 1,71	20
Cap Gemini Sogeti	191,50	191	− 0,26	40
Carbone Lorraine	685	695	+ 1,45	30
Carrefour	3770	3800	+ 0,79	100
Casino Guichard	182,20	183	+ 0,43	10
Casino Guich.ADP	130	129,50	− 0,38	10
Castorama Dl (Li)	876	881	+ 0,57	20
C.C.F.	244	241,50	− 1,02	20
CCMX(ex.CCMC) Ly	55,30	55,30	—	10
Cegid (Ly)	473,90	474	+ 0,02	25
CEP Communication	476,50	469	− 1,57	10
Cerus Europ.Reun	93	93,65	+ 0,69	100
Cetelem	1058	1060	+ 0,18	[illegible]
CGIP	1194	1200	+ 0,50	100
Chargeurs	1390	1385	− 0,35	100
Christian Dior	720	706	− 1,94	50
Ciments Fr.Priv.B	243	242,10	− 0,37	25
Clarins	679	665	− 2,06	50
Club Mediterranee	463	464	+ 0,21	25
Coflexip	212,50	206	− 3,05	10
Colas	908	912	+ 0,44	40
Comptoir Entrep.1	17,75	16,15	− 9,01	100
Comptoir Moder.	1830	1835	+ 0,27	100
CPR	437	436	− 0,22	10
Cred.Fon.France	61	60,40	− 0,98	100
Credit Local Fce	389,70	385,50	− 1,07	100
Credit Lyonnais CI	185,40	178	− 3,99	100
Credit National	398	404,50	+ 1,63	100
CS Signaux(CSEE)	247	249	+ 0,80	100
Damart	3850	3850	—	50
Danone	780	783	+ 0,38	10
Dassault-Aviation	471	465,10	− 1,25	50
Dassault Electro	279	274,10	− 1,75	80
De Dietrich	259,50	258,50	− 0,38	25
Degremont	505	500	− 0,99	50
Dev.R.N-P.Cal #Li	51,75	51,75	—	100
DMC (Dollfus Mi)	264,50	263	− 0,56	75
Docks France	920	925	+ 0,54	10
Dynaction	141	143	+ 1,41	25
Eaux (Gle des)	528	547	+ 3,59	100
Ecco	1099	1100	+ 0,09	25
Eiffage	811	820	+ 1,10	50
Elf Aquitaine	377,10	374,10	− 0,79	50
Eramet	395	395	—	20
Eridania Beghin	846	847	+ 0,11	65
Essilor Intl	1300	1286	− 1,07	20
Essilor Intl ADP	990	990	—	20
Esso	655	655	—	50
Eurafrance	1894	1910	+ 0,84	200
Euro Disney	14,20	14,35	+ 1,05	5
Europe 1	1200	1185	− 1,25	100
Eurotunnel	5,60	5,70	+ 1,78	—
Filipacchi Medias	1006	1016	+ 0,99	20
Finextel	76	75	− 1,31	100
Fives-Lille	524	526	+ 0,38	50
Fromageries Bel	5020	5000	− 0,39	50
Galeries Lafayette	1610	1600	− 0,62	100
GAN	146	145,60	− 0,27	10
Gascogne (B)	512	513	+ 0,19	80
Gaz et Eaux	2225	2234	+ 0,40	50
Geophysique	345	344,70	− 0,08	10
G.F.C.	411	413	+ 0,48	100
Groupe Andre S.A.	440	439	− 0,22	50
Gr.Zannier #(Ly)	98	99,50	+ 1,53	10
GTM-Entrepose	326,80	326	− 0,24	50
Guilbert	845	809	− 4,26	10
Guyenne Gascogne	1669	1669	—	100
Havas	431,50	433	+ 0,34	15
Havas Ad.Euro RSCG	560	550	− 1,78	50
Imetal	743	755	+ 1,61	50
Immeubl.France	338	331	− 2,07	50
Ingenico	65,45	66,50	+ 1,60	10
Interbail	253	251,50	− 0,59	100
Intertechnique 1	558	550	− 1,43	100
Jean Lefebvre	329	325,10	− 1,18	50
Klepierre	622	620	− 0,32	100
Labinal	672	680	+ 1,19	100
Lafarge	352,70	346,20	− 1,84	25
Lagardere (MMB)	136	135,70	− 0,22	40
Lapeyre	286,50	286,10	− 0,13	10
Lebon	231	231	—	50
Legrand	940	934	− 0,63	10
Legrand ADP	637	627	− 1,56	10
Legris indust.	230	235	+ 2,17	20
Locindus	884	889	+ 0,56	150
L'Oreal	1534	1528	− 0,39	10
LVMH Moet Vuitton	1305	1280	− 1,91	10
Lyonnaise Eaux	505	513	+ 1,58	60
Marine Wendel	427,50	422	− 1,28	100
Matra-Hachette	134,40	131,50	− 2,15	15
Metaleurop	54	54	—	50
Metrologie Inter.	19,80	19,40	− 2,02	10
Michelin	248,90	248,50	− 0,34	12
Moulinex	87,10	87,50	+ 0,45	10
Navigation Mixte	771	768	− 0,38	100
Nord-Est	138	136,20	− 1,30	50
Nordon (Ny)	461	452	− 1,95	70
NRJ #	612	610	− 0,32	10
OLIPAR	135	141,10	+ 4,51	200
Paribas	318,30	316,70	− 0,50	50
Pechiney	228,40	232	+ 1,57	100
Pechiney CIP	253,10	257	+ 1,54	100
Pechiney Intl	117,80	117,50	− 0,25	100
Pernod-Ricard	318,60	314,20	− 1,38	20
Peugeot	731	728	− 0,41	35
Pinault-Prin.Red	1384	1386	+ 0,14	100
Plastic-Omn.(Ly)	423	430	+ 1,65	20
Poliet	512	510	− 0,39	50
Primagaz	555	553	− 0,36	10
Promodes	1391	1391	—	20
Publicis	404,90	405	+ 0,02	25
Remy Cointreau	147	147	—	10
Renault	144,70	144,70	—	25
Rexel	1175	1174	− 0,08	20
Rhone Poulenc A	126,50	125,80	− 0,55	25
Rochette (La)	33,90	33,10	− 2,35	10
Roussel Uclaf	1200	1247	+ 3,91	20
Rue Imperiale(Ly)	4200	4200	—	200
Sade (Ny)	198	195	− 1,51	100
Sagem SA	3195	3190	− 0,15	50
Saint-Gobain	626	628	[illegible]	100
Saint-Louis	1457	1460	+ 0,20	100
Salomon (Ly)	3500	3520	+ 0,57	25
Salvepar (Ny)	438,50	437	− 0,34	50
Sanofi	392	391	− 0,25	25
Sax	2037	2029	− 0,39	100
Saupiquet (Ns)	1540	1521	− 1,23	100
Schneider SA	247,30	245,70	− 0,64	50
SCOR SA	189	187	− 1,05	25
S.E.B.	813	814	+ 0,12	20
Sefimeg	348	348,10	+ 0,02	100
SEITA	197,70	198,80	+ 0,55	50
Selectibanque	105	104	− 0,95	100
SFIM	1036	1020	− 1,54	100
SGE	126	128,20	+ 1,74	85
Sidel	1182	1250	+ 5,75	10
Simco	480	479	− 0,20	100
S.I.T.A	1125	1138	+ 1,15	50
Skis Rossignol	1834	1830	− 0,21	100
Sligos	489	479,90	− 1,86	25
Societe Gale A	564	564	—	30
Sodexho	1893	1909	+ 0,84	100
Sommer-Allibert	1480	1485	+ 0,33	50
Sophia	221,90	221,10	− 0,35	75
Spir Communication	584	579	− 0,85	20
Strafor Facom	359	357	− 0,55	25
Suez	211	207,60	− 1,61	75
Synthelabo	401,90	403,50	+ 0,39	10
Technip	447,80	446	− 0,40	20
Thomson-CSF	135,90	138	+ 1,54	20
Total	349	343,60	− 1,54	50
UAP	109,30	108,80	− 0,45	10
UFB Locabail	475	480	+ 1,05	100
UGC DA (M)	286,50	290	+ 1,22	50
UIC	80,10	81	+ 1,12	100
UIF	459	456,50	− 0,54	100
UIS	153	160	+ 4,57	25
Unibail	507	509	+ 0,39	150
Union Assur.Fdal	640	639	− 0,15	10
Usinor Sacilor	85,80	86	+ 0,23	20
Valeo	279,80	279	− 0,28	20
Vallourec	244	242,20	− 0,73	100
Via Banque	197	196	− 0,50	100
Worms & Cie	278,60	278,90	+ 0,10	12
Zodiac ex.dt divid	1164	1160	− 0,34	10
Elf Gabon	1000	1000	—	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	254	255	+ 0,39	5
Adidas AG #	371	373	+ 0,53	5
American Express	242,40	237,90	− 1,85	—
Anglo American #	339,90	339	− 0,26	—
Amgold #	512	—	—	1
Arjo Wiggins App	14,85	14,95	+ 0,67	—
A.T.T. #	315	310	− 1,58	1
Banco Santander #	246	245,50	− 0,20	750
Barrick Gold #	152,80	152	− 0,52	—
B.A.S.F. #	1420	1432	+ 0,84	50
Bayer #	1740	1730	− 0,57	50
Blenheim Group	22,70	22,50	− 0,88	—
Buffelsfontein #	15,40	14,75	− 4,22	1
Cordiant PLC	9,85	10	+ 1,52	—
Crown Cork ord.	227,60	232,60	+ 2,19	5
Crown Cork PF CV	224,30	222	− 1,02	41
Daimler Benz #	2800	2820	+ 0,71	50
De Beers #	162,40	163	+ 0,36	—
Deutsche Bank #	253	253,30	+ 0,11	5
Dresdner Bank #	134,10	134,30	+ 0,14	5
Driefontein #	81	80,40	− 0,74	—
Du Pont Nemours #	425,40	424,70	− 0,16	—
Eastman Kodak #	375	378,30	+ 0,88	2
East Rand #	3,70	3,50	− 5,40	1
Echo Bay Mines #	67,20	66	− 1,78	—
Electrolux #	258	260	+ 0,77	25
Ericsson #	100	102	+ 2	2
Exxon Corp. #	420	415,40	− 1,09	—
Ford Motor #	183,30	181,30	− 1,09	1
Freegold #	51,20	49,10	− 4,10	—
Gencor Limited #	19,10	18,90	− 1,04	—
General Elect. #	400	402,40	+ 0,60	—
General Motors #	290,80	289,40	− 0,48	1
Cie Belgique #	402,10	402	− 0,02	—
Grd Metropolitan	34,50	35,30	+ 2,31	—
Guinness Plc #	37	37,50	+ 1,35	—
Hanson Plc	15,25	15,30	+ 0,32	—
Harmony Gold #	60,80	58,90	− 3,12	—
Hitachi #	51,70	52,20	+ 0,96	50
Hoechst #	1749	1768	− 1,08	50
I.B.M #	541	540	− 0,18	1
I.C.I #	72,60	70,10	− 3,44	1
Ito Yokado #	302,40	299	− 1,12	50
Matsushita #	84,70	84,95	+ 0,29	50
Mc Donald's #	239,10	240,40	+ 0,54	—
Merck and Co #	311,70	311,10	− 0,19	—
Mitsubishi Corp.#	68,70	68,80	+ 0,14	50
Mobil Corporat.#	592	575	− 2,87	2
Morgan J.P. #	419,50	415,80	− 0,88	2
Nestle SA Nom. #	5690	5650	− 0,70	10
Nipp. MeatPacker #	74,60	76,40	+ 2,41	50
Norsk Hydro #	233,50	234,30	+ 0,34	20
Petrofina #	1485	1483	− 0,13	—
Philip Morris #	459,50	455,10	− 0,95	1
Philips N.V #	183,60	185,10	+ 0,81	10
Placer Dome Inc #	145	144,50	− 0,34	—
Procter Gamble #	431	430,20	− 0,18	—
Quilmes	225,80	223,50	− 1,01	—
Randfontein #	43,10	42,45	− 1,50	—
Rhone Poul.Rorer #	309,40	310	+ 0,19	—
Royal Dutch #	729	725	− 0,54	5
R T Z #	80	80	—	—
Sega Enterprises	245	—	—	50
Saint-Helena #	34,90	34,30	− 1,71	1
Schlumberger #	423	417	− 1,41	—
SGS Thomson Micro.	220,60	224,60	+ 1,81	13
Shell Transport #	68,30	68,50	+ 0,29	—
Siemens #	2780	2768	− 0,43	50
Sony Corp. #	314	317	+ 0,95	50
Sumitomo Bank #	98,95	101,50	+ 2,57	50
T.D.K #	281,50	279	− 0,88	50
Telefonica #	84,45	84,60	+ 0,17	500
Toshiba #	39,50	39,20	− 0,75	50
Unilever #	704	706	+ 0,28	4
United Technol. #	560	563	+ 0,53	5
Vaal Reefs #	491,40	481,10	− 2,09	—
Volkswagen A.G #	1849	1830	− 1,02	50
Volvo (act.B) #	117,30	119	+ 1,44	5
Western Deep #	245	240	− 2,04	2
Yamanouchi #	115,40	115	− 0,34	50
Zambia Copper	3,18	3,12	− 1,88	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 19 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,30	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,09	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	113,80	[illegible]
CFD 9,7% 90-08 CB#	118,41	[illegible]
CFD 8,6% 92-05CB#	113,50	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,50	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,25	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	109	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,90	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107,01	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117,10	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,06	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,49	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,98	[illegible]
Finansder 9%91-06#	115,75	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,40	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,80	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,75	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,34	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	102,20	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,80	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,66	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,71	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,69	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,95	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,54	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	103,20	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,16	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	115	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	114,56	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,60	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	901	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	220	223
Bains C.Monaco ◆	562	562
B.N.P.Intercont.	345	344
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,80
Cambodge	880	882
CBC	106,50	108
Centenaire Blanzy ◆	422	422
Ceragen Holding	20,75	21,10
Champex (Ny) ◆	21,70	21,70
CIC Un.Euro.CIP	355,10	355,10
C.E.G.A.M. (B) ◆	2300	2300
Cpt.Lyon Alem.	395	397
Concorde-Ass Risq. ◆	701	709
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13,10	13,10
Credit Gen.Ind. ◆	30	30
Darblay ◆	440	440
Didot Bottin	744	744
Eaux Bassin Vichy ◆	4650	4650
Ecia	696	698
Ent.Mag. Paris ◆	1545	1545
Eridania Beghin CI	861	828
Fidei ◆	46	46
Finalens ◆	410	410
F.I.P.P. ◆	110,80	110,80
Fonciere (Cie)	527	512
Fonciere Euris ◆	220	220
Foncina #	435	430
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1171	1194
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	401,30	405
Genefim ◆	153	153
Gevelot ◆	1560	1560
G.T.I (Transport)	326	340
Immobail	130,50	130
Immobanque	742	732
Im.Marseillaise	6260	6260
Invest.(Ste Cle.) ◆	1230	1230
Lille Bonnieres ◆	2451	2451
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre #	182	188
Lucia	51	50,10
Monoprix ◆	170	170
Metal Deploye ◆	468	468
Mors #	15,40	15,50
Navigation (Nle)	66	64,50
Paluel-Marmont ◆	295	295
Exa.Clairefont(Ny)	1442	1442
Parfinance	213	212,10
Paris Orleans	275	275
Piper Heidsieck ◆	1450	1450
Porcher	275	275
Promodes (CI) ◆	850	850
PSB Industries Ly	330	330
Rochefortaise Com.	212	213
Rosario	223	225
Rougier #	476	480
S.A.F.I.C.Alcan	324,80	324,90
Saga	195	192
Salins du Midi	472	472
Savoisienne (M) ◆	135,50	135,50
Sfic	740	745
S.I.P.H.	177	204,70
Sofal ◆	89	89
Soffo ◆	261,30	261,30
Sofiram act.a reg. ◆	77,50	77,50
Sofragi ◆	3850	3850
Soudure Autogene ◆	1000	1000
Sovabail ◆	340	340
Taittinger	1733	1711
Tour Eiffel	284	284
Elyo	233	233
Vicat	475	460
Virax	135	135

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1150	1150
Fiat Ord.	17,55	17,50
Gevaert	324	324
Gold Fields South	168	168
Kubota Corp.	28,40	28,40
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,25	51,40
Ottomane(Cie Fin.)	250	255,10
Robeco	382	382
Rodamco N.V.	140,70	141,40
Rolinco	408,80	410
Solvay SA	2830	2830

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 19 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	61,10	[illegible]
AFE #	470	[illegible]
Algie #	194	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	130	[illegible]
Altran Techno. #	1190	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	671	[illegible]
Assystem #	537	[illegible]
Bque Picardie (Li)	611	[illegible]
Bque Sofinec (M) ◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	245	[illegible]
Bque Vernes	565	[illegible]
Beneteau #	580	[illegible]
B I M P	75	[illegible]
Boiron (Ly) #	623	[illegible]
Boisset (Ly)#	223,10	[illegible]
But S.A.	355	[illegible]
Cardif SA	845	[illegible]
C.E.E #	299	[illegible]
CEGEP #	149,50	[illegible]
Cermex # (Ly)	358	[illegible]
CFPI #	282,50	283
Change Bourse (M)	310	309
Christ.Dalloz #	1755	1748
Cipe France Ly #	435	422,50
CNIM CA#	193	193
Codetour	301,10	310
Comp.Euro.Tele-CET	329	329
Confandey S.A.	291	298
C.A. de la Brie	337,30	332,30
C.A.Gironde (B)	448	448
C.A.Haute Normand.	337,40	336
C.A.Ille & Vilaine	342,80	348
C.A. Paris IDF	885	890
C.A.de l'Isere Ly#	398	400
C.A.Loire Atl.Ns #	295	295
C.A.Loire/H.Loire#	227	225
C.A.Morbihan (Ns)	337,90	338
C.A.du Nord (Li)	490	495
C.A. Oise CCI ◆	260	260
C.A.Pas de Calais	416,60	416
C.A. Somme CCI	240	236
C.A.Toulouse (B)	412	413,90
Creeks	55	57,25
Devanlay	511	508
Devernois (Ly)	605	600
Ducros Serv.Rapide ◆	77,50	77,50
Ecco Trav.Tempo Ly	435	435,20
Emin-Leydier# (Ly)	465	470
Europ.Extinc.(Ly)	262	260
Europ Propulsion	620	620
Expand s.a	230	230
Factorem ◆	676	676
Faiveley #	303	305
Finacor	117	121
Fininfo	535	535
Fructivie	680	680
Gautier France #	298	298
Gel 2000 ◆	81	81
GFI Industries #	714	703
Girodet # (Ly)	43	43
GLM S.A.	300	300
Grandoptic.Photo #	582	580
Cpe Guillin # Ly	214	218
Kindy # ◆	186	186
Guerbet	376	372
Hermes internat.1#	1356	1361
Hurel Dubois	530	530
ICBT Groupe #	250	250
I.C.C.	176,90	176
Idianova	67,90	67,90
Int. Computer #	96	96,10
IPBM	69	68
M6-Metropole TV	499,90	504
Manitou #	576	570
Manutan	929	929
Marie Brizard	1255	1255
Maxi-Livres/Profr.	258	255,20
Mecelec (Ly)	88,90	88
MGI Coutier	248	249
Michel Thierry#	700	700
Monneret Jouet Ly#	73,05	75
Naf-Naf #	62,50	61
Norbert Dentres.#	805	810
N.S.C Schlum. Ny	735	749
OGF Omn Gest.Fin. ◆	900	900
Onet #	970	970
Paul Predault #	183	185
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	123,80	123,80
Pochet	950	998
Poujoulat Ets (Ns)	250	255
Radiall #	581	592
Rallye(Cathiard)Ly	210	210
Reydel Indust.Li ◆	970	970
Robertet #	1400	1425
Rouleau-Guichard ◆	450	450
Securidev #	76	78
Smoby (Ly)#	630	670
Sofco (Ly)	119	119
Sofibus ◆	399,90	399,90
Sogepag # ◆	135	135
Sogeparc (Fin)	697	698
Sopra	354	350
Steph.Kelian # ◆	99,95	99,95
Sylea	460	468,10
Teisseire-France ◆	210	210
TF1-1	525	534
Thermador Hold(Ly)	400	398
Trouvay Cauvin # ◆	94	94
Unilog	558	560
Union Fin.France	525	534
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	134	135
Vilmorin et Cie #	477	477,10
Virbac	678	690

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 19 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Infonie	501	502

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 19 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,06	0,06
Sté lecteurs du Monde ◆	150,10	150,10
Nobel ◆	182	182
Mumm ◆	1320	1320
Générale Occidentale ◆	45,75	16,20

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 18 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AXA GIE		
Agipi Ambition (Axa) ◆	119,42	[illegible]
BANQUE POPULAIRE		
Valorg	2392,30	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9393,56	[illegible]
Arbitr. Première	8919,98	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17204,49	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	850559	[illegible]
Natio Court Terme	13666	[illegible]
Natio Court Terme2	371211	[illegible]
Natio Epargne	21427,81	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	15295,16	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2905,48	[illegible]
Natio Ep. Obligations	209,48	[illegible]
Natio Epargne Retraite	138,71	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10480,31	[illegible]
Natio Epargne Valeur	544,54	[illegible]
Natio France Index	1102,07	[illegible]
Natio Immobilier	1218,35	1194,46
Natio Inter	1838,73	1802,68
Natio Monétaire C/D	5318,30	5318,30
Natio Opportunités	162,09	158,91
Natio Patrimoine	1508,67	1479,09
Natio Perspectives	1232,53	1208,36
Natio Placements C/D	76141,14	76141,14
Natio Revenus	1083,71	1072,98
Natio Sécurité	11528,48	11528,48
Natio Valeurs	1018,25	998,28
BRED INTERÉPARGNE		
Moneden ◆	88906,69	88906,69
Oblig. tres caté.	231,56	228,14
CDC GESTION		
Nord Sud Dévelop.	2128,95	2128,95
Livret Portefeuil.	858,02	839,85
Patrimoine Retraite	295,81	290,01
Sicav Associations	2352,80	2352,80
Valreal	34342,17	34342,17
CDC TRÉSOR GROUPE CDC		
Comptavalor	2271,96	2268,56
Fonsicav	18935,37	18897,57
France Obligations	458,44	453,90
HLM Monétaire	18153,49	18153,49
Oblisécurité Sicav	5611,22	5611,22
Mutualité dépôts	18108,69	18022,94
Première Oblig. C	12911,62	12911,62
Première Oblig. D	10519,28	10519,28
Sensivalor	35087,10	35087,10
Trésor Plus	1757,26	1738,86
Trésor Trimestriel	1030,43	1020,23
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions futur	204,36	204,36
Ecur. Distrimonétaire	10242,43	10242,43
Ecur. Expansion	79570,03	79253,02
Ecur. Géovaleurs	2912,51	2827,68
Ecur. Investissement	172,31	167,29
Eparcourt-Sicav	190,01	189,54
Livret Bourse Inv.	652,87	614,44
CNCA		
Amplia ○	115344,04	115344,04
Atout Amérique	138,70	135,32
Atout Asie	104,81	102,25
Atout Futur C	594,32	579,82
Atout Futur D	566,93	553,10
Coexis	1790,15	1786,77
Dièze	1837,19	1802,49
Elicash ○	914684,46	914684,46
Epargne-Unie	166,63	162,57
Eurodyn	1734,39	1692,09
Indicia ◆	1233,40	1203,10
Moné.JC ○	11534,02	11534,02
Moné.JD ○	11534,02	11534,02
Oblifutur	3881,27	3880,90
Oraction	1792,38	1748,66
Proficius	1004,80	986,08
Revenu-Vert	1198,17	1175,83
Sévéa ◆	106,16	103,57
Synthésis	15672,46	15365,16
Uni Foncier	1295,67	1264,07
Uni France	653,07	637,14
Uni Garantie C	1674,84	1643,61
Uni Garantie D	1361,75	1336,96
Uni-Régions	1602,15	1563,07
Univar C ○	298,97	298,97
Univar D ○	298,97	298,97
Univers Actions	186,12	183,58
Univers-Obligations	2162,66	2122,84
CIC BANQUES		
Francic	550,94	542,80
Francic Pierre	118,31	114,86
Francic Régions	1629,98	1605,89
CIC PARIS		
Cicamonde ◆	1309,97	1290,61
Converticic ◆	352,41	347,20
Ecocic	1362,25	1322,57
Oblicic Mondial	3308,61	3259,71
Oblicic Régions	1159,86	1151,21
Rentacic	165,03	163,80
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1287,20	1274,46
Lion 20000	16641,63	16641,63
Lion Association	11049,15	11049,15
Lion Plus	1378,16	1361,34
Lion Trésor	2290,31	2267,63
Oblilion	1786,85	1769,16
Sicav 5000	556,54	545,63
Slivafrance	921,26	903,20
Slivam	468,21	459,05
Slivarente	234,61	230,01
Slivinter	593,14	581,51
Trilion	5210,02	5143,66
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2016,77	1977,23
Crédit Mutuel Capital	1692,28	1659,10
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	856,87	856,87
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	101,19	98,48
Créd.Mut.Ep.J	22259,56	22259,56
Créd.Mut.Ep.long.T.	226,81	220,74
Créd.Mut.Ep.Monde ○	1220,29	1187,63
Cred.Mut.Ep.Quatre ◆	1099,28	1077,73
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	754,57	722,08
Saint-Honore Capital	17548,43	17087,31
St-Honoré March. Emer.	626,80	599,81
St-Honoré Pacifique	801,67	767,15
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1780,62	1780,62
Stratégie Actions	955,48	918,73
Stratégie Rendement	1763,81	1708,29
LA POSTE		
Amplitude Monde D	775,28	756,37
Elanciel D	130,96	127,77
Emergence Poste D	109,09	106,43
Géobilys C	609,64	600,63
Géobilys D	594,46	585,67
Intensys D ◆	112,69	112,52
Latitude C/D	143,91	143,77
Oblikys D	571,16	562,72
Plénitude D	155,86	152,06
Poste Gestion C	42953,86	42953,86
Solstice D	2336,16	2330,33
Thésora C	905,73	896,76
Thésora D ◆	860,36	851,84
Revenus Trimestr.	5326,67	5273,93
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Cadence 1	1062,81	1052,29
Cadence 2	1063,82	1053,29
Cadence 3	1054,56	1044,12
Capoblig	8384,66	8301,64
Interoblig	6315,08	6252,55
Intersélection Fce	577,43	566,11
S.G. France oppor. C	1671,92	1639,14
S.G. France oppor. D	1612,29	1580,68
S.G. Monde oppor. C	1262,10	1237,35
S.G. Monde oppor. D	1262,10	1237,35
Sogenfrance C	1458	1429,41
Sogenfrance D	1345,56	1319,18
Sogépargne	310,52	307,45
Sogevar	1277,10	1252,06
Soginter	1759,54	1725,04

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

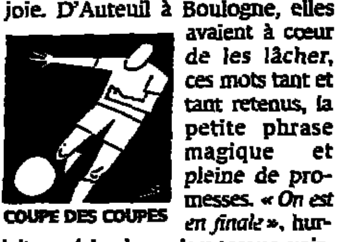
SPORTS

FOOTBALL Le Paris-Saint-Germain s'est qualifié pour la finale de la Coupe des vainqueurs de coupes en battant, jeudi 18 avril au Parc des Princes, le Deportivo La Corogne (1-0) en demi-finale retour, c'est-à-dire sur le même score qu'au match aller. ● LES PARISIENS rencontreront en finale, le 8 mai à Bruxelles, l'équipe autrichienne du Rapid de Vienne, qui s'est qualifiée facilement sur son terrain en écrasant le Feyenoord de Rotterdam (3-0) après avoir obtenu le résultat nul (1-1) à l'aller. ● CETTE FINALE est la première de l'histoire du club après trois échecs en demi-finales ces dernières années, mais l'objectif fixé par les dirigeant du PSG pour la saison n'est pas pour autant atteint. Il reste à gagner ce premier trophée international qui permettrait au club de la capitale de hisser ses résultats sportifs au niveau de sa puissance économique.

Paris-SG se qualifie pour la première finale européenne de son histoire

Victorieux du Deportivo La Corogne (1-0), les joueurs de Luis Fernandez affronteront, le 8 mai à Bruxelles, le Rapid de Vienne, qui a éliminé le Feyenoord de Rotterdam dans l'autre demi-finale

ELLES POUVAIENT enfin chanter l'air du grand soir. Et, le match fini, le Parc n'entendait plus qu'elles. Les tribunes laissaient enfler leur joie. D'Auteuil à Boulogne, elles avaient à cœur de les lâcher, ces mots tant et tant retenus, la petite phrase magique et pleine de promesses. « *On est en finale* », hurlait en écho leur gigantesque voix. Enfin la finale. Enfin ce moment espéré à l'aube de chaque saison parisienne, attendu pendant vingt-cinq ans, pleuré mille et une fois dans l'ombre d'un ultime faux pas, d'une partie ratée de justesse, dans la désolation d'un mauvais résultat qui claquait la porte au nez des rêves.


COUPE DES COUPES

La chronique du football et ses abruptes statistiques retiendra qu'il aura fallu trois demi-finales consécutives au Paris-Saint-Germain de Canal Plus pour atteindre le nirvana du ballon rond. Cette fois, ça y est ! Le PSG la tient, cette finale européenne. Plus besoin de se frotter les yeux. Ce sont bien les hommes de Luis Fernandez, les grognards de cette dernière campagne commencée à l'automne, qui iront le 8 mai à Bruxelles disputer la Coupe des coupes au Rapid de Vienne. Sur les pelouses des quatre coins de l'Europe, ils ont gagné ce droit d'être les premiers, d'attacher à leur nom un beau brin d'histoire du club.

L'âge et la nostalgie venus, ceux des tribunes se souviendront encore. C'était Patrice Loko. Youri Djorkaeff. Bernard Lama. Rai. Et dix autres encore, ancrés à jamais dans leurs mémoires de supporteurs. Parce qu'ils avaient réussi là où d'autres grands noms avaient échoué. Ils avaient fait ce que n'avaient pu faire les Safet Susic ou Mustapha Dahleb, enfants chéris des travées.

En ce temps lointain, les grincheux n'auront plus la parole. Il faudra oublier qu'en ce jeudi 18 avril l'adversaire n'était pas un grand d'Europe, ni même d'Espagne. Que le Deportivo La Corogne semblait traîner sur le terrain tous les malheurs d'un club dont les joueurs n'aiment plus l'entraîneur, qui, lui-même, ne leur fait plus confiance. Que Bebeto, la vedette brésilienne, ne ressemblait plus qu'à un pâle cousin de l'attaquant inspiré de la dernière Coupe du monde. Que le match avait été étouffant et le football étriqué.

Il faudra se rappeler que, pour un soir, les Parisiens s'étaient convertis à l'âpre vertu des matches de combat et de calcul. Qu'ils avaient ouvert une brèche dans le discours offensif de leur entraîneur. Bref, qu'ils avaient finalement compris ce qui fait les bons Européens, ceux dont la conviction s'éprend d'efficacité, qui ne cèdent jamais au romantisme du ballon.

À L'ÉCONOMIE

Pour éliminer La Corogne, les joueurs du PSG ont fait ce qu'il fallait. Ni plus, ni moins. Forts de leur but d'avance acquis au match aller, une fois vaincues les crispations d'une première mi-temps sous tension, ils ont suivi leur adversaire à la trace. Pas d'envolée. Pas de folie inutile. Une touche d'inspiration sur le dribble et la passe de Youri Djorkaeff qui offrait le but à Patrice Loko (59e) ; pour le reste, du football gestionnaire. Le mot revenait dans la bouche de plusieurs Parisiens invités à donner leur point de vue sur la partie. « *On a gagné en rigueur et en concentration*, disait par exemple, Alain Roche. *On ne s'est jamais affolé. On a géré notre avance.* »

Ce jeu à l'économie a permis d'écarter le dilemme qui s'était installé dans les esprits avant la rencontre. Fallait-il attaquer ou défendre ? Parier sur l'avance conquise en terre espagnole ? Ou faire comme si de rien n'était ? Soudain, on se rappelait que l'équipe avait subi deux de ses éliminations en demi-finales face à des clubs italiens, la Juventus de Turin (1993) et le Milan AC (1995). Ce douloureux face-à-face avec des maîtres experts des matches européens portait-il enfin ses fruits ? Roche avouait y avoir gagné une meilleure faculté d'attention au détail, à ces petits riens du football qui provoquent parfois de grandes catastrophes.

Dans les dernières lignes droites que le printemps impose aux coupes d'Europe, l'art importe peu, et seule la victoire est belle. Michel Denisot a opté pour le langage le plus fleuri, histoire de se faire bien comprendre. « *Je ne veux pas compter les œufs dans le cul de la poule* », s'est exclamé le président délégué du Paris-Saint-Germain. La référence était choisie. Un dicton de son pays, le Berry. On devinait qu'il n'y regarderait pas à deux fois.

Qu'importe la manière et le trophée, une coupe d'Europe est une coupe d'Europe, et rien ne l'empêcherait de déguster son plaisir. Le PSG n'avait pas été conquérant. Soit. Mais, pour la première fois, il hissait son ambition sportive à la hauteur de son poids économique. Avec 260 millions de francs de budget annuel, Paris compte parmi les clubs les plus riches du Vieux Continent. Derrière Milan. Derrière Barcelone. Devant beaucoup d'autres. Et, pourtant, son palmarès européen demeure obstinément vierge. Ne pas se qualifier pour la finale eût été un grave échec, porteur de crise.

Dès le début de la saison, les dirigeants avaient fixé deux objectifs : gagner la Coupe d'Europe et redevenir champion de France. Aujourd'hui, tous deux restent d'actualité, et les espoirs pour le championnat s'enrichissent de cette qualification européenne. Les joueurs du PSG n'ont plus qu'à se débarrasser d'Auxerre et de Metz, leurs rivaux dans l'Hexagone, et à battre le Rapid de Vienne, dont ils ne savent rien, sinon qu'il a éliminé le Feyenoord de Rotterdam, un club réputé plus fort.

Les joueurs, prudents, disent se méfier de l'imprévu. Et d'eux-mêmes. Youri Djorkaeff se souvient de la minutieuse préparation qu'il avait suivie avec Monaco en 1992. Il disputait, déjà, la finale de la Coupe des coupes aux Allemands du Werder de Brême. « *Malgré cela, nous étions entrés sur le terrain les jambes coupées par le trac* », explique le Parisien. C'est sans doute la raison de la mesure de ses coéquipiers jusque dans l'euphorie des vestiaires. Plusieurs d'entre eux s'attachaient à le rappeler : Coupe d'Europe ou championnat, rien n'est encore fait.

Pascal Ceaux

COMMENTAIRE

NOUVELLES AMBITIONS

Après Bordeaux, Paris. C'est la première fois que deux clubs français se qualifient, la même année, pour une finale européenne. Un doublé d'importance, mais qui ne devrait pas inciter à pavoiser démesurément. Sept pays en ont déjà fait autant, dont les Pays-Bas, l'Ecosse et la Belgique. Quant à l'Italie et à l'Angleterre, un tel résultat, obtenu dix fois et plus, fait partie de la routine. Il n'empêche : cette saison, la France est la seule nation à présenter deux équipes au sommet européen, tout comme elle était la seule à avoir trois représentants en demi-finales des trois Coupes d'Europe.

Un tel résultat d'ensemble traduit, plus qu'un heureux concours de circonstances, l'amélioration du niveau global du football tricolore. Celui-ci est en train d'acquérir une vraie crédibilité internationale. L'équipe de France et l'équipe espoirs se sont qualifiées d'un même élan pour le championnat d'Europe et les Jeux olympiques, tandis qu'une kyrielle de footballeurs français font le bonheur d'équipes étrangères huppées, à l'instar de Didier Deschamps, qui disputera la finale de la Ligue des champions avec la Juventus de Turin.

Naguère, pareil bilan aurait pu suffire au bonheur national. Arriver en finale d'une Coupe d'Europe était déjà un sacre. Même la défaite était belle. Comme celle de Saint-Etienne, en 1976, qui valut aux Verts de descendre les Champs-Elysées en héros. Mais grâce à Marseille, en 1993, le football français a pris goût à la victoire. Désormais conscient de sa nouvelle valeur, le football français a haussé le niveau de ses ambitions. Les Bleus iront à l'Euro 96 pour disputer le titre, et à Atlanta pour une médaille d'or. Paris-SG, en favori, refuse l'idée d'un échec. Bordeaux, l'outsider, n'exclut pas celle d'un succès. Il sera temps alors de se rengorger.

Jean-Jacques Bozonnet

Le Rapid de Vienne impressionnant

Rarement favoris dans les pronostics, les Autrichiens du Rapid de Vienne n'ont éprouvé aucune difficulté à se qualifier pour la finale de la Coupe des coupes. Après avoir obtenu un étonnant match nul à Rotterdam à l'aller (1-1), les Viennois ont écrasé Feyenoord (3-0), jeudi 18 avril à domicile. Les joueurs du Rapid, pressés d'en finir, ouvraient la marque par Carsten Jancker dès la deuxième minute. En pleine confiance, ils doublaient la mise juste après la demi-heure de jeu par Christian Strumpf (32e), sur un service de Jancker. Celui-ci, meilleur joueur du match, inscrivait lui-même le troisième but, qui mettait définitivement les siens à l'abri (34e). En moins d'une mi-temps, le Rapid se qualifiait pour sa deuxième finale de Coupe des coupes, après celle perdue en 1985 face à Everton.

Les Bulls font battre le cœur de Chicago au rythme des records

CHICAGO
de notre envoyé spécial

C'est un véritable coup de chaleur qui est tombé sur Chicago, jeudi 18 avril. Un air chaud a soufflé toute la journée, pour la première fois de l'année, sur la « *windy city* », la cité du vent de l'Illinois. Toute la ville s'est jetée dans les rues pour ce retour du printemps et des Bulls. Le cœur de la métropole de sept millions d'habitants bat pour son équipe de basket. Depuis une semaine, les Chicago Bulls occupent la première page des journaux. En deux matches à l'extérieur, l'équipe a dépassé le plus beau record du championnat de basket nord-américain : soixante-dix victoires en une saison.


BASKET

Jeudi soir, dans une salle de 23 000 places bourrée jusqu'aux cintres, Chicago a sagement fêté ses héros. Une atmosphère étrangement atone pour un match sans autre enjeu que de porter encore plus haut le record : soixante et onze victoires à deux journées de la fin de la saison régulière. Les pauvres Pistons de Detroit ont fait les frais (110-79) de cette boulimie de succès. Le public, quasi exclusivement blanc dans un quartier noir d'absolue pauvreté, a applaudi aux envols de Michael Jordan. Il a marqué ses trente points habituels en moins de deux quart-temps. Michael Jordan a expliqué après le match que « *les choses sérieuses allaient recommencer la semaine prochaine, avec les play-off qui vont décider du titre* ».

La véritable preuve d'amour de la ville pour les Bulls, on avait pu la trouver *downtown* dès mardi. Une longue file de retardataires désespérés faisait le tour d'un bâtiment en briques rouges, au carrefour des rues LaSalle et Illinois. Au bar du Michael Jordan's Restaurant, plusieurs dizaines de clients assistaient à la retransmission télévisée du match des Bulls contre les Bucks de Milwaukee, la ville voisine.

Cette victoire-là, celle du record, ne fut pas si facile à décrocher. Les Bulls étaient menés d'une dizaine de points jusqu'au début du dernier quart-temps. « *Ce qu'on aime chez les Bulls, c'est qu'ils ne s'avouent jamais vaincus*, raconte un client. *En pleine saison, alors qu'ils avaient cinq matches à jouer en une semaine, ils ont su remonter trente points contre Denver, avant de perdre dans les dernières secondes. Ici, on aime le courage.* »

COMME DES FURIEUX

Certains s'étonnent tout de même de cet acharnement à battre si tôt le record de 1972. « *Pourquoi voulaient-ils si vite cette victoire*, demande un autre client. *Ils pouvaient déjà jouer presque tous leurs matches des play-off à domicile. Peut-être pour faire taire les sceptiques ?* » Quelques spécialistes prétendent en effet que les Chicago Bulls ne sont pas la meilleure équipe de l'histoire du basket américain. Que les Lakers de la grande époque de Magic Johnson les auraient battus. « *Jalousie*, répond Jim Williams, responsable de la communication à la mairie de Chicago. *Le championnat n'a jamais été aussi disputé qu'aujourd'hui. Ces critiques nous semblent venir de villes qui veulent minimiser les exploits des Bulls.* »

Les retombées économiques de l'équipe sont difficiles à chiffrer. La construction du United Center, pour 175 millions de dollars (près de 900 millions de francs) dans le West Side, à la place du vieux Chicago Stadium, a permis d'engager la rénovation d'un quartier délabré. Gerald Roper, le président de la Chambre de commerce, qui emmène les investisseurs aux matches, estime que chaque rencontre à domicile apporte environ 1 million de dollars à l'économie locale.

Les Bulls ont réussi à s'imposer dans une ville où cohabitent huit club professionnels. « *Ce succès vient sans doute de leur formidable engagement dans la conquête des titres et des records*, explique Philip Hersh, journaliste au Chicago Tribune. *Dans cette équipe, personne ne semble vouloir se mettre en avant. Et, à l'image de Dennis Rodman, ils savent défendre comme des furieux. Ils gagnent le respect de tous par le travail qu'ils fournissent.* »

Après le triomphe historique contre Milwaukee, un spectateur concluait : « *C'est un bon exemple pour tous ici que la réussite des Bulls. Michael Jordan, c'est un peu comme un père de famille qui indique aux siens la bonne direction.* » Personne à Chicago n'oserait trouver le moindre défaut au meilleur joueur de l'histoire du basket-ball. On rappelle son action dans les quartiers défavorisés de la ville : la création d'un club au nom de son père pour les jeunes en perdition. « *Les gens peuvent s'identifier à lui, malgré les dizaines de millions de dollars qu'il gagne chaque année*, explique Fred Mitchell, qui suit pour le *Chicago Tribune* la carrière de Michael Jordan, depuis l'arrivée de celui-ci à Chicago, en 1984. *Il est maintenant un véritable ambassadeur de notre ville.* »

COMBINAISON DE CARACTÈRES

Un héros dont la légende est sans doute pour toujours associée à Chicago, mais dont le contrat n'en vient pas moins à expiration à la fin de la saison. « *Nous allons évidemment essayer de le retenir*, explique Steve Schanwald, responsable du développement de l'équipe. *Mais nous devons également imaginer quelque chose de nouveau pour la prochaine saison. C'est comme cela que le basket quitte les pages sportives pour aller en première page des journaux. La magie de cette équipe vient certainement de la combinaison de caractères aussi différents.* »

Car le triomphe des Chicago Bulls est avant tout celui d'un trio magique. Michael Jordan et Scottie Pippen, qui ont vécu les trois titres de 1991 à 1993, et, depuis cette année, Dennis Rodman, dont les cheveux teints n'ont pas fini de fasciner la ville. A preuve, ces incroyables embouteillages sur une autoroute d'accès à la ville, il y a un mois.

L'effigie de Denis Rodman, peinte sur un immeuble de dix mètres de haut pour une marque de vêtements, retenait les banlieusards. Comme pour un hommage à celui qui a contribué aussi cette année à ne plus faire de Chicago la « cité du vent », mais la « ville des Bulls ».

Christophe de Chenay

David Stern installe la NBA à Paris

LE GRAND PATRON du basket professionnel américain était à Paris pour la finale à quatre du championnat d'Europe, à Bercy. David Stern est l'homme providentiel qui a réussi à redresser le championnat de la Ligue professionnelle américaine (NBA) en pleine crise au début des années 80, pour en faire une machine à remplir les plus grandes salles du pays plusieurs fois par semaine, et également le spectacle sportif le plus présent sur les écrans de télévision du monde entier (*Le Monde* du 14 juin 1995).

A Paris, il est à la recherche de locaux pour ouvrir un bureau de la NBA au cours des prochaines semaines. Après la Suisse et la Grande-Bretagne, les représentants du basket professionnel américain veulent pouvoir gérer eux-mêmes les retombées médiatiques et commerciales du championnat NBA en France. « *Nous connaissons l'intérêt de la jeunesse de votre pays pour les vedettes comme Michael Jordan, Scottie Pippen, Shaquille O'Neal ou Magic Johnson*, explique David Stern. *Il nous paraît normal de gérer directement les droits de télévision et les produits dérivés de notre championnat.* »

Mais, alors que le championnat d'Europe des clubs vit ses dernières heures dans sa formule actuelle (*Le Monde* du 10 avril), David Stern dément les rumeurs qui évoquent le souhait de la NBA de s'investir dans l'organisation d'une Ligue des grands clubs européens. « *Il est hors de question d'intervenir directement dans le basket européen. Nous laissons à la la fédération internationale, aux fédérations et aux ligues nationales la responsabilité d'organiser leurs propres compétitions.* » Il connaît le fossé qui sépare encore le jeu de la NBA de celui qu'il a vu à Bercy : « *Le basket que l'on joue en Europe est certainement plus lent, moins spectaculaire que celui de notre championnat. Cela vient bien sûr de la priorité donnée à la défense par les meilleurs entraîneurs européens, yougoslaves en particulier. Mais votre philosophie du jeu commence à changer, et l'équipe du CSKA Moscou a montré que vous saviez également pratiquer un jeu de passes, rapide et efficace. Malheureusement les Russes ont perdu contre le Panathinaïkos.* »

David Stern ne justifie sa présence à Paris que par un seul but : le développement de la pratique du basket à travers le monde : « *Plus il y aura de jeunes gens sur les playgrounds, plus ils auront envie de suivre les grandes équipes. Pour l'instant c'est la NBA qui fait rêver. Dans quelques années les équipes nationales auront le même succès. C'est vrai que nous n'arriverons sans doute jamais à faire du basket un sport plus populaire que le football*, dit David Stern. *Mais notre deuxième place derrière la plupart des grands sports nationaux sur tous les continents, que ce soit le rugby, le cricket, le baseball ou le hockey, nous permet d'être au bout du compte le sport le plus universel.* »

C. de C.

■ **ATHLÉTISME : la Fédération internationale (IAAF) et l'Union européenne de radiodiffusion (UER) ont signé,** mardi 16 avril, à Munich, un contrat de six ans d'un montant de 200 millions de francs suisses (plus de 800 millions de francs) pour la couverture télévisée en Europe de tous les grands événements athlétiques (à l'exception des Jeux olympiques), de 1996 à 2001. L'accord concerne notamment les Championnats du monde en salle et en plein air de 1997, 1999 et 2001 et les finales en plein air et en salle – cette dernière est une nouveauté – du Grand Prix.

■ **BASKET-BALL : Jean-Michel Sénégal a cédé sa place d'entraîneur du CSP Limoges à Vlado Djurovic,** jeudi 18 avril. Promu à la place de l'Israélien Zvi Sherf en janvier, Sénégal a indiqué qu'il restait à la disposition du club. Depuis 1988, Vlado Djurovic a successivement entraîné les clubs grecs de Panionios, Aris Salonique et AEK Athènes. Il est le troisième entraîneur du CSP depuis le départ de Bozidar Maljkovic.

■ **SPORTS ÉQUESTRES : Hugo Simon et « E. T. » ont gagné jeudi 18 avril,** la première épreuve de la finale de la Coupe du monde de saut d'obstacles à Genève. En 81 s 7, l'Autrichien a devancé le Brésilien Rodrigo Pessoa (Loro Piana Special Envoy) et le Britannique John Withaker (Grannusch).

■ **TENNIS : la Fédération internationale (ITF) ne souhaite plus que des villes moyennes** accueillent des rencontres du groupe mondial de Coupe Davis. L'ITF regrette le choix de Limoges pour le quart de finale France-Allemagne disputé du 5 au 7 avril. Par ailleurs, en 1997, l'ITF mettra à l'essai dans certains groupes de deuxième division de Coupe Davis la suppression du « let » au service et l'autorisation de remplacer des joueurs le dernier jour, que le sort du match soit scellé ou non.

Les bonnes flûtes font les belles bulles

Les éléments chimiques en contact avec le verre, rouge à lèvres ou produit de rinçage, sont les ennemis de la mousse du vin de Champagne

Selon les spécialistes, la mousse serait pour le consommateur le premier critère de qualité d'un champagne. Un projet européen, auquel participe Moët et Chandon vise à étudier sa physico-chimie. Les protéines, peu concentrées dans les vins de Champagne par rapport à la bière, exercent une action bénéfique sur la mousse. A l'inverse, les lipides, que l'on retrouve dans les rouges à lèvres notamment, peuvent entraîner des pertes de bulles. Le laboratoire de Moët et Chandon s'est équipé d'un système de vision artificielle qui permet de mesurer en temps réel l'évolution de la mousse. De leurs observations, il ressort que le comportement de celle-ci est surtout déterminé par la qualité du verre.

POUR MÉRITER son titre et sa renommée, le champagne ne se doit pas seulement d'être un vin blanc produit essentiellement d'un raisin noir. Il lui faut aussi avoir des bulles. De belles bulles, légères et stables. Et de bonne taille. Les docteurs ès champagnes sont formels : *« La mousse est le premier critère de qualité perçu par le consommateur après le versement d'un vin mousseux dans un verre »*. Chute homogène de la mousse dans le verre, effervescence rapide et régulière, formation d'une collerette de mousse (ou cordon) composée de fines bulles et stable pendant plusieurs minutes, tels sont pour eux les critères de qualité de cette évanescence. Après quoi, seulement, peut commencer l'art de la dégustation.

Pour satisfaire ces exigences, il faut donc, au plus juste, maîtriser la science de la mousse. Les spécialistes des sociétés Moët et Chandon et Heineken s'y appliquent depuis plusieurs années, au sein d'un projet européen visant à étudier la physico-chimie de cette écume si prisée.

Comment, concrètement, améliorer sa qualité ? Encouragés par les brasseurs, les spécialistes du champagne étudient aujourd'hui l'action des protéines sur l'aptitude à mousser. Dans les vins de Champagne, les concentrations en protéines sont de plusieurs centaines de fois inférieures à celle de la bière. Les chercheurs du laboratoire d'œnologie de Moët et Chandon, à Epernay (Marne), n'en ont pas moins confirmé que leur « moussabilité » (la capacité d'un liquide à encapsuler du gaz) leur était fortement corrélée. Une perte infime de protéines – quelques milligrammes par litre – suffit ainsi à faire chuter la production de mousse… d'environ 50 %.

De la même façon qu'elles stabilisent les mousses de blanc d'œuf, ces macromolécules exercent probablement leur bénéfique action en enrobant les bulles, qu'elles protègent ainsi des déformations et de la fusion avec les bulles voisines. Il n'en va pas de même des lipides, bien au contraire. Selon leur concentration, leur structure chimique et leur état moléculaire, ces acides gras peuvent se révéler mortels pour la mousse. Si les élégantes voient ainsi leur champagne s'affaisser plus vite que celui de leurs compagnons, qu'elles n'y voient aucun signe de sexisme : seul leur rouge à lèvres est en cause, dont les acides gras très hydrophobes sont aux bulles rédhibitoires.

Pour mieux comprendre ce qui se passe dans une coupe de champagne, les chercheurs d'Épernay se sont équipés d'un système de vision artificielle qui permet de mesurer en temps réel l'évolution de la mousse. Grâce à lui, ils ont monté une expérience fondée sur deux critères : l'ordre du remplissage des verres (à raison de six par bouteille) et la qualité des contenants (six verres provenant du même lot). Trois variables ont été prises en compte : le temps d'apparition de la collerette, sa largeur après trente secondes, la hauteur de mousse après dix secondes. D'où il ressort que le comportement de cette dernière est déterminé, pour l'essentiel, par la qualité du verre.

Mais attention : ce n'est pas tant la forme du verre qui se révèle primordiale, ni même sa composition chimique ; c'est son *« état de surface »*. Entendez par là les milliers de microparticules qui peuvent y rester accrochées et qui détermineront, à liquide versé identique, la répartition et la taille des bulles. Si le produit de lavage de votre lave-vaisselle n'aggrave pas trop la situation, il n'en va pas de même du produit de rinçage, *« dont l'histoire s'inscrit sur le verre et casse la mousse »*. À bannir, donc, de l'entretien de vos flûtes, ainsi que le torchon cotonneux qui agira – en mal – sur la dispersion des bulles.

Catherine Vincent

30 000 hectares pour trois cépages



L'aire d'appellation champagne, délimitée par la loi du 22 juillet 1927, est de 30 000 hectares autorisés, dont 28 000 sont actuellement plantés. Le vignoble s'étend pour l'essentiel sur le département de la Marne (montagne de Reims, côte des blancs, vallée de la Marne). Trois cépages sont presque exclusivement autorisés : le chardonnay, dont les raisins sont blancs (plus de 20% des surfaces plantées), le pinot noir et le pinot meunier, dont les raisins sont noirs (plus de 80%).

Le mythe de la petite cuillère

Pour en revenir au contenant premier : Il faut enterrer une fois pour toutes le mythe tenace selon lequel une petite cuillère placée dans le goulot d'une bouteille entamée ralentit le dégazage du champagne. Lassés – et troublés ? – de s'entendre sans cesse poser la question, les services techniques du CIVC (Centre interprofessionnel des vins de Champagne) l'ont récemment soumis à l'épreuve de l'expérimentation.

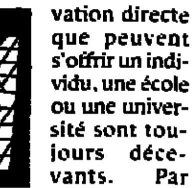
Publiés dans *Le Vigneron champenois*, leurs résultats sont sans appel : la petite cuillère, en argent ou non, ne change rien à l'affaire. Seuls les bouchons stoppeurs parviennent à limiter les pertes d'effervescence du champagne entamé. La meilleure solution, bien sûr, restant de terminer la bouteille.

Du cyberespace à l'espace sidéral

Le Net-scope offre aux amateurs une promenade cosmique grâce à son télescope robotisé

SAN FRANCISCO
correspondance

Ceux que les étoiles passionnent ont tout intérêt à se brancher sur Internet. Les instruments d'observation directe que peuvent s'offrir un individu, une école ou une université sont toujours décevants. Par contre, n'importe quel cybernaute peut maintenant demander à un télescope automatisé et doté de caméras d'observer les étoiles ou les planètes de son choix. Il se passe de drôles de choses à la frontière du cyberespace et de l'espace sidéral.


INTERNET

Le télescope a d'abord permis l'observation à distance. Le « roboscope » a rendu possible l'automatisation des tâches et le couplage à des instruments hautement sophistiqués (un progrès réservé à un tout petit nombre de savants). Le Net-scope permet à tous les cybernautes d'épier l'univers en gardant le nez sur l'écran de leur ordinateur à condition qu'il soit connecté au World Wide Web.

Sur fond de nuit sidérale, la page d'accueil du programme d'astrophysique de l'université de Californie à Santa Barbara est attrayante. Il suffit d'un clic pour qu'une « roulette californienne » d'un nouveau genre montre au hasard des images de l'univers. Les amateurs peuvent entreprendre une promenade interactive et illustrée. Les plus calés peuvent tester leurs connaissances en répondant à vingt questions dont : *« Si vous regardez le soleil depuis le pôle sud, de quel côté va-t-il ? »*.

Le plus fascinant est de demander au télescope de prendre des photos précises. Il s'agit d'un Celestron de 14 pouces de diamètre, couplé à une caméra dotée de microprocesseurs capables d'enregistrer la position et l'intensité d'un seul photon (mais pas la couleur). Toute personne souhaitant une prise de vue spécifique remplit un formulaire en ligne et reçoit la photo quelques jours plus tard. Chacun peut télécharger le logiciel nécessaire pour voir les images dans des conditions optimales.

Galaxies, supernovae et autres astéroïdes sont maintenant à la portée de tous les écrans. *« Notre seule règle est de donner la priorité aux écoles »*, explique le professeur Shea A. Lovan, coresponsable du projet. Le programme a satisfait des demandes d'Angleterre, de Pologne, d'Israël, de Russie et d'Inde. Les manuels sont en anglais, mais des traductions sont en projet.

Limitation transitoire, le format des images empêche de suivre sur le Web ses opérations en direct. *« C'est un problème que j'espère résoudre dans un avenir proche »*, explique Shea Lovan. *« La dernière photo prise sera convertie en format GIF et rendue accessible sur la page d'accueil en temps réel »*, précise-t-il. On pourra ainsi toujours voir ce que le télescope vient d'observer pendant qu'il prend la vue suivante. Bientôt, il sera possible d'observer les savants comme un chat, perché sur leur ordinateur. Le centre de recherche du mont Wilson (Pasadena, Californie) s'apprête à installer des caméras dans ses labos. Deux images prises en direct seront visibles en même temps sur le Web. L'une montrera ce qui se trouve sur l'écran de l'ordinateur du centre et la seconde montrera les déplacements du télescope.

Rien n'interdit d'imaginer qu'une étudiante ardéchoise puisse bientôt diriger de son école, ou de chez elle, un roboscope situé sur une sonde spatiale, très loin dans l'espace sidéral.

Francis Pisani
<fpisani@aol. com>

★ Trois télescopes sont aujourd'hui accessibles au public *via* Internet :
- Université de Californie à Santa Barbara :
<http : //www. deepspace.ucsb. edu/>
– Université d'Iowa : <http : //inferno. physics, uiowa. edu>
– Université de Bradford, en Grande-Bretagne : <http : //www. telescope.org. rti/>
Seules les écoles peuvent utiliser le télescope du mont Wilson, en se connectant directement par modem à un BBS au numéro suivant : 19–1-818-354-0629. Mt. Wilson : <http : //encke.jpl. nasa. gov/TIE/ TIE _ index. html>.
– Global Network of Automated Telescopes fournit une liste de coordonnées : <http : //www. csn. net/–jls2/gnat/>

Les céramiques techniques cherchent de nouvelles applications

Stimulés par la concurrence, les métaux résistent bien à l'offensive

UN MATÉRIAU résistant à l'usure et à la corrosion, le tout à haute température. Lorsqu'un besoin industriel s'exprime ainsi, les céramiques techniques ont de bonnes chances d'apporter la solution. Malheureusement, cela n'arrive pas souvent. Au milieu des années 80, elles faisaient partie de ces matériaux miracles auxquels on prédisait des croissances vertigineuses. Dix ans plus tard, les blocs moteurs sont toujours en métal et les céramiques se contentent des joints de pompe à eau et de quelques soupapes. *« Stimulés par cette concurrence potentielle, les métaux ont fait des progrès importants »*, constate Pierre Deny, président du Syndicat des industriels des céramiques techniques (SICT) et PDG de Céramiques et Composites (C&C).

Cette entreprise de 83 personnes (36 millions de francs de chiffre d'affaires en 1995) illustre bien les problèmes économiques et techniques rencontrés par la céramique dans ses applications mécaniques (structure, étanchéité, frottement…). Créée en 1985 par Rhône-Poulenc à Bazet (Hautes-Pyrenées), elle a été rachetée par ses cadres en 1993. Pierre Deny s'attend à dégager des bénéfices d'ici un ou deux ans. Pour y parvenir, l'entreprise va investir 12 millions de francs sur trois ans, dont la moitié consacrés à la création de nouveaux produits. Début avril, elle a bénéficié d'une subvention de 1,8 million de francs dans le cadre d'une convention du Fonds de développement des PME (FDPME).

DES POMPES AUX BLINDAGES

Pour démontrer les qualités mécaniques de la céramique – et, en particulier, du carbure de silicium (SiC), dans lequel elle s'est spécialisée –, C&C a conçu, pour la première fois, un produit complet, la pompe Atmo. Fonctionnant par entraînement magnétique, cette dernière vise les applications de transfert de liquides agressifs. Sans fuite, sans corrosion, sans risque de contamination, sans échauffement et sans abrasion, cette première pompe tout céramique devrait offrir une durée de vie quasi illimitée. De quoi enthousiasmer les utilisateurs, particulièrement dans l'industrie chimique.

Les fabricants de pompe, eux, pourraient voir les choses autrement. Paradoxalement, la céramique souffre parfois de ses qualités : les produits inusables effraient les industriels. D'où la démarche de C&C, qui n'exclut pas de se transformer en fabricant de pompe par le biais d'une filiale si personne ne s'intéresse à la licence de l'Atmo.

Les autres domaines explorés ne se heurtent pas aux mêmes difficultés. Les blindages pour véhicules militaires légers ou fourgons de transfert de fonds tirent profit de leur résistance associée à un poids nettement inférieur à celui de l'acier. Cette légèreté est également précieuse dans les applications spatiales. C&C travaille sur des miroirs de télescope embarqués sur des satellites pour des mesures de rayonnement. Ces travaux sont financés en partie par des contrats avec Matra Marconi Space et le CNES (Centre national d'études spatiales). Mais, *« dans ces domaines, les marchés sont toujours ponctuels »*, note Pierre Deny, qui estime que le débouché le plus prometteur se trouve dans l'équipement chimique. D'où les espoirs mis dans la pompe Atmo.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

En attendant, C&C réalise une bonne part de ses ventes avec une pièce plus modeste : la bague d'étanchéité de pompe à eau pour automobile. Tous les nouveaux moteurs de Renault en sont équipés, ce qui représente la moitié des deux millions de pièces produites dans l'année par C&C. Serge Rakowicz, directeur général, précise que le prix de revient d'une bague ne dépasse pas les 3 francs. *« Le plus difficile, c'est de convaincre les bureaux d'études d'adapter le dessin de leurs pièces aux caractéristiques des céramiques »*, explique-t-il. Ainsi, la simple modification d'un angle vif qui n'est pas indispensable ou de la valeur d'une tolérance qu'il est possible de réduire a souvent des conséquences importantes. *« Les changements dans la conception des pièces peuvent engendrer jusqu'à 40 % d'économies sur le coût de fabrication »*, précise Serge Rakowicz.

Si la céramique dispose d'atouts indiscutables, elle est confrontée à certaines faiblesses liées à son processus d'élaboration. Celui-ci fait appel, après l'élaboration de la poudre, à un pressage isostatique ou uniaxial. Le matériau est alors très tendre, bien que très abrasif, et les pièces sont facilement usinables avant l'étape décisive : le frittage. Chauffé à plus de 2 000 Č, le SiC se transforme en un matériau dont la dureté approche celle du diamant. Lors de ce traitement thermique, les pièces subissent un retrait engendré par la variation de leur densité. Si l'on connaît la température de chauffage, on peut calculer l'impact de ce retrait et obtenir des cotes finales précises. *« Malheureusement, la mesure des températures autour de 2 100 Č reste imprécise et introduit une dispersion de 2 ou 3 »*, note Serge Rakowicz. D'où une limite dans la précision dimensionnelle, qui ne peut descendre au-dessous de 0,5 %. Cette contrainte explique que les négociations avec les clients pour assouplir les tolérances soient décisives. En effet, après le frittage, l'usinage reste le seul moyen de finition. Et il coûte très cher en raison de la dureté du SiC, qui impose le recours à des outils au diamant. Pour s'imposer, les pièces en céramique doivent, la plupart du temps, éviter l'étape de l'usinage et s'utiliser brutes de frittage.

Ce handicap sur la précision dimensionnelle, associé à une certaine fragilité aux chocs mécaniques, limite le champ des applications, en particulier lorsque la taille des pièces augmente. A moins que la céramique ne s'impose grâce à ses qualités propres dans des cas où le prix importe peu. C'est le cas pour certaines bagues que produit C&C à l'unité. Avec un diamètre de 350 mm, elles coûtent alors 150 000 francs…

Michel Alberganti

Un marché en croissance

Selon une récente étude du cabinet de conseil Arthur D. Little, le marché mondial des céramiques techniques a atteint 10,5 milliards de dollars (52,5 milliards de francs) en 1992. En l'an 2000, il pourrait grimper à 21,7 milliards de dollars (108,5 milliards de francs). En 1993, les applications électroniques (ferrites, substrats et boîtiers, piézo-électricité, résistances, condensateurs) ont représenté 70 % du marché.

Les céramiques structurales monolithiques et composites se partageaient 3,3 milliards de dollars (16,5 milliards de francs). Mais, alors que le taux de croissance devrait se limiter à 2 % à 5 % l'an pour l'électronique, il atteindrait 10 % à 15 % dans le secteur des céramiques de structure. Les applications de ces dernières, très éclatées, comportent les supports de pots catalytiques (4 milliards de francs en 1992), les revêtements (2 milliards), les pièces d'usure (2,5 milliards), les pièces thermochimiques (1,5 milliard) et les outils de coupe (375 millions). L'industrie française des céramiques techniques a réalisé un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs en 1994.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

Problème n° 912

HORIZONTALEMENT

I. On voit que les partis vont s'en mêler. – II. Induit un léger sourire. Rejoint le Tibre sous un autre nom aujourd'hui. – III. Saint en Italie. Frisé. – IV. Leste. Demandés dans les tavernes. – V. Mit en bon ordre. Il est plus correct d'en faire sur le champ. – VI. S'il vous a tenté, il faudra passer à la caisse. Refroidi. – VII. Certains la regrettent. Beaucoup plus importants au féminin mais moins comestibles. – VIII. Un assaut qui attend une riposte. Conduira la répression. – IX. Prêt à être habité. Homme d'église. – X. Son importance en était la cause. Blanc dans le milieu. – XI. Firent des coupures.

VERTICALEMENT

1. Facilité sous l'empire du I. – 2. La dernière de la liste. Il travailla sur les vaccins. – 3. Eclairant. – 4. Groupes très confinés. Encore un peu d'enfance. – 5. Possessif. Roi. Il n'est plus sans tache. – 6. Pour une société étrangère ou pour l'acheteur français. Irrégulier. – 7. Fait un riche effet aux lumières. Alerte. – 8. Libéré ou étendu. Pronom. – 9. Cogne ou touche légèrement. Halo. – 10. On ne peut plus précieux. – 11. Affirmait autrefois. Poisson. S'ouvre et se ferme. – 12. Apportent ce qui est substantiel.

SOLUTION DU N° 911

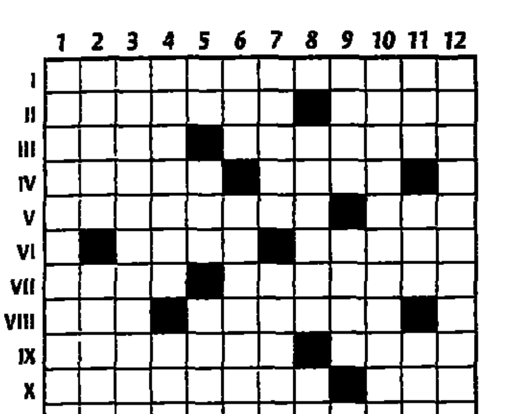
Horizontalement

I. Délibérations. – II. Ilotage. Ecrou. – III. Rocaille. Ides. – IV. Egal. Iule. OLP. – V. Ciliés. Lues. – VI. Te. Elevons. DC. – VII. Out. Isère. Pat. – VIII. Isard. Réclame. – IX. Reliefs. Terne. – X. Escarpolettes.

Verticalement

1. Directoire. – 2. Elogieuses. – 3. Local. Talc. – 4. Italie. Ria. – 5. Bai. Elider. – 6. Eglises. FP. – 7. Relu. Verso. – 8. Ellore. – 9. Te. Eumecte. – 10. Ici. Es. Let. – 11. Ordos. Part. – 12. Noël. Damné. – 13. Suspectées.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

Problème n° 913

HORIZONTALEMENT

1. FILOPRS. – 2. ACELNUUX. – 3. CEEOPSU (+ 1). – 4. AAELRUV. – 5. AEIRRSSV (+ 1). – 6. ADENOSTT. – 7. ENOPRRU. – 8. ACELNRU (+ 2). – 9. EEGIMNST (+ 1). – 10. EEEILRR. – 11. AEESSSS. – 12. EEEFSS. – 13. ADGILUUV. – 14. ENPRSTU. – 15. IINNOSSU (+ 2). – 16. ABEEMS (+ 1). – 17. AGIIRSS. – 18. AEHIIMNT+S (+ 1). – 19. AAAIPSSV. – 20. DEENNRTU. – 21. ESSSSU. – 22. EEEINST.

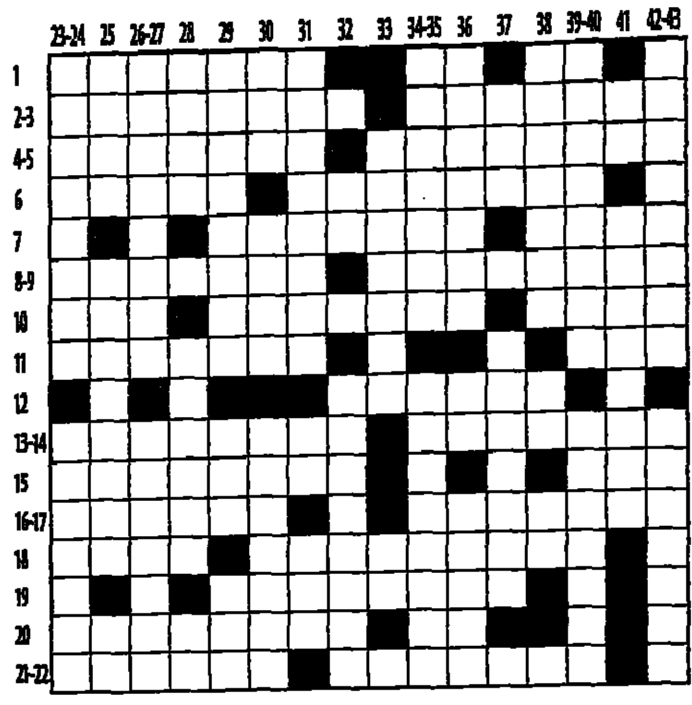
VERTICALEMENT

23. AAEGLLPS. – 24. DEEGNSU (+ 1). – 25. AAEIMSTV. – 26. AACINORS (+ 1). – 27. BDIORSV. – 28. AANSSU. – 29. EEEIPNRS (+ 2). – 30. EEGIOST (+ 1). – 31. DEORRSSU (+ 1). – 32. ACEFISST. – 33. AEEEIMN. – 34. EERRSSU. – 35. AEGIMSTT. – 36. EEEORSS. – 37. AEIMNRT (+ 5). – 38. DIOORRT (+ 1). – 39. AAENRTUV (+ 1). – 40. AEINOSV (+ 1). – 41. AAEGIPPR. – 42. EEHIRSSS. – 43. ENPSSSU.

SOLUTION DU N° 912

1. QUALIFIE (LIQUEFIA). – 2. CURABLE (BACLEUR CABLEUR). – 3. URTICANT. – 4. NAGEAT (AGNATE). – 5. ENRAIES (ARSENIE...). – 6. ANIMAT (IMANAT MANIAT MATINA AIMANT). – 7. NESCAFE. – 8. SAVANTE (ENVASAT EVASANT). – 9. SNIFFE. – 10. TOISASSE. – 11. ENKIKINE. – 12. ROUSTIR, rôtir. – 13. ODOMETRE. – 14. TAILLEUR (ILLUTERA TREUILLA). – 15. NOTIONS. – 16. ELUSSENT. – 17. RASSISE (RASSIES SARISSE). – 18. ŒILLADE. – 19. VIAGER (VAIGRE...). – 20. ESPERER (REPERES). – 21. RANGERA (ARRANGE). – 22. MENERAI (MARINEE...). – 23. TAISEUX. – 24. QUENOTTE. – 25. TOREENT (OTERENT). – 26. TRACASSA. – 27. ATRESIE, occlusion d'un canal naturel (ASTERIE RETAISE ESTARIE). – 28. ASTRALES. – 29. OULLIERE (OUILLERE ROUILLEE). – 30. FAENAS. – 31. EUSSENT. – 32. INSENSES. – 33. STENTORS. – 34. GIRONNE. – 35. MOTIVA. – 36. RAMENAI (REANIMA...). – 37. TILLAGE (ALLEGIT GAILLET). – 38. BETIFIE. – 39. ROUAGES. – 40. ETIGEANT, enlevant les tiges (ATTEIGNE). – 41. STERANT (RESTANT TERSANT).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

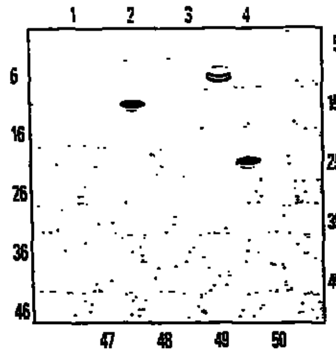


DAMES

Problème n° 529

LE COIN DU DÉBUTANT
(L'angolo del debuttante)
UNE DAME CONTRE DEUX PIONS

5e exemple : (quinto esempio)



Les Blancs jouent et gagnent.

Un esempio insidioso per le molte strade sbagliate (les fausses solutions).

Principales fausses solutions (nelle quali inciamperanno molti debuttanti).

1) 9-25 (12-17) [et non (24-29), car 25-39, etc, B+], etc, =

2) 9-22 (24-30) suivi de (30-35), etc,=

3) 9-3 (12-18) 3-17, a, b (24-30) suivi de (30-35), =

a) 3-8 (24-29) 3-17 (29-34) [et non (18-23)], etc, =

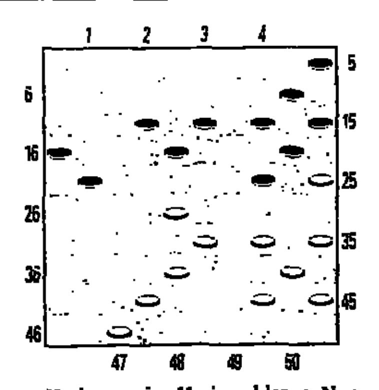
b) 3-25 (18-22 ou 18-23) etc,=

Solution : 9-13! (24-29) 13-9! (12-17) [si (29-33) suite analogue] 9-3 (17-22) 3-9 *[assillo dall'indietro]* (22-28) 9-14 (28-33) 14-20 (29-34) 20 × 38 [et non 20 × 42, car (34-39),=] (34-40) 38-33 (40-45) 33-50, + par blocage.

L'UNIVERS MAGIQUE

Damier toulousain, championnat excellence, 1961. Conduisant les Noirs *[conducendo* i Neri], le maître national R. DELHOM exécuta, dans la position ci-dessous.

[DELHOM esegui, nella posizione qui sotto] un original coup de dame à 50.

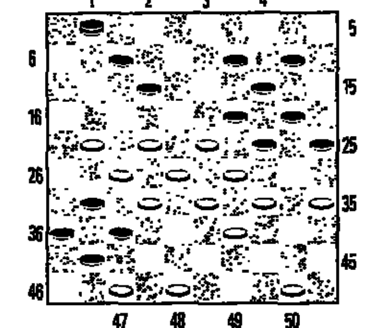


11 pions noirs, 11 pions blancs. N+ : (18-23!) 28 × 26 (24-30) 35 × 24 (20 × 29) *ad libitum* (14-20) (25 × 14) (10 × 50)!,+

SOLUTION DU PROBLÈME N° 528
L. DALMAN (1972)

Blancs : dames à 22, 27, 47. Noirs : dame à 10, pion à 19. 22-9! (19-23, m) 27-43!! (23-28, m) 43-48! (10-5, m) 9-14, puis 47-33!, +.

PROBLÈME R. FOURGOUS (1977)



Une dame noire et 13 pions noirs, 14 pions blancs.

Les Blancs jouent et gagnent. [Stupendo « peso massimo » molto lavorato e elaborato].

Solution dans la prochaine chronique.

■ **PARIS.** – Pour scolaires et adultes, club du 110, rue des Amandiers, 75020. Pour toutes informations pratiques, les lecteurs peuvent s'adresser à Pierre Bourgeois, tél. : 43-57-82-14.

Jean Chaze

ÉCHECS

Etude n° 1685

MÉMORIAL EUWE (Amsterdam, 1996)

Blancs : V. Topalov.
Noirs : G. Kasparov
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	21. fxg6	Txg6 (r)
2. Cf3	d6	22. Ff7+	Dxf7 (s)
3. d4	çxd4	23. Cxf7 (t)	Rxf7 (u)
4. Cxd4	Cf6	24. Fxç5	dxç5
5. Cç3	a6	25. Ta-d1	Fé7
6. Fç4 (a)	é6	26. Td5	Fg4
7. Fb3	Cb-d7 (b)	27. Dé4 (v)	Rg7
8. f4	Cç5	28. Tf-d1! (w)	Fxd1
9. 0-0 (ç)	Cçxé4 (d)	29. Txd1	Té6
10. Cxé4	Cxé4	30. Df3	Rf7
11. f5! (é)	é5 (f)	31. Té1	b6 (x)
12. Dh5 (g)	Dé7 (h)	32. h4	Tg7
13. Df3	Cç5 (i)	33. Rf1! (y)	Fd6
14. Cç6! (j)	Dç7 (k)	34. Rf2	Fç7
15. Fd5! (l)	a5 (m)	35. Rf3	Ré7
16. Fg5	Ta6 (n)	36. Té4	Rf7
17. Cd8!	f6 (o)	37. Tg4!	Té7
18. Cf7!	Tg8	38. Ré4	Txg4+
19. Fé3 (p)	g6	39. Dxg4	Fd8
20. Cg5!	Tg7 (q)	40. a4	Rf8 (z)

NOTES

a) Ce développement actif du F-R sur la diagonale b3-g8 offre aux Blancs d'intéressantes possibilités tactiques fondées sur des sacrifices en é6 ou en f7. On comprend qu'un joueur d'attaque comme Topalov en fasse l'une de ses lignes de jeu préférées.

b) Une suite à la mode depuis quelques années, qui ne semble, cependant, pas meilleure que la variante usuelle 7..., b5 ; 8. 0-0 (ou 8. f4), Fé7 ; 9. f4, 0-0 ; 10. é5, dxé5 ; 11. fxé5, Cf-d7 ; 12. Dh5 ou 12. Fé3.

ç) Ou 9. f5! avec avantage aux Blancs selon Nunn. Ou 9. Df3, b5 ; 10. f5, é5 ; 11. Cç6, Dd7 ; 12. Cb4, Cxb3 ; 13. axb3, Fb7 ; 14. Fé3 (Golubev-Blumberg, Odessa, 1995) ou 9. Df3, b5 ; 10. f5, Dd7 ; 11. Fg5, b4 ; 12. fxé6, fxé6 ; 13. Ca4! Ou encore 9. é5, dxé5 ; 10. fxé5, Cf-d7 ; 11. Ff4, b5 ; 12. Dé2, Fb7 ; 13. 0-0-0, Db6 (13..., Da5 ; 14. Th-f1, Fé7 ; 15. Dg4, g6 ; 16. Fh6! comme dans la partie Vavra-Ftacnik, Cesko, 1995) ; 14. Rb1, Fé7 ; 15. h4, 0-0-0 ; 16. a3, Cb8 ; 17. Fé3, et Topalov gagna au vingt-huitième coup contre Anand à Wijk aan Zee, 1996.

d) Les Noirs ne sont pas obligés de gagner le pion é4 et peuvent poursuivre plus prudemment par 9..., Fé7 ; par exemple, 10. Fé3, 0-0. Après 10..., Dç7 ; 11. é5!, dxé5 ; 12. fxé5, Dxé5 (ou 12..., Cf-d7) ; 13. Cf5!, Cg4 (si 13..., éxf5 ; 14. Ff4) ; 14. Cd6+, Dxd6 ; 15. Dxg4, 0-0 ; 16. Fh6, Dé5 ; 17. Ta-é1, f5 ; 18. Cd5!, les Blancs maintenaient leur pression (au lieu de 18. Dh3 (Velimirovic-Peng Zaoqin, Pozarevac, 1995).

é) Les Blancs passent, dès ce onzième coup, à l'attaque.

f) Forcé.

g) Menace mat en f7.

h) Forcé. Si 12..., Dç7 (Dd7) ; 13. Cé6!.

i) Si 13..., éxd4 ; 14. Té1.

j) Début d'un parcours surréaliste du C-R.

k) Et non 14..., bxç6? ; 15. Dxç6+ et 16. Dxa8.

l) Conservant l'excellent F d'attaque.

m) Le champion du monde ôte ainsi au C blanc toute retraite. Sur 15..., Fd7, le sacrifice 16. Fxf7+ ne semble pas convaincant : 16..., Rxf7 ; 17. Dh5+, Rg8 ; 18. f6, gxf6 ; 19. Txf6, Fxç6.

n) Maintenant les choses sont différentes : si 16..., Fd7 ; 17. Fxf7+, Rxf7 ; 18. Dh5+, Rg8 ; 19. f6, gxf6 ; 20. Fxf6, Fxç6 ; 21. Fxh8, Rxh8 ; 22. Tf7.

o) Attaquant C et F.

p) Menace 20. Cxé5.

q) Si 20..., fxg5 ; 21. Fxg8, Fxf5 ; 22. g4.

r) Si 21..., fxg5 ; 22. Dxf8+, et si 21..., hxg6 ; 22. Dxf6.

s) Les Noirs sont forcés de donner la D, car, après 22..., Rd8 ; 23. Fxg6, hxg6 ; 24. Dxf6, ils peuvent abandonner.

t) Incroyable promenade du C-R (f3-d4-ç6-d8-f7-g5-f7).

u) Le champion du monde a été malmené dans l'ouverture comme jamais vu et s'en sort avec F+C+P contre D, ce qui est insuffisant.

v) Menace 28. Txé5.

w) Eliminant ainsi la paire de F ennemie.

x) Réfugiés à l'intérieur d'une forteresse, les Noirs doivent subir le cours des événements.

y) Le plan de gain des Blancs est simple : échanger une T et passer le R en é4-d5.

z) Le champion du monde opposera une résistance farouche mais vaine et abandonnera après 41. ç3, Tg7 ; 42. Dç8, Ré8 ; 43. Dç6+, Rf8 ; 44. g4, Tf7 ; 45. h5, Tg7 ; 46. h6, Tg6 ; 47. Dd5, Fé7 ; 48. Rf5, Txh6 ; 49. Db7, é4 ; 50. Db8+, Rf7 ; 51. Dxb6, é3 ; 52. Dé6+, Ré8 ; 53. Dxé3, Tg6 ; 54. Dé4, Tg5+ ; 55. Rf4, Rd7 ; 56. Db7+, Ré6 ; 57. Dç8+, Rf7 ; 58. Dç7, h5 ; 59. gxh5, Txh5 ; 60. Dxa5, Fd6+ ; 61. Ré4, f5+ ; 62. Rd5, Fé7 ; 63. Dç7, Th6 ; 64. a5, Td6+ ; 66. Ré5, Tf6 ; 66. Dç8, ab.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1684
V. KOROLKOV et L. MITROFANOV (1962)

(Blancs : Rd7, Th8 et h7, Pa6 et b6. Noirs : Rg2, Fg1 et b7, Tç8 et ç6.)

Si 1. Txç8?, Fxç8+! ; 2. Rxç6, Fxa6 nulle.

Si 1. axb7?, Txh8 ; 2. Rxç6, Txh7 ; 3. b8=0, Th6+ ; 4. R joue, Txb6 nulle.

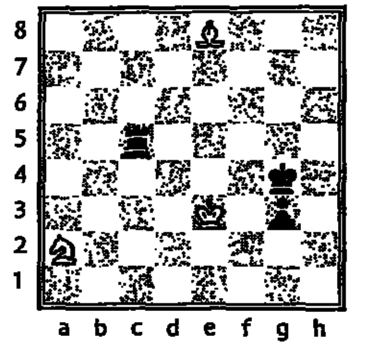
1. Tg7+!, Rf1! ; 2. Txg1+!!, Rxg1 ; 3. Th1+!!, Rxh1 ; 4. axb7, Th8 ; 5. Rxç6, Rg2 ; 6. Rb5, Rf3 ; 7. Ra6, Ré4 ; 8. Ra7, Rd5 ; 9. b8=D, et les Blancs gagnent, ce qui ne serait pas le cas si le R noir était en ç5.

Si 1..., Rf2? ; 2. axb7!, Txh8 ; 3. Rxç6, Th6+ ; 4. Rb5, et le Fg1 ne sert à rien.

Et non 2. axb7?, Txh8 ; 3. Rxç6, Th6+, ni 3. Txg1+?, Rxg1 ; 4. Rxç6, Rf2.

Après 5. Rxç6, on note la différence avec la variante 2. axb7? car, maintenant, le R noir est trop éloigné, grâce au sacrifice de la T en h1.

ÉTUDE N° 1685
L. KATSNELSON (1987)



Blancs (3) : Ré3, Fé8, Ca2.
Noirs (3) : Rg4, Tç5, Pg3.

Les Blancs jouent et font nulle.

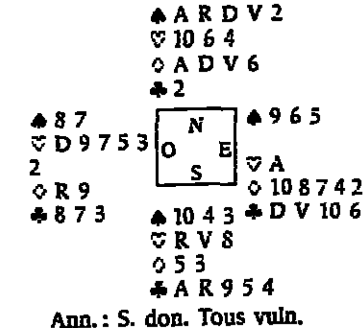
Claude Lemoine

BRIDGE

Problème n° 1681

PAS DE CHUTE OBLIGATOIRE

Quand on a une bonne couleur d'atout (Pique), il est en général plus facile de gagner un chelem à l'atout qu'à sans atout. C'était le cas dans cette donne d'un festival sur la Costa Brava. Le « top », évidemment, était à 6 SA, mais un seul déclarant a réussi ce chelem !



Nord : ♠ A R D V 2 ♡ 10 6 4 ◇ A D V 6 ♣ 2
Ouest : ♠ 8 7 ♡ D 9 7 5 3 2 ◇ R 9 ♣ 8 7 3
Est : ♠ 9 6 5 ♡ A ◇ 10 8 7 4 2 ♣ D V 10 6
Sud : ♠ 10 4 3 ♡ R V 8 ◇ 5 3 ♣ A R 9 5 4

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Kupelian	X...	M. Grange	Y...
1 ♣	passe	1 ♠	passe
1 SA	passe	3 ◇	passe
3 SA	passe	4 SA	passe
5 ◇	passe	6 SA	passe

Ouest a entamé un petit Cœur pour l'As sec d'Est qui a contre-attaqué la Dame de Trèfle. *Comment Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Le déclarant comprit que la Dame de Cœur était probablement en Ouest et qu'il fallait que le Roi de Carreau soit bien placé. Sud profita donc de ce qu'il était en main pour faire *l'impasse à Carreau.* Celle-ci ayant réussi, le déclarant *tira tous les Piques* en défaussant deux Trèfles de la main. Enfin, il joua le 6 de Cœur pour le Roi de Cœur, *tandis qu'*Est (qui était squeezé) *défaussait le 10 de Trèfle* libérant le 9 de Trèfle :

♡ 10 6 ◇ A V 6
◇ 10 8 7 ♣ V 10
♡ R V ◇ 5 ♣ R 9

Le déclarant joua le Roi de Trèfle et le 9 de Trèfle...

Si Est avait jeté un Carreau, c'est le 6 de Carreau qui serait devenu maître (après avoir fait une deuxième impasse à Carreau).

Pour gagner le PETIT CHELEM À PIQUE, il suffisait de couper un Carreau (après avoir fait deux fois l'impasse à Carreau) et couper le quatrième Carreau après un minutage précis.

CROCODILE D'UNE SÉLECTION

Sous le nom impressionnant de « crocodile », il existe un coup technique peu connu car il est assez rare. Cependant, quand il se présente, les journalistes s'empressent de le publier.

Voici une donne où il a été utilisé, au cours d'une épreuve de sélection, par Philippe Toffier pour faire chuter 3 SA. Mettez-vous à sa place en Est.

Nord : ♠ V 10 6 ♡ A R D 2 ◇ 7 5 ♣ A 5 4 3
Ouest : ♠ D 9 7 4 3 ♡ V 9 8 5 ◇ V 2 ♣ V 7
Est : ♠ 8 5 ♡ 7 4 ◇ R D 10 9 6 3 ♣ D 10 6
Sud : ♠ A R 2 ♡ 10 6 3 ◇ A 8 4 ♣ R 9 8 2

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Blumenth.	X...	Toffier	Y...
–	–	passe	1 ♣
passe	1 ♡	2 ◇	passe
passe	3 ◇	passe	3 SA...

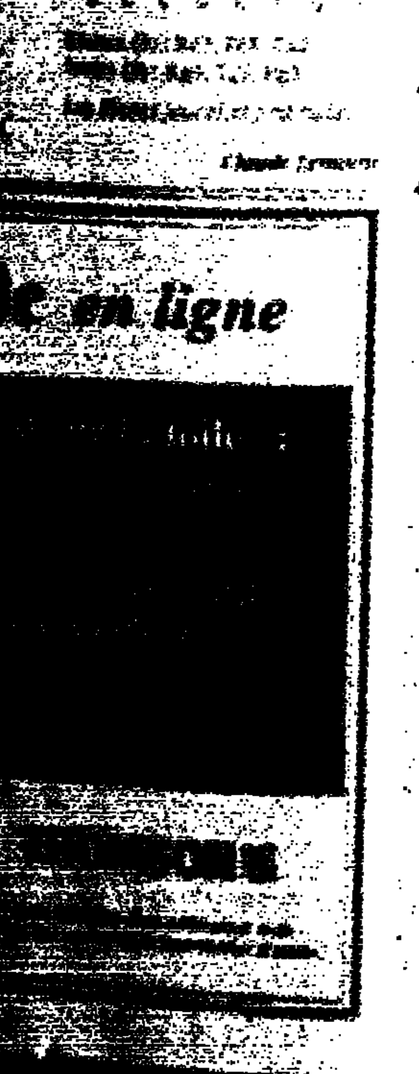
Ouest a entamé le Valet de Carreau couvert par la Dame que Sud a laissé passer. Est a continué avec le Roi de Carreau, et le déclarant a mis l'As (Ouest n'ayant certainement que deux Carreaux, car Est n'aurait pas pris le risque de surenchérir à 2 Carreaux avec cinq cartes seulement). *Comment Sud aurait-il dû ensuite jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT ?

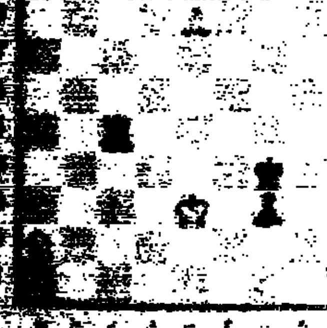
Note sur les enchères

Le cue-bid à « 3 Carreaux » promettait une belle main et demandait à Sud de déclarer « 3 SA » s'il avait un arrêt dans la couleur.

Philippe Brugnon

BRIDGE





Soleil sauf de la Bretagne aux Pays de Loire

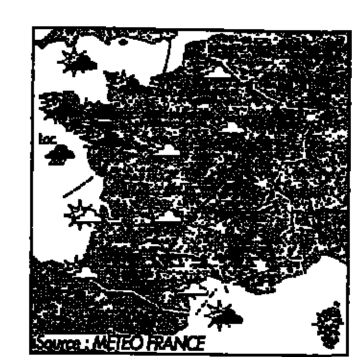
SAMEDI, sur le sud de la Bretagne et les Pays de Loire, les nuages seront nombreux toute la journée avec parfois une petite ondée. Sur le nord de la Bretagne et la Basse-Normandie, le ciel sera le plus souvent très nuageux avec de rares éclaircies. Le vent de sud soufflera à 50 km/h en rafales près des côtes.

De l'Aquitaine au Centre, à l'Ile-de-France et à la région Nord, malgré quelques passages de nuages élevés, la journée sera bien ensoleillée. Le voile nuageux sera parfois un peu plus dense sur le Sud-Ouest. Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages bas présents le matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Sur le golfe du Lion, le vent d'autan soufflera à 80 km/h en rafales l'après-midi. Sur le reste du pourtour méditerranéen, les Alpes et le Nord-Est, le soleil brillera largement toute la journée.

Les températures minimales seront douces avec 7 à 11 degrés en général sur le pays. L'après-midi, le thermomètre marquera 18 à 21 degrés au Nord et 22 à 24 degrés au Sud.

Dimanche, de la Bretagne aux Pays de Loire, les nuages resteront nombreux toute la journée avec une petite ondée locale. Sur l'Aquitaine, le ciel deviendra plus nuageux l'après-midi avec quelques ondées sur les Pyrénées. Du pourtour méditerranéen aux Alpes du Sud, les nuages deviendront abondants l'après-midi avec des ondées. Le vent d'autan soufflera fort. Sur le reste du pays, le ciel sera le plus souvent voilé par des nuages élevés, mais l'impression de beau temps prédominera. Les températures maximales avoisineront 18 à 23 degrés au Nord et 19 à 24 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

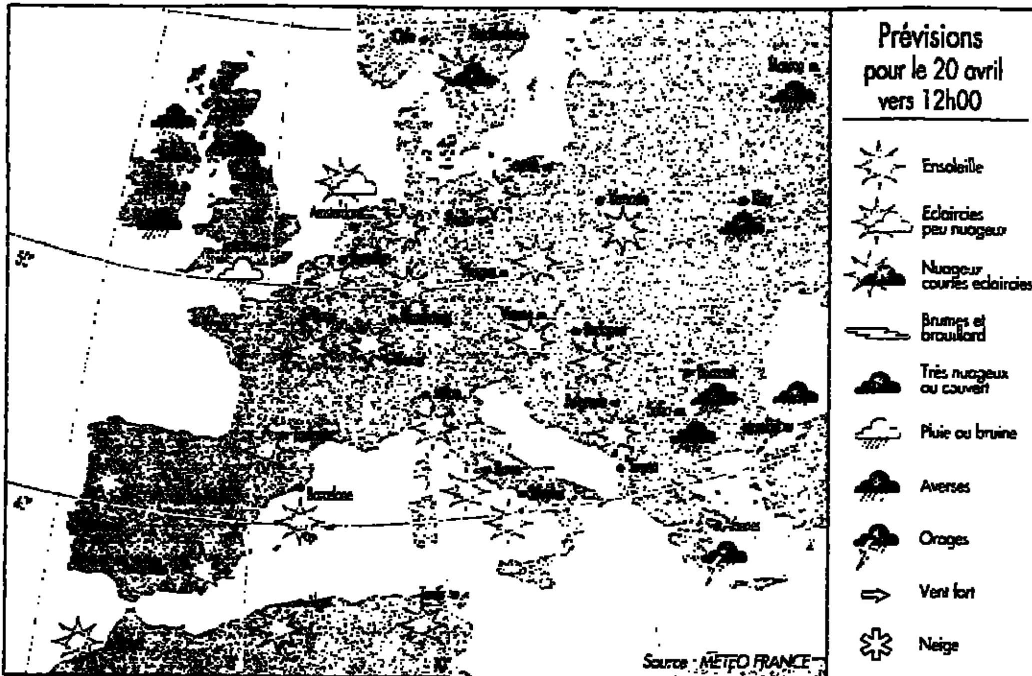


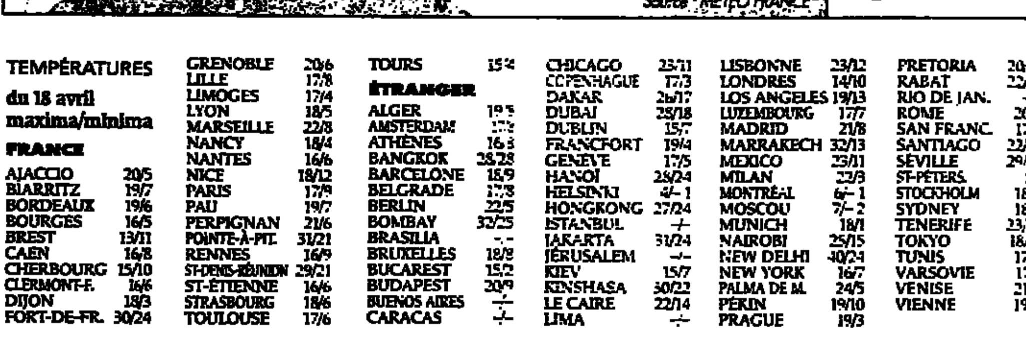
Prévisions pour le 20 avril vers 12h00

La qualité de l'air

Indice de pollution

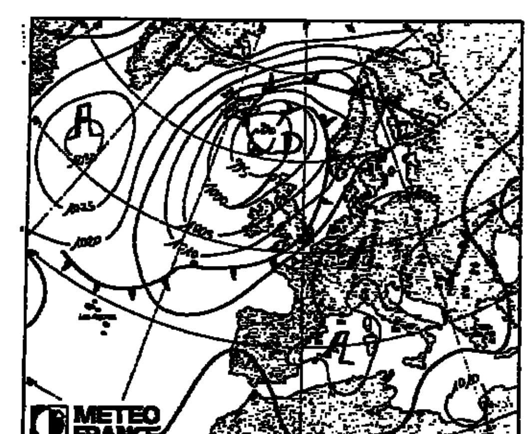
Bon
Très bon
Excellent
Source : AIRPARIF
Tendance pour le 13 avril : assez bon



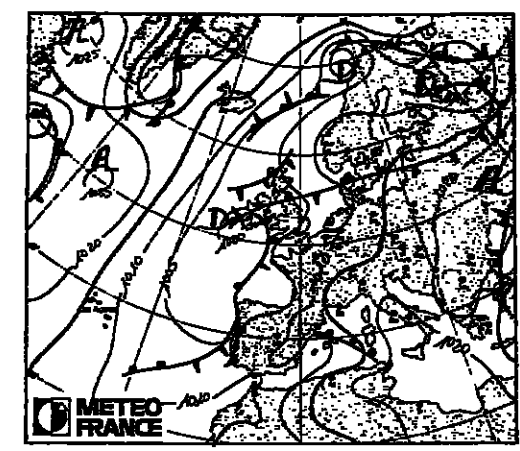


TEMPÉRATURES du 18 avril maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	20/5
BIARRITZ	19/7
BORDEAUX	19/6
BOURGES	16/5
BREST	13/11
CAEN	16/8
CHERBOURG	15/10
CLERMONT-F.	16/6
DIJON	18/3
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	20/6
LILLE	17/8
LIMOGES	17/4
LYON	18/5
MARSEILLE	22/8
NANCY	18/4
NANTES	16/6
NICE	18/12
PARIS	17/9
PAU	19/7
PERPIGNAN	21/6
POINTE-À-PIT.	31/21
RENNES	16/9
ST-DENIS-RÉUNION	29/21
ST-ÉTIENNE	16/6
STRASBOURG	18/6
TOULOUSE	17/6
TOURS	15/4
ÉTRANGER	
ALGER	19/5
AMSTERDAM	[illegible]
ATHÈNES	16/3
BANGKOK	28/28
BARCELONE	15/9
BELGRADE	17/8
BERLIN	22/5
BOMBAY	32/25
BRASILIA	-/-
BRUXELLES	18/8
BUCAREST	15/2
BUDAPEST	20/9
BUENOS AIRES	-/-
CARACAS	-/-
CHICAGO	23/11
COPENHAGUE	17/3
DAKAR	26/17
DUBAI	25/18
DUBLIN	15/7
FRANCFORT	19/4
GENÈVE	17/5
HANOÏ	28/24
HELSINKI	4/-1
HONGKONG	27/24
ISTANBUL	-/-
JAKARTA	31/24
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	15/7
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	22/14
LIMA	-/-
LISBONNE	23/12
LONDRES	14/10
LOS ANGELES	19/13
LUXEMBOURG	17/7
MADRID	21/8
MARRAKECH	32/13
MEXICO	23/11
MILAN	22/3
MONTRÉAL	6/-1
MOSCOU	7/-2
MUNICH	18/1
NAIROBI	25/15
NEW DELHI	40/24
NEW YORK	16/7
PALMA DE M.	24/5
PÉKIN	19/10
PRAGUE	19/3
PRETORIA	20/15
RABAT	22/14
RIO DE JAN.	-/-
ROME	20/6
SAN FRANC.	17/9
SANTIAGO	22/10
SÉVILLE	29/13
ST-PÉTERS.	5/2
STOCKHOLM	16/2
SYDNEY	18/8
TENERIFE	23/18
TOKYO	18/11
TUNIS	17/9
VARSOVIE	17/1
VENISE	21/6
VIENNE	19/3



Situation le 19 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 21 avril, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans *Le Monde*

Paris, capitale de la musique

LE CONSEIL municipal de Paris est saisi par deux de ses membres, MM. Robert Bétolaud et André Thirion, d'un projet qui intéresse au plus haut point la vie musicale du pays. Voulant profiter de la tenue à Paris de la conférence de la paix, MM. Bétolaud et Thirion proposent d'organiser *« une saison musicale d'été pendant laquelle nos grandes associations symphoniques feraient connaître au monde, dans le cadre qui les a inspirées, tous les trésors de la musique française, classique et moderne ».* Et, à cet effet, ces associations recevraient de la Ville une subvention annuelle dont le total atteindrait vingt-trois millions.

Il est certain que les conditions actuelles sont favorables : de longtemps encore les festivals mozartiens de Salzbourg ne pourront reprendre, et l'Allemagne ne pourra non plus avant plusieurs années faire revivre les centres musicaux qui, chaque été, attiraient de nombreux touristes.

Le moment est donc bien choisi pour que la France se décide à demander à ses trésors musicaux le profit matériel et le bénéfice moral qu'elle a négligés jusqu'alors. (...)

Nous n'avons jamais eu de *« politique musicale »*, alors que nos voisins ont toujours su mettre en valeur les richesses léguées par leurs compositeurs. On vient de citer l'Autriche et l'Allemagne ; mais l'Italie avait le *maggio fiorentino*, la Suisse ses festivals de Zurich et de Lucerne, son théâtre du Jorat, sa fête des vignerons. (...) Il est temps de comprendre que la musique peut être une source de prospérité point négligeable. Nous vivons à une époque où nous n'avons pas le moyen de faire de *« l'art pour l'art »*.

René Dumesnil
(20 avril 1946.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 11 avril. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code EN-MONTAGNE. Ou sur Internet, code : http :/www.skifrance.fr

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 25-155 ; Les Carroz-d'Araches : 02-212 ; Chamonix : 00-212 ; Châtel : n.c. ; La Clusaz : 00-130 ; Combloux : n.c. ; Les Contamines-Montjoie : 00-100 ; Flaine : 05-215 ; Les Gets : 00-050 ; Le Grand-Bornand : 00-75 ; Les Houches : n.c. ; Megève : 00-065 ; Morillon : n.c. ; Morzine-Avoriaz : n.c. ; Praz-de-Lys-Sommand : 05-30 ; Praz-sur-Arly : n.c ; Saint-Gervais : 10-070 ; Samoëns : 00-215 ; Thollon-Les Mémises : n.c.

SAVOIE

Les Aillons : 0-070 ; Les Arcs : 36-180 ; Arèches-Beaufort : 0-165 ; Aussois : 00-40 ; Bessans : 15-30 ; Bonneval-sur-Arc : n.c. ; Le Corbier : 05-80 ; Courchevel : 0-97 ; La Tania : n.c ; Crest-Voland-Cohennoz : 0-45 ; Flumet : n.c ; Les Karellis : n.c. ; Les Menuires : 18-130 ; Saint-Martin-de-Belleville : 10-130 ; Méribel : 5-65 ; La Norma : n.c. ; Notre-Dame-de-Bellecombe : n.c. ; La Plagne : 65-190 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière 1850 : 15-95 ; Saint-François-Longchamp : n.c. ; Les Saisies : 50-80 ; Tignes : 85-170 ; La Toussuire : 10-20 ; Val-Cenis : 20-150 ; Valfréjus : 00-080 ; Val-d'Isère : 40-095 ; Valloire : 15-60 ; Valmeinier : 0-60 ; Valmorel : 15-80 ; Val-Thorens : 35-180.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 25-300 ; Alpe-du-Grand-Serre : n.c. ; Auris-en-Oisans : 02-50 ; Autrans : n.c ; Chamrousse : 10-50 ; Le Collet-d'Allevard : n.c ; Les Deux-Alpes : 20-300 ; Lans-en-Vercors : n.c ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : n.c ; Villard-de-Lans : 0-80.

ALPES DU SUD

Auron : 80-150 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 30-90 ; Isola 2000 : 130-225 ; Montgenèvre : 50-110 ; Orcières-Merlette : 35-200 ; Les Orres : 50-70 ; Pra-Loup : 40-250 ; Puy-Saint-Vincent : 10-100 ; Le Sauze-Super-Sauze : 0-150 ; Serre-Chevalier : 20-110 ; Super-Dévoluy : 10-100 ; Valberg : 60-100 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 60-230 ; Val-d'Allos-La Foux : 100-300 ; Risoul : 40-110 ; Vars : 40-110.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 7-100 ; Cauterets-Lys : 5-230 ; Font-Romeu : 50-90 ; Gourette : 10-280 ; Luchon-Superbagnères : 0-0 ; Luz-Ardiden : 10-80 ; La Mongie : 30-110 ; Peyragudes : n.c. ; Piau-Engaly : 55-125 ; Saint-Lary-Soulan : 10-75.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : n.c. ; Super-Lioran : 10-80.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : n.c. ; Mijoux-Lelex-La Faucille : n.c. ; Les Rousses : n.c.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c ; La Bresse-Hohneck : 0-0 ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays.
Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ;
Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ;
Autriche : 53-83-95-20, ou par Minitel : 36-15 code AUTRICHE ;
Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ;
Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 44-51-65-51.

PHILATÉLIE

Madame de Sévigné

LUNDI 29 AVRIL, La Poste mettra, en vente générale, un timbre à 3 francs *Mme de Sévigné (1626-1696)*. Ce timbre est émis dans la série « Europa », commune à une trentaine de pays européens, ayant cette année pour thème les femmes célèbres. Ainsi, par exemple, l'Allemagne a choisi d'honorer Paula Modershon-Becker (1876-1907) et Käthe Kollwitz (1867-1945), artistes peintre et sculpteur ; Guernesey, Elizabeth II et la princesse Anne ; Saint-Marin, Mère Teresa, etc.

Mme de Sévigné est déjà apparue sur des timbres de France (1950) et de Monaco (1976).

Au format vertical 22 mm × 36 mm, le timbre, dessiné par Louis Briat, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

P. J.



★ Vente anticipée les 27 et 28 avril à Strasbourg, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Hôtel du département, place du Quartier-Blanc ; vente anticipée les 27 et 28 avril, aux bureaux de poste temporaires dotés de timbres à date sans mention « premier jour » au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e ; au Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e ; à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or), au château de Bussy-Rabutin ; à Grignan (Drôme), au château ; à Vitré (Ille-et-Villaine), au Centre social, 27, rue Notre-Dame ; vente anticipée le 27 avril, le matin, aux bureaux de poste de Strasbourg-Marseillaise, Strasbourg-Fonderie, Paris-Louvre RP, Paris-Ségur, Venarey-les-Laumes, Grignan et Vitré (boîtes aux lettres spéciales).

Vente de prestige

DEPUIS 1975, date à laquelle il succède à Maurice Jamet, négociant en philatélie depuis 1946, Jean-François Baudot organise des ventes de timbres. Le cinquantenaire de l'entreprise lui donne l'occasion de diffuser le catalogue (superbe) d'une vente sur offres de plus de 3 000 lots, clôturée le 29 avril. Cette vente s'ouvre sur une collection des colonies françaises comprenant des pièces remarquables : n° 42A du Cameroun (cote 125 000 F, prix de départ 65 000 F) ; Côte des Somalis, n° 31A, 10 c sur 25 c noir et bleu oblitéré (départ 70 000 F) ; Sarre, n° 17 A, 3 marks violet (115 000 F). Monaco n'est pas en reste avec des essais de surcharges sur bloc de 15 du premier timbre de poste aérienne et mention « Bon pour tirer » (400 000 F).

Du côté des classiques de France, noter un imprimé affranchi par deux moitiés du n° 1 provenant de deux timbres différents (150 000 F), un 20 c bleu *Cérès* non émis surchargé 25 c en rouge, pièce unique provenant de la collection Ferrari (500 000 F), deux « ballons montés » de la guerre de 1870 à 150 000 et 200 000 F. Plus moderne, un bloc de la *Marianne* de Dulac unique (n° 693 Ca), sans filet d'encadrement et légende « Libération de Paris » sur une seule ligne est coté 100 000 F.

L'étranger n'est pas oublié, avec des lettres exceptionnelles (rien à moins de 100 000 F) de Suisse, des Etats de l'Eglise ou de l'île Maurice

★Maison Jamet, J.-F. Baudot, 24, rue de Gramont, 75002 Paris. Tél. : (1) 42-96-51-12.

PARIS EN VISITE

Dimanche 21 avril

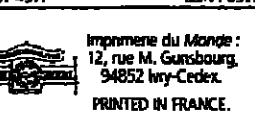
■ **DU QUARTIER CARDINET-JOUFFROY** à celui des musiciens (60 F), 11 heures, sortie du métro Wagram (Vincent de Langlade).
■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).
■ **FAUBOURG SAINT-JACQUES** : couvents et jardins (55 F), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Europ explo).
■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Daru (Paris et son histoire).
■ **LE JARDIN ET LES SERRES D'AUTEUIL** (35 F), 15 heures, 1 *bis*, avenue de la Porte-d'Auteuil (Ville de Paris).
■ **LE PARC DE BERCY** (35 F), 15 heures, sur les pelouses face au Centre américain (Ville de Paris).
■ **LE QUARTIER DE LA TOUR DE NESLE** et la rue Visconti (50 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.



Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

MUSIQUE C'est la dernière tendance musicale en vogue qui vient, bien sûr, de Grande-Bretagne. Au sommet des hit-parades arrivent des airs langoureux, sirupeux, inspirés des musiques de films, de piano-bar, d'ascenseurs et de galeries marchandes, une musique facile à écouter. D'où son nom : « *easy listening* ». ● CE MOUVEMENT de mode se double d'une manière de vivre, de se vêtir. Le printemps, dit-on, sera *lounge*, nom emprunté aux salons d'hôtels où se répand ce style de musique. Les *loungers* s'habillent façon années 50, et boivent des cocktails qu'on croyait démodés. ● LES PLUS CÉLÈBRES GROUPES contemporains s'inspirent de cette musique contribuant à réhabiliter aussi des compositeurs subtils de formation classique et souvent méprisés par les puristes : John Barry, Henry Mancini, mais aussi Michel Legrand, Ennio Morricone et Francis Lai.

La vogue de l'« easy listening » réhabilite la musique des années 50

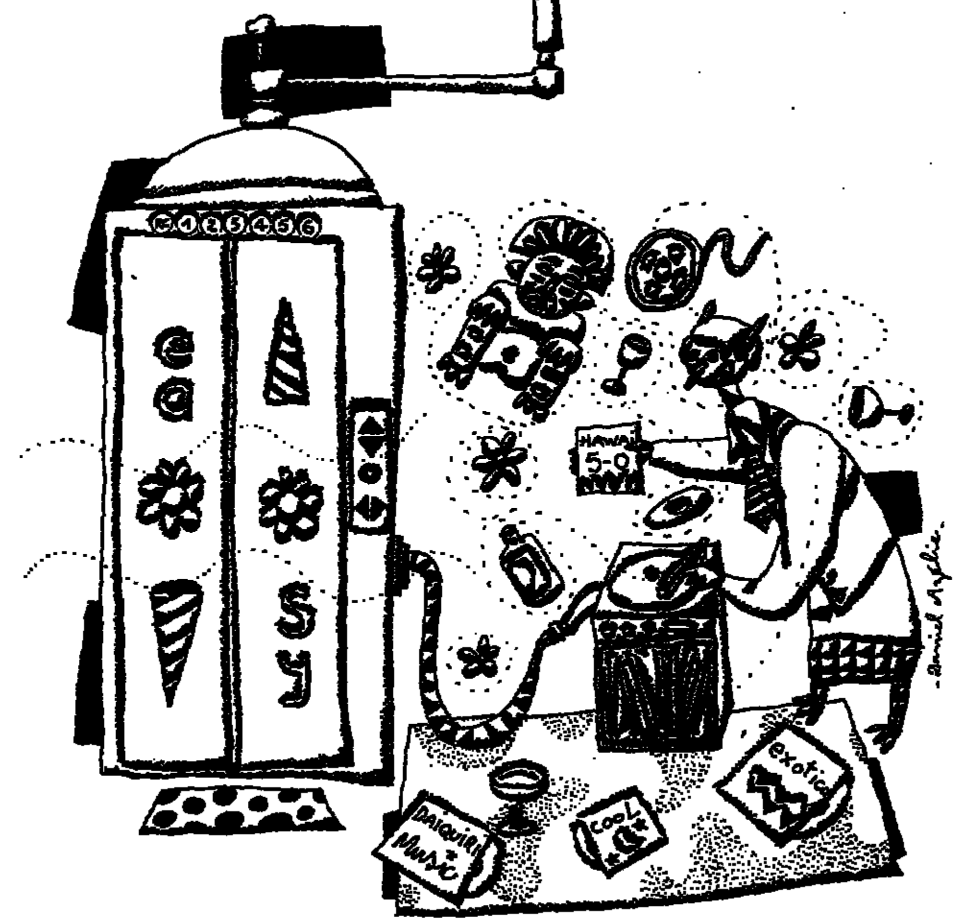
Venue de Grande-Bretagne, cette mode « facile à écouter » remet au goût du jour des sons et des rythmes destinés jusqu'à présent à servir de fonds sonores. Elle permet aussi de redécouvrir des compositeurs de musiques de films et de feuilletons comme John Barry, Henry Mancini, ou Michel Legrand

LE PETIT MANUEL du parfait « branché » indique que le printemps sera *lounge*. Deviendrez-vous membre de la *cocktail nation* ? Vivrez-vous au rythme de l'*easy listening* ? Résumons. Depuis quelques mois, les nuits londoniennes – puisque c'est encore là que ça se passe – s'habillent de couleurs pastel et bruissent de musiques d'ascenseur. Chez Madame Jojo, au Smashing ou au City Cheese, nouveaux temples de la *cocktail culture*, des jeunes gens posent en costumes *fifties*, chemise parme ou robe rose, sirotent des daïquiri en fumant des menthol, comme si leur vie défilait sur fond de générique de « Chapeau melon et bottes de cuir ».

Sur les bords de la Tamise, mais aussi à New York, Paris ou Tokyo, on les a surnommés les *loungers*, de *lounge*, ces salles de bar au confort un peu désuet, souvent bercées de « musiques d'ambiance ».

SÉRÉNADES POUR ASCENSEURS

Derrière leurs platines, des disc-jockeys – Martin Green, Patrick Whitaker, James Karminsky sont actuellement les plus en vogue – distillent des atmosphères adéquates en piochant dans la discothèque de leurs parents. Dans les années 50-60, il était courant de réorchestrer les tubes de l'époque en des versions instrumentales « faciles à écouter » en musique de fond, idéales sérénades pour *lounge* et *garden parties*, pour supérettes et ascenseur. Ces enregistrements joyeusement kitsch fournissent la base de ce qu'on appelle l'*easy listening*, mais cette famille musicale est un genre fourre-tout. A l'initiative de ces disc-jockeys, insatiables fouineurs, et grâce à l'effet de mode, des dizaines de compilations rassemblent aujourd'hui des artistes aussi divers que Michel Legrand, Quincy Jones, Ray Davies, Antonio Carlos Jobim, Henry Mancini, Burt Bacharach, Serge Gainsbourg, Yma Sumac, Francis Lai, Esquivel ou Martin Denny. Des bandes originales de films et de feuilletons, des mélodies influencées aussi bien par le rock, le jazz, la pop, la bossa nova, la musique symphonique, l'exotisme synthétique ou la science-fiction. De la *muzak* et des vrais chefs-d'œuvre.



DESSIN DANIEL AZÉLIE

Quels points communs dans cette diversité ? Une patine désuète ? Une apparente légèreté ? L'avantage surtout de ne rendre de compte à aucun dogme puriste, de se moquer de la crédibilité du rap ou de la *rock'n'roll attitude*. Dans quelques semaines sûrement, les *nightclubbers* seront passés à autre chose, mais au-delà du caractère forcément éphémère du mouvement, on aura peut-être décrypté des aspects plus profonds du phénomène, de vraies audaces et des effets pervers. Il y a quelques semaines, Mike Roberts, chef d'orchestre des Mike Flowers Pops – douze musiciens apparemment plus habitués aux bars des palaces qu'aux salles de concerts – s'est retrouvé par surprise en haut des hit-parades. Costume étriqué, perruque blonde et sourire niais, ce Britannique a donné au manifeste rock du moment, le *Wonderwall* d'Oasis, le swing pailleté de l'*elevator music*.

Sous sa baguette, des chansons de Björk, Prince, Nirvana, des Doors ou du Velvet Underground ont été à leur tour décorées de verroterie et apparaîtront bientôt sur son premier album. Preuves d'un goût démesuré du bonhomme pour le second degré, ces ravalements orchestraux sont autant de pieds de nez adressés à la « sincérité » et au « sérieux » du rock. Pour les *loungers*, la « crédibilité » des musiques de rue n'a pas de justification esthétique. A les suivre, tout finirait par se valoir, les génériques les plus ringards, les crooners à quatre sous et d'authentiques génies que cette mode a le mérite de remettre au jour.

LES BRICOLEURS DU TRIP HOP

Impossible, par exemple, de sous-estimer les chansons de Burt Bacharach. Responsable d'une pléiade de succès – *Walk on By, Say a Little Prayer, Raindrops Keep Fallin'on my Head, Make it Easy on Yourself* entre autres – ce brillantissime mélodiste, figure culte de cette nouvelle vague, est sans doute celui qui, avec les Beatles, a le mieux concilié profondeur et légèreté dans la musique pop. Antonio Carlos Jobim, le créateur de la bossa nova, autant *samplé* (c'est-à-dire qu'il voit sa musique utilisée, en tout ou en partie, pour en recomposer d'autres) aujourd'hui par les *loungers* que James Brown le fut par les rappers, rappelait à juste titre, avant sa mort, que sous des manières légères, *Chega de Saudade*, *Felicidad* ou *Orfeu Negro* cachaient une gravité métaphysique. Les clients des supermarchés et des *cocktail bars* s'en soucient-ils ? Victimes également de ces contresens, la luxuriance trompeuse de Scott Walker, Lee Hazlewood et de notre Gainsbourg national. Référence très en vogue dans le milieu *easy listening*, le grand Serge est fêté, sans qu'on comprenne la dimension acerbe et noire de ses chansons aux allures détachées.

Si les rééditions se bousculent, de jeunes musiciens se réapproprient aussi le vocabulaire rococo du genre. Les bricoleurs du trip hop, par exemple, toujours soucieux de donner une dimension visuelle à leur musique, se sont fortement inspirés des bandes originales de films et de séries composées par John Barry (*James Bond*, *Amicalement vôtre*) ou Lalo Schifrin (*Mannix*, *Mission impossible*). La puissance évocatrice de ces thèmes influence de façon décisive des chanteurs et des groupes comme Portishead, Tricky, Howie B ou Clubbed to Death. Et, à l'instar des nouveaux albums des Fun Lovin'Criminals et de Beck et à la suite de surprenants disques-hommages aux Carpenters et à Abba, il semblerait que le rap et le rock alternatif américain se laissent aussi tenter par ces frivolités.

Il y a dix ans, quelques précurseurs avaient essayé d'instiller dans la pop d'aujourd'hui quelques clins d'oeil précieux et romantiques aux « musiques faciles » d'hier. Mais, tels les dandys du label anglais Records (Bid, *King of Luxembourg*, Anthony Adverse), ils n'avaient récolté que des lazzis. Exilé à Londres, le Français Louis Philippe faisait partie de cette fine équipe. Il aura peut-être la satisfaction d'observer qu'en France il a enfin quelques héritiers dont Katerine, Bertrand Burgalat ou Dominique Dalcan, amoureux comme lui de Michel Legrand et Brian Wilson. Si maintenant on peut mélanger sans honte références de marque et musiques légères, on le doit en grande partie au travail de fond de Jarvis Cocker et au succès phénoménal de son groupe, Pulp, qui revendique depuis longtemps la diversité d'une culture musicale sans a priori. En brassant Abba et Leonard Cohen, Jacques Brel et Lee Hazlewood, ces Britanniques ont inventé un langage d'une pertinente modernité.

Parmi ces nouveaux talents nés sur le terreau de l'*easy listening*, retenons également les plages luxuriantes de Combustible Edison, hérauts de la *cocktail nation* outre-Atlantique, retenus – avec l'ancêtre Esquivel – par Quentin Tarantino pour la bande-son de *Four Rooms*, sa prochaine production. Et surtout la pop dantesque de Neil Hannon, le petit Irlandais de Divine Comedy, croisement improbable de Scott Walker et de Pee Wee Herman, qui sur son nouvel album, *Casanova*, décore ses chansons d'arrangements baroques – après tout, n'est-ce pas l'essence même de toute bonne mélodie de s'écouter « facilement » ? –, et s'affirme comme un auteur véritable en y introduisant humour et fêlures intimes.

Stéphane Davet

Discographie

● **Compilations** : *This Is Easy* (Import Virgin), *The Sound Gallery* (EMI), *The Sound Spectrum* (Castle, 50/50), *The Easy Project : 20 loungecore favourites* (Sequel, 50/50), *Inflight Entertainment* (Barclay), *Cocktail Mix vol 1-3* (Rhino), *Shaken Not Stirred* (Ryko, Harmonia Mundi).

● **Albums** : Martin Denny, *Exotica-The Best of* (Rhino). Esquivel, *Space Age Bachelor Pad Music* (BMG). The Jerry Moss Symposium (Sequel, 50/50). Sounds Orchestral, *Cast Your Fate To The Wind* (Sequel, 50/50). The Mike Flowers Pots, *Wonderwall* (Barclay). Combustible Edison, *Schizophonic* (Labels Virgin). The Divine Comedy, *Casanova* (Labels Virgin). Katerine, *Mes mauvaises fréquentations* (Rosebud, Barclay). Valérie Lemercier, *Valérie Lemercier chante* (Tricatel, BMG).

La réhabilitation de compositeurs injustement méprisés

AU CŒUR de la *cocktail nation*, il est une contrée particulièrement fréquentée, celle de la musique de film. Pas n'importe laquelle, il va sans dire : l'*easy listener* a l'oreille sélective et préfère, aux compositions grandioses de Tiomkin ou Hermann, les charmes vaporeux d'un John Barry ou d'un Henry Mancini. Une fois encore, il est difficile de discerner ce qui vaut à ces musiciens l'honneur d'être élevés soudainement au rang de héros. Qu'ont donc en commun le compositeur des *James Bond* (John Barry), le musicien attitré de Blake Edwards (Henry Mancini), l'auteur de *Mission Impossible* (Lalo Schiffrin), le partenaire de Jacques Demy (Michel Legrand) – noms auxquels il faudrait ajouter ceux d'Ennio Morricone, Nino Rota et, plus tristement, Francis Lai ?

Sans doute, ces qualités mêmes qui leur ont valu – et leur valent encore – le mépris des beaux esprits et la ferveur des amateurs : légèreté, grâce, indolence. Loin des savantes partitions symphoniques de leurs prédécesseurs formés en Europe centrale (Steiner, Tiomkin, Korngold...), ces musiciens imposent, dans les années 60, un univers musical privilégiant l'élégance et la simplicité, et ouvert sur les sons à la mode.

Véritable buvard, un Henry Mancini s'imprègne de tous les courants en vogue, notamment la bossa nova et les rythmes brésiliens. La plupart d'entre eux sont issus du jazz : John Barry a démarré comme trompettiste au sein d'un groupe à succès avant de faire carrière au cinéma. L'Argentin Léo Schiffrin, venu à Paris se former auprès de Messiaen, scandalisait ses professeurs en allant s'encanailler dans les clubs de jazz de Saint-Germain. Tous en concevront des partitions qui, pour l'essentiel, tirent leurs pulsations langoureuses du jazz West Coast.

UN CERTAIN ART DE VIVRE

Epris de sonorités suaves et exotiques, les adeptes de l'*easy listening* ont aussi amplement de quoi se satisfaire chez ces auteurs. Orfèvre du son, Michel Legrand a toujours émaillé ses compositions de subtilités instrumentales, déroulant de douces volutes orchestrales (*L'Affaire Thomas Crown*) ou tâchant de retrouver la pâte rutilante d'un Ravel (avec Jacques Demy). Henry Mancini donne ses lettres de noblesse au piano-bar ou à la guitare hawaïenne. Le plus grand maître en la matière restant incontestablement John Barry, qui, outre qu'il a donné à la musique de film ses plus belles mélodies, a su les enrober de couleurs toujours renouvelées. Du cymbalum de *Vendetta* à l'harmonica de *Midnight Express*, ses expérimentations ont fortement marqué les esprits et continuent d'être à l'origine du culte que lui voue par exemple le groupe Portishead (dont le premier album comporte quelques compositions plus barriennes que nature) ou John Zorn.

Peu importe que les noms de ces musiciens soient rarement associés à des chefs-d'œuvre du septième art. Lalo Schiffrin semblait courir après le film de seconde zone (sa popularité tient, pour l'essentiel, à ses génériques pour les feuilletons télé, *Mission impossible* et *Mannix*) et John Barry a plus souvent travaillé avec Richard Lester qu'avec des maîtres avérés.

Pour les *easy listeners*, leur musique a une vertu plus rare : elle renvoie à des images où un certain art de vivre était de rigueur. Lequel des partisans de cette mode ne voudrait pas ressembler à Claudine Longuet, susurrant *Nothing to Loose* devant les invités de l'inénarrable *Party* de Blake Edwards (musique d'Henry Mancini) ? Lequel ne tient pas pour un modèle d'élégance et de raffinement Audrey Hepburn, entonnant *Moon River* du même Mancini dans le film *Breakfast at Tiffany's* ? Sûrement pas Morrissey en tout cas, l'ex-chanteur des Smiths, qui fit en 1994 une reprise surprenante de ce *Moon River*.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

Bertrand Burgalat contre la « beauferie rock and roll »

QUAND CE JEUNE HOMME de l'ombre passe à la lumière, on s'étonne à peine de ses faux airs de Gainsbourg, période dandy sixties d'un *swinging London* fantasmé. Bertrand Burgalat, la trentaine entamée, connaît par cœur l'œuvre du créateur de *Melody Nelson*. Mais cette personnalité excentrique ne se limite pas à cette fixation. Lui-même producteur et arrangeur, aussi original qu'ignoré du grand public, Bertrand Burgalat voit aujourd'hui sa cote monter brutalement. Grâce au succès du premier album de Valérie Lemercier – sa dame à la ville –, dont il a composé toutes les musiques, et parce que son profil, jusque-là atypique, le met en phase avec les tendances du moment.

PORTRAIT

En dix ans, son parcours lui aura permis d'assumer sans mal son fétichisme rétro comme ses envies de modernité, son goût de l'*easy listening* comme de la techno. Avec Laibach, groupe slovène à l'humour sulfureux, il passera à la moulinette d'un rock martial et industriel quelques-unes des plus célèbres mélodies de la musique populaire. Il reviendra en France enregistrer avec Jad Wio un album de glam-rock sexy et une reprise du grand Serge (*Contact*), partira dans un squatt à Bruxelles bricoler avec Samy Birnbach des miniatures électroniques sous le nom de Gruesome Twosome, travaillera avec Louis Philippe et Dominique Dalcan, soucieux de concilier comme lui les raffinements d'une « variété » millésimée et les nouvelles technologies. Engagé l'an passé par l'Australien Mick Harvey pour arranger les adaptations en anglais de seize chansons de Serge Gainsbourg pour l'album *Intoxicated Man*, il se coltinait avec son maître et ressortait de l'expérience, libéré de cette tutelle.

Chanté par l'héroïne des *Visiteurs*, le simple *Goûte mes frites* passe aujourd'hui sur toutes les ondes. Si l'ensemble de l'album *Valérie Lemercier chante* n'est pas aussi réussi que ce titre à succès – trop de textes anodins et une voix limitée –, le disque confirme l'éclectisme de Burgalat, ses clins d'oeil futés et une culture musicale sans a priori. Sur les photos de pochette, on voit Valérie Lemercier en robe jaune citron, en chemisier rose bonbon, brandissant une trompette qui pourrait appartenir à Georges Jouvin. Le producteur a, semble-t-il, converti l'actrice à sa vieille passion pour l'*easy listening*.

« PAS DE HIÉRARCHIE »

Il explique ses aller-retour entre passé et futur. « *Je fais les disques que j'ai envie d'entendre. J'essaie de sortir de cette alternative qui veut qu'on reste fixé sur le passé, ou qu'on fasse comme si rien n'avait existé avant nous, comme si on devait tout inventer. Dans chaque genre de musique, il y a des choses qui me touchent. Je ne fais pas de hiérarchie. Cette vogue du* l'easy listening *me gêne un peu, même s'il y a des choses que je trouve plaisantes. J'aime cette remise en cause de la beauferie rock and roll. Mais de là à parler de* cocktail nation... *Un des charmes de cette musique vient aussi de sa naïveté, de sa modestie, de sa banalité. A partir du moment où on conceptualise cela en en faisant un truc glamour, on va vers de grosses déconvenues. Les mêmes personnes qui me disaient, il y a six mois,* « la jungle, c'est formidable », *m'invitent aujourd'hui à des cocktail parties* ». »

Pour Bertrand Burgalat, l'intérêt de l'*easy listening* correspond à la philosophie qu'il se fait de la musique pop. « *Ce qu'il y a de formidable dans la pop, c'est son apparence frivole. Ça ne dure que trois minutes, ça n'a pas la prétention de changer la planète, mais parmi toutes les musiques produites au XX[e] siècle, c'est peut-être là qu'on trouve les choses les plus profondes et les plus touchantes.* »

S. D.

Les « découvertes » du Printemps de Bourges s'insurgent et revendiquent

Distingués en 1995, les groupes Marousse et DNC ont enregistré leur premier disque. Retour sur scène

A côté des vedettes-locomotives du Printemps de Bourges, les groupes et chanteurs débutants tentent leur chance sur la scène des « Découvertes », tremplin offert depuis dix ans aux espoirs de la chanson française. Les lauréats se voient offrir l'occasion d'enregistrer leur premier disque. Ce fut le cas, en 1995, des rockers alternatifs de Marousse et des rappeurs de DNC. Ils sont de retour à Bourges.

BOURGES
de notre envoyée spéciale

L'aventure, pour Marousse et DNC (Défendant notre cause), a commencé à Bourges, sur la scène des Découvertes où se succèdent chaque année, depuis dix ans, quarante-quatre groupes et artistes, sélectionnés parmi 1 600 candidats par les vingt-quatre antennes régionales et européennes du Printemps. Elle s'est poursuivie par un album, enregistré grâce aux accords conclus en 1994 entre EMI et le Printemps de Bourges, afin d'offrir à une (ou deux) révélations l'occasion de passer au disque. Les premiers bénéficiaires ont été le groupe breton les Clam's en 1995.

PRINTEMPS DE BOURGES

Le label « Découvertes » a été conçu *« comme un laboratoire »*, explique Mustapha Terki, responsable de ce « tremplin ». Il s'interdit de publier un second album du même artiste. Invités au Printemps en deuxième année, sur une « vraie » scène cette fois, DNC et Marousse ont donc troqué leur position de challenger contre celle de talent à confirmer.

« Nous avons l'obligation de progresser, de changer, c'est un peu flippant », explique Marina, la jeune chanteuse de Marousse, groupe créé en 1993. Marina a de l'énergie pour dix. Elle est la sœur de Santi, le batteur, qui fut aussi celui de la Mano Negra de 1987 à 1994. La musique de Marousse s'inspire d'ailleurs de l'éclectisme du rock sudiste inventé par Manu Chao et ses comparses. Salsa ou valse, influences hardcore ou reggae, punk ou trash, tout est prétexte à l'ivresse, à la restauration de l'esprit d'un rock alternatif coloré que l'on pensait mort et enterré. En scène, le groupe ressemble à une grosse boule jetée à toute allure sur un mur de sons. Encore trop compact, trop massif, il ose de jolis coups derrière Marina (chant, saxo, harmonica), par exemple une reprise précipitée de *Just a Little Beat*, d'Aretha Franklin. Contre les faux-derches et les ripoux, Marina (auteur des textes encore fragiles, avec son amie Axten) et sa bande s'insurgent. Ils refont le Tour de France cycliste à coups de décibels, promettent à la planète de la plumer, sur l'air de l'alouette...

« PAS DE GHETTOS »

Le groupe DNC ne vient pas du même monde : ils font du rap, musique des quartiers, pour ne pas dire des ghettos. Ce groupe lyonnais rappelle que *« l'attaque est encore la meilleure défense »*, avant de lancer leur mot d'ordre : *« Découvrez nos contrées »* (DNC). De nouvelles contrées musicales, où le rap latin et alangui, spécialité française, flirte avec des mélopées arabisantes, du raggamuffin insulaire (la Réunion) ou la voix soul de Lindah, qui, au côté de Sister K, tient la dragée haute aux garçons (Master Jeff et Stani). Cette mixité dynamique fait de DNC un groupe prometteur. Comme les rappeurs sénégalais de Positive Black Soul, ils ont compris que la scène n'était pas qu'un passage piéton, à parcourir à grandes enjambées en lançant les bras au moment où les basses explosent.

Au contraire du rap très revendicatif d'Assassin, invité à Bourges en première partie des Américains Cypress Hill – militants pro-cannabis virulents –, d'autres, tels Sléo, Fabe, ou Mellowman affirment plutôt le droit à la réussite des exclus du confort moderne. Devant une France qui *« s'offense des jeunes qui pensent »* (Fabe), ils se proposent de réparer l'injustice qui leur est faite (*« Qui vivra verra, verra qui donc s'en sortira »* – Fabe, dans *Fabe défend ses frères*).

Ni Fabe ni DNC n'ont envie des caricatures de banlieue. Ils voudraient simplement être eux-mêmes au milieu des autres. C'est ce qu'une centaine de participants de l'opération Cité rock, qui depuis six ans mobilise des jeunes des banlieues, ont demandé à Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, en visite à Bourges le 18 avril. *« Ne formez pas de ghettos avec des projets trop « banlieue »*, lui ont-ils dit en substance. *Ouvrez-nous les scènes nationales et les conservatoires de musique. »*

Véronique Mortaigne

Polémique entre l'AFP et les organisateurs

UNE POLÉMIQUE est née entre l'Agence France Presse (AFP) et la direction du Printemps de Bourges, portant sur l'accréditation d'un photographe du bureau régional de Tours de l'AFP. M. Colling, directeur du Printemps de Bourges, indique que les artistes invités à Bourges – notamment anglo-saxons – désiraient protéger leur image. Un contrat a donc été signé, concernant la captation et la diffusion des photos, avec chaque photographe *« missionné par un organe de presse »* et à ce titre accrédité. Ce contrat a été contresigné par le Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR). A la suite d'un échange de courrier entre Daniel Colling et Jean Miot, PDG de l'AFP, ce dernier a proposé que l'agence signe aussi le protocole garanti par le SPQR. La direction du Printemps de Bourges a toutefois réfuté le choix du photographe qui aurait pu être envoyé par l'AFP, au prétexte que son *« attitude et son comportement général a par le passé, et de l'avis géénral, dépassé toute limité de déontologie »*.

Jean Miot, PDG de l'AFP, a diffusé, jeudi 18 avril un communiqué, titré *« Quand la communication interdit l'information »* relatif à la couverture du Printemps de Bourges. Il indique : *« Le choix du journaliste ou du photographe chargé de couvrir un événement, quel qu'il soit, appartient à la direction de son entreprise et ne saurait être soumis à l'approbation de quiconque ; c'est ce principe qui fonde l'indépendance de l'information. La direction du Printemps de Bourges a refusé d'accréditer le photographe désigné par la direction de l'AFP, lui interdisant ainsi d'alimenter en images et en textes – indissociables – les médias* (...) *Le Printemps de Bourges invoque un prétexte personnel. La vraie raison de cette entrave au droit à l'information a été révélée par le directeur du festival, Daniel Colling, qui nous écrit le 29 mars: « Depuis 1992, le Printemps de Bourges a passé un contrat exclusif avec une agence privée pour subvenir à ses propres besoins (promotion, archives...), mais aussi à ceux de tout autre organe de presse »*. *C'est ainsi que la communication interdit l'information* (...). » M. Miot a fait remarquer au *Monde « que le problème s'était déjà posé en 1992 et qu'à la suite de la menace d'un boycottage de la presse, M. Colling avait conçu le protocole en question. Quant à moi, je ne veux que l'application de cet accord à l'AFP, l'incident entre le photographe de l'AFP et le Printemps de Bourges n'étant qu'un faux prétexte ».*

Daniel Colling nous a déclaré pour sa part que *« faire une montagne de la mise en cause de la liberté de l'information »* est un non-sens et a maintenu ses critiques vis-à-vis du photographe de l'AFP. Il a appelé à ses côtés le Syndicat national des producteurs de spectacles, qui devrait réagir, vendredi 19 avril, au communiqué de M. Miot.

Banlieues bleues confirme ses choix et ses positions

Les quatre semaines de jazz dans la Seine-Saint-Denis sont un succès

LA TREIZIÈME ÉDITION de Banlieues bleues aura donc bien été une réussite. Artistiquement comme en termes de fréquentation. Jacques Pornon, le directeur de cette manifestation consacrée au jazz, ne serait pas allé jusqu'à l'affirmer à quelques jours du premier concert le 20 mars, mais il sentait que cette année allait être une bonne année. Mieux, les orientations, une manière de défendre des choix, le déroulement et la spécificité nomade de Banlieues bleues se trouvent confirmés. Lundi 15 avril, dans sa quatrième semaine, Banlieues bleues avait déjà dépassé ses prévisions optimistes de fréquentation ; la plupart des concerts ont fait salle pleine, et notamment certaines soirées « difficiles ». Que ce mouvement accompagne une programmation ouverte à pas mal d'aventures n'est pas indifférent.

Après avoir connu des éditions légèrement plus longues, Banlieues bleues a été ramené à quatre semaines (du 20 mars au 18 avril), son rythme idéal, qui permet que l'enchaînement de soirées réparties sur quatorze villes de la Seine-Saint-Denis conserve sa densité. On se laisse emmener par un mouvement, des rebondissements. Certains festivals – ce que n'est pas tout à fait Banlieues bleues – ont du mal à maintenir ces envies plus de deux jours consécutifs.

Autre élément de satisfaction, les « premières parties ». Parfois avec des décalages flagrants, elles ont souvent été des surprises enthousiasmantes. Ainsi le Mecanium de Pierre Bastien, cet orchestre-machine construit à partir de pièces de Meccano, dont la fraîcheur ludique venait contraster avec la noirceur du Klick-Clique du chorégraphe Mark Tompkins. Et l'ovation qui a laissé ahuri le trio du batteur Christophe Marhuet. Culotté ça, un trio emmené par un jeune batteur avant la formation de John McLaughlin, dont l'un des membres est Elvin Jones, maître tambourinaire, comme le sont Max Roach ou Tony Williams dans l'histoire du jazz.

Tiens, les filles sont à nouveau de sortie. On le constate ici de manière marquée. Il faudra voir dans les mois qui viennent si d'autres lieux sont dans les mêmes dispositions. Souvent plus critiques, tout aussi savantes que les garçons, elles disent aussi plus facilement *« ça m'a plu »* ou *« ça ne m'a pas plu »*. Direct, vivant, parce qu'un concert, c'est d'abord un événement humain. Pendant ce temps, les garçons se lancent des défis à coups de références calées. On surprend une conversation après le concert de Charles Gayle le 3 avril. Une jeune fille parle de sérénité, d'une grande émotion, de la beauté de la musique du saxophoniste estampillé free jazz versant colère. Un soir de l'été 1995, en compagnie du batteur Sunny Murray, au fond d'une cour du quartier de la Goutte-d'Or, Charles Gayle était déjà dans cet état d'esprit, soleil et douceur.

ÉCOUTE RARE

Des moments forts de cette treizième édition vont rester longtemps dans l'imaginaire de Banlieues bleues. Les déchirements, cris et souffles retenus du saxophoniste Michel Doneda et du chanteur – à défaut de trouver un terme plus adéquat – Benat Achiary, matières brutes aux gestes arrêtés de Jean-François Duroure. L'Italian Instabile Orchestra et sa formidable énergie, de celles des grandes aventures libératrices comme le furent le Liberation Music Orchestra ou l'Arkestra de Sun Ra. Il y a aussi ce duo entre le saxophoniste Evan Parker et le contrebassiste Barre Philips le 11 avril. Attente mutuelle, écoute rare, jeu avec le silence face à un public à l'attention retenue. Et la rencontre d'André Jaume avec un gamelan balinais, cet ensemble de percussions de lames métalliques, de peaux, de gongs vibrants.

L'une des dernières images sera celle de trois jeunes acrobates du cirque d'Annie Fratellini. Ils se sont élevés en l'air, ensemble, par la force des muscles mais aussi par celle de la musique de trois autres acrobates, Michel Portal *(lire également p. 12)*, Henri Texier et Jean-Pierre Drouet. Les gestes se confondent, les sons des instruments se mêlent. On est au cirque, au concert, ailleurs, à Banlieues bleues.

Sylvain Siclier

Un « Sacre du printemps » symbolique triomphe à Pékin

Sept ans après Tiananmen, l'Orchestre national de France séduit un public de plus en plus averti

PÉKIN
de notre correspondant

Voilà trente ans, commençait la Grande Révolution culturelle prolétarienne chinoise, épisode historique aux manifestations dramatiques et ahurissantes. L'une d'elles fut de priver un peuple entier, le plus nombreux de la Terre et l'un des plus riches en civilisation, de toute musique étrangère (hormis la mélodie de *L'Internationale*). Si les violences durèrent trois ans, la punition musicale, elle, dura plus de dix ans. Il fallut attendre quelque temps après la mort de Mao Zedong en 1976 pour pouvoir entendre à nouveau en public *L'Hymne à la joie*.

On comprend que, dans de telles conditions, probablement personne parmi les six mille spectateurs qui peuplaient, mercredi 17 avril, le Palais du peuple, n'ait boudé son plaisir malgré les conditions un peu particulières dans lesquelles s'y produisait l'Orchestre national de France (ONF), première formation symphonique française à jouer en Chine depuis plus de trente ans. On comprend en outre pourquoi c'est faire une erreur de calcul que de critiquer des artistes venus apporter une bouffée d'air du grand large harmonique dans une atmosphère encore raréfiée sur ce plan. C'est seulement maintenant en effet que les musiciens chinois commencent à retrouver une partie des moyens – financiers, mais aussi d'environnement culturel – nécessaires à l'épanouissement d'une certaine sensibilité.

En Chine, l'embryon qui en existait au milieu du siècle avait déjà été pénalisé par l'alliance politique de Pékin avec Moscou. L'école soviétique devint la seule référence, rendant un son poussiéreux aggravé par la piètre qualité des instruments disponibles. Tout cela fut balayé par l'holocauste culturel maoïste. On alla, alors, jusqu'à casser les poignets de pianistes. Les danseurs subirent des déboires similaires. Le dernier film du réalisateur underground Zhang Yuan, *Les Fils*, montre en cinéma-vérité la vie quotidienne d'un ancien danseur étoile déchu pour raisons politiques, qui a plongé dans l'alcool. Il fait, évidemment, problème pour les censeurs.

Depuis quinze ans environ, les artistes chinois ont retrouvé un certain contact avec le monde extérieur. L'ONF a été précédé ici par plusieurs très grandes formations américaines, allemandes, autrichiennes, israéliennes, toutes ovationnées. Certes, le régime de Pékin n'a pas vraiment fait dans la dentelle pour accueillir l'ONF et récupérer à son profit – croit-il – les retombées du prestige. Le Palais du peuple, monstruosité architecturale, symbole d'un pouvoir qui y réunit tous les ans ses « députés » à la botte, est un lieu aussi propice au plaisir musical qu'un complexe sidérurgique. Service de sécurité imposant, ambiance de moisi idéologique fixée dans l'étoile rouge colossale du plafond...

Et, pourtant, Martha Argerich, Charles Dutoit et leurs cent vingt complices ont su créer du bonheur musical pour les mélomanes chinois. Elle, par l'incroyable naturel avec lequel elle sert sa perfection technique au piano et les coups d'œil gourmands vers l'orchestre en plein *Concerto n° 1* de Liszt. Lui, avec ses moulinets des bras qui parfois font s'inverser les lois de la pesanteur. Un bon peu dans les *Tableaux d'une exposition*. Pas beaucoup dans *La Mer* (mais Debussy en Chine, c'est une longue histoire pas souvent réussie). Et de manière plus décisive pour un *Sacre du printemps* emblématique compte tenu de l'environnement politique. Il y a sept ans, au pied du bâtiment, commençait en effet le drame du « printemps de Pékin » qui se concluait par le massacre de Tiananmen. Rien ne permet d'accuser les enthousiastes qui hurlaient, du balcon, de puissants *« Hao ! »* (Bravo !), d'avoir oublié cet épisode sanglant. Au contraire, ils manifestaient plutôt contre le repli culturel que le gouvernement a alors voulu imposer.

UN TROISIÈME BIS

On peut regretter dans pareil contexte que l'ONF manque quelque peu de cet éclair de joie qui anime d'autres formations. Car le public chinois – qui n'est plus, en la circonstance, trié politiquement sur le volet, mais essentiellement composé d'amateurs avertis et de quelques officiels également sensibles à la musique – attend ce petit vent de folie qu'il commence à goûter. Cela se sent quand ce public parvient à imposer un troisième bis à un service de sécurité pressé de rallumer les lumières et de faire évacuer la salle.

Mais c'est plutôt le deuxième de ces *bis*, un air chinois, qui donnait son sens à l'affaire, et dont il faut décoder le succès. La ritournelle est – affaire de goût – nulle, comme – affaire de goût encore – la grande majorité des compositions chinoises produites en bientôt cinquante ans. Mais le morceau, intitulé *La bonne nouvelle de Pékin est arrivée dans la région frontalière*, est aujourd'hui compris par les intéressés comme l'annonce de la fin de la révolution culturelle : enfin, on allait respirer. En l'occurrence, la bonne nouvelle arrivait... à Pékin, place Tiananmen.

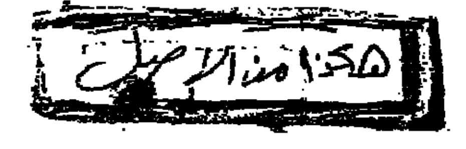
Francis Deron

■ **CINÉMA : le réalisateur allemand Volker Schlöndorff** a renoncé à présenter *Le Roi des Aulnes* au festival de Cannes, qui se déroulera du 9 au 20 janvier prochain. Le montage n'a pu être terminé à temps. Le film est adapté du roman de l'écrivain français Michel Tournier, avec l'acteur américain John Malkovich dans le rôle principal. Doté d'un budget d'environ 85 millions de francs, il a été tourné en Pologne, à Paris et aux studios de Babelsberg. Palme d'or à Cannes en 1980 avec *Le Tambour*, Volker Schlöndorff dirige également les studios de Babelsberg.

■ **ART : la collection Puiforcat entre définitivement au Louvre.** Les pièces d'argenterie du célèbre orfèvre Louis-Victor Puiforcat, achetées en 1955 par l'armateur grec Stavros Niarchos pour le Louvre, sous réserve d'usufruit, vont être définitivement versées dans les collections du musée après la mort du mécène. Celles-ci ont été exposées à plusieurs reprises, la dernière fois en 1994. Parmi ces objets, le gobelet d'or d'Anne d'Autriche, l'aiguière de Lebret (1677), le grand plat aux armes des Lescaloppier, de Besnier (1721), le confiturier de la reine Hortense ou les plats à déjeuner au chiffre de Bernadotte, roi de Suède.

■ **MUSIQUE : le mandat de Jean-Louis Tournier à la présidence du directoire de la Société des auteurs, compositeurs, éditeurs de musique (Sacem) a été renouvelé pour** *« une durée indéterminée »*, a annoncé jeudi 18 avril le président du conseil d'administration de la Sacem, le compositeur Gérard Calvi. Le mandat, de M. Tournier, soixante-six ans, président de ce directoire depuis 1992, après avoir été de 1961 à 1992 directeur général de la Sacem, expirait le 31 janvier 1998. La Sacem a tenu à conserver à la tête de son administration un expert en matière de droits d'auteur, à l'heure où les autoroutes de l'information posent des problèmes encore non résolus dans ce secteur.

■ **FESTIVAL : le « French May », quatrième festival artistique et culturel de Hongkong,** verra la création de l'opéra-bouffe d'Offenbach *La Vie parisienne*, mis en scène par Michel Giès, et dirigé par Alain Pâris, chef d'orchestre et producteur à Radio France. Le festival accueillera également l'intégrale des films de Robert Bresson. Le « French May » a été lancé en 1993 par le consul général de France à Hongkong, Laurent Aublin. Il est financé par le ministère français des affaires étrangères et par un grand nombre d'entreprises françaises actives à Hongkong et en Chine.





La révolution de Charlie Haden commence demain

Réédition du premier enregistrement du Liberation Music Orchestra

CE DISQUE a été enregistré les 26, 27 et 28 avril 1969. Ce disque est un manifeste. Ce disque est un contre-disque qui prend son temps et sa juste vitesse. Ce disque est un disque du temps où l'on croit à la musique. Sa réédition est un moment de la vie. Un moment de guérison. Un élan. Le temps ne fait rien à l'affaire. Le temps est tout. *Le tempo est ce qui fait vivre. Ce disque* est une légende, un chant d'amour. Le nom du contrebassiste Charlie Haden s'étale comme un tag sur un mur de New York (briques rouges, ombres de midi). Les treize corps qui composent l'image, treize musiciens, treize êtres qui ont changé les vies, sont beaux, sereins, apaisés.

Carla Bley, belle comme le jour, et Charlie Haden, digne et assuré, tiennent de part et d'autre une banderole de manifestants. En noir sur fond rouge, on lit le nom de l'orchestre, le titre du disque, l'appel du manifeste, la beauté de l'existence : Liberation Music Orchestra. Le générique est un générique hollywoodien pour peu que le « Che » et le sous-commandant Marcos eussent *envahi Hollywood : Haden (longs solos lyriques,* complaintes enlevées), Perry Robinson (clarinette), Gato Barbieri (le leader tiers-mondiste de l'époque au ténor rauque), Dewey Redman *(saxophoniste que son fils Joshua finira par* rendre célèbre), Mike Mantler (trompettiste et organisateur), Roswell Rudd (trombone de tous les coups), Bob Northern (cor), Sam Brown (guitare), Paul Motian (percussions), Andrew Cyrille (batterie), Carla Bley (piano mais aussi arrangements) et Howard Johnson (tuba, énorme). De*vant, un jeune homme assis aux deux flûtes :* Don Cherry.

Ce disque est une fête sur un principe très simple. Il consiste à prendre des thèmes originaux (très peu) ou des chants révolutionnaires (beaucoup) et quelques moments d'histoire (voix lointaines collées, montées, rapportées, de chants de la guerre d'Espagne par exemple) et à les traiter de la façon la plus ouverte possible, la plus libre, incantatoire, mouvementée, directe. C'est du jazz, et ce n'en est pas. C'est le comble du jazz.

ASCENSIONS

Il y a des introductions aux ampleurs d'opéra, *des crises comme n'en connaît que l'amour, des* ascensions vers un délire collectif dont Coltrane avait signalé la voie sans donner la recette, des échos du malheur du monde, le tout changé en *violence gaie, heureuse, gorgée, pleine.* Il y a aussi des moments de sérénité douloureuse (*Song For Che*), que tous les bassistes du monde ont un soir essayé de reconstituer.

Ça sonne comme une musique ivre, une musique de cirque, une fanfare dans la cordillère des Andes, une *banda* de Pampelune qui rentre dans la joie de la nuit, l'harmonie qu'on aimerait entendre à l'enterrement d'un sage, le premier air que l'on veut faire découvrir à un enfant. C'est une musique naïve, qui se chante, se fredonne et se siffle, c'est le son d'une époque où les gens ont cru qu'ils pouvaient faire de la musique ensemble, c'est de la musique jouée demain. On ne s'étonne pas que la dernière génération des nouveaux venus tende l'oreille vers cette libération-là. Encore un effort, camarades !

C'est l'aube. On a remisé les misères, la funeste nostalgie et les plans qui fonctionnent bien. C'est demain. La musique commence demain. Liberation Music Orchestra.

Francis Marmande

★ 1 CD Impulse ! 11882-2. Distribué par MCA-BMG.

CLASSIQUE

DIALOGHI VENETIANI
L'héritage de Monteverdi (I)

Œuvres de Scarrani, Picchi, Marini, Kapsberger, Cavalli, Castello, Uccelini, Merula, Rossi, Piccinini et Monteverdi
Ensemble La Fenice

Le goût du duo vocal né à Ferrare du *Concerto delle dame* n'a pas gagné que les héritiers du madrigalisme. Fort de l'expérience du *colla parte* qui double le chant à l'unisson, la pratique instrumentale imita bientôt ces dialogues savants et promut le *cornetto* (cornet à bouquin), perçu comme le plus proche de la voix humaine, comme le violon, qui acquit ainsi ses premières lettres de noblesse. C'est dire l'intérêt de ce programme original qui marie les échos de la cour de Mantoue et les fastes vénitiens, révélant des musiciens effacés comme les *standards* de la basse obstinée et proposant, *usage courant alors, l'interprétation* instrumentale de motets monteverdiens. La virtuosité élégante de Jean Tubéry et de ses complices rend justice à ces pages d'une vitalité et d'une invention qui restituent l'émotion et de la grâce des duos vocaux du premier XVIIe siècle. Comme l'éditeur indique qu'il s'agit d'un premier volume, on attend avec intérêt la suite de ces « révélations ».

Philippe-Jean Catinchi

★ 1 CD Ricercar RIC 157 142.

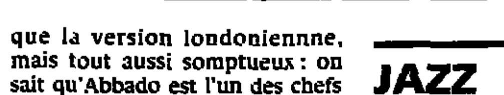
ALBAN BERG
3 Orchesterstücke op. 6
7 frühe Lieder Der Wein

Anne Sofie von Otter (mezzo-soprano), Orchestre philharmonique de Vienne, Claudio Abbado (direction)

Les premiers Berg d'Abbado à la tête de l'Orchestre symphonique de Londres ont longtemps fait référence – et continuent de le faire quoi qu'il advienne. D'autant que ces nouvelles gravures ne « doublonnent » qu'une fois avec les précédentes, le temps d'un *Opus 6* moins engagé peut-être que la version londonienne, mais tout aussi somptueux : on sait qu'Abbado est l'un des chefs sachant le mieux exalter la fibre post-romantique de la Philharmonie de Vienne. Pour le reste, il faut de toute façon entendre Anne Sofie von Otter dans les *Lieder de jeunesse* et dans l'air de concert *Der Wein*. Elle est l'interprète idéale, celle dont le timbre naturellement chaleureux, le rayonnement et l'élégance des phrasés conviennent sans doute le mieux à l'écriture précieuse et ciselée du jeune Berg. On n'a pas fini d'écouter la jeune mezzo dans *Der Nachtigall*, qu'elle pare d'un galbe parfait et d'une sensualité assez fondante. Avec ce disque, Berg est plus que jamais à portée de toutes les oreilles.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

★ 1 CD Deutsche Grammophon 445 846-2.



JAZZ

TONY COE
La tournée du Chat

Dans le numéro de mai du mensuel *Rock & Folk*, Valérie Mercier, la comédienne et dorénavant chanteuse-égérie *frenchy* du « facile à écouter », pose au milieu de pochettes de disques. L'on voit, à ses pieds, des enregistrements des Melody Four, soit Lol Coxhill, Steve Beresford et Tony Coe. Les trois Britanniques étaient à la mode et ne le savaient pas. En revanche, pas de *Tournée du Chat* du même Tony Coe, enregistré en 1981 et 1982 au début des disques Nato, à une époque où le producteur Jean Rochard posait souvent son magnétophone dans des lieux de concerts. Et pourtant, si la notion de « facile » devait devenir l'unique critère – ce qui, il est vrai, est à craindre dans sa version industrielle –, ces prises réalisées à l'université de New York, à Dunois (Paris) et à la chapelle de Villedieu (Chantenay-Villedieu) auraient leur place. Bien sûr, ce facile-là est passé par la musique contemporaine (*The Jolly Corner*) – dans les intervalles, le spectre timbral – et dans l'improvisation libre, moins raisonneuse, plus orgiaque (*Makoko*). Bien sûr. Mais question swing, sonorité – de plaisants aigus au saxophone aux graves suaves de la clarinette –, idées (en solo *Vive la Chantenay*) et sens mélodique (toute la musique de Coe), le « Chat » Tony – ici avec Alan Hacker, Robert Cornford, John Lindberg ou Violetta Ferrer – s'écoute justement on ne peut plus facilement.

S. Si.

★ 1 CD Nato 777 709. Distribué par Harmonia Mundi.

ROCK

MARK EITZEL
60 Watt Silver Lining

Peu de chanteurs dans le rock savent ouvrir leur cœur comme Mark Eitzel. A la tête d'American Music Club, il aura fait de l'exaltation du spleen un art de vivre. Mais on sentait parfois cet écorché vif à la voix profonde embarrassé par la pesanteur du collectif. Le groupe s'est finalement séparé et Eitzel, œuvrant désormais en solitaire à San Francisco, a trouvé dans cet échec une nouvelle plénitude. On pénètre dans ce premier album solo (si l'on excepte un enregistrement en public sorti il y a quelques années) comme dans un cabaret au petit matin. Dans le lieu déserté après des heures de débauche, seuls sont restés un pianiste, un batteur fatigué et un chanteur qui berce sa guitare sèche d'un timbre voilé par les cris d'une nuit blanche. Parfois, une trompette flatte en sourdine cette superbe mélancolie. Plus qu'un grand mélodiste, Mark Eitzel est un *soul singer* blanc et enfiévré. Mais ses prières murmurées, magnifiées par l'épure instrumentale, vous saisissent comme le plus accrocheur des refrains. *No Easy Way Down, Saved, Cleopatra Jones* sont parmi les nombreux sommets du chef-d'œuvre de ce perdant magnifique.

S. D.

★ 1 CD Virgin 7243 8 41404 2 7.



CHANSON

MALICORNE
Vox

Complétant la réédition des albums de Gabriel Yacoub par Boucherie Productions, voici une réjouissante compilation de titres enregistrés par le groupe Malicorne dans la deuxième moitié des années 70, auxquels s'ajoutent une nouvelle version de *Les filles sont volages*, une chanson traditionnelle qui, arrangée par Gabriel Yacoub, figurait dans le premier album de Malicorne, en 1974. Marie et Gabriel Yacoub, Hugues Decourson et Laurent Vercambre tressent des toiles de voix solides et gracieuses, tirent de l'oubli des chansons anciennes ou des compositions inspirées de thèmes régionaux, maçonniques ou populaires. Polyphonie et recherche vont de pair avec l'idée magique du monde qui donnait à Malicorne sa dimension moderno-moyenâgeuse. On y trouvera également *le Prince d'Orange*, extrait de l'album *Pierre de Grenoble*, enregistré par Pierre et Marie Yacoub en 1973.

V. Mo.

★ 1 CD Acousteack/Boucherie Productions BP9291.

GUILLAUME PAYEN
Dangereusement

Dans la veine de la chanson blues, Guillaume Payen exploite une voix à mi-chemin entre le vibrato et les graves éraillés. Cet amateur de guitare acoustique ne dédaigne pas les violons joliment arrangés (*Transparent*, un thème que ne renierait pas Michel Jonasz, *Dure journée*, où le quatuor à cordes a des consonances à la William Sheller). Ses chansons rappellent que l'on peut s'aimer puis ne plus se voir, tomber dans un incompréhensible brouillard intime. Guillaume Payen a ses vertiges (de l'amour, *Dangereusement*), ses obsessions (la distance). Il en vient à se répéter, négligeant alors les tempos et les orchestrations, quitte à les tailler à la hache dans le bon vieux rock d'opérette mille fois entendu (*Comme une évidence*), avec break et coup de tambour en fin de phrase.

V. Mo.

★ 1 CD EMI 836087-2.



MUSIQUE DU MONDE

LOBI TRAORE
Ségou

Avec une guitare faite de bric et de broc, dans la moiteur des bars de Bamako, Lobi Traoré s'est forgé une légende. Au départ, à Ségou, sa ville natale, située à 200 kilomètres de la capitale, il a dû jouer de toutes les audaces pour pouvoir s'exprimer. Son père ne cessait de lui rappeler que, n'étant pas griot, il n'avait pas à toucher à la musique. Malgré les foudres paternelles, Lobi Traoré a fini par devenir l'un des personnages-clés du paysage musical malien. Son compatriote Ali Farka Touré, guitariste chanteur fort apprécié dans le cercle des amateurs de musiques du monde, avait produit son précédent album, *Bamako* (Buda Musique). Sur deux titres, ici, il glisse sa guitare. Si, à l'évidence, on peut déceler un lien de parenté entre les sobres ballades bluesy de Lobi Traoré et celles de son prestigieux parrain, la musique de Ségou n'en possède pas moins une fibre totalement originale. Elle s'exprime d'une manière crue, immédiate, et, quand les voix s'emballent sous le galop des percussions, révèle ce qu'elle a de plus indompté.

Patrick Labesse

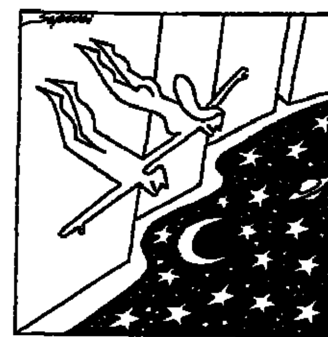
★ 1 CD Cobalt 09275-2. Distribué par Mélodie.



هكذا في الأصل

Six jeunes compagnies à Beaubourg pour Transitions

Cinq nationalités se rencontrent pour une traversée européenne d'un mois



LA COMPAGNIE slovène En-Knap ouvre Transitions, qui aura lieu, chaque fin de semaine, du 19 avril au 26 mai. Iztok Kovac travaille à Ljubljana (les 19 et 20 avril). On se rappelle son solo *How I caught a Falcon*. Stan est une troupe de comédiens sans metteur en scène qui arrive d'Anvers (les 26 et 27 avril). Sasha Waltz, Allemand, vient avec des invités, notamment Nasser Martin-Gousset, extraordinaire danseur (2, 3 et 4 mai). Des Hollandais, Andrea Leine et Herijono Roebana/Paul Selywn Norton, décortiquent les *mass media* (les 10 et 11). L'école du Centre national de danse contemporaine d'Angers montrera son travail, principalement une création de Régis Obadia et de Joëlle Bouvier (les 17, 18 et 19). Et les très talentueux Schmid-Pernette danseront leur dernière création, *Verba volant* (les 25 et 26). Beaubourg a fait appel à l'agence artistique Lézards Vivants pour concevoir cette manifestation.

★ Centre Georges-Pompidou, Grande salle, rue Rambuteau, Paris 3e. Mo Châtelet-Les Halles. Tél. : 44-78-13-15. De 50 F à 65 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Green Day
Fortement inspirés par Clash, Damned et les Buzzcocks, Green Day tente, coloration verte des cheveux à l'appui, d'insuffler aux Etats-Unis une seconde jeunesse au mouvement punk-rock anglais. Leurs chansons, courtes et convulsives, ont le mérite de l'efficacité. Mais leur succès a donné aux Sex Pistols l'idée saugrenue d'une reformation.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 19. Tél. : 42-08-60-00.

Lloyd Cole
Après des années de vaches *maigres et pas très folles,* le beau ténébreux du pop-rock écossais a sorti *Love Story*, recueil de mélodies délicates enfin à la hauteur du *Rattlesnake* de ses débuts avec les Commotions. En concert, Lloyd Cole continue de compenser un léger manque de charisme pas un bon sens de l'humour.
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 19. Tél. : 69-43-03-03. De 90 F à 120 F.

Tosca, de Puccini
Il faudra du souffle à Silvio Varviso pour ranimer cette production de *Tosca* qui a tendance à *susciter plus de baillements que* d'enthousiasme. Mais cette reprise devrait être surtout marquée par la présence de Neil Shicoff, succédant à Domingo dans le rôle de Mario.
Maria Guleghina (Tosca), Neil Shicoff (Caravadossi), Jean-Philippe Lafont (Scarpia), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Silvio Varviso (direction). Werner Schroeter (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 19, 23, 27 et 30 avril et les 4 et 7 mai, jusqu'au 14 mai. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Pierre Blanchard Quartet
Dirigeant un ensemble à cordes très attaché aux nuances, très prometteur, le violoniste Pierre Blanchard a ouvert l'un des concerts finals de Banlieues bleues (Portal/Texier/Drouet). Même sens du rythme, de la mélodie juste, de la danse à la tête de son quartette.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 19 et 20. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

MARY REILLY (*)
Film britannique de Stephen Frears, avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.

MONDO
Film français de Tony Gatlif, avec Ovidiu Balan, Pierrette Fesch, Philippe Petit, Schahla Alam, Jerry Smith, Maurice Maurin (1 h 20).
14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MORT SUBITE (*)
Film américain de Peter Hyams, avec Jean-Claude Van Damme, Powers Boothe, Raymond J. Barry, Whittni Wright, Ross Malinger, Dorian Harewood (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

PROFESSEUR HOLLAND
Film américain de Stephen Herek, avec Richard Dreyfuss, Glenne Headly, Jay Thomas, W. H. Macy, Alicia Witt, Jean Louisa Kelly (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e ; Bretagne, dolby, 6e (réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

SAFE
Film américain de Todd Haynes, avec Julianne Moore, Peter Freidman, Xander Berkley, Susan Norman, Kate McGregor Stewart, Mary Carver (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

SH'CHUR
Film israélien de Shmuel Hasfari, avec Hana Azoulay Hasfari, Orly Ben Garti, Ronit Alkabetz, Gila Almagor, Amos Lavie, Ya'akov Cohen (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

WHEN NIGHT IS FALLING
Film canadien de Patricia Rozema, avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

RÉGION

MUSIQUE CLASSIQUE

LA BAULE
Pascal Moraguès (clarinette), Régis Pasquier (violon), Gérard Caussé
Weir : *Distance and Enchantment.* Schumann : *Phantasiestücke op. 73, Romances pour clarinette et piano, Fantaisie pour piano op. 17.*
Hôtel Hermitage, 44 La Baule. 18 heures, le 20. Tél. : 40-11-46-46.
Pascal Moraguès (clarinette), David Grimal, Régis Pasquier (violon).
Brahms : *Quatuor pour piano et cordes op. 25, Quintette pour clarinette et cordes op. 115.* Schumann : *Quatuor pour piano et cordes op. 47.*
Hôtel Hermitage, 44 La Baule. 20 heures, le 20. Tél. : 40-11-46-46.
Régis Pasquier, David Grimal (violon), Gérard Caussé, Jan Talich
Brahms : *Sextuor à cordes op. 18, Quatuor à cordes, Intermezzi pour piano op. 117, Fantaisie pour piano op. 116.*
Hôtel Hermitage, 44 La Baule. 14 heures, le 21. Tél. : 40-11-46-46.

LILLE
Orchestre national de Lille
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 382.* Liszt : *Danse macabre* Saint-Saëns : *Concerto pour piano et orchestre n 2.* Chopin : *Concerto pour piano et orchestre n 2.* Giovanni Bellucci, Evelina Borbei, Philippe Giusiano (piano), Reynald Giovaninetti (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 26. Tél. : 20-12-82-40. 140 F.

LYON
Così fan tutte
de Mozart. Cecilia Gasdia, Rossella Ragatzu (Fiordiligi), Monica Bacelli (Dorabella), Virginie Pochon, Stéphanie Morales (Despina), Kurt Streit, Gunnar Gudbjörnsson (Ferrando), Ludovic Tézier, Christophe Lacassagne (Guglielmo), José Van Dam, Jean-Marie Frémeau (Alfonso), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Neville Marriner, Laurent Pillot (direction), Denis Llorca (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 17 heures, le 21. Tél. : 72-00-45-45. De 70 F à 360 F.

MARSEILLE
Parsifal
de Wagner. Heikki Siukola (Parsifal), Lisbeth Balslev (Kundry), Matthias Hölle (Gurnemanz), Hartmut Welker (Amfortas), Wolfgang Probst (Klingsor), Georges Pappas (Titurel), Chœurs de l'Opéra de Marseille, Orchestre philharmonique de Marseille, Jean-Claude Malgoire (direction), Bernard Broca, Philippe Arlaud (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 19 h 30, le 20. Tél. : 91-55-00-70. De 45 F à 360 F.

MONTPELLIER
Boris Godounov
de Moussorgski. Anatoli Kotscherga (Boris Godounov), Serguei Kunaev (Dimitri), Nicolaï Nizienko (Varlaam), Stuart Kale (Schouiski), Anne-Sophie Schmidt (Xenia), Vladimir Matorine (Pimène), Ivan Matiakh (l'innocent), Chœur d'enfants Tonia Le Carlier, Chœur du Grand-Théâtre de Bordeaux, Chœur de l'Opéra de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Friedemann Layer (direction), Jean-Louis Martinoty (mise en scène).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 15 heures, le 21 ; 20 heures, le 23. Tél. : 67-60-19-99. De 120 F à 260 F.

NANCY
Lakmé
de Delibes. Natalie Dessay (Lakmé), Marcus Jérôme (Gérald), Patrick Vilet (Nilakantha), Géraldine Melac (Mallika), Jean-François Gardeil (Frédéric), Orchestre de Nancy et de Lorraine, Jérôme Kaltenbach (direction), Gilbert Blin (mise en scène).
Opéra de Nancy et de Lorraine, 1, rue Sainte-Catherine, 54 Nancy. 20 h 30, les 23, 26 et 30 ; 14 h 30, le 28. Tél. : 83-85-30-63. De 45 F à 225 F.

NICE
Alceste
de Gluck. Isabelle Vernet (Alceste), Mark Padmore (Admète), Matthew Best (le grand prêtre), Matthew Thomas (un hérault), Stephen Holloway (l'oracle), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Dominic Wheeler (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, les 26 et 30 avril et le 2 mai ; 14 h 30, le 28. Tél. : 93-85-67-31. De 120 F à 300 F.

STRASBOURG
De la maison des morts
de Janacek. Stephen Bronk (Gorianchikov), Sonia de Beaufort (Alieia), Valentin Jar (Luka), Richard Angas (le commandant), Dimiter Petkov (Chichkov), Kenneth Garrison (Skuratov), Richard Decker (le grand prisonnier), Lorentz Minth (le petit prisonnier), Aimé Besançon (le vieux prisonnier), Chœur de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Dietfried Bernet (direction), Keith Warner (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 21, 23, 25, 27 et 29. Tél. : 88-75-48-23. De 60 F à 300 F.

TOULOUSE
Madama Butterfly
de Puccini. Yoko Watanabe, Rie Hamada (Madama Butterfly), Giacomo Aragall, Christian Papis (Pinkerton), René Massis (Sharpless), Alexandrina Miltcheva, Qiu Lin Zhang (Suzuki), Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, les 25, 26 et 30 avril et le 2 mai ; 14 h 30, le 23 avril et les 4 et 5 mai. Tél. : 61-63-13-13. De 150 F à 400 F.

JAZZ

LE MANS
Europa Jazz festival
Après des années allemandes, italiennes ou britanniques, la dix-septième édition de l'Europa Jazz Festival sera plutôt française. Et l'on debutera avec un « Special Project » confié au photographe Guy Le Querrec, inventeur d'une longue soirée avec un bagad breton, Danyel Waro, le quartet Drouet/Portal/Sclavis/Texier, Sclavis, Michel Portal, ses images (le 23). L'ARFI lyonnais y affirmera sa présence par de petites formations (le duo Capozzo/Charbonnier, Bomonstre, le Workshop de Lyon, Pascal Lloret en solo...)ou d'importantes fantaisies comme « L'Art de la retraite sonne » d'Alain Gibert (le 24) ou la Marmite infernale, témoignages du travail commun entrepris depuis quatre ans par l'Europa et l'ADDM 53 rejoints par l'ADDM 44. Joelle Léandre y jouera en solo, John Law également et Claude Barthélemy aura lui aussi une soirée à surprises (le 25) ; Hubert Dupont et Steve Arguelles – « nouvelle vague » ! – dirigeront leurs formations (le 26) ; François Tusques sera en solo avant une soirée de trios sous le signe de la guitare (Jacques Pellen, Philip Catherine, John Scofield) (le 27) ; final le 28 avec Yves Robert, Outlaws in Jazz et la Marmite infernale... ça bouillonne déjà.
Europa Jazz Festival, Le Mans (72), jusqu'au 28 avril. Renseignements au 43-24-81-78.

DANSE

BLOIS
Compagnie la Liseuse
Georges Appaix : *Gauche-droite.*
Halle aux grains, place de la République, 41 Blois. 20 h 30, le 26. Tél. : 54-56-19-79. 100 F.

CALAIS
Le Ballet du Nord
Maryse Delente : *El Canto Despedida, Le Sacre du printemps.*
Théâtre municipal, place Albert-Ier, 62 Calais. 20 h 30, le 26. Tél. : 21-36-67-14.

CHARTRES
Bernardo Montet
Opuscules.
Théâtre, place de Ravenne, 28 Chartres. 21 heures, le 26. Tél. : 37-21-57-29. 100 F.

GAP
Mark Tompkins
Channels.
Théâtre la Passerelle, 137, boulevard Georges-Pompidou, 05 Gap. 20 h 30, le 23. Tél. : 92-52-52-52.

OLLIOULES
Carlotta Ikeda
Solo.
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 20. Tél. : 94-22-74-00. 100 F.

THÉÂTRE

AUBUSSON
Platonov
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasne, avec Patrick Pineau, Anne Alvaro, Richard Sammut, Yann-Joël Collin, Fabien Orcier, Anne Sée, Dominique Guihard, Silvia Cordonnier, Patrice Bornand, Anne Klippstiehl, Gérard Hardy, Alain Enjary et Nicolas Fleury.
Théâtre Jean-Lurçat, avenue des Lissiers, 23 Aubusson. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 55-83-86-87. Durée : 4 h 30. 60 F et 90 F.*

BESANÇON
Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de l'auteur, avec Mireille Herbstmeyer.
Nouveau Théâtre, avenue Edouard-Droz, 25 Besançon. 20 h 30, les 23, 25, 26 ; 19 heures, le 24 ; 17 heures, le 27. Tél. : 81-88-55-11. Durée : 1 h 30. 80 F et 110 F.*

BÉZIERS
Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Jean-Pierre Darroussin, Claire Maurier, Sam Karmann, Wladimir Yordanoff, Christine Joly et Aude Briant.
Théâtre, allées Paul-Riquet, 34 Béziers. 20 h 45, les 26 et 27. Tél. : 67-28-40-75. Durée : 1 h 45. 50 F et 130 F.*

BLOIS
Une soirée futuriste
d'après Ilia Zdanevitch, Alexandre Vvedenski, mise en scène de Robert Cantarella, avec Maurice Bénichou, Monique Daumas, Nathalie Vidal, Marie Desgranges, Christian Esnay, Chantal Garrigues, Jacek Maka, Fabienne Rocaboy, Jacques Pieiller et Emmanuel Petit (musicien).
La Halle aux Grains, place de la République, 41 Blois. 23 heures, le 23. Tél. : 54-56-19-79. Durée : 1 h 15. 30 F.

CAVAILLON
L'Illusion comique
de Pierre Corneille, mise en scène d'Eric Vigner, avec Nazim Boudjenah, Dominique Charpentier, Cécile Garcia-Fogel, Eric Guérin, Denis Léger-Milhau, Jérémie Oler, Gilbert Marcantognini et Grégoire Œstermann en alternance, Guy Parigot, Eric Petitjean et le Quatuor Matheus.
Théâtre, rue du Languedoc, 84 Cavaillon. 20 h 30, du 25 au 27. Tél. : 90-78-64-64. Durée : 2 h 30. 90 F et 120 F.*

DIJON
Chant pour la Volga
de Rezo Gabriadze, mise en scène de l'auteur, avec Victor Platonov, Svetlana Pavlova, Elena Kondakova, Anna Victorova et Alexandre Kirillov.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. 20 h 30, les 23, 26, 27, 30 ; 19 h 30, les 24 et 25. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 1 h 20. 100 F et 130 F. Jusqu'au 4 mai.*

DUNKERQUE
Où est passé mon chandail islandais ?
d'après Stig Dagerman, mise en scène de Stéphane Verrue, avec Roland De Pauw.
Le Bateau de feu, place du Général-de-Gaulle, 59 Dunkerque. 20 h 45, du 26 au 30. Tél. : 28-21-10-10. Durée : 1 h 20. 95 F et 105 F.*

LIMOGES
Richard III
de William Shakespeare, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Nathalie Bastat, Hugues Boucher, Stéphane Comby, Marcial Di Fonzo Bo, Marie Lauverjat, Maxime Lefrançois, Frédérique Loliée, Philippe Marteau, Jean-Michel Portal, Sandrine Spielmann, Pascal Tokatlian et deux enfants en alternance.
Théâtre de l'Union, 20, rue des Coopérateurs, 87 Limoges. 20 heures, les 23 et 24 ; 18 h 30, le 25 ; 20 h 30, le 26. Tél. : 55-79-90-00. Durée : 4 h 20. 95 F et 120 F.*

MARSEILLE
La Tragédie d'Hamlet, prince du Danemark (en russe)
de William Shakespeare, mise en scène de Youri Pogrebnitchko, avec Elena Aksenova, Nicolaj Alexeev, Alexej Fiodor, Elena Kobzar, Viktor Korovine, Nicolaj Kossenko, Svetlana Kossinets, Neronov Koujbida, Natalia Kroupinova, Nikita Loguinov, Vladimir Merkouchev, Alexej Michakov, Youri Pavlov, Natalia Pozdniakova, Valeri Prokhorov, Natalia Rojkova, Vladimir Saliouk et Elena Salejkova.
Les Bernardines, 17, boulevard Garibaldi, 13 Marseille. 21 heures, les 22 et 23. Tél. : 91-24-30-40. Durée : 2 heures. 50 F et 90 F.*
La Croix des oiseaux
d'Hubert Colas, mise en scène de l'auteur, avec Peggy Penot, Sumake Kosiki, Alain Rigout, Thierry Reynaud et Frédéric Poinsot.
Théâtre du Merlan, avenue Raimu, 13 Marseille. 20 h 30, les 24, 26, 27, 30 avril, 3, 4 mai ; 19 heures, les 25 et 2 ; 17 heures, le 28. Tél. : 91-11-19-20. Durée : 2 heures. 100 F et 120 F. Jusqu'au 4 mai.*
Les Trois Mousquetaires (en russe)
d'après Alexandre Dumas, mise en scène de Youri Pogrebnitchko, avec Elena Aksenova, Nicolaj Alexeev, Alexej Fiodor, Elena Kobzar, Viktor Korovine, Nicolaj Kossenko, Svetlana Kossinets, Neronov Koujbida, Natalia Kroupinova, Nikita Loguinov, Vladimir Merkouchev, Alexej Michakov, Youri Pavlov, Natalia Pozdniakova, Valeri Prokhorov, Natalia Rojkova, Vladimir Saliouk et Elena Salejkova.
Les Bernardines, 17, boulevard Garibaldi, 13 Marseille. 19 h 30, les 24 et 25 ; 21 heures, les 26 et 27. Tél. : 91-24-30-40. 50 F et 90 F.*

ORLEANS
Sallinger
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène d'Anne-Françoise Benhamou et Denis Loubaton, avec Marc Berman, Sami Bouajila, Luc-Antoine Diquéro, Claude Duparfait, Chantal Lavallée, Michèle Moretti, Marie-Christine Orry et Anne Rejony.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26, 27. Tél. : 38-62-75-30. Durée : 2 h 15. 80 F et 125 F. Jusqu'au 4 mai.*

LA ROCHELLE
Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Parc des expositions, 17 La Rochelle. 20 heures, les 20, 23, 24, 25 ; 15 heures, le 21. Tél. : 46-51-54-02. Durée : 3 h 30. 145 F.

THIONVILLE
Un pur moment de rock'n'roll
de Vincent Ravalec, mise en scène de Marc-Ange Sanz, avec Laurence Mongeaud, Nadia Remita, Olivier Jeannelle et Pierre Salasca.
Théâtre populaire de Lorraine, rue Pasteur, 57 Thionville. 20 h 30, les 22, 23, 25, 26, 27 ; 19 heures, le 24. Tél. : 82-82-14-92. Durée : 1 h 45. 60 F et 80 F.*

TOURCOING
Partage de midi
de Paul Claudel, mise en scène de Serge Tranvouez, avec Cyril Bothorel, Christian Esnay, Catherine Epars et Jean-François Sivadier.
L'Idéal, 19, rue des Champs, 59 Tourcoing. 20 h 30, les 24, 25, 26, 27 et 29 avril et les 2, 3 et 4 mai ; 16 heures, le 28 avril. Tél. : 20-14-24-24. Durée : 3 heures. 90 F et 130 F. Jusqu'au 4 mai.*

ART

AMIENS
Anne et Patrick Poirier
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996.

ARRAS
Peter Klasen
Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin 1996.
Rancillac
Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé mardi. Jusqu'au 30 juin 1996.

BLÉRANCOURT
L'Amérique furtivement
Musée national de la Coopération franco-américaine, château, 02 Blérancourt. Tél. : 23-39-60-16. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 10 juin 1996. 23 F.

BOURG-EN-BRESSE
Bernard Pagès
Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01 Bourg-en-Bresse. Tél. : 74-45-39-00. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 12 mai 1996. 32 F.

CAEN
Espaces construits, espaces critiques
FRAC de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14 Caen. Tél. : 31-93-09-00. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 mai 1996.

CALAIS
Diller + Scofidio
Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Richelieu, 62 Calais. Tél. : 21-46-48-48. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996.

COLLIOURE
Dominique Gauthier
Musée d'Art moderne, villa Pams-route de Port-Vendres, 66 Collioure. Tél. : 68-82-10-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 juin 1996.

COLMAR
Trésors celtes et gaulois
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 juin 1996. 30 F.

DIJON
Ming
Le Consortium, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 mai 1996.
Claudio Parmiggiani
Musée des Beaux-Arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 80-74-52-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 13 mai 1996. 18 F.

LIMOGES
Joseph Grigely
FRAC Limousin les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi et fêtes. Jusqu'au 25 mai 1996.

MARSEILLE
Wide White Space
Musée d'Art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin 1996. 15 F.

MULHOUSE
David Boeno, Brian Smith
Le Quai, Ecole d'Art de Mulhouse et de Haute-Alsace, 3, quai des Pêcheurs, 68 Mulhouse. Tél. : 89-32-12-92. De 9 heures à 18 heures ; samedi de 9 heures à 12 heures. Fermé dimanche. Du 22 avril 1996 au 1er juin 1996.

NANCY
Bruno Carbonnet
Galerie Art Attitude, cour Gambetta-19, rue Gambetta, 54 Nancy. Tél. : 83-30-17-31. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 mai 1996.

NANTES
Arménie, des origines au IVe siècle après J.-C
Musée Dobrée, 18, rue Voltaire, 44 Nantes. Tél. : 40-71-03-50. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre 1996. 20 F.

NICE
Giovanni Anselmo
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin 1996.

NIMES
Jean-Pierre Bertrand
Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 mai 1996.

QUIMPER
Travelling latéral : Rebecca Bournigault, Kirsten Mosher
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 26 mai 1996.

RENNES
Seamus Farrell, Daniel Faust, Nan Goldin, Raymond Hains
La Criée, centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 juin 1996.

ROUEN
Ecole de Rouen, de l'impressionnisme à Marcel Duchamp, 1878-1914
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juillet 1996. 30 F.

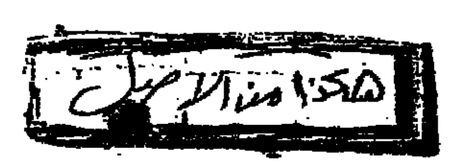
SAINT-ETIENNE
Christian Jaccard
Musée d'Art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 juin 1996. 26 F.
Dmitrij Prigow
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 juin 1996. 26 F.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 25 juin 1996.

VENCE
Du musée au château, exposition 1 : supports/surfaces
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, 2, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin 1996. 20 F.

VILLEURBANNE
Gérard Collin-Thiébaut
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juin 1996.

YVETOT
Jean-Pierre Bourquin, Gildas Duviella, Francis Marshall
Galerie Duchamp, école municipale d'arts plastiques, 7-9, rue Percée, 76 Yvetot. Tél. : 35-96-36-90. De 13 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 mai 1996.
(*) Tarifs réduits.



Europe 1 Communication s'exporte bien

Alors que sa station ne parvient pas à doper son audience en France, Europe 1 Communication a réussi son implantation à l'étranger, notamment à l'Est et en Chine

« NOTRE BUT n'est pas d'implanter frénétiquement nos drapeaux partout dans le monde mais de penser une stratégie à long terme et d'optimiser nos positions » : Martin Brisac, directeur général d'Europe développement international (EDI), filiale du groupe Europe 1, répète la phrase à l'envi. Pour le groupe Europe, il ne s'agit pas d'être présent dans le monde entier, mais d'être efficace dans la douzaine de pays où il a choisi d'être présent.

Décidée dans les années 1989-1990, alors que le marché national de la radio subit une réglementation limitative, la politique d'internationalisation du groupe d'Europe 1 Communication suit deux grands axes : l'implantation se fait toujours sous forme de participation capitalistique, Europe ayant le statut d'opérateur. Le choix des implantations s'effectue quant à lui selon trois critères : dans les pays où l'économie se développe, là où la part de marché de la radio est en hausse, et où a lieu une déréglementation. Installé en Europe de l'Est, en Europe occidentale et en Asie, le groupe Europe 1 est aujourd'hui partenaire de près de vingt programmes radio.

En Europe de l'Est, EDI réalise un chiffre d'affaires cumulé de 150 millions de francs (soit plus du cinquième du marché publicitaire radio global en Europe centrale et orientale). EDI vient d'ouvrir Radio 1 à Budapest (Hongrie), station qui vient ainsi rejoindre les sept autres déjà installées en Russie, en Pologne, en République tchèque, en Slovaquie et en Roumanie. En Europe occidentale, EDI poursuit son développement en Espagne avec le réseau Top, et en Allemagne où, avec son partenaire Franck Otto et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), EDI participe au lancement de la première radio « news-talk » allemande. Ce nouveau projet porte désormais à cinq le nombre de radios auxquelles participe EDI dont le chiffre d'affaire cumulé, dans cette zone, atteint les 100 millions de francs.

En Asie, EDI se concentre surtout sur le marché chinois. Après avoir signé un accord de société commune avec une radio publique chinoise à Shanghaï, EDI a récidivé en acquérant *via* sa filiale BEAT, 70 % de la première société de production de programmes radio et de régie de Canton. Deux ans après les premiers accords signés, EDI est présent dans les trois principales métropoles chinoises. Il y réalise au total 10 millions de francs de chiffre d'affaires.

Hormis l'exportation de son savoir-faire français à l'étranger, l'implantation internationale constitue un laboratoire pour le groupe Europe Communication en France. La première station « News Talk » lancée en Allemagne pourrait ainsi servir de modèle à Europe 1, station pour laquelle Jacques Lehn envisage un format centré sur l'information et l'interactivité (*Le Monde* du 12 avril).

Véronique Cauhapé

Le groupe Hachette prévoit une hausse de ses résultats en 1996

HACHETTE Filipacchi Presse prévoit une hausse sensible de ses résultats pour 1996, malgré une conjoncture publicitaire incertaine. Mais le groupe devrait bénéficier de la décrue du prix du papier et de la hausse du dollar. Ces deux postes ont affecté les comptes de 1995. La hausse de 40 % du prix du papier a coûté 230 millions de francs à Hachette Filipacchi Presse (HFP). La baisse du dollar a entraîné une baisse de 304 millions de francs du chiffre d'affaires et de 40 millions de francs du résultat d'exploitation.

La partie presse d'Hachette est composée de deux groupes : Filipacchi Médias (*Paris-Match*, *Pariscope*, etc.), coté en Bourse et détenu majoritairement par Franck Ténot et Daniel Filipacchi, et Hachette Filipacchi Presse (*Elle*, *Télé 7 jours*, etc.), détenu à 66 % par Matra-Hachette et à 34 % par Filipacchi Médias. Les deux groupes réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 10,6 milliards de francs.

Le chiffre d'affaires de Filipacchi Médias est en léger recul, à 1,509 milliard de francs, contre 1,532 en 1994, mais le résultat d'exploitation connaît un fort rétablissement, de 22,9 à 82,9 millions de francs, dû à une forte amélioration de la partie presse. *« Il y a eu des efforts sérieux de gestion, notamment sur Paris-Match »*, a reconnu Gérald de Roquemaurel, vice-président d'HFP, en présentant les résultats, jeudi 18 avril.

Toutefois, les activités radio du groupe (SkyRock) ont affiché une perte de 10 millions de francs, conséquence des baisses d'audience en 1994 et de la mauvaise année publicitaire 1995. Le groupe est décidé à *« faire évoluer la stratégie en matière de radio »*, en cherchant avec le régisseur Europe 1 des moyens d'améliorer les résultats. M. de Roquemaurel a déclaré qu'il n'excluait pas de *« recherches d'alliances »* dans ce secteur.

QUATRE PROJETS

Le chiffre d'affaires d'Hachette Filipacchi Presse passe de 8,77 à 9,14 milliards de francs, mais son résultat d'exploitation est en recul, à 619 millions de francs contre 699 en 1994, dû à la hausse du prix du papier et à la baisse du dollar. Ainsi, le résultat de la presse magazine internationale passe de 513 millions à 387 millions de francs. Le résultat net, part du groupe, s'établit à 341 millions de francs contre 382 millions en 1994.

Pour 1996, le groupe veut accentuer son développement international, mais envisage des lancements en France. *« Quatre projets sont relativement avancés »*, a annoncé M. de Roquemaurel, parmi lesquels une version française du magazine espagnol *Quo*, proche de *Ça m'intéresse*, un magazine féminin, un journal thématique de télévision, un projet avec Christophe Dechavanne. Le groupe envisage aussi d'améliorer la rentabilité de la presse quotidienne régionale et envisage, autour du *Provençal*, *« des alliances avec* [ses] *voisins de Nice et de Montpellier »*.

Alain Salles

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jérôme Monod

A LA SUITE de la publication dans nos éditions datées 3 avril d'un article intitulé « France Télécom accuse les câblo-opérateurs de ne pas avoir répercuté ses baisses de tarifs », Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, nous écrit :

Votre article met gravement en cause les câblo-opérateurs français, et en particulier la Lyonnaise des eaux *[qui]* entend apporter les rectifications suivantes :

1. La baisse de la redevance consentie par France Télécom ne constituait pas un cadeau aux câblo-opérateurs, mais trouvait sa contrepartie dans une option accordée à France Télécom lui permettant de détenir 15 % de l'activité plan câble de la société Lyonnaise communications et de sa filiale plan câble. France Télécom a d'ailleurs levé l'option et a renforcé à cette occasion sa participation dans le capital de Lyonnaise communications en novembre 1995.

2. Afin de favoriser le développement de l'industrie du câble, et en dépit de la contrepartie profitant exclusivement à France Télécom, Lyonnaise communications, filiale concernée de la Lyonnaise des eaux, a largement répercuté sur les abonnements la baisse de la redevance consentie par France Télécom sur la période de 1992 à 1994, puisque l'abonnement au service de base est passé de 163 francs TTC à 135 francs TTC. Il convient de préciser que l'augmentation des tarifs d'abonnement pratiquée chaque année par Lyonnaise communications depuis 1992 a toujours été nettement moins importante que l'augmentation de la redevance de France Télécom et ceci malgré l'enrichissement de l'offre de programme avec l'apparition de nouvelles chaînes. Pour 1996 par exemple, le coût de l'abonnement au service de base a augmenté de 3 francs TTC, de 149 francs à 152 francs TTC, alors que France Télécom augmentait parallèlement sa redevance de 9 francs TTC par abonné et par mois.

Il est regrettable de constater la publication d'un tel article mettant aussi gravement en cause les câblo-opérateurs, la veille du conseil des ministres appelé à étudier le projet de loi de réforme des télécommunications qui pourrait notamment ouvrir la concurrence sur le marché des services téléphoniques, jusqu'à présent réservé à France Télécom.

VENDREDI 19 AVRIL

TF 1

13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 *Les Feux de l'amour.* Feuilleton.
14.25 Dallas. La preuve.
15.25 Hawaï police d'Etat. La preuve vivante. [2/2] Série.
16.20 Les Nouvelles Filles d'à côté. La musique adoucit les meufs. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. Amour fraternel.
18.00 Sydney Police. Persécution. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, La Minute hippique, Trafic info.

20.50

UNE FEMME DANS MON CŒUR
Téléfilm de Gérard Marx, avec Pierre Arditi, Michèle Laroque (95 min). 281345
Une adolescente tombe amoureuse de l'ancien ami de sa mère.

22.25

ÇA VA PLUTÔT BIEN
Magazine présenté par Béatrice Schönberg. Invités : Antoine de Caunes, Smaïn, Muriel Robin, Patrick Poivre d'Arvor, Jean-Pierre Coffe, Dick Rivers, Nicolas Hulot, Mlle Agnès, Olivia Adriaco, Alexandra Kazan (85 min). 7321971
23.50 Le Médecin de famille. Un week-end surprise. Série.
0.45 Journal, Météo.

1.00 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 2.35 et 3.40, 4.15 TF1 nuit. 2.45 Enquêtes à l'italienne. 4.50 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. La bicyclette. Série.
14.50 *Le Renard.* Le coup de feu. Série.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons. Clayderman et les castrats.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
16.55 Quoi de neuf, docteur ? Si on déménageait à Washington ? [1/2] Série.
17.25 C'est cool. Série. Loin des yeux, près du cœur.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Changement de lits.
19.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55

LES FAUX MÉDICAMENTS
Téléfilm d'Alain-Michel Blanc, avec Fabrice Michel, Solaï Valentin (105 min). 6384703
En Afrique noire francophone, un médecin découvre un trafic de quinine contenant des excipients mortels.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. La force de l'amitié. Invités : Jean Lacouture (*Montaigne à cheval*) ; Michael Radford, à propos de son film, *Le Facteur* (65 min). 8881703
23.45 Géopolis. *Présenté par Claude Sérillon.* Europe : Sociale, disent-ils ! (50 min). 799513
0.35 Journal, Bourse, Météo.
1.00 Gymnastique. Championnats du monde à San Juan (Porto Rico) (180 min). 83825109

4.00 24 heures d'infos. 4.15 Urti. 4.35 Les Gens du fleuve. 6.05 Dessin animé.

France 3

13.40 Beau Fixe.
14.30 La croisière s'amuse. Série.
15.20 *Questions* au Gouvernement. en direct du Sénat. L'avenir du service militaire.
16.10 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Traité du débutant*, de Jean Prévost.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Les forçats d'Elmina (60 min). 2894242
Au large des côtes ghanéennes, les pêcheurs travaillent au rythme du reggae, se donnant ainsi le courage d'accomplir d'épuisantes journées.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Marielle Nordmann. Etats-Unis : Las Vegas ; Madagascar : les princes de la forêt ; France : les *chevaliers de la soufflette (60 min).* 8228906
22.50 Journal, Météo.
23.20 Pégase. (55 min). 8927364
0.15 Cap'tain Café. Avec Tonton David, Miossec, Lilicub et Odieu (55 min). 3146109

1.10 Dynastie. 1.55 Musique Graffiti. Musique populaire. *La Passion*, par l'Orchestre d'Athènes, sol. Andreas Koulumbis, chant, dir. Mikis Théodorakis (20 min).

La Cinquième

13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.10 Quelle école demain ? Commission de réflexion sur l'école. La fonction enseignante. 15.30 Le Roi Minos. 16.30 *Le Réseau des métiers.* 16.35 *Rintintin.* 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. La Commission de Bruxelles. Documentaire. 18.15 Les Clefs de la nature. Dents : une colle moulante. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucrèce Borgia, fille de Satan. Documentaire de Jens-Peter Behrend (60 min). 5635
20.00 Reportage. Les cent jours de Kwasniewski, le nouveau président polonais (30 min). 9109
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SA VIE À ELLE
Téléfilm de Romain Goupil, avec Sabrina Houicha, Sephora Haymann (80 min). 313722
Quatrième épisode de la collection Les Années lycée. *Cette fois-ci nous sommes en 1995. La vie scolaire et familiale d'une adolescente d'origine algérienne est perturbée par son désir soudain de porter le voile islamique.*

22.05

GRAND FORMAT : UN BOULOT DE FLICS, VOYAGE DANS LA POLICE AMÉRICAINE
Documentaire de Fred Prase (120 min). 7220722
Le réalisateur, Fred Prase, lui-même ancien policier, a suivi la police américaine au quotidien.
0.05 Joël-Peter Witkin, l'image indélébile. Documentaire de Jérôme de Missolz (60 min). 4424600
Le photographe contemporain américain, Joël-Peter Witkin est connu pour ses clichés noir et blanc aux mises en scène extrêmement baroques et souvent morbides.

1.05 Music Planet. Magazine. Pink Floyd, d'Andreas Schneider (rediff.). 2.20 Court-circuit. National Achievement Day. Court métrage britannique de Ben Hopkins (1995, N., rediff., 30 min). 1224890

M 6

13.25 Divorce par balle. Téléfilm de Charles Correll (93 min). 3995432
Un industriel engage un détective privé pour supprimer sa femme qui demande le divorce.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 L'Etalon noir. Série.
18.00 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Au douzième coup de minuit.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.55 Rallye de Tunisie.
20.05 Notre belle famille.
20.35 et 0.10 Capital 6. Magazine.

20.45

FLASHBACK, LE MEILLEUR DE L'AMÉRIQUE
Magazine présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq (145 min). 139722
Laurent Boyer nous propose sa vision de ce qui symbolise le mieux les Etats-Unis.

23.10

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. La nouvelle génération (60 min). 3598432
Un chercheur vient de mettre au point une formule qui devrait permettre à l'humanité de se prémunir contre toutes les formes de maladie. Mais sa découverte sera-t-elle bien utilisée ?
0.20 Sexy Zap. Magazine (35 min). 4717819
1.00 Best of Groove. Musique.

2.30 Fanzine. Magazine. 2.55 Culture rock. Magazine. 3.50 Jazz 6. Magazine. 4.45 Hot Forme. Magazine. 5.15 Turbo. *Magazine (30 min).*

Canal +

11.05 Flash d'information.
11.10 Christian Clavier. l'interview-portrait. (60 min). 726397?
12.10 Surprises.
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Complices. Film de Charles Shyer (1994, 118 min). 1975364
15.40 Sous le charme. Documentaire (27 min). 7670567
16.10 Mes meilleurs copains ■ ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1989, 107 min). 4180890
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

CRACKER
Téléfilm. En souvenir de Hillsborough, de Tym Fywell (120 min). 953600
D'abord écarté par la police, Fitzgerald se lance sur la piste d'un criminel dont le mobile semble être le racisme.
22.35 Ça cartoon.
22.55 Flash d'information.

23.00

UNE FEMME FRANÇAISE ■
Film de Régis Wargnier (1994, 95 min). 8979838
0.35 La Vengeance du Sarrasin. Film de Piero Pierotti (1959, 96 min). 4731451
2.15 Sans aucune défense ■ Film de Martin Campbell (1991, v. o., 104 min). 2922708
4.00 Mendiants et orgueilleux ■ ■ Film d'Asma El-Bakri (1991, v. o., 92 min). 3546161

Radio

France-Culture

20.30 Radio Archives. Il n'était pas une fois, ou quand on a l'bourdon.
21.32 Black and Blue. Gerry Mulligan (2).
22.40 Nuits magnétiques. Vous y dansiez petite fille, y danserez-vous mère-grand ? (4).

0.05 Du jour au lendemain. Dans l'atelier de Jean-Christophe Robert. 0.50 Coda. Jean-Philippe Goude : Petites formes données au temps qui passe (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La Raison du plus fou (4) ; 1.59, La civilisation de l'Espagne musulmane ; 2.32, La Méditerranée et le monde méditerranéen ; 3.59, De *Bagdad à Cordoue* : l'odyssée de la philosophie arabe (1) ; 4.27, Voyage au pays des Maures (1) ; 4.55, Palette sonore sur les pas de Greco ; 6.14, Le Gai Savoir : André Delauris.

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct du Funkhaus Halberg à Sarrebruck et émis simultanément sur les Radios de Leipzig et Berlin, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Richard Hickox : A Time There Was, suite sur des airs populaires anglais op. 90, de Britten ; Concerto pour piano et orchestre nº 27 K 595, de Mozart ; Pulcinella, de Stravinsky.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. *Pénombres pour deux guitares et douze cordes*, de Taïra, par la Formation de chambre du nouvel Orchestre philharmonique ; A Little Threnody, pour cor anglais seul, de Matthews ; Œuvres de de Mey.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Dvorak, Liszt.

0.00 *Jazz Club. Charlie Parker, au club* Kavakos de Washington, au Storyville de Boston et à Montréal (enregistré en 1953). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Roméo et Juliette, symphonie dramatique op. 17, de Berlioz, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboïm.

22.40 Archives. Yehudi Menuhin, violon. Sonate nº 9 pour piano et violon A Kreutzer op. 47, de Beethoven, Hephzibah Menuhin, piano ; Concerto pour violon et orchestre nº 31, de Saint-Saëns, par le London Symphony Orchestra, dir. Gaston Poulet ; Sonate *pour violon et piano nº 3 op. 25 Dans le* style populaire roumain, d'Enesco. Hephzibah Menuhin, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet. Invités : Tim Robins, Steven Collins, Tom Selleck.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata (France 2 du 14/4/96)
23.50 *Alice.*
0.30 Soir 3 (France 3).
22.15 Wilfred Burchett, d'Hiroshima à Hanoï.
23.15 Le Voyage du lynx.
23.45 La Monnaie, l'Or et l'Argent. [2/4] Le règne du dollar.
0.40 De Lumière à El Cordobès (55 min).

Planète

20.35 500 nations. [1/8] Wounded Knee : la fin d'une époque.
21.25 Musique en tubes.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 ▶ A bout portant.
21.50 Concert : Mouloudji à l'Olympia. Enregistré en 1975 (50 min). 19321616
22.40 Musiques en scènes. Invité : Daniel Barenboïm.
23.10 Opéra : La Tosca. En trois actes de Giacomo Puccini. Enregistré dans les Arènes de Vérone en 1984 (130 min). 36548529

France Supervision

20.00 L'Eté des grands créateurs.
20.30 Taratata.
21.50 A la recherche de la 7e merveille du monde.
22.40 Marathon.
23.35 Joseph Mustacchi dit Georges Moustaki.
0.25 Concert : Georges Moustaki. Enregistré à Alexandrie (80 min). 82882865

Ciné Cinéfil

20.30 Le Désordre ■ ■ *Film de Franco Brusati* (1963, N., 95 min) 1494677
22.05 Echec à Borgia ■ ■ Film de Henry King (1949, N., v.o., 105 min) 79435426
23.50 La Tour des ambitieux ■ ■ Film de Robert Wise (1954, N., 105 min) 14701659

Ciné Cinémas

21.00 Rosencrantz et Guildenstern sont morts ■ ■ Film de Tom Stoppard (1990, 115 min) 95963946
22.55 Mission ■ ■ Film de Roland Joffé (1986, v.o., 120 min) 72485155
0.55 Angel Heart : Aux portes de l'enfer ■ ■ Film d'Alan Parker (1967, 115 min) 60384391

Série Club

20.45 (et 23.45) Le Masque. 650 calories pour mourir.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Guerre et amour.
22.30 Alfred Hitchcock présente.
23.00 Mission impossible. Le pantin (90 min).

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. Conférence au sommet.
21.20 M.A.S.H.
21.50 Destination séries.
22.20 Chronique moscovite.
22.25 Dream On. *Pas de printemps pour Tuppec.*
22.55 Seinfeld. La centième.
23.40 Country Box.
0.10 La Semaine sur Jimmy.
0.20 New York Police Blues. Episode nº 44 (45 min).

Eurosport

20.25 Football. En direct. Championnat de France D2 : 36e journée : Châteauroux-Marseille (125 min). 7882258
22.30 Monster Truck.
23.00 Fléchettes.
0.00 Course de camions. (130 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.50 Pas très catholique. Film de Tonie Marshall (1993, 105 min). Avec Anémone. *Comédie.*

RTL 9

22.40 La Vénus noire. Film de Claude Mulot (1984, 100 min). *Erotique.*
0.35 Cette sacrée gamine. Film de Michel Boisrond (1955, 85 min). Avec Brigitte Bardot. *Comédie.*

TSR

20.40 Affaires privées. Film de Mike Figgis (1989, 120 min). Avec Richard Gere. *Policier.*
23.45 Toutes peines confondues. Film de Michel Deville (1991, 100 min). Avec Jacques Dutronc. *Policier.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Yehudi Menuhin, avec humanité et humour

Pour les quatre-vingts ans du musicien, La Cinquième présente un portrait réalisé par Bruno Monsaingeon. Du jeune garçon en culottes courtes au vieil homme plein de sagesse...

LUNDI 22 avril, Yehudi Menuhin fêtera son quatre-vingtième anniversaire. Pour la circonstance, les éditions Flammarion sortent un livre – *La Légende du violon* –, EMI publie une rétrospective discographique et La Cinquième a confié à Bruno Monsaingeon la réalisation d'un film de deux heures. Un sujet en or, car le violoniste a toujours vécu entouré d'images. Sacré vedette planétaire du jour au lendemain, à l'âge de douze ans, pour son interprétation du *Concerto* de Beethoven à Carnegie Hall, il devient aussitôt la cible des médias.

Chacun de ses faits et gestes est observé, filmé, photographié. Sa cote s'en ressent. *« Mes cachets en Allemagne, à l'époque, étaient dix fois ceux d'Adolf Busch »*, observe-t-il au début du film. Bien plus tard, dans les années 60 et 70, la télévision en fait l'un des musiciens les plus populaires. On le voit croiser l'archet avec Stéphane Grappelli ou improviser avec Ravi Shankar. Et l'homme qui se confie aujourd'hui à la caméra est un être qui « passe » merveilleusement à l'image. Assis dans la position du lotus, pieds nus, Menuhin se raconte simplement, avec une humanité et un humour qui forcent l'admiration.

Spécialiste reconnu des films musicaux – il a notamment réalisé la fameuse série sur Glenn Gould –, Bruno Monsaingeon rêvait depuis longtemps de tourner avec Menuhin. Intitulé *Le Violon du siècle*, son film vaut moins par sa forme – une alternance classique d'interviews et d'images – que par l'impressionnante quantité d'impressions et d'émotions qu'il permet de glaner. Les images d'archives insérées tout au long de l'entretien sont en effet exceptionnelles.

IL JOUE MIEUX QU'EN 1927.

On y suit la métamorphose physique de l'artiste, du jeune garçon en culottes courtes au vieil homme empli de sagesse. On y voit quelques-unes des nombreuses personnalités artistiques qui ont jalonné sa voie : Karajan, l'accompagnant au piano dans *Le Beau Danube bleu* ; Glenn Gould, lui aussi au clavier ; Sergiu Celibidache l'accueillant à Berlin en 1947 ; le chef hongrois Ferenc Fricsay – *« il aurait pu devenir un nouveau Karajan »*, dit Menuhin – le dirigeant dans Bartok. Ou encore Paul Paray, qui, près de quarante ans après avoir dirigé l'enfant prodige à Paris, se souvient encore de lui avec des mines extasiées. Un chapitre particulièrement émouvant est consacré à Hephzibah Menuhin, la jeune sœur du musicien, pianiste dont il parle avec une infinie tendresse et le remords d'un frère vis-à-vis d'une sœur qu'il estime avoir insuffisamment chérie.

C'est là que ce *Violon du siècle* touche juste : dans ce va-et-vient entre le passé et le présent auquel, fine mouche, Monsaingeon a su soumettre le violoniste. Ce qui n'aurait pu être qu'une conversation de salon entrecoupée d'archives, un contrepoint besogneux, devient intéressant dès lors que Menuhin, visionnant lui-même les images sur un moniteur, les commente aussitôt d'un ton attendri ou amusé. Parce qu'il a la confiance des musiciens, Monsaingeon sait recueillir leurs confidences et saisir leurs instants de sincérité. Ainsi faut-il voir le plaisir qui inonde le visage de Menuhin à la seule évocation du deuxième thème du *Concerto* d'Elgar, ou de la dédicace que lui avait rédigée Bruno Walter : *« Au petit garçon avec une grande âme »*.

Et puis, bien sûr, il y a les interprétations de Menuhin lui-même : trop fragmentées pour donner à entendre tout son art, mais suffisantes pour saisir, dans Bach ou dans Bartok, toute la beauté du geste, l'élan du cœur et la ferveur du jeu. Aujourd'hui, lord Yehudi Menuhin se consacre essentiellement à la direction d'orchestre – un sujet sur lequel Bruno Monsaingeon a le bon goût de ne pas trop s'attarder, le « violon du siècle » n'étant pas, il s'en faut, le chef du siècle. Menuhin a rangé l'archet dans l'étui et parle avec sérénité d'une carrière qui, désormais, appartient au passé.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

★ « Yehudi Menuhin, le violon du siècle », La Cinquième, dimanche 21 avril à 9 heures.

Cana *par Agathe Logeart*

ON LEUR avait dit de fuir, ils avaient fui. Au camp de Cana, ils avaient cru trouver un refuge, une halte dans cette errance imposée par une guerre qui ne veut pas dire son nom. La vie s'était organisée, à l'ombre des « casques bleus », précaire bien sûr, inconfortable. Mais c'était encore de la vie. Ils avaient la mine chiffonnée de ceux qui, démunis de tout, dorment mal sur des lits de fortune dans les vêtements de la veille, que l'on remettra le lendemain. Ils entendaient, au loin, et pas si loin que cela, le bruit des roquettes katioucha, auquel répondait en écho celui des tirs israéliens.

Dans la cour, on voyait un panier de basket, autour duquel personne n'avait le cœur à jouer. Les hommes faisaient les cent pas. Les enfants tuaient le temps, à la manière des enfants, en jouant avec de petits cailloux ramassés dans la poussière. Une femme prenait à témoin le journaliste français qui passait par là : *« Regardez dans quel état nous nous trouvons, regardez nos enfants où ils sont, regardez nos maisons comment elles sont bombardées, jusqu'à où cela va arriver ? »* Jusqu'où, en effet ? Comment aurait-elle pu deviner que l'impensable, l'inadmissible, allait se produire quelques dizaines de minutes plus tard...

L'image, tout à coup, s'est éclaboussée de sang. Un massacre, une boucherie, il n'y a pas d'autres mots. Il n'y a que la colère, le haut-le-cœur devant ce que l'on nous montre, devant ce qui reste de ces gens apeurés, épuisés, qui appelaient à l'aide et voulaient témoigner de leur détresse. Un journaliste libanais pleure. Et pourtant, il a dû en voir d'autres. Sur CNN, il décrit en sanglotant le corps sans tête d'un bébé d'un an. Dans les yeux de ces « casques bleus » fidjiens, qui tentent d'éteindre les incendies avec des branchages dérisoires et enroulent la bouillie des corps dans des couvertures, on chercherait en vain le sens de ce qui vient de se passer. Les hommes se tapent sur la tête, les femmes hurlent, hagardes. Les enfants blessés n'ont même plus l'air d'avoir la force de pleurer. Cent morts, dit-on. Et combien de corps mutilés, de vies brisées ? Sur France 2, les commentaires sont dits d'une voix sourde, d'une voix qui n'est pas habituelle. C'est un moment où il est dur, pour des journalistes, de se contenter d'être des rapporteurs de faits.

Cessez-le-feu : dans la nuit, le mot est monté de presque toutes les capitales du monde, en un bel unanimisme aiguillonné par ces images de mort. L'utilisation des morts comme argument pour la paix, l'artifice n'est pas une nouveauté. C'est toujours quand les choses sont allées trop loin que l'on se résigne à tenter de les arrêter. Avant, c'est toujours trop tôt et les faiseurs de paix tiennent dans le vide leur discours d'empêcheurs de tuer en rond. Ainsi la mort est-elle exploitée. C'est l'idée, dont usent volontiers les vivants, qu'elle peut servir à quelque chose. La mort des autres, marchandise à bas prix, devient alors rentable. Il faudra un jour l'expliquer aux survivants de Cana.

SAMEDI 20 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.53 Journal, Météo, Trafic info.
13.20 Reportages. *Un médecin de montagne*, de Philippe Tallois et Jean-Marie Boffa.
14.00 L'homme qui tombe à pic. Colt la main froide. Série.
14.55 Mac Gyver. L'anniversaire. Série.
15.55 Melrose Place. Libérée sous caution.
16.50 Hercule. La vengeance du centaure.
17.40 Trente millions d'amis.
18.15 Allume la télé. Jeu.
19.00 Beverly Hills. Photo de famille. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Avec Jacques Pradel, Francis Perrin, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq, Sim, Pierre Bellemare, Carlos, Guy Montagné, Amanda Lear, Vincent Perrot... (120 min). 837662

22.45

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Belle et dangereuse, de Brenton Spencer, avec Corey Haim, Corey Feldman (100 min). 5892556
Une jeune femme très affectée par la mort de sa mère, tuée dans un accident de voiture, vit avec son père, un personnage très énigmatique...

0.25 Formule foot. 35e journée du Championnat de D1.
1.00 Journal, Météo.

1.10 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.30 et 2.35, 3.40, 4.15 TF1 nuit. 1.40 Enquêtes à l'italienne. 2.45 et 5.05 Histoires naturelles. 4.25 Côté cœur. 4.50 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 Les Grandes énigmes de la science. Magazine présenté par François de Closets. Mayas : le mystère des cités disparues.
14.38 L'ABC des plantes.
14.40 Guépard, le félin du vent. Documentaire.
15.35 Samedi sport. 15.40, Tiercé, en direct d'Enghien ; 16.15, Rugby : France-Roumanie en direct d'Aurillac.
17.50 Un privé sous les tropiques. Série.
18.55 Ça balance. Magazine.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.50

LE BÊTISIER DU SAMEDI SOIR
Divertissement présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Spécial bêtisier des bêtises. Avec Thierry Beccaro, Olivier Minne, Laurent Romejko, Denis Vincenti, Maïté, Danièle Gilbert, Fabienne Egal... (150 min). 8822556

23.20

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Magazine présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Avec Arielle Dombasle, Smaïn, Pascal Obispo, Annie Girardot. (80 min). 6337310

0.40 Journal, Météo.
0.55 Voile. Grand prix des multicoques à Brest (60 min). 4563310
1.55 Gymnastique. Championnats du monde à San Juan (Porto Rico) (180 min). 83590469

4.55 Trilogie pour un homme seul. 5.30 Dessin animé.

France 3

11.50 et 13.01, 15.10 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.00 Keno.
14.10 Faut pas rêver (rediff.).
17.40 Montagne. Les trains d'en haut ont une histoire : U Trinichellu, le train corse, de Jérôme Equer.
18.10 Expression directe. CGC.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Vichy, un passé qui ne passe pas*, d'Eric Conan et Henry Rousso.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA BOUGEOTTE
Téléfilm de Jean-Claude Morin, avec Jacques Gamblin (95 min). 153371
Depuis qu'il s'est retiré dans les montagnes où il travaille pour l'Office national des forêts, Pierre a quelque peu perdu le sens des réalités.

22.25

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. [1/3] L'histoire secrète de la télévision : les géniteurs (65 min). 7303575

23.30 Journal, Météo.
23.55 Musique et compagnie. Sorties d'artistes : *Snake Charmer*, de Teddy Powell ; *Von Wien nach Shangai*, de Charles Loube ; *Poema Tzigano*, de Mario Sasselli. *L'Homme difficile*, de Hugo von Hofmannsthal... (60 min). 1716440

0.55 Dynastie. Table rase. Feuilleton. 1.40 Musique Graffiti. *Polonaises* op. 26 et op. 53, de Chopin, par Lazar Berman, piano (20 min).

La Cinquième

12.30 Les Lumières du music-hall. Edith Piaf. 13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. 14.00 A tous vents. Le challenge de Peter Blake. 15.00 Business humanum est. Usinor Sacilor. 16.00 Les Grands Maîtres du cinéma. Robert Wise.
Robert Wise a 17 ans quand il entre à la RKO. Possédant une excellente science du cadrage et du montage, il est très vite remarqué et travaillera aux côtés d'Orson Welles pour Citizen Kane, *puis avec Val Lewton pour* La Malédiction des hommes-chats *et bien d'autres...*
17.00 Qui vive. 18.00 Arrêt sur images.

Arte

19.00 Not the 9 O'Clock News. Série [3/8] (v.o., 30 min). 7285
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 20 avril 1946 : Inde, l'indépendance à l'épreuve. Invité : Suranjan Das (50 min). 18329
20.20 Le Dessous des cartes. Le canal de Suez.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

TASSILO, LA STRATÉGIE D'UN PRIVÉ
Série [4/6]. La pietà de Lindau (60 min). 4568117

21.45 Métropolis. La culture palestinienne, entre quête d'identité et conscience nationale ; portrait : Raimund Hoghe ; que lisez-vous en ce moment ? ; l'agenda culturel (60 min). 6117643
22.45 Plan séquence. Zap matin. Court métrage de Philippe Dorison (5 min). 7858858

22.50

MUSIC PLANET
Magazine. Elton John, de Rudi Dolezahl et Hannes Rossacher (90 min). 565933
Le créateur de l'album Goodbye Yellow Brickroad, *fleuron de la pop anglaise, a fini par dissiper son talent de mélodiste dans une surenchère vestimentaire d'un goût douteux. Revenu de tous les excès, il s'est engagé lutte contre le sida.*

0.20 Ascension express. Teléfilm de Nicolas Ribowski, avec Samuel Labarthe (75 min). 3454372
1.35 7e Art bis. Italie. Le Criminel (1993). Allemagne. Flèche en feu (1984) ; Mr. Chocolate Meets Miss Milk (1991) ; Kartons (1987) ; Liebes-Leben (1988). 6524662

2.00 Cartoon Factory. Dessins animés [4/10] (rediff.). 2.30 Not the 9 O'Clock News (rediff.). Série [2/8] (25 min).

M 6

12.55 Docteur Quinn, femme médecin. Série. [1/2] Voyage à Boston.
13.45 Robocop. Série.
14.40 Booker. Série.
15.40 Les Champions. Série.
16.40 Télé séries.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. L'invasion des Terriens.
18.00 Le Saint. Série.
19.00 Warning. Magazine.
19.15 Turbo. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 1.20 Rallye de Tunisie.
20.05 et 4.15 Hot Forme. Magazine présenté par Olivia Adriaco
20.35 Coming Next. Magazine.

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny, Gillian Anderson.
Parole de singe (65 min). 743933
Ombre mortelle (50 min). 6908038
Eve (60 min). 5070339

23.40

L'INSOUTENABLE VÉRITÉ
Téléfilm de Jeremy Kagan (94 min). 8762681
Un homme découvre, peu avant son mariage, que son futur beau-père aurait collaboré avec les nazis pendant la guerre en Roumanie. La version de celui-ci est tout autre : il a été déporté, comme tant d'autres, à Buchenwald et le FBI l'a innocenté dans les années 50...

1.30 Best of Dance. Musique.

2.55 Les Playmates. Documentaire. 3.50 Fanzine. Magazine. 4.45 Broadway Magazine. Magazine. 5.30 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.25 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Basket-ball. Championnat de France.
16.00 Le Secret d'Iris. Téléfilm d'Elisabeth Rappeneau (87 min). 72198
17.30 Insektors. Série.
▶ En clair jusqu'à 20.30
17.45 Les Animaux jardiniers de l'Amazonie. Documentaire (49 min). 90845488
18.35 Les Simpson.
19.00 Flash d'information.
19.05 et 19.40, 20.15 C Net.
19.10 C'est pas le 20 heures.
19.50 L'Œil du cyclone.
20.25 Pas si vite !

20.30

BOXE
En direct de la salle Marcel-Cerdan de Levallois. Championnat WBC des poids lourds-légers ; Championnat WBC des poids légers (100 min). 463730

22.10 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

THE MANGLER ■
Film américain de Tobe Hooper avec Robert Englund (1994, 106 min). 8844198

0.45 Muriel ■ Film de P. J. Hogan avec Toni Collette (1994, v. o., 101 min). 8724759
2.30 Les Rolling Stones Stripped. Musique.
3.20 Le Journal du hard.
3.30 Trésors vierges. Film classé X de Frank Thring (1995, 96 min). 8271372
5.05 Le Nez au vent ■ Film de Dominique Guerrier (1995, 91 min). 1476730

Radio

France-Culture

20.00 Le Temps de la danse. Interview de Roland Petit.
20.30 Photo-portrait. Jacques Lassalle, metteur en scène. 20.45 Fiction. La Visiteuse ou les vendredis de Rose, de Martine Legrand.
22.35 Musique : Opus. Noël Lee, un pianiste américain à Paris.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit : Entre trois et quatre, de Francis Scott Fitzgerald. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Pas de grisbi pour les nantis (5) ; 1.58, Une mémoire privée d'histoire ; 2.58, Retour sur Chet Baker ; 3.56, De Bagdad à Cordoue : l'odyssée de la philosophie arabe (2) ; 4.25, Voyage au pays des Maures (2) ; 4.52, Palette sonore sur les pas de Greco (2) ; 6.10, Le Gai Savoir : Jacques Ninio.

France-Musique

19.30 Opéra. En direct de l'Opera national de Paris, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Gary Bertini : Billy Budd, de Britten, Robert Tear (Edward Fairfax Vere), Rodney Gilfry (Billy Budd), Eric Halfvarson (John Claggart).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. La fondation Sacher. Paysage avec Argonautes, cantate pour chœur mixte, contralto solo, récitant et deux quatuors de trombones, de Philippe Hersant, par le Chœur de Radio-France, Quatuor de trombones de France et de Radio-France dir. Guy Reibel (Tribune internationale des compositeurs 1995). – Hommage à Paul Eluard : Œuvres de Devries : Inconnue, elle était ma forme préférée ; La Courbe de tes yeux ; Œuvres de Lipatti, Frize, Hersant.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Igor Stravinsky. Pulcinella, de Stravinsky, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein ; Ma mère l'Oye, de Ravel, Barbizet et François, piano à quatre mains ; Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy, par le New Philharmonia Orchestra, dir. Pierre Boulez ; Œuvres de Stravinsky : Symphonies d'instruments à vent, par le Netherlands Wind Ensemble ; Petrouchka, Béroff, piano ; Œuvres de Poulenc, Milhaud, Stravinsky.

22.30 Da Capo. Œuvres de Brahms, Sibelius. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 ▶ Vendredi ou la vie sauvage.
21.30 Cinéma francophone.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 N'oubliez pas votre brosse à dents. (France 2 du 23/3/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

22.50 500 nations. [1/8] Wounded Knee ; la fin d'une époque.
23.40 Musique en tubes.
0.35 Wilfred Burchett, d'Hiroshima à Hanoï (65 min).

Planète

20.35 De la Terre à la Lune. [3/4] La fièvre monte.
21.25 Iznogoud.
21.50 Histoire et passion. [4/6] Avec Bernard Edeine.

Paris Première

20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Danse sportive.
22.35 Paris dernière.
23.30 Le court en dit long.
0.25 Top - Flop.
0.50 Musique : The Line, the Cross and the Curve. De Kate Bush (45 min).

France Supervision

20.00 L'Eté des grands créateurs.
20.25 Entracte.
20.30 Concert : La Passion selon Saint Jean. (110 min). 20509730
22.20 Voile.
22.35 Cap'tain Café. Invité : Lokua Kanza.
23.35 Les Grands Courants de l'art italien. Raphaël.
0.15 Badminton (90 min).

Ciné Cinéfil

20.40 Le Club. Invitée : Janet Leigh.
21.55 Côté cour, côté jardin. [1/2].
23.00 La Tour des ambitieux ■ ■ Film de Robert Wise (1954, N., v.o., 100 min) 48243579

0.40 L'Accroche-cœur ■ Film de Sacha Guitry et Pierre Caron (1938, N., 85 min) 84441624

Ciné Cinémas

20.30 Maria des Eaux Vives. Téléfilm franco-canadien de Robert Mazoyer [1/4] (1992, 105 min) 4343943
22.15 Dansons les claquettes. D'André Halimi.
23.10 Suture ■ Film de David Siegel et Scott Mac Gehee (1993, N., v.o., 95 min) 14238925
0.45 Jezabel. Téléfilm classé X (85 min) 67049334

Série Club

20.45 Commissaire Flemming. A l'ombre des oliviers.
22.15 Les Têtes brûlées. Le prisonnier.
23.00 L'Age de cristal. La crypte.
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Joséphine (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. Les leçons de la vie.
21.50 Le Frelon vert. Meurtre à distance.
22.10 Chronique du chrome.
22.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Le dressage des parents.
22.45 T'as pas une idée ? Invitée : Simone Veil.
23.30 Motor Trend.
23.55 Seinfeld. La centième (55 min).

Eurosport

19.55 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A : 28e journée : PSG-Dijon (95 min). 3103488
21.30 Stock car. En direct. Super stock car indoor 1996 au POPB (120 min). 846488
23.30 Boxe.
0.30 Motocyclisme.
1.00 International Motorsports (210 min).

Les films sur les chaînes européennes

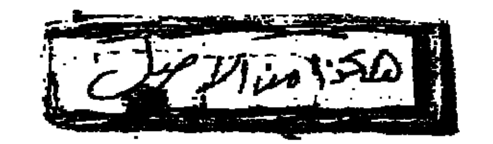
TMC

20.00 Drôles d'histoires. 20.10 L'Album Warner. 20.35, Les ailes du destin ; 21.25, Roc.

TSR

0.05 Carrie au bal du diable. Film de Brian De Palma (1976, 95 min). Avec Sissy Spacek. *Fantastique*. 2.00 Télétexte (5 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

SAMEDI 20 AVRIL 1996

Outrances *par Pierre Georges*

L'HISTOIRE, ces jours-ci, est tragique et s'écrit en lettres de sang au Proche-Orient. Voilà bien pourquoi le reste de l'actualité apparait à tout le moins secondaire. Parfois même singulièrement décalé.

Prenons par exemple certains élus de la majorité française qui ne cessent de pratiquer, verbalement, la politique du sabre de bois. Surenchères répressives, moulinets verbaux, propositions tonnantes, il en est qui perdent, hélas, bien des occasions de se taire. Sur tout et tous, ils manifestent une opinion, excessive de préférence. Ils suggèrent des solutions, inapplicables par nature. Et ils brandissent des menaces, vaines par définition.

Immigration, clandestine ou pas, délinquance, ordinaire ou juvénile, enseignement, en péril ou non, ils ont leurs mots à dire. Et à dire le plus fort possible. L'essentiel n'est pas forcément d'être écoutés, mais entendus. C'est un peu le règne de la commission tonitruante, du dire plutôt que du faire et, souvent, de la vocalise de tréteaux.

Le fait n'est pas nouveau. Les majorités de poids deviennent souvent des majorités d'enflure verbale. C'est même leur vieille et principale caractéristique que de voir leurs ultras, de caractère ou d'occasion, pratiquer la fuite en avant. Y compris au détriment de leur propre cause et de leur propre camp.

Un exemple, l'exemple même d'une outrance de comportement sur un sujet sérieux. Jacques Myard, député RPR des Yvelines, vient de déclarer la guerre aux Pays-Bas. Au motif que ceux-ci pourraient être en quelque sorte et, selon le mot du sénateur RPR Paul Masson, auteur d'un rapport sur le sujet, *« un narco-Etat sur le sol européen »*.

Bien. Le sujet est effectivement sérieux. Autant que l'accusation est grave. Il mérite des discussions d'Etat à Etat, de gouvernement à gouvernement. Et que l'on sache, elles ont lieu. Or que propose dans un vrai-faux mouvement d'indignation le député des Yvelines ? Ni plus, ni moins, le boycottage par les consommateurs français de tous les produits néerlandais. C'est évidemment outrancier, irréaliste, totalement contraire aux régles de l'Union européenne, et de surcroît dangereux pour le commerce national.

Il n'empêche ! Jacques Myard persiste et fait signer. Selon lui, et avec lui, quatre-vingt-seize parlementaires ont paraphé cet appel au boycottage. Des parlementaires, *« avant tout des citoyens, comme moi »*, précise-t-il dans un entretien au *Figaro*, vendredi. Donc, et il n'est pas question de nier le problème, des gens bien placés pour constater *« les ravages provoqués par la drogue »*. D'origine néerlandaise ou non.

Mais il reste évidemment que l'initiative de ces parlementaires, même à usage choc dans les circonscriptions, est excessive. Ne pouvant supposer que près d'une centaine d'élus français se croient sérieusement en pouvoir et en devoir de provoquer une guerre commerciale avec le royaume d'Orange, cet appel commun semble bien être ce qu'il est : une provocation en réponse à une situation jugée provocatrice.

La manœuvre est un peu grosse et un peu dangereuse. Aiguillon plutôt que postillon, ce groupe des quatre-vingt-seize « va-t'en-commerce » feint d'ignorer qu'il pourrait être pris au mot. Notamment à la Haye et en ce pays où l'on ne plaisante justement pas avec le commerce.

Cette chronique reprendra dans notre édition du lundi 29 avril datée 30 avril.

Des policiers massacrent à la mitrailleuse vingt-trois paysans sans terre en Amazonie

Le président du Brésil affirme que « cette fois » les auteurs de la tuerie « seront jugés »

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

On comprend pourquoi la police brésilienne s'est emparée des cassettes enregistrées par une équipe de télévision qui suivait, mercredi 17 avril en début de soirée, la manifestation de mille cinq cents paysans sans terre dans l'Etat amazonien du Para. Les journalistes venaient de filmer le pire massacre dont aient été victimes, ces dernières années, les paysans errants qui, un peu partout au Brésil, campent le long des routes, à la recherche de terres à occuper. Au moins vingt-trois manifestants, dont un enfant de trois ans, ont été tués à la mitrailleuse par un bataillon de la police militaire spécialisé dans les opérations de maintien de l'ordre.

Plusieurs centaines de familles s'étaient installées, depuis le début de l'année, aux abords d'une vaste propriété en friche située à 700 kilomètres au sud de Belem, capitale du Para et port d'entrée de l'Amazonie. Des négociations étaient en cours avec l'Incra, l'agence fédérale chargée de la réforme agraire, afin que ces terres soient réquisitionnées. Le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre, un organisme qui a déjà une longue histoire, proche à la fois des partis de gauche et de l'aile progressiste de l'Eglise, était à l'origine de cette action.

Lassés d'attendre une réponse positive de l'Incra, les paysans décidaient, mercredi, d'organiser une marche sur Belem. Ils bloquaient tout d'abord la principale route qui relie le sud du Para à la ville. Après de longues palabres avec des émissaires du gouverneur du Para, ils acceptaient de libérer la chaussée et de rester sur les bas-côtés. En échange, le gouverneur leur promettait une cinquantaine d'autocars pour leur éviter la fatigue d'une marche de 700 kilomètres. En réalité, il leur envoyait un détachement de deux cents policiers militaires.

Selon les témoins, les manifestants se trouvaient sur les accotements de la route lorsque les policiers sont arrivés et ont tenté de les disperser avec des gaz lacrymogènes. Les paysans ont riposté en lançant des pierres et des morceaux de bois. Très rapidement les policiers ont ouvert le feu à la mitrailleuse. La version policière est évidemment différente. Les « sans terre » auraient agressé d'emblée les policiers, un de leurs dirigeants s'en prenant à un sergent, ce qui aurait provoqué l'*« affrontement »*. Aucun policier n'a été cependant blessé par balle, et le colonel qui commandait le détachement a été démis, jeudi, de ses fonctions.

Le président du Brésil, Fernando Henrique Cardoso, dans une déclaration tout à fait inhabituelle à la télévision, a estimé, jeudi, que *« ce qui s'était passé au Para était inacceptable »* et a mis directement en cause les forces de l'ordre. *« Rien ne justifie que des policiers se mettent à tirer sur des personnes qui manifestent leurs opinions »*, a-t-il dit. Il a envoyé sur place son ministre de la justice.

Une enquête va être ouverte et, affirme le président, *« cette fois-ci »* les auteurs du massacre *« seront jugés »*. Cela n'a pas été le cas lors d'autres affaires de ce genre, notamment lors de la précédente tuerie, en août, dans l'Etat du Rondonia, qui avait fait onze morts.

Dominique Dhombres

L'abbé Pierre soutient les aberrations négationnistes de Roger Garaudy

AU COURS d'une conférence de presse donnée jeudi 18 avril, Roger Garaudy – contre lequel le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a déposé une plainte pour infraction à la loi Gayssot, réprimant la négation des crimes contre l'humanité – a révélé, avec son défenseur, Me Jacques Vergès, le nom de quelques-unes des personnalités dont il a obtenu le soutien pour cette affaire, qui doit être plaidée jeudi 25 avril : parmi celles-ci figurent le père Michel Lelong, l'essayiste Jean Ziegler, ainsi que l'abbé Pierre.

Roger Garaudy avait, à la fin de 1995, publié chez l'éditeur négationniste La Vieille Taupe *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, un ouvrage dans lequel il mettait violemment en cause le procès de Nuremberg et soutenait qu'aucune réfutation n'avait été apportée aux *« historiens critiques »* – c'est-à-dire aux négationnistes – présentés comme des chercheurs injustement persécutés (*Le Monde* du 31 janvier). *« Ces silences, ces persécutions, ces répressions contre une histoire critique des crimes hitlériens, reposaient sur des prétextes purement diffamatoires et mensongers »*, disait-il ; *« jusqu'ici, l'on n'a donné, même à des artistes d'un grand talent et d'une parfaite bonne foi, que des chiffres arbitraires et faux »*.

A ce qu'il appelle une *« mystification »* ont contribué, selon M. Garaudy, la littérature et le cinéma – dont le film *Shoah*, de Claude Lanzman, qualifié d'*« interminable navet »*, et le *Journal*, d'Anne Frank, qu'il juge, comme l'historien négationniste britannique David Irving, *« apocryphe »*, tout cela pour le plus grand profit du *« sionisme tribal »*. Pour M. Garaudy, le terme « génocide » – il préfère parler de *« pogrome »* – est inapproprié à ce que les juifs ont subi du fait du régime nazi : *« Le mot a donc été employé à Nuremberg de manière tout à fait erronée puisqu'il ne s'agit pas de l'anéantissement de tout un peuple, comme ce fut le cas pour les "exterminations sacrées" des Amalécites, des Cananéens et d'autres peuples encore »*, dont parle le livre biblique de Josué.

Cette référence au livre de Josué, on la retrouve dans la lettre de soutien écrite par l'abbé Pierre et rendue publique par M. Garaudy. *« Mais avec* Josué *je découvrais*, dit l'abbé Pierre, *(certes, conté des siècles après l'événement), comment se réalisa une véritable "Shoah" sur la "Terre promise". » « De ton nouveau livre*, écrit-il encore dans cette correspondance longue de cinq pages, *il m'est impossible de parler avec tous les soins que réclament non seulement son sujet fondamental, mais aussi l'étonnante et éclatante érudition, scrupuleuse, sur laquelle chaque propos se fonde, comme j'ai pu le constater en le parcourant. Autour de moi, quelques personnes dont les exigences et la compétence sont grandes et qui l'ont entièrement lu me disaient l'importance de ce qu'elles en ont reçu. Il faut tout faire, et je m'y emploie, pour que bientôt des historiens vrais, de la même passion du vrai qui est la tienne, s'attachent à en débattre avec toi. »*

Quant au père Michel Lelong, il écrit à Roger Garaudy : *« Au lieu de vous exclure et de vous marginaliser, les "intellectuels" et les "médias" de notre pays devraient vous convier à participer au nécessaire et libre débat sans lequel notre société occidentale restera enfermée dans une "pensée unique" aussi stérile que partisane. »* Jean Ziegler se dit pour sa part *« scandalisé par le procès »* qui est fait à M. Garaudy.

Nicolas Weill

Le PDG d'Auchan retire de la vente un livre de M. Konopnicki sur le FN

GÉRARD MULLIEZ, PDG DU GROUPE AUCHAN, a fait retirer de ses magasins le livre *Les Filières noires*, de Guy Konopnicki (éd. Denoël), consacré au Front national (FN). La direction de cette chaîne de grandes surfaces explique, dans un communiqué diffusé jeudi 18 avril, que ce retrait *« est justifié par la mise en cause inadmissible de Gérard Mulliez au travers d'insinuations mensongères »*. M. Konopnicki, écrivain et conseiller régional d'Ile de France, qui qualifie ce geste de censure, cite, dans un communiqué, deux *« remarques »* de son livre pouvant être à l'origine de l'affaire. La première *« souligne l'évolution de l'ancien député poujadiste Jean-Marie Le Pen qui semble bien avoir délaissé la défense des petits commerçants, au bénéfice de quelques relations dans la grande distribution. Gérard Mulliez s'est-il senti concerné ? »* demande-t-il en précisant que *« la seconde remarque se trouve dans un chapitre consacré aux sympathies que le FN rencontre dans certains milieux patronaux, par le biais des filières intégristes et traditionalistes »*.

La famille Mitterrand réclame 1,850 million de francs au Dr Gubler

DANS LE CADRE DE L'ASSIGNATION déposée par la famille Mitterrand contre les éditions Plon et le Dr Claude Gubler, éditeur et auteur du livre, *Le Grand Secret*, sur la maladie de l'ancien président de la République (*Le Monde* du 11 avril), Danielle, Gilbert, Jean-Christophe Mitterrand et Mazarine Pingeot réclament 1,850 millions de francs de dommages et intérêts. Chacun des quatre plaignants réclame 250 000 francs au titre du préjudice lié à la diffusion des quarante mille exemplaires vendus la veille de l'interdiction du livre et à la publication d'extraits dans la presse, 200 000 francs le sont à titre de réparation du préjudice passé. L'affaire, qui devrait venir devant le tribunal de grande instance le 11 septembre, est la suite de la procédure engagée par la famille Mitterrand qui avait demandé l'interdiction du livre du Dr Gubler. *« Cette demande vise à empêcher que les auteurs gagnent de l'argent avec ce livre. Dans le cas où ils obtiendraient gain de cause, l'épouse et les enfants de François Mitterrand feraient probablement don de cette somme à des œuvres »* estime Me Georges Kiejman, avocat de la famille Mitterrand.

Régine et son fils menacés de prison pour une cigarette sur un vol d'American Airlines

POUR UNE CIGARETTE, la chanteuse Régine et son fils, Lionel Rotcage, risquent jusqu'à vingt ans de prison et une amende de 250 000 dollars (plus de 1 million de francs). Privés de leurs passeports, mais laissés en liberté, ils étaient, jeudi 18 avril, placés sous la garde du vice-consul de France à Boston (Massachusetts), Denis Matton, en attendant qu'un juge décide, vendredi 19, de leur éventuelle inculpation et mise en détention préventive. Régine, accompagnée de son mari, de son fils et de la fille de ce dernier, effectuait la liaison Paris-Miami sur un vol d'American Airlines.

L'affaire a commencé quand Lionel Rotcage a voulu fumer une cigarette, et que le personnel de bord l'a rappelé au règlement. L'ancien rédacteur en chef de l'édition française de *Rolling Stone*, puis de la revue économique *Challenge*, a, selon le témoignage d'un steward, mal pris la chose, déclarant : *« Je me fous de la loi. Je vais rester ici à fumer, même si ça ne vous plaît pas. »* Le steward menaçant d'en référer au commandant de bord, Lionel Rotcage aurait répliqué : *« Faites ça, et je vous descends. »* Après une bousculade, le commandant Richard Lesley décidait de se poser d'urgence à Boston et de remettre les perturbateurs à la police. Régine l'aurait alors suivi dans le cockpit *« en faisant des déclarations obscènes »*, selon le FBI. *« La dernière fois que quelqu'un m'a dit ce que je devais faire, c'était quand les nazis occupaient Paris »*, aurait-elle ajouté.

Le prion de la tremblante du mouton pourrait être transmis par des mites

UN GROUPE de chercheurs américains et islandais annonce dans le prochain numéro du *Lancet* (daté du 20 avril)avoir découvert que différentes mites présentes dans les herbages et le foin peuvent être des vectrices de l'agent transmissible non conventionnel (ou prion) responsable de la tremblante du mouton. Cette maladie neuro-dégénérative étant proche de l'encéphalopathie spongiforme bovine, ces auteurs estiment que ces acariens pourraient jouer un rôle dans l'actuelle épidémie britannique de la « vache folle ». Une telle extrapolation est critiquée par plusieurs spécialistes français des maladies humaines et animales dues au prion.

Identifiée depuis plus de deux siècles et connue pour être transmissible depuis les années 20, la tremblante du mouton (ou scrapie) est présente sur les cinq continents où elle sévit parfois – en Grande-Bretagne notamment – avec une fréquence très élevée. Comme toute les affections dues à des prions, elle ne peut être traitée et demeure à bien des égards mystérieuse. L'une des questions les plus troublantes est celle concernant les voies de contamination entre les troupeaux. De nombreux travaux ont ainsi été conduits pour déterminer ce qui, dans l'environnement, pourrait être le facteur de contamination. Cette maladie est relativement fréquente en Islande où, en dépit de nombreux efforts, il n'a toujours pas été possible de l'éradiquer.

L'équipe dirigée par Henryk M. Wisniewski (Institut de l'état de New York pour la recherche fondamentale), et Richard I. Carp (Institut de pathologie expérimentale de l'université d'Islande), a, dans un premier temps, recueilli différentes mites connues pour être très présentes dans le foin donné pendant plusieurs mois de l'année aux moutons islandais. Ces mites ont été recueillies à proximité immédiate de cinq fermes dont les troupeaux sont atteints de tremblante. Elles ont ensuite été injectées selon différentes modalités à des souris de laboratoire.

Au total des extraits de ces acariens ont été injectés dans le cerveau ou la cavité abdominale de soixante et onze souris. Après une incubation d'environ un an, dix d'entre elles ont présentés les symptômes cliniques de la tremblante du mouton. Les chercheurs ont ensuite pu retrouver les traces de la présence du prion pathologique responsable de la tremblante dans chacun des cerveaux de ces dix souris. Pour les auteurs de ce travail de tels résultats, même s'ils doivent encore être considérés comme préliminaires, permettent de penser que *« les acariens pourraient servir de vecteur à la tremblante. Il est possible que des agents de la tremblante se reproduisent dans les acariens, ce qui veut dire que les acariens pourraient servir de réservoir »*.

Le fait que des acariens puissent être vecteurs d'agent pathogènes pour l'animal n'est pas en soit une nouveauté. C'est la première fois, en revanche, que l'on dispose d'éléments permettant de penser qu'ils pourraient jouer un rôle de réservoir et de vecteur d'un prion. Pour les spécialistes interrogés par *Le Monde*, ce travail, *a priori* non critiquable, devra être reproduit et détaillé avant que l'on puisse affirmer de manière définitive que la tremblante du mouton peut être la conséquence d'une contamination de l'animal à partir de la consommation par ce dernier d'acariens contaminés.

Ces mêmes spécialistes contestent la conclusion des auteurs dans le *Lancet* qui soulignent que les mites du foin sont peut-être à l'origine de la poursuite de l'épidémie britannique de la « vache folle » après l'interdiction des farines d'origine animales dans la consommation des bovins. *« Au terme d'une rédaction rigoureuse et cohérente, cette conclusion a l'apparence d'une phrase rajoutée à la dernière minute* nous ont-ils confié. *Dans la crise internationale actuelle due à la maladie de la « vache folle » et compte-tenu du prestige du* Lancet, *évoquer de la sorte, sans aucun élément scientifique, une telle hypothèse, n'est ni sérieux ni acceptable. »*

Jean-Yves Nau

BOURSE

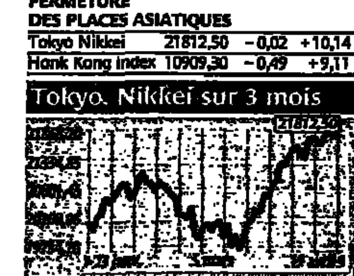
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 19 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21812,50	– 0,02	+ 10,14
Hong Kong index	10909,30	– 0,49	+ 9,11

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

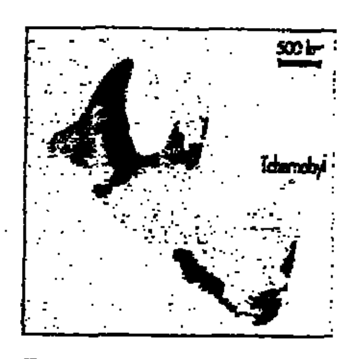


OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/04	Var. en % 17/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2085,96	+ 0,52	+ 11,43
Londres FT 100	3813,90	+ 0,22	+ 3,37
Zurich	1744,59	—	+ 14,03
Milan MIB 30	988	– 4,17	+ 6,12
Francfort Dax 30	2527,14	+ 0,12	+ 12,12
Bruxelles	1719,85	– 0,37	+ 10,27
Suisse SBS	1396,33	—	– 4,20
Madrid Ibex 35	351,37	+ 0,31	+ 9,77
Amsterdam CBS	363,20	– 0,49	+ 12,97

Tirage du *Monde* daté vendredi 19 avril 1996 : 495 554 exemplaires 1 -



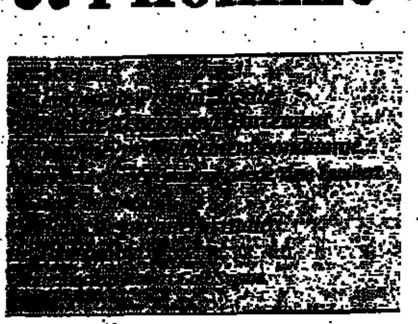


Le Monde

L'APRÈS-TCHERNOBYL



Le nucléaire et l'homme



EN finira-t-on un jour avec Tchernobyl ? Dix ans après l'explosion du réacteur numéro 4 de la centrale ukrainienne, le 26 avril 1986, le vrai bilan n'est toujours pas possible à écrire. On sait seulement qu'il sera dramatique et que le nombre des victimes de cancers va s'allonger au cours des décennies à venir.

Au-delà de la contamination des terres et des hommes, la catastrophe apparaît comme un événement exceptionnel, une de ces fractures de l'histoire où soudain la conscience collective bascule. Par son ampleur réelle autant que par sa projection dans l'imaginaire, elle justifie l'angoisse confuse de l'opinion vis-à-vis de ce qui dépasse son entendement. Avec le nucléaire, n'est-on pas allé trop loin, tel Prométhée cherchant à dérober le feu de l'univers ? Faut-il à tout prix réveiller les atomes ? En fait, c'est le crédit du nucléaire comme énergie du futur et source de nouveaux progrès qui est remis en cause.

Désormais, dans la plupart des pays industrialisés, à l'exception notable de la France et du Japon, l'opinion refuse de vivre avec la peur que Tchernobyl continue à incarner. Les programmes nucléaires sont gelés. Obscurantisme ? On peut en effet toujours rétorquer que les accidents de chemin de fer n'ont pas disqualifié la machine à vapeur et que c'est grâce à celle-ci et malgré ceux-là que la civilisation s'est bonifiée.

Il n'empêche : malgré le haut niveau de sureté de la plupart des centrales, en particulier françaises, le risque existe. Aucun expert, aujourd'hui, ne peut exclure un nouvel accident, en particulier sur certains réacteurs d'Europe orientale et de Russie. La leçon de Tchernobyl, mais aussi de Three Mile Island, est claire et elle a été reçue cinq sur cinq par l'opinion mondiale : l'imprévu est possible ; l'impossible n'est pas exclu.

D'autant que, dans l'état actuel des connaissances, on ne sait pas quoi faire des milliers de tonnes de déchets radioactifs. Enfouir dans le sol ces résidus qui ont parfois une durée de vie de plusieurs dizaines de milliers d'années ? C'est peut-être la seule solution mais à qui peut-on faire croire que les conditions de sécurité géologique et politique d'aujourd'hui resteront les mêmes au cours des siècles prochains ? La géologie prospective est une science qui n'existe pas. Pas plus que la prévision politique à long terme. Le temps de l'homme n'est pas celui de l'atome.

Le nucléaire civil possède cependant un atout de taille qui, paradoxalement, est d'ordre écologique. Il produit une énergie propre. A la différence des énergies d'origine fossile (charbon, pétrole et gaz), l'énergie nucléaire ne dégage aucun gaz polluant, ni surtout de gaz carbonique, principal responsable de l'accentuation de l'effet de serre et d'une modification climatique globale dont l'humanité aurait à souffrir gravement.

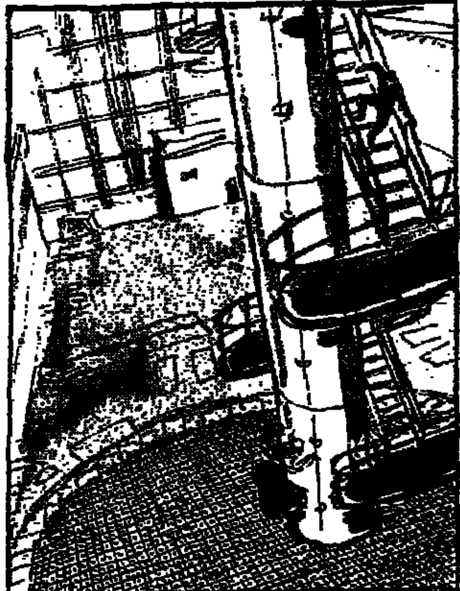
Entre ces deux risques, catastrophe nucléaire ou catastrophe climatique, ne serait-il pas souhaitable que l'humanité invente un autre choix ?

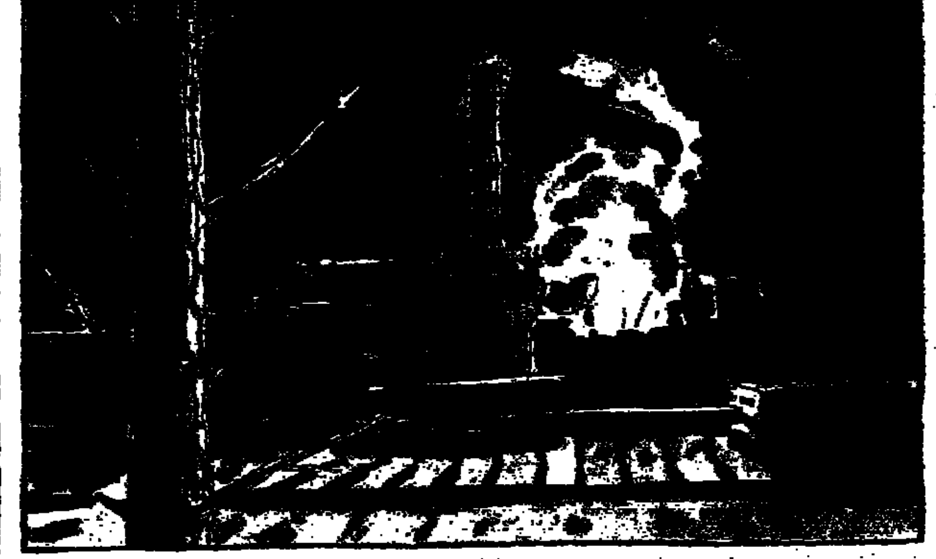
Jean-Paul Besset

L'ACCIDENT Dix ans après l'explosion du réacteur numéro 4 de la centrale ukrainienne de Tchernobyl, le 26 avril 1986, le bilan réel de la catastrophe n'est toujours pas établi. Parmi les 4 millions de personnes vivant dans les zones contaminées, on constate une augmentation des cancers de la thyroïde et on s'attend à plusieurs milliers de décès dans les années à venir. De surcroît, un stress profond s'est emparé des populations en Biélorussie et en Ukraine. ● EN REVANCHE, le passage du nuage radioactif sur l'Europe occidentale, en particulier en France, ne semble pas avoir provoqué de conséquences sanitaires graves, ni de dégâts écologiques irrémédiables. Il a cependant posé le problème de l'information des populations. ● C'EST L'AGRICULTURE qui a payé le plus lourd tribu à l'accident, surtout en Biélorussie.

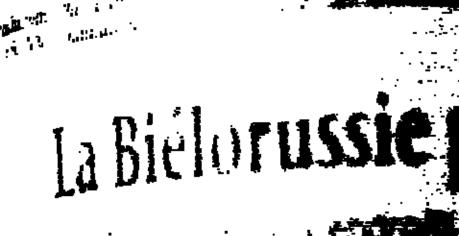


26 avril 1986, 1 h 22 mn 30 s. L'équipe du réacteur nº 4 prend soudainement conscience que la situation lui échappe. La puissance du réacteur qui fonctionne à bas régime augmente anormalement.





1 h 23 mn 40 s. Le chef d'équipe déclenche le système d'arrêt d'urgence. Des vibrations et des coups de bélier secouent alors le bâtiment du réacteur. Au lieu d'arrêter la réaction en chaîne, cette manœuvre ne fait que l'amplifier. En quelques secondes, la puissance est multipliée par cent. Le réacteur explose, soulevant comme une plume une dalle de 2 000 tonnes.



Les irradiés de Tchernobyl entre cancer et désespoir

L'ampleur des décès dus à l'accident reste incertaine. Seule vérité, dix ans après : les gens souffrent et meurent

KIEV et MINSK
de notre envoyé spécial

En 1986, l'image forte symbolisant la catastrophe de Tchernobyl était celle d'un pompier, rendu chauve par une irradiation aiguë, qui attendait la mort dans l'ambiance verdâtre d'une chambre stérile de l'« hôpital numéro 6 » de Moscou. Dix ans plus tard, le héros martyr peut être remplacé par un enfant.

Sacha, par exemple, un gamin de onze ans rencontré à la clinique du professeur Evgueni Demidtchik, à Minsk (Biélorussie). Une blessure en voie de cicatrisation barre sa gorge, trace d'une ablation de la glande thyroïde subie quinze jours plus tôt. Dans quelques jours, si tout va bien, il pourra rejoindre ses parents, son village contaminé et sa petite copine opérée elle aussi, il y a peu, dans le même service.

Seul dans le pays à traiter les cancers de la thyroïde, l'établissement du professeur Demidtchik a vu défiler 424 enfants comme Sacha depuis la catastrophe. La plupart venaient de la région biélorusse de Gomel, située à quelque 150 kilomètres au nord-est de Tchernobyl, durement touchée par le panache radioactif issu de la centrale accidentée. De l'autre côté de la frontière, Vladimir Beschko, directeur de l'Institut de radiologie de Kiev, précise, quant à lui, que *« 542 enfants et adolescents »* ukrainiens ont été opérés d'un cancer de la thyroïde. Ce genre de tumeur se soigne heureusement assez bien. Il n'en a pas moins provoqué – selon les statistiques officielles – la mort de quatre enfants. Dans des conditions normales, le cancer de la thyroïde est très rare chez l'enfant : le professeur Demidtchik n'en a soigné que sept dans son établissement entre 1976 et 1985 (aucun ne provenait de la région de Gomel). Ces quatre décès sont donc attribuables sans conteste aux suites de la catastrophe. Plus précisément, à l'iode radioactif absorbé par ces enfants et fixé par leur thyroïde. Tout le monde en convient. Une unanimité rare. Pour la plupart des autres décès, même chez les grands irradiés, la responsabilité des rayonnements et de la contamination par les radioéléments fait l'objet de chauds débats entre experts.

« PRIME DE CERCUEIL »

Les épidémiologistes estiment que la catastrophe pourrait provoquer 6 000 à 17 000 morts par cancer dans les soixante ans à venir sur l'ensemble de la population de l'ex-URSS. Mais ces prévisions ne tiennent pas compte de l'augmentation des maladies les plus diverses observées par tous les spécialistes. A l'opposé, Greenpeace se fonde sur les affirmations d'un médecin ukrainien pour affirmer que 60 000 décès ont déjà été enregistrés parmi les 360 000 « liquidateurs » de ce pays qui ont participé à la lutte contre l'incendie de la centrale et au nettoyage de la « zone interdite ». Un chiffre qualifié de *« fantaisiste »* par le porte-parole de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Et pourtant, si l'on en croit les gens, tout le monde est malade. En Biélorussie et en Ukraine, les deux Républiques les plus touchées, toute conversation aboutit immanquablement sur l'évocation d'un ami ou d'un voisin mort *« d'une maladie de cœur »*, voire *« d'une faiblesse pulmonaire »*, évidemment due à l'accident. Du moindre rhume à l'infarctus en passant, bien sûr, par les cancers (qui, comme partout, représentent l'une des premières causes de mortalité), les habitants ont tendance, consciemment ou non, à tout attribuer à Tchernobyl.

Le mari de Svetlana était monteur électricien à Tchernobyl. Après l'accident, il a travaillé durant plusieurs semaines à la remise en état des réseaux détériorés par l'incendie. Depuis, affirme-t-elle, *« des maux de tête incessants l'ont rendu invalide à 100 % »*. *« Deux ans après la catastrophe, ma vision de loin s'est détériorée »*, renchérit sa fille, une étudiante de vingt ans, suffisamment fine mouche, cependant, pour sourire quand on lui réplique que l'apparition d'une myopie à douze ans n'est pas forcément signe d'irradiation...

Il faut comprendre. Dans les conditions économiques très difficiles que vivent les habitants de l'ex-URSS, le statut de liquidateur est un atout précieux. Certes, la pension – baptisée « prime de cercueil » par ses bénéficiaires – est extrêmement modeste. Mais on vous attribue immédiatement l'appartement que les autres peuvent attendre vingt ans. Vos enfants sont prioritaires pour entrer à l'université et peuvent avoir la chance d'être invités à l'étranger. Même s'il n'est pas nécessaire d'être malade pour bénéficier de ces privilèges, il peut être judicieux de le paraître.

Reste que l'on constate effectivement *« une augmentation régulière de toutes les maladies »*, souligne Angelina Nyagu, présidente de l'association des médecins de Tchernobyl. Et notamment des troubles cardiovasculaires, digestifs ou neurologiques, des dysfonctionnements du système immunitaire et endocrinien et des diabètes. On peut l'expliquer, selon elle, par le stress dû à la catastrophe, aux déplacements de population, à la peur de la contamination. S'y ajoute, depuis 1990-1991, une détérioration brutale des conditions de vie causée par l'effondrement de l'ex-URSS. *« L'ensemble de ces facteurs crée un état psychologique très grave, parfois proche de la névrose, qui provoque l'apparition de maladies psychosomatiques et influe fortement sur l'état de santé des gens,* explique le docteur Nyagu. *Les taux de mortalité et de natalité s'en ressentent nettement. »*

RELATION TROUBLANTE

Le même phénomène s'observe chez les liquidateurs. Ces derniers, dit-elle, *« ont l'impression que leur vie est finie »*. Ils boivent et fument beaucoup, sombrent dans la dépression. Paradoxalement, *« les traumatismes, les suicides et l'intoxication alcoolique sont devenus pour eux la cause principale de décès, alors que partout ailleurs* [Occident compris] *ce sont les cancers et les maladies cardiovasculaires qui viennent au premier rang ! »*

Angelina Nyagu n'hésite pas, cependant, à évoquer d'éventuels effets directs des radiations ou de la contamination dans l'apparition de ces maladies. Cette opinion va à l'encontre de l'opinion majoritaire chez les spécialistes, qui estiment généralement que les radiations ne provoquent, à faibles doses, que des cancers. Pourtant, au service de neurologie qu'Angelina Nyagu dirige à l'Institut de radiologie de Kiev, des chercheurs ont mis en évidence une relation troublante entre le niveau d'irradiation reçue et certains désordres neurologiques. Le même genre d'observation peut être fait pour certaines maladies cardiovasculaires, souligne Denis Mathé, conseiller scientifique à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire français. Il devient difficile, dans ces conditions, d'incriminer le seul stress.

Seule certitude : les gens souffrent et meurent, victimes des conséquences conjuguées et indissociables de deux « accidents » : Tchernobyl et l'effondrement de l'ex-URSS. *« La perestroïka, en 1986, puis l'indépendance de l'Ukraine, en 1991, furent deux événements historiques et politiques positifs et d'une importance considérable. Mais leur premier effet fut de plonger notre peuple dans une longue période de mendicité intégrale,* explique Ilya Likhtarev, directeur de l'Institut ukrainien de protection contre les rayonnements. *L'URSS totalitaire pouvait fournir des aliments sains à la population et la soigner. Nos pays démocratiques n'en ont pas les moyens. »*

Jean-Paul Dufour

Pripiat, la cité fantôme

Pour héberger les employés de la centrale et leurs familles, les autorités soviétiques avaient bâti une ville nouvelle, Pripiat, qui abritait quarante-huit mille personnes. Elle a dû être intégralement évacuée. Dix ans plus tard, les cubes de béton sont toujours là, plus lépreux que jamais. Les murs suintent, les toitures croulent et les abords des immeubles sont envahis d'arbres qui poussent entre les dalles et soulèvent les trottoirs. La cité, autrefois *« radieuse »*, est à l'abandon total et entièrement close de barbelés. Sur les murs, des habitants venus en pèlerinage ont peint : *« Pripiat est ma patrie »*, *« C'est ici chez moi »*. Mais ils ont dû repartir, car nul n'est autorisé à y séjourner. Qu'adviendra-t-il de cette ville fantôme ? *« Nous ne pouvons pas laisser les choses en l'état, car les immeubles vont tomber et remuer la poussière radioactive »*, explique Youri Kostenko, le ministre de l'environnement et de la sûreté nucléaire. Mais il ne sait pas du tout quoi faire. Une seule chose est sûre : Pripiat ne sera plus jamais habitée.

Des conséquences réduites en France

LE GOUVERNEMENT français a récemment rendu public un document de synthèse riche de nouvelles informations médicales quant aux conséquences de Tchernobyl en France. Contrairement à ce qui avait été soutenu à l'époque, il est aujourd'hui bien établi que le « panache » radioactif a en partie touché la France. Celui-ci n'a cependant pas eu de conséquences graves sur l'environnement et la santé de la population.

● IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Cet impact est calculé à partir des traces retrouvées de différents radio-éléments : l'iode 131, le Césium 137 et le Césium 134. Les retombées observées de ces radio-éléments ont surtout concerné les régions Rhône-Alpes, Alsace, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur, Auvergne et Corse. *« Le 6 mai, la radioactivité artificielle de l'air et l'exposition au rayonnement gamma ambiant avaient pratiquement retrouvé leurs valeurs antérieures à l'accident de Tchernobyl, y compris dans le sud-est de la France. »*

En dépit de ces données a priori rassurantes, certaines denrées alimentaires ont montré des concentrations radioactives non négligeables (le lait de chèvre et de brebis, les céréales), sans que ces concentrations ne dépassent toutefois les normes acceptables. C'est ainsi qu'aucun produit n'a dû être retiré du marché pour des raisons sanitaires. L'exemple du thym et des noisettes, connus pour concentrer naturellement les radio-éléments, est de ce point de vue significatif. *« Sur l'ensemble des échantillons de thym analysés, 70 % présentaient des activités significatives en Césium 134 et 137. Mais il aurait fallu consommer plus de 80 kilogrammes de ce thym en une année pour dépasser la limite annuelle d'ingestion en Césium. La plus forte activité sur des échantillons de noisettes a d'autre part été relevée sur des produits importés. »*

● RETOMBÉE SANITAIRE

L'exposition au rayonnement ionisant peut, outre certaines malformations congénitales, conduire à l'apparition de cancers de la thyroïde et de certaines leucémies. Une étude menée par le Centre international de recherche sur le cancer de Lyon, montre que le cancer de la thyroïde est en nette augmentation dans notre pays, l'incidence entre 1975 et 1995 étant multipliée par 5,6 chez les hommes et par 2,6 chez les femmes. Toutefois, les études complémentaires tendent à démontrer que cette augmentation est, en fait, constante au cours des vingt dernières années, progressant à un rythme régulier identique avant et après 1986. En Lorraine, six cas de cancer de la thyroïde ont été enregistrés entre 1988 et 1994 pour une population de 500 000 enfants de moins de quinze ans. Dans la région PACA-Corse (834 000 enfants), seize cas ont été diagnostiqués depuis 1986 sans qu'on puisse les mettre en relation avec le nuage.

En ce qui concerne les leucémies, les autorités gouvernementales expliquent que les résultats d'une étude internationale actuellement en cours montrent une faible augmentation de l'incidence entre 1980 et 1991, la distribution géographique de ces maladies n'amenant à conclure à aucune liaison avec Tchernobyl. Enfin, au chapitre des malformations congénitales, les résultats d'un dispositif de surveillance européen auquel ont participé neuf pays de l'Europe de l'Ouest – dont la France – concluent à l'absence d'effet accident de Tchernobyl. *« Au total, le recul de dix ans permet aujourd'hui d'affirmer sans ambiguïté que l'accident de Tchernobyl n'a, dans notre pays, aucune conséquence sanitaire mesurable. Les données épidémiologiques sur lesquelles reposent ces conclusions sont confirmées par celles recueillies par d'autres pays européens, chez lesquels les retombées ont été parfois plus sensibles. »*

Jean-Yves Nau

Polémiques autour d'un nuage baladeur

C'EST LA SUÈDE qui, la première, dès le 27 avril 1986, décèle une radioactivité anormalement forte dans son atmosphère. Les Suédois vont prendre immédiatement des mesures radicales, notamment en faisant abattre par précaution des milliers de rennes dont la viande risque d'être impropre à la consommation (cet animal se nourrit de lichens qui concentrent la radioactivité). La montée du nuage vers le nord épargne Kiev, la capitale de l'Ukraine, et ses 3 millions d'habitants.

Les heures et les jours suivants, les échappées radioactives balaient la Biélorussie et la Pologne, puis la Roumanie et la Bulgarie, et enfin tout le sud de l'Europe (Grèce, Italie, Suisse, Autriche et Allemagne du sud). En France, le nuage se présente le 30 avril dans le quart sud-est, où la pluie dépose les radionucléides au sol. Le lendemain 1er mai, c'est le Nord-Est qui est touché, et surtout la Lorraine. Les jours suivants, le panache va flotter au-dessus de toute la moitié Est de la France, s'arrêtant notamment au-dessus du massif alpin et de la Corse, jusqu'au 6 mai.

Que font les autorités françaises ? Alors que la principauté de Monaco est déjà en alerte et que les autorités allemandes recommandent à la population de ne consommer ni salade ni épinards cueillis dans les jardins, le SCPRI (Service central de protection contre les rayonnements ionisants) adresse un communiqué aux agences de presse annonçant l'arrivée du nuage la nuit du 30 avril. Le communiqué, *« compte tenu du faible niveau de la radioactivité »*, ne s'accompagne d'aucune consigne de précaution. Les Alsaciens, étonnés que leurs voisins allemands prennent des mesures immédiates alors que rien ne se fait en France, ironisent sur le nuage *« qui a eu le bon goût de s'arrêter à la frontière française »*.

CRAINTE GÉNÉRALISÉE

Dès lors, les commentaires du professeur Pellerin, directeur du SCPRI, perdent toute crédibilité, quand bien même la panique observée dans les pays voisins apparaît disproportionnée. Tout le monde soupçonne alors le SCPRI, qui dépend du ministère de la santé, d'être complice du CEA et des *« nucléocrates »*.

La crainte s'installe dans toute l'Europe. Les Turcs ne peuvent plus écouler leur thé ou leurs noisettes de la mer Noire. Les Polonais n'osent plus manger leur miel. Les Norvégiens s'affolent en apprenant qu'un renne abattu à l'est du pays avait un taux de césium de 98 500 becquerels par kilo. Et les autorités helvétiques restent intraitables en maintenant l'interdiction de la pêche dans le lac de Lugano, car la chair de certains poissons atteint 4 450 becquerels par kilo (la norme européenne est alors de 600 becquerels).

Au début de 1988 cependant, l'Agence pour l'énergie nucléaire, qui dépend de l'OCDE, rend public un rapport qui confirme que les Européens de l'Ouest *« n'ont vraisemblablement pas reçu une dose d'irradiation sensiblement supérieure à la dose annuelle naturelle »* et que les effets potentiels du nuage sur la santé (cancers et anomalies génétiques) *« n'augmenteront pas de manière perceptible dans la population »*.

En France, l'Institut de protection et de sûreté nucléaire vient de publier un rapport où il est confirmé que *« l'impact sur l'environnement a été faible et de courte durée, à l'exception de taches de contamination dans le bassin du haut Var »*. Dans le parc du Mercantour (Alpes-Maritimes), aujourd'hui, certaines taches de césium 137 correspondent à un curie par kilomètre carré. L'IPSN précise que c'est seulement à la fin de 1995 que le taux de césium 137 dans l'atmosphère est redescendu en France au niveau d'avant Tchernobyl.

R. C.

هكذا في الاصل

● DES MILLIERS de kilomètres carrés de sol sont contaminés sans qu'on parvienne à les traiter, et les forêts accumulent la radioactivité. Par endroits, on observe même une augmentation de la contamination des terres alors que celle de l'air a quasiment disparu. ● L'EXPLOSION de la centrale nucléaire a paradoxalement permis à Mikhaïl Gorbatchev, alors au pouvoir au Kremlin, d'utiliser cet événement exceptionnel pour mettre en œuvre sa politique de glasnost (transparence). ● TCHERNOBYL est sans conteste la plus grande catastrophe de l'histoire du nucléaire ; elle n'est cependant pas la seule. Des précédents ont eu lieu dans l'ex-URSS, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et ont présenté des conséquences dramatiques. La perte de contrôle d'un réacteur de la centrale de Three Mile Island en Pennsylvanie aurait pu s'avérer encore plus redoutable que l'accident de Tchernobyl



Très vite, les pompiers interviennent. Des heures durant, ils luttent. Sans protection efficace contre les radiations. Plus d'une vingtaine mourront dans les semaines qui suivent. Jusqu'au 10 mai, des hélicoptères et 650 000 « liquidateurs » recouvrent les décombres fumants sous 5 000 tonnes de sable, de bore et de plomb.

27 avril, 14 heures. Sous une pluie de cendres radioactives, l'évacuation des habitants de Pripiat, à 4 kilomètres de la centrale, commence. Le sarcophage chargé d'envelopper le réacteur détruit sera achevé six mois plus tard.

La Biélorussie pleure ses terres perdues

En de nombreux endroits on assiste à une remontée de la radioactivité

GOMEL
de notre envoyé spécial

Apparemment, rien n'a changé depuis dix ans. A perte de vue s'étendent les mêmes forêts de pin, de bouleau et d'aulne, alternant avec des terres labourées et des pâtures jaunies par l'hiver. La fonte des neiges a multiplié les champs inondés et les étendues marécageuses, qu'arpentent lentement les premières cigognes. Seules les vaches ont disparu du paysage, car elles sont confinées dans les étables des kolkhozes, où on leur donne du fourrage *« propre »*, c'est-à-dire non contaminé par les retombées radioactives.

« Ici, c'était la Suisse biélorusse : un petit paradis avec des lacs, des forêts et de bonnes terres agricoles », affirme le vice-président de l'*oblast* (région) de Gomel, Vladimir Tsalko. Nostalgique, l'homme exagère. Les sols tourbeux ou sableux de la région de Gomel conviennent mieux au fourrage et à la pomme de terre qu'au blé ou au maïs. Mais, comparée aux rudes terres du nord, elle faisait figure d'enclave bénie, ou presque.

Aujourd'hui, l'*oblast* est sinistrée : 260 000 hectares de terres cultivables abandonnées, 398 000 hectares de forêts inutilisables, 32 sovkhozes et kolkhozes fermés, 120 000 personnes évacuées (dont 30 000 sont revenues chez elles). Au total, plus du quart du pays – dont 21 % des terres cultivables – est considéré comme territoire contaminé, avec des taux d'au moins un curie par kilomètre carré. *« La production a diminué de moitié et nous perdons 50 millions de dollars par an de manque à gagner »*, précise Victor Kouleba, vice-ministre de l'agriculture. Les terres agricoles n'ont été abandonnées que progressivement, entre 1986 et 1989, au fur et à mesure qu'on prenait conscience de l'étendue du désastre. On s'est aperçu que le césium 137 contaminait les sols et que les plantes absorbaient le strontium 90. C'est la viande qui pose le moins de problèmes, car, avec l'expérience, il est apparu qu'il suffisait, quelques mois avant l'abattage, de rentrer les bêtes à l'étable pour les alimenter avec du fourrage sain. Par exemple du maïs ou des céréales, qui ne fixent pas le césium, comme les plantes protéinées (trèfle et luzerne), aujourd'hui abandonnées. *« En un à trois mois, les ruminants se purgent de toute contamination »*, affirme un kolkhozien.

« Le plus difficile, c'est le lait », indique Slava Firsakova, directrice de l'Institut de radioécologie agricole de Gomel. Elle s'est ralliée à la méthode d'un vétérinaire allemand, qui préconise l'administration aux vaches de bleu de Prusse (cyanoférate de potassium). Le bleu de Prusse forme avec le césium un composé chimique insoluble. Il ne passe donc ni dans le sang ni dans le lait, mais est expulsé dans les excréments.

Dans les fermes collectives, le traitement, livré depuis l'an dernier gratuitement, semble appliqué correctement. Mais cette garantie n'existe pas dans les exploitations privées, car, observe Svetla Firsakova, *« la babouchka n'aime pas donner des tablettes de médicament à sa vache, comme si elle préférait le confort de sa bête à la santé de ses petits-enfants ! »*. Quant au lait contaminé, il peut être transformé en beurre, car la radioactivité reste dans le sérum (petit-lait). Mais il faut que les exploitants gèrent soigneusement lisier, purin et liquides résiduaires divers.

Les autres produits naturels à risque sont le miel, les champignons et les baies sauvages. Poussant sur des sols forestiers acides, donc dépourvus du calcium qui fixe le césium, ils se chargent de strontium et de césium, voire de plutonium. Tous les champignons sont donc interdits à la consommation. Une mesure difficile à respecter : la cueillette est une tradition très ancrée chez les Russes. Au-delà de 5 curies par kilomètre carré, le gibier est lui aussi interdit à la chasse. En revanche, les paysans peuvent continuer à consommer sans risques les fruits et légumes de leur jardin, ainsi que les pommes de terre et les céréales.

Une autre contamination, beaucoup plus dificile à endiguer, vient de l'utilisation du bois pour le chauffage et la cuisine. Les forêts biélorusses, qui représentent 27,6 % du territoire, ont été contaminées en taches, comme les champs – la fameuse *« peau de léopard »*. Les feuillages et l'écorce des arbres sont donc souvent radioactifs. Cette concentration augmente encore avec la combustion du bois dans les cheminées et les fourneaux, car il se forme alors de la cendre, qui accumule tous les éléments minéraux. Lors des manipulations de cette cendre, épandue comme engrais dans les champs ou simplement jetée dans le jardin, il y a un fort risque d'inhalation ou d'ingestion de poussières radioactives.

BOIS CONTAMINÉ

L'utilisation du bois contaminé a donc été interdite, mais, faute de combustible de remplacement, la mesure est pratiquement restée sans effet : quelque 20 000 tonnes de cendres faiblement contaminées s'accumulent chaque année. Depuis deux ans, à l'initiative du Centre de recherche sur l'énergie (ex-nucléaire), un service de ramassage des cendres en sacs-poubelle a été mis en place. Les sacs sont entreposés dans soixante-dix centres de stockage intérimaire, dont seulement vingt-deux sont considérés comme sûrs.

« Dans les cuisines, les doses de radioactivité par les cendres restent faibles », observe Sacha Grebenkov, chargé de la gestion des déchets au centre de recherche. *« Mais il y a accumulation dans les champs : en dix ans, une terre à 1 curie peut passer à 2 ou 3 curies par kilomètre carré. »* De fait, on constate en de nombreux endroits une remontée de la radioactivité, alors même que la contamination provoquée par le nuage de 1986 ne cesse de diminuer.

Roger Cans

L'impossible décontamination des sols

Depuis 1991, l'IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire) travaille avec l'Union européenne pour élaborer une stratégie de décontamination dans les pays affectés par Tchernobyl. *« On ne décontamine pas : on gère la contamination »*, corrige André Jouve, le jeune ingénieur français de l'IPSN basé à Cadarache (Bouches-du-Rhône), mais toujours en mission à l'Est. S'il a mis au point une technique de décontamination naturelle des sols par plantation d'herbe et décapage « en *moquette* », il sait que cette *« phytodécontamination »* reste marginale (1 %), alors même que la décontamination naturelle est de 2 %. Le laboratoire de Cadarache recherche maintenant un moyen de favoriser la décontamination par les arbres. En plantant des pins mycorhizés, c'est-à-dire aux racines ensemencées de certains champignons, on favorise la remontée des radioéléments dans le bois.

Un accélérateur paradoxal de la glasnost

LA MACHINE de propagande soviétique s'était mise en route lentement, comme au bon vieux temps. D'abord, les médias de l'URSS n'avaient pas soufflé mot de la catastrophe ; il avait fallu attendre les premières informations à l'Ouest pour que la presse de Moscou en parle. Dans une première salve, pour en minimiser les conséquences, et dans une seconde, pour dénoncer la *« joie malsaine »*, prétendument manifestée par les Occidentaux.

Mikhaïl Gorbatchev, qui a succédé depuis un an au cacochyme Constantin Tchernenko à la tête du Parti communiste et qui s'est promis d'*« ouvrir les portes et les fenêtres »*, se tait pendant trois semaines. En février 1986, il a pourtant déclaré au congrès du PC : *« Toujours et en toutes circonstances, les communistes ont besoin de la vérité »*, mais tout le bureau politique ne pense pas que toute la vérité sur Tchernobyl est bonne à dire.

Ayant surmonté les réticences, le chef du Parti communiste tente de tirer un profit politique de l'accident, à la fois à l'intérieur de l'URSS et à l'extérieur. En bon tacticien, il relance, dès sa première intervention, ses propositions de désarmement nucléaire généralisé, dans un raccourci contestable entre Tchernobyl et les conséquences d'un affrontement entre puissances nucléaires.

RETOUR EN ARRIÈRE

Mais plus sérieusement, et pour la première fois depuis la fin de la guerre, l'URSS accepte les secours venant des pays étrangers, la présence de scientifiques occidentaux sur les lieux du drame, le renforcement des inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur les autres installations soviétiques.

Mikhaïl Gorbatchev a saisi tout le parti qu'il peut tirer de l'accident pour accélérer la nouvelle politique qu'il entend mener : ouverture vers l'Occident pour bénéficier des transferts de technologie dans un climat apaisé, et ouverture de la société soviétique elle-même, afin que la *glasnost* – « la transparence » – succède au monolithisme intellectuel et à la censure. Le mouvement, lancé avant Tchernobyl, ne visait nullement à favoriser la liberté d'expression, mais simplement de mettre la critique des *« défauts »* du système au service de la stratégie du secrétaire général. En ce sens, l'attitude ultra-conservatrice des médias soviétiques au lendemain de l'accident apparaît plutôt comme un retour en arrière. Mais, dès le début du mois de mai, la presse s'est mise à publier une quantité d'informations et de précisions, inimaginables auparavant.

Les digues cèdent les unes après les autres. Les services de propagande du parti auront de plus en plus de mal à canaliser la glasnost, à éviter les *« débordements »* et à cantonner les responsables de la presse, qui entendent profiter de cette semi-liberté inespérée, à la défense et illustration de la perestroïka, autrement dit la réforme économique, deuxième volet de la nouvelle pensée gorbatchévienne.

Il faut cependant attendre la fin 1986 pour que les indices du changement perceptibles au moment de Tchernobyl reçoivent une éclatante confirmation : le 16 décembre, le chef du Kremlin téléphone à Andreï Sakharov, exilé à Gorki depuis janvier 1980, qu'il est libre de rentrer à Moscou. Par une ironie de l'histoire, un des pères de la bombe atomique soviétique devient l'interlocuteur du secrétaire général du Parti communiste. Et son principal contradicteur. Car le porte-parole des dissidents et le défenseur des droits de l'homme a une conception de la démocratie dépassant largement l'impossible sauvetage du communisme dont voudrait se contenter Gorbatchev.

Daniel Vernet

Les grands accidents de l'histoire du nucléaire

LES HOMMES ont la mémoire courte. Frappés par l'ampleur du drame de Tchernobyl, beaucoup ont oublié que ce ne fut pas le seul accident grave de l'histoire du nucléaire. Rappelez-vous. C'était il y a un peu plus de quinze ans, le 28 mars 1979. Le monde apprenait que le contrôle du réacteur n2 de la centrale nucléaire américaine de Three Mile Island (Pennsylvanie) avait échappé à son équipe de conduite.

Au départ, un « banal » accident d'exploitation au cours duquel, pourtant, tous les systèmes de sécurité fonctionnent. Sauf un. Une vanne de décharge ne se referme pas. L'eau du circuit primaire chargée de refroidir le cœur du réacteur commence à se vider. Ce type d'incident se maîtrise. Mais, en raison d'une mauvaise conception de l'ensemble, l'opérateur en salle de commande ne sait pas que cette vanne est dans une mauvaise position. Pis, il ne parvient pas interpréter certaines informations qui lui permettraient de corriger cette erreur. Rapidement, l'eau manque dans la cuve du réacteur entraînant inexorablement la montée de la température des gaines de combustible qui, bientôt, dépasse 1 500 degrés.

TIRER LES LEÇONS

Commence alors un long combat en salle de commande pour reprendre la situation en main. Le pire est évité. Bien que la cuve du réacteur se soit fissurée dans l'épreuve, elle a tenu. Mais le combustible du cœur a presque totalement fondu. La radioactivité de l'eau qui inonde les installations est considérable et des rejets importants de xénon-133 et d'iode-131 dans l'environnement, sans conséquences *« significatives »*, dit-on, pour les populations environnantes, n'ont pu être empêchés.

Les compagnies d'électricité du monde entier vont tirer très vite les leçons et effectuer rapidement de nombreuses modifications sur leurs centrales. A commencer par le réacteur n1 de Three Mile Island qui, aujourd'hui, produit toujours du courant à côté de son jumeau enfin nettoyé pour la somme de 1 milliard de dollars.

La leçon sera comprise, et ce d'autant plus que le nucléaire a un passé parfois chargé. Par exemple, le 1er mars 1957. Ce jour-là, l'armée américaine procède à l'essai d'un engin thermonucléaire sur l'atoll de Bikini. La puissance inattendue de l'engin, 17 mégatonnes au lieu de 5 mégatonnes, et des conditions météorologiques défavorables, font que quatre atolls des îles Marshall (Rongelap, Ailinginae, Rongerik et Utirik) sont contaminés par des retombées radioactives. La population de l'atoll de Rongelap est sévèrement touchée (brûlures, pathologies thyroïdiennes, etc.) ainsi que les 23 marins d'un bateau japonais, le *Fukuryumaru*, qui pêchait pourtant en dehors de la zone interdite.

Autre temps, autre lieu. Le 29 septembre 1957, ce sont les Soviétiques du complexe nucléaire secret de Mayak (le Phare), situé au sud-est de l'Oural et à l'intérieur duquel existe une ville de plusieurs dizaines de milliers d'habitants, qui se retrouvent exposés au long et fin panache de matières radioactives que l'explosion chimique d'une cuve de déchets hautement radioactifs a projeté dans l'atmosphère. Ce n'est qu'en novembre 1976 que cette catastrophe, dont quelques experts ont dit qu'elle expliquait après coup l'expérience et la célérité des Soviétiques à évacuer 135 000 personnes à Tchernobyl, a été révélée au monde occidental grâce au courage du biologiste dissident Jaurès Medvedev. A l'époque, vingt-trois villages furent évacués et certains entièrement rasés.

Quels furent les effets réels de cette catastrophe connue sous le nom d'accident de Kyshtym ? Difficile de le dire, même si certains rapports évoquent une fréquence accrue de leucémies et une mortalité plus élevée que la normale. Aujourd'hui, une rivière, la Techa, est extrêmement polluée et la radioactivité de plusieurs lacs où sont régulièrement enfouis des déchets est telle qu'on ne peut s'en approcher sans précautions particulières.

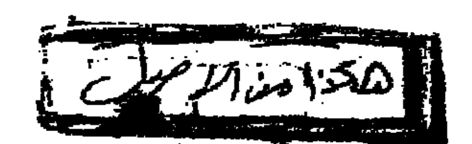
Le 10 octobre 1957, ce sont les Britanniques du centre nucléaire de Windscale, dans le nord-est du pays, qui ont été confrontés à l'incendie des installations d'une pile atomique utilisée pour la production de plutonium destiné à la fabrication des armes nucléaires. Lors de cet accident, quantité d'isotopes radioactifs furent libérés dans l'atmosphère et emportés vers le nord du pays et de l'Europe. Les autorités britanniques se montrèrent plus que discrètes sur l'événement, mais la découverte de quantités anormales d'iode dans le lait des vaches conduisit à interdire sa consommation dans une zone de 200 miles carrés autour du centre.

SOUS-MARINS SOVIÉTIQUES

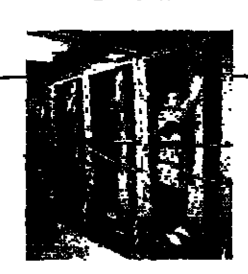
A ces accidents spectaculaires s'en sont ajoutés d'autres moins médiatisés, mais tout aussi dramatiques. Il y a ceux, révélés tard, qui ont frappé les marins de plusieurs sous-marins nucléaires soviétiques qui suaient la radioactivité par toutes les écoutilles. Et il y a ceux également que l'on regroupe sous le pudique vocable d'accidents de criticité. Des accidents qui sont dus à la divergence brutale et incontrôlée d'une réaction en chaîne et qui ont fait plusieurs victimes à Los Alamos (Etats-Unis) en 1945, 1946 et 1958, à Vinca (Yougoslavie) en 1958, à Idaho Falls (Etats-Unis) en 1961, à Mol (Belgique) en 1965, à Buenos Aires (Argentine) en 1983.

Triste bilan qui concerne des travailleurs du nucléaire, mais ne prend pas en compte tous ceux qui ont été exposés aux dangereux rayonnements de sources de radiothérapie abandonnées dans la nature et éventrées par des ferrailleurs ignorants, comme à Juarez (Mexique) en 1983 et à Goiania (Brésil) en 1987.

Jean-François Augereau



LES DANGERS Malgré le drame du 26 avril 1986, dix ans après, deux des réacteurs de la centrale de Tchernobyl fonctionnent encore dans des conditions qui, selon les experts, donnent des signes inquiétants de fatigue. ● LE SARCOPHAGE de béton, achevé six mois après la catastrophe pour isoler le réacteur numéro 4 où demeurent quelque 200 tonnes de combustible radioactif, est déjà dégradé et ne parvient plus à s'opposer à la migration des radioéléments. ● Adeptes du chantage, les autorités ukrainiennes entendent bien maintenir la centrale de Tchernobyl en fonctionnement jusqu'à ce que les pays du G 7, qui se réunissent ce week-end à Moscou, leur fournissent 4 milliards de dollars.





Les réacteurs de Tchernobyl continuent à défier le raisonnable

Vieillissement des réacteurs, difficultés d'entretien, manque d'argent, dégradation du sarcophage. La centrale ukrainienne est toujours aussi peu fiable

TCHERNOBYL
de notre envoyé spécial

Au centre du hall d'entrée refait à neuf, trône une superbe maquette de la centrale. Un rêve d'ingénieur soviétique d'avant la catastrophe. Aucune trace de sarcophage, ni de réacteur sinistré. *Mieux : les* tranches numéros 5 et 6, dont les travaux de construction furent interrompus en avril 1986, après l'explosion, sont à leur place, terminées et reliées au réseau. Pourtant, tout à côté, les images, impressionnantes, des premières heures de lutte contre l'incendie passent en boucle sur un téléviseur japonais à écran géant. Le message est subtil. *« La catastrophe fut terrible, mais c'était il y a dix ans. Aujourd'hui, nous maîtrisons parfaitement la situation »*, semble suggérer le sourire quasi « yankee » des attachés de presse à costume bleu pétrole et téléphone portable.

Salle de contrôle de la tranche numéro 1. Cheveux longs et catogan, le chef de quart surveille ses cadrans avec une décontraction soigneusement étudiée. Comme la *tranche 3, contiguë au sarcophage* qui renferme les ruines radioactives du réacteur numéro 4, la tranche 1 a redémarré dès décembre 1987. Depuis, toutes deux tournent au maximum de leur puissance. La tranche 2, en revanche, est arrêtée depuis 1991, après un incendie qui a ravagé la salle des alternateurs.

Quelque 300 millions de dollars ont été consacrés à l'élimination des plus gros défauts techniques des réacteurs. *« Mais c'est surtout le facteur humain qui retient toute notre attention »*, assure Vlaselav Gavriline, directeur des ressources humaines. Un problème que l'on règle, ici, « à la soviétique ». Evacués de Pripiat et Tchernobyl, désormais en zone interdite, les 6 500 employés et leurs familles ont été relogés à Slavoutitch, une cité construite spécialement pour eux à 50 kilomètres du site. Les 5 500 commerçants, agents municipaux, médecins, enseignants ou animateurs socioculturels y sont tous salariés de la centrale. *« Ils travaillent au bien-être de nos employés, et donc, finalement, à la sûreté de la centrale »*, explique Vlaselav Gavriline. Résultat, assure-t-il fièrement, *« nos réacteurs sont les plus sûrs d'Ukraine »*.

PROBLÈMES D'ARGENT

Mais les meilleures intentions du monde sont impuissantes face aux problèmes d'argent. Ces derniers *mois, de 5 % à 6 % seulement des* factures d'électricité ont été payées par les usagers et la centrale n'a même plus les moyens d'acheter à la Russie le combustible qui lui est nécessaire. La dernière recharge a finalement été « prêtée » gracieusement fin mars par le grand voisin.

Cette situation pourrait être à l'origine d'un incident sérieux survenu *en novembre 1995 lors d'une opération* de déchargement : la rupture d'un élément de combustible, qui, selon certains experts, avait sans doute séjourné trop longtemps dans le cœur.

Les prochaines difficultés sont attendues sur le réacteur numéro 1. Mis en service en 1977, il donne des signes de fatigue. Fin 1996, en principe – *mais peut-être dès cet été* –, il devra être arrêté et ne pourra pas redémarrer sans une coûteuse remise à neuf. Un mémorandum ayant été signé récemment par l'Ukraine et prévoyant l'arrêt total de la centrale vers l'an 2000, il semble que ces travaux soient exclus. Mais, dans le bras de fer engagé avec le G 7 sur le montant des compensations financières, Kiev a tout intérêt à tenter de démontrer que Tchernobyl peut encore tourner très longtemps si nécessaire. Et à pousser les réacteurs au-delà du raisonnable.

Le même type de chantage semble engagé autour du sarcophage. *« Ses structures peuvent tenir au moins un siècle »*, assure, sans sourciller, *Arthur Korneiev*, responsable de son entretien. Plus prudent, Youri Kostenko, ministre de l'environnement et de la sûreté nucléaire, parle de *« dix à quinze ans »*. Edifié en moins de six mois en 1986, dans des circonstances incroyablement difficiles, il n'a rien d'une cathédrale gothique, ni même d'un blockhaus du mur de l'Atlantique. Sur la couche de peinture gris foncé pourtant toute récente, les coulures blanchâtres qui suintent des joints ne peuvent pas passer inaperçues. *« Il ne s'agit pas de fissures, mais de fentes entre les panneaux de béton qui furent posés par des engins téléguidés. Voulues au départ pour assurer la ventilation, elles ont été ensuite bouchées pour la plupart »*, explique une technicienne.

CHANTAGE

Le toit, lui aussi, laisse passer l'eau et l'air. Il est formé de tôles non jointives posées sur des tubes soutenus eux-mêmes par des poutres. Ces dernières reposent simplement, sans fixation, sur les deux énormes murs-talus – mélange de terre, de béton et de fragments de combustible irradié – qui bordent le sarcophage au nord et au sud. Ce mode de construction amène les experts à douter de la stabilité de l'édifice en cas de séisme. Ils sont d'autant plus inquiets que, à l'intérieur, les ruines du réacteur, rongées par l'humidité et les radiations, menacent à tout moment de s'écrouler sur les quelque 180 à 200 tonnes de combustible qui se transforment peu à peu en poussières hautement radioactives.

Plus grave : la migration des radioéléments entraînés par l'eau de ruissellement pourrait provoquer la formation de « masses critiques » susceptibles de conduire à de nouvelles réactions en chaîne. Les experts se veulent néanmoins « rassurants » : le nouveau nuage qui se formerait ainsi resterait probablement limité au site.

En attendant la construction hypothétique d'un nouveau sarcophage sur fonds européens (le projet franco-germano-britannique Alliance propose un sarcophage totalement étanche pour 8 milliards *de francs*), 400 ouvriers ont entrepris des travaux de consolidation qui dureront deux ans, explique Arthur Korneiev. En revanche, rien n'est prévu dans l'immédiat pour empêcher la migration vers la nappe phréatique du plutonium, strontium et autres césium qui gorgent le sol…

Jean-Paul Dufour

Huit cents fosses de déchets

Les faiblesses du sarcophage autour du bloc 4 de Tchernobyl ne représentent qu'une partie des multiples sources de pollution radioactive du site. C'est ainsi que l'équivalent de 1 million de mètres cubes de déchets divers (terre de surface, outils et engins contaminés lors de l'intervention) ont été enterrés à la hâte dans quelque huits cents fosses, pas toujours très bien localisées. Par ailleurs, plus de 5 000 mètres cubes d'eau fortement radioactive ont été déversés dans le lac de refroidissement qui borde la centrale. Sans renoncer formellement au projet de construction d'un nouveau sarcophage, l'Union européenne a chargé les experts de sûreté français et allemands de mener au préalable une étude visant à déterminer l'ordre d'urgence des travaux à effectuer.

1. Contrôle de radioactivité pour le personnel de la centrale de Tchernobyl à la sortie du réacteur 3.
2. Près du village de Rossoha, décharge de milliers de véhicules irradiés ayant participé aux opération de nettoyage après l'accident de la centrale nucléaire.
(Photos [illegible])

Le grand chantage à la fermeture

JUSQU'À l'éclatement de l'URSS, la catastrophe de Tchernobyl est restée une affaire essentiellement soviétique. Les experts occidentaux n'étaient admis que par courtoisie. Après 1991, tout change. La Russie, absorbée par d'autres soucis, veut oublier ses responsabilités dans l'accident. Après tout, Tchernobyl est en Ukraine, donc « *à l'étranger* ». Les Biélorusses appellent à l'aide car ils découvrent que c'est finalement leur pays qui est le plus atteint dans sa chair et ses terres. Mais ils n'ont pas de centrale nucléaire sur leur territoire et intéressent donc peu les Occidentaux. Quant à l'Ukraine, qui se retrouve aux prises avec un monstre, elle découvre qu'elle n'a pas les moyens de le maîtriser seule.

« Dix ans après, la catastrophe de Tchernobyl apparaît non seulement comme un désastre écologique, mais c'est aussi l'anéantissement d'un État », lance d'emblée Youri Kostenko, le ministre ukrainien de l'environnement et de la sûreté nucléaire. Il veut dire que l'Ukraine, *« un grand pays »*, ne peut venir seule à bout d'une catastrophe d'ampleur mondiale. Il faut donc la coopération de la communauté internationale.

30 000 PERSONNES EMBAUCHÉES

Tout le monde est d'accord sur le principe. Mais les modalités posent problème. Pour les Russes, il s'agit d'abord de ne pas remettre en cause les centrales de type RBMK, dont il reste une quinzaine d'unités en fonctionnement dans l'ex-URSS. Or les Occidentaux considèrent que ce type d'installation est dangereux en soi et veulent leur fermeture, à commencer évidemment par le site de Tchernobyl. Les Ukrainiens, pour leur part, ont dépensé 300 millions de dollars pour renforcer la sécurité de leurs centrales RBMK, et ils ne veulent plus entendre parler de la fermeture de Tchernobyl, où travaillent par roulement quelque 30 000 personnes embauchées tout récemment (pour remplacer les personnels non ukrainiens rentrés chez eux). A moins, évidemment, que les Occidentaux règlent la facture rubis sur l'ongle, ce qu'ils ne semblent pas disposés à faire.

« C'est le sarcophage qui est menaçant, car il n'est plus sous contrôle », affirme le ministre ukrainien. *« Le problème, ce n'est pas tant le sarcophage que les autres réacteurs de Tchernobyl en activité »*, rétorque Philippe Vesseron, directeur de l'IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire). Mais les Ukrainiens restent inflexibles : à moins d'une aide massive et immédiate, le réacteur numéro 1 sera arrêté à la fin de l'année et remis en état *« pour dix ou quinze ans »*, car c'est *« une opération rentable »*. Quant au réacteur numéro 2, arrêté à la suite d'un incendie dans la salle des machines, il ne sera fermé que si une aide internationale vient compenser le manque à gagner. *« Si nous touchons tout ce qui a été promis, et à temps, Tchernobyl sera fermé avant l'an 2000 »*, assure Youri Kostenko.

DONNANT-DONNANT

Avant sa réunion ce week-end à Moscou, le G7 avait promis 2,6 milliards de dollars de crédits et 500 millions de subventions. Mais cette aide ne portait que sur les « capacités de remplacement » (achèvement des centrales en construction à Rovno et Khmelnitsky), sur le stockage des déchets et sur le reclassement des employés de la centrale. Pas question donc d'aider au redémarrage ou au maintien en activité des réacteurs de Tchernobyl.

Dans l'enthousiasme de l'indépendance, le Parlement ukrainien avait voté, en août 1990, la fermeture de Tchernobyl, et même l'abandon de l'énergie nucléaire. En 1995, il n'était plus question d'abandonner le nucléaire mais de fermer progressivement Tchernobyl, selon un calendrier présenté au G7 dans l'espoir d'obtenir les fonds nécessaires, estimés à 4 milliards de dollars. Les Ukrainiens savent très bien que, s'ils arrêtent définitivement Tchernobyl, ils perdront un formidable instrument de chantage auprès des Occidentaux.

Français et Allemands, en effet, ne craignent rien tant qu'un nouvel accident nucléaire, qui risquerait de compromettre définitivement une filière déjà mise à mal par les accidents passés et le problème encore non résolu des déchets à vie longue. Il est donc pour eux essentiel d'obtenir l'arrêt d'une centrale à haut risque, où plus rien n'est normal : un réacteur détruit par explosion, un autre arrivé en fin de course, un troisième victime d'un incendie et le dernier appuyé sur une ruine sous sarcophage.

Roger Cans

L'exode et le retour

Ce fut le premier traumatisme, avant même qu'on connaisse les *conséquences dramatiques sur la* santé des habitants. Le 27 avril 1986 dans l'après-midi, avec un temps de retard important sur l'évènement, les habitants de la région furent autoritairement invités à abandonner leurs maisons et à boucler leurs maigres affaires. Tchernobyl, la cathédrale de béton *qui faisait la fierté du pays*, avait explosé la veille. 350 000 personnes partirent ainsi à la va-vite, qui à pied, qui dans un des mille autobus réquisitionnés.

Depuis beaucoup sont revenus. Où auraient-ils pu vivre ailleurs ? Mais la ville nouvelle de Pripiat n'est plus accessible, et on a construit une « nouvelle » ville nouvelle, tout aussi laide, pour les accueillir. A 50 kilomètres de là, les réacteurs de Tchernobyl tournent toujours. La vie continue…

1




2


3


4


5




L'envers du déco

هكذا يعني الإهمال

● TCHERNOBYL n'est pas le seul point noir du nucléaire. Dans les pays d'Europe de l'Est et dans l'ex-URSS, une quinzaine de réacteurs de même type (RBMK) ainsi qu'une quarantaine de réacteurs VVER présentent des risques identiques, à cause de défauts de conception qui n'ont toujours pas été corrigés. ● LA CENTRALE russe de Sosnovi-Bor, près de Saint-Pétersbourg, apparaît particulièrement dangereuse, aussi bien pour des raisons techniques qu'en raison de défaillances du personnel qui a pris l'habitude d'outrepasser les règles de sécurité.


1


2

3

L'envers du décor d'une centrale nucléaire russe ordinaire

A Sosnovi-Bor, près de Saint-Pétersbourg et de ses 5,5 millions d'habitants, quand il pleut, l'eau s'infiltre directement à l'intérieur et le personnel a pris l'habitude d'outre passer les règles de sécurité.

SOSNOVI-BOR
de notre envoyée spéciale

Une grande peinture murale aux couleurs vives accueille le visiteur : une ronde d'ouvriers souriants évoque, sur fond de constructions futuristes, l'élan vers le progrès. *« Centrale électronucléaire de Leningrad »*, dit le panneau, oubliant que Leningrad s'appelle désormais Saint-Pétersbourg. L'important, souligne-t-on ici, ce sont *« les efforts déployés pour améliorer le niveau de sécurité »*. Et pour cause. La centrale de Sosnovi-Bor, située à 60 kilomètres au nord de Saint-Pétersbourg (5,5 millions d'habitants) n'est pas seulement une centrale ex-soviétique du même type que Tchernobyl : elle est plus vieille.

En 1992, à l'issue d'une inspection des lieux, des experts suédois avaient jugé la situation *« alarmante, pire que ce que l'on a cru »* et recommandaient la fermeture immédiate du site. Depuis, il y a eu des améliorations. Un responsable ukrainien confiait récemment au *Monde* : *« Le programme de modernisation entrepris à Sosnovi-Bor nous sert aujourd'hui de modèle pour Tchernobyl. »* En quoi consiste cette *« modernisation »* ? Le directeur de Sosnovi-Bor, M. Anatoli Epérine, est confiant : il compte faire du neuf avec du vieux. Des travaux sont en cours sur les quatre tranches existantes, et cinq nouveaux réacteurs, de type MKER-800 (*« plus fiable »*) devraient être construits *« d'ici l'an 2003 »*. Des enceintes de confinement seront bâties, afin d'empêcher des matières radioactives de se répandre dans l'atmosphère, en cas d'accident.

L'objectif mis en avant par M. Epérine, qui dirige la centrale depuis treize années, est de *« répondre à toutes les normes de sécurité, russes et internationales »*. Ce qui sera donc fait... en 2003, si les travaux avancent comme prévu. Des *« difficultés financières »* liées au problème des dettes interentreprises, pourraient retarder le processus. Un autre objectif consiste à convaincre l'opinion publique et les dirigeants occidentaux qu'il n'est *« nul besoin de fermer Sosnovi-Bor »*, une centrale où les salaires des sept mille employés sont dix fois plus élevés que la moyenne en Russie, et qui fournit 50 % de l'électricité de la région de Saint-Pétersbourg.

« VILLAGE POTEMKINE »

La centrale de Sosnovi-Bor impressionne et pas seulement à cause de ses couloirs repeints à neuf pour les visites des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). C'est une sorte de « village Potemkine ». N'est présenté que ce qui est présentable. Le reste semble interdit d'accès. Ni les bâtiments de stockage de déchets radioactifs (qui contiennent, selon l'organisation Greenpeace, 70 000 mètres cubes de matières toxiques), ni les salles de commande des réacteurs 3 et 4 (où les « travaux d'amélioration » ne sont pas terminés), ne sont montrés lors d'une visite officielle. Quant aux trois réacteurs RBMK de recherche militaire situés non loin de la centrale, et dont la présence a été révélée à des spécialistes suédois en 1992... officiellement, ils n'existent pas.

« Un accident semblable à celui de Tchernobyl est impossible chez nous », assure M. Anatoli Epérine. Il reconnaît pourtant que des *« incidents »* se sont produits. Ils sont nombreux. Dans la nuit du 23 au 24 mars 1992, une rupture de gaine dans le réacteur numéro 3 a provoqué une fuite de gaz radioactifs – incident classé de niveau trois dans l'échelle de gravité de l'AIEA, qui en compte sept. En octobre 1975, le cœur du réacteur numéro 1 a été partiellement détruit, et près de 1,5 million de curies de nucléides hautement radioactifs rejetés dans l'atmosphère, lors d'un incident qualifié par certains de *« précurseur de Tchernobyl »*. En février 1974, une explosion du circuit tertiaire du réacteur 1 avait débouché sur le rejet dans l'environnement d'eaux radioactives chargées en déchets de filtration.

« La discipline dans la centrale est faible. L'alcoolisme existe parmi les employés. Il arrive que des camions contaminés soient conduits hors de l'enceinte. Les bâtiments de stockage de déchets radioactifs sont fissurés et ne font l'objet d'aucun contrôle. Lorsqu'il pleut, l'eau s'infiltre. » Dans son modeste appartement situé à 3 kilomètres de la centrale, M. Sergueï Kharitonov décrit l'envers du décor du « village Potemkine ».

Il travaille à Sosnovi-Bor depuis vingt-trois ans. Ancien opérateur de la salle de commande, il est aujourd'hui chargé des transports de plutonium. Les jours de paie, raconte-t-il, des centaines d'employés (dont des opérateurs) abandonnent sans hésiter leur poste à la centrale pour faire la queue, des heures durant, devant les guichets de la banque Credobank.

« Lors des transbordements de combustible, les normes de sécurité ne sont pas respectées », poursuit M. Kharitonov. *« Si les écrans de contrôle et les caméras tombent en panne – ce qui arrive régulièrement –, le travail se fait quand même, presque aveuglément. »*

Ces problèmes ne datent pas d'hier : ils ont été hérités de l'époque soviétique. M. Kharitonov affirme que le facteur humain, *« l'irresponsabilité, l'absence de souci de sécurité, et l'habitude de passer outre aux règles »* sont plus graves encore que les déficiences techniques. Toute la « culture de sécurité » dans cette centrale serait à refaire.

En Russie, onze réacteurs RBMK, de type Tchernobyl, continuent de fonctionner. Dans un communiqué récent, l'AIEA constatait : *« En dépit de modifications et de travaux considérables, les réacteurs RBMK ne sont toujours pas sûrs, particulièrement ceux de la première génération »* – à laquelle appartient Sosnovi-Bor. Difficile de faire du neuf avec du vieux.

Natalie Nougayrède

1 et 2. – La centrale de Sosnovi-Bor fournit la moitié de l'électricité de Saint-Pétersbourg. (Photos, [illegible].)
3. – Centrale nucléaire à Kozlodouy, en Bulgarie. (Photo, [illegible].)

La dépendance envers le nucléaire et Moscou

● En Europe de l'Est, le pays le plus dépendant du nucléaire est la Lituanie (76 %). Viennent ensuite, la Slovaquie (49 %), la Bulgarie (46 %), la Hongrie (44 %), la Slovénie (38 %), l'Ukraine (34 %), la République tchèque (28 %) et la Russie (11 % mais 25 % pour sa partie européenne).

● A l'exception des Russes, qui ont des gisements de charbon, de pétrole et de gaz, la plupart des Etats n'ont pas de ressources naturelles suffisantes pour les substituer au nucléaire. Leurs approvisionnements dépendent donc de leurs relations avec Moscou. Si les Biélorusses se voient sans problèmes livrer du gaz, les Ukrainiens sont désormais contraints de payer sans retard, sinon les livraisons sont interrompues, même en hiver.

● La société d'Etat Gazprom, qui exploite les gisements gaziers de Sibérie, les plus importants au monde, a changé sa politique tarifaire. Alors qu'elle tolérait des retards de paiement jusqu'au début des années 90, elle est devenue très pointilleuse sur le délais, surtout quand les pays voisins revendiquent une large autonomie.


6


7

1. – Le 26 avril 1986, les habitants de la région doivent tout abandonner. Leurs vaches comme leur quotidien. (Photo, [illegible].)
2. – Le bus du départ, région de Tchernobyl, 1986. (Photo, [illegible].)
3. – L'exode des habitants de [illegible], qui tentent d'emporter avec eux le peu qu'ils peuvent. (Photo, [illegible].)
4. – Sasha et Andreï, enfin venus neuf ans après la catastrophe. (Photo, [illegible].)
5. – Retour à la maison, en décembre 1995, à moins de 10 kilomètres de la centrale. (Photo, [illegible].)
6. – « Que va-t-il nous arriver dans deux ans, dans dix ans ? Quel est l'avenir de nos enfants ? », demande Alexander Vassilevitch de Narvie Lodiche, au sud de Tchernobyl. (Photo, Georges Dujan.)
7. – Alexi et Helena, nés après la catastrophe, vivent à Slavoutich, à 50 kilomètres de Tchernobyl. Cette ville nouvelle construite pour accueillir les employés et les ingénieurs qui travaillent encore à la centrale. (Photo, Georges Dujan.)

Le pire est peu probable, mais il n'est pas exclu

DE MÊME qu'il n'y a pas d'installations industrielles sans risques, il n'y a pas d'installations nucléaires totalement sûres. Peu d'experts oseraient aujourd'hui soutenir le contraire, tant il est vrai que les rapports de sûreté prennent en compte des scénarios catastrophes tandis que les exploitants de réacteurs, comme EDF, préparent les personnels de leurs centrales à gérer des situations de crise sur simulateur.

Le pire, affirment-ils, après de longs calculs statistiques, est peu probable. Mais il n'est pas exclu. A partir de ces subtiles nuances, tout est affaire de matériel, de *« philosophie de la sûreté »*, comme disent les spécialistes. Ainsi, les centrales du parc électronucléaire français, bien que ne présentant pas tout à fait les mêmes dispositifs de sûreté que les centrales nucléaires allemandes, sont-elles considérées comme ayant globalement une sûreté équivalente.

Le même discours ne peut cependant pas être tenu pour toutes les centrales de l'ex-bloc soviétique. Force est de souligner que la conception de certains de leurs réacteurs doit plus à l'économie collectiviste et aux besoins en plutonium des militaires qu'à une réelle philosophie de sûreté. Les réacteurs RBMK, dont la centrale de Tchernobyl était équipée, souffrent, hélas !, de ces choix.

Cette filière forte d'une quinzaine de réacteurs de 1 000 mégawatts – dont deux de 1 500 MW en Lituanie – encore en service, présente, selon les experts, trois défauts majeurs de conception. Le premier, et certainement le plus grave, tient au fait que le réacteur est instable à faible puissance et peut s'emballer en raison de ce que les spécialistes appellent « un coefficient de vide positif ». En leur temps, les Français avaient rejeté cette filière en raison des risques qu'elle présentait.

Le deuxième défaut de conception des RBMK a son origine dans le système d'insertion des barres de contrôle dans le réacteur. En effet, ces barres, censées stopper immédiatement la réaction nucléaire en cas d'urgence, mettent vingt secondes à se mettre en place là où la même opération ne prend que deux secondes sur les installations occidentales ! Comble de l'erreur, la composition même de ces barres fait que, loin d'arrêter la réaction, elles peuvent, dans certaines conditions, provoquer un accroissement de la puissance en début d'introduction dans le cœur !

Troisième et dernier défaut rédhibitoire des RBMK : leur absence d'enceinte de confinement. La sûreté des centrales occidentales repose sur la notion de trois barrières. Celle constituée par la gaine métallique qui entoure le combustible ; celle formée par l'épaisse cuve d'acier dans laquelle est contenu le cœur ; celle enfin liée à l'enceinte de confinement, sorte de coque de béton, censée résister à une forte pression et contenir l'essentiel de la radioactivité libérée lors d'un accident.

Défaut rédhibitoire des RBMK : leur absence d'enceinte de confinement

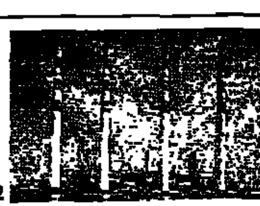
Une telle enceinte, même si elle avait existé à Tchernobyl, n'aurait pas résisté à la violence de l'explosion. A Three Mile Island cependant, elle a tenu, tout comme a tenu la cuve du réacteur. Seul le combustible et ses gaines ont irrémédiablement fondu. Toute la philosophie de sûreté des réacteurs à eau pressurisée occidentaux tient dans cette « défense en profondeur » mise en place pour préserver ces différentes barrières, surtout la barrière ultime de l'enceinte de confinement. C'est une des raisons pour lesquelles, après Tchernobyl, EDF a accéléré la fermeture de ses centrales graphite-gaz.

Les réacteurs RBMK, en dépit des nombreuses modifications dont ils ont fait l'objet, souffrent toujours de ces défauts. Au même titre d'ailleurs que les premiers réacteurs d'une autre filière, pourtant à eau pressurisée et largement exportée par les Russes : les VVER-230, dont la conception ancienne laisse à désirer ; et les VVER-213, *« des veaux »*, mais dont le dessin plus récent permet d'accueillir nombre d'améliorations pour les mettre en conformité. Seuls, selon les experts internationaux, les récents VVER-1000 répondent à une philosophie de sûreté analogue à celle des installations occidentales.

Jean-François Augereau

L'AVENIR Les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl s'inscrivent dans une conjoncture qui n'est pas favorable au nucléaire, à l'échelle de la planète. Selon les prévisions des experts, la part de l'énergie nucléaire dans l'approvisionnement énergétique mondial ne va pas progresser significativement. ● Les sources d'énergie classiques, charbon et pétrole, quoique polluantes, continueront *à alimenter l'essentiel de la* consommation mondiale, qui devrait augmenter de 50 % d'ici à 2020. ● Français et Allemands mettent leurs connaissances technologiques en commun pour préparer un nouveau type de réacteur.

1 

2 

La hausse de la demande d'énergie ne profitera pas au nucléaire

Malgré les risques environnementaux, le charbon et le pétrole resteront les énergies dominantes au XXI[e] siècle. Les énergies renouvelables ne sont pas assez rentables au regard des critères économiques traditionnels pour prendre le relais

L'IMPACT des différentes sources d'énergie sur l'environnement devient l'une des préoccupations majeures des politiques et des industriels. *« C'est un élément important des choix énergétiques, au même titre que le désir de disposer d'une énergie abondante et bon marché »*, soulignait André Giraud, ancien ministre de l'industrie et de la défense, lors du congrès mondial de l'énergie réuni à Tokyo au mois d'octobre 1995. Soucieux de tirer les leçons du passé, Shoh Nasu, PDG de l'entreprise japonaise Tepco (Tokyo Electric Power Company), n'hésitait pas à remonter jusqu'aux Sumériens et aux Mésopotamiens, dont les terres furent détériorées par les sels des eaux d'irrigation. *« Pour certains savants, l'incapacité de l'environnement à gérer un impact d'une telle ampleur a contribué à la disparition de civilisations... C'est pourquoi producteurs et consommateurs doivent se pencher très sérieusement sur le rôle de l'énergie dans le développement soutenu de nos économies tout en protégeant l'irremplaçable environnement terrestre. »*

L'enjeu est de taille au vu de la demande, qui ira en s'accroissant, principalement dans les continents en voie de développement, l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique. Selon l'ONU, la population, actuellement de 5,7 milliards de personnes, devrait atteindre au moins 10 milliards d'individus en 2050. L'Agence internationale de l'énergie s'attend à un doublement du nombre de mégalopoles de plus de 10 millions d'habitants d'ici à 2015 (de quatorze à vingt-sept villes). Or un citadin consomme deux fois plus d'énergie qu'un campagnard. Parallèlement, le parc automobile, actuellement de 400 millions de voitures, passera à un milliard. Le Conseil *mondial* de l'énergie envisage donc, pour 2020, une croissance de la demande de 50 % jusqu'à 13,4 milliards de tonnes d'équivalent pétrole d'ici un demi-siècle, *contre 8,8 milliards* consommés en 1990. Cette évolution ne devrait toutefois pas entraîner de modification de la structure de l'offre. Les combustibles fossiles – charbon, gaz et pétrole – resteront dominants, passant de 80 % à 75 % du total, avec une augmentation de la part du gaz. Le nucléaire comme les énergies renouvelables progresseront, eux, modestement. En conséquence, les émissions de gaz carbonique (CO_2), dues principalement à la houille et au pétrole, vont s'amplifier. Selon les estimations de l'IPCC (Commission intergouvernementale sur les changements climatiques), les volumes de CO_2 augmenteront de 1,5 % par an, et encore plus rapidement dans les pays en voie de développement. Le risque de modification du climat, par aggravation de l'effet de serre, est donc bien réel.

Malgré cela, le charbon restera dominant pour la production d'électricité. Les avantages sont avant tout liés à l'abondance des gisements. Une cinquantaine de pays extraient ce combustible, et les réserves permettent plus de deux cent trente années de *consommation au rythme* actuel, soit quatre fois plus que le gaz et le pétrole cumulé. L'autre attrait tient à la faiblesse de son coût de transport maritime, même sur longue distance.

> L'émotion des populations est également déterminante dans la définition des stratégies énergétiques

Le pétrole restera, lui aussi, une énergie majeure, utilisée plus *dans le* transport que *dans la* production d'électricité. Comme pour la houille, l'un de ses attraits provient de son faible coût de transport. Les progrès technologiques ont, quant à eux, permis de multiplier les sources d'approvisionnement, entraînant une surabondance de l'offre, une baisse des cours du baril et un affaiblissement du rôle de l'OPEP. L'organisation des pays exportateurs de pétrole fournit désormais moins de 40 % de la demande mondiale. Cependant, le cartel peut retrouver son rôle influent dans le futur, les deux tiers des réserves d'hydrocarbures étant localisées au Moyen-Orient.

Le troisième des *combustibles* fossiles, le gaz naturel, profite de sa caractéristique d'*« énergie propre »*, diminuant considérablement les émissions de CO_2. Les réserves n'ont cessé d'augmenter ces dernières années, principalement en *Sibérie et au Moyen-Orient. La* demande croît régulièrement à un rythme deux fois plus soutenu que pour le pétrole. Le principal obstacle est lié aux équipements, que ce soit le réseau de gazoducs sur terre ou les installations nécessaires *à la liquéfaction du gaz s'il transite* par méthaniers. Le transport du gaz naturel liquéfié (GNL) devient compétitif avec le gazoduc à partir de 7 000 à 8 000 kilomètres... A moins de 15 000 kilomètres, le seul coût de son transport équivaut au prix d'un baril de pétrole.

Bien que le nucléaire bénéficie, lui aussi, des qualités d'une énergie propre – les réacteurs ne dégagent pas de gaz polluants ou de CO_2 susceptible d'aggraver *l'effet* de serre –, sa part n'augmentera pas significativement comme source d'énergie. Son développement futur se focalise sur l'Asie. En 1994, six des sept centrales nucléaires mises en service l'ont été *dans cette région du monde.* Selon les prévisions du East-West Center, la capacité installée sur ce continent passera de 45,1 gigawatts en 1992 à 89,9 en 2004. Mais l'Asie sera le seul continent où la quantité d'électricité d'origine nucléaire progressera *fortement. En* Amérique du Nord comme en Europe, le nombre de réacteurs stagne. L'heure est plus au moratoire de la construction de nouvelles centrales qu'à l'agrandissement des parcs électronucléaires.

C'est que le développement de l'énergie nucléaire est handicapé par le problème de ses déchets et de leur stockage. Si leur volume a été divisé par trois depuis dix ans *dans les centrales françaises,* leur durée de vie, pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'années, pose d'immenses problèmes qu'aucun pays n'a encore résolu à ce jour.

Autre handicap, qui n'est pas le *moindre* : le recours au nucléaire se heurte à un sentiment général qui ne lui est pas favorable. L'émotion suscitée par la catastrophe de Tchernobyl n'a fait que renforcer ce sentiment. Mouvement irrationnel ou crainte justifiée, l'émotion des *populations* est *également* déterminante dans la définition des stratégies énergétiques.

Les énergies renouvelables, elles, ne présentent aucune menace. Seulement, elles ne sont pas rentables au regard des critères économiques *traditionnels.* Parmi elles, l'hydroélectricité bénéficie d'un statut spécial au regard des capacités de production et de stockage, qui pourraient être aménagées. Mais les énergies solaire et éolienne, qui présentent le plus d'avantage environ*nementaux, n'occupent et continue*ront à n'occuper qu'une faible place dans la production mondiale d'énergie. Elles constituent cependant une ressource importante à moyen et à long terme. Elles seront rentables si elles se développent sur des créneaux *et des marchés spécifiques.* Les barrages, les éoliennes, la production d'électricité photovoltaïque, la biomasse concernent en particulier les deux milliards de personnes (40 % de la population mondiale) qui n'ont à ce jour pas d'électricité et ne possèdent qu'un accès insuffisant à d'autres sources d'énergie.

Comme le soulignait Edith Nawakwi, ministre de l'énergie et des eaux de Zambie, si 65 % des ressources énergétiques sont dans les pays en voie de développement et 35 % hors de ces Etats, la proportion s'inverse au profit des pays industrialisés pour la consommation d'énergie. La correction de cette disparité est devenue une urgence pour le Conseil mondial de l'énergie, mais elle risque de se heurter à des problèmes de financement. Pour répondre à la consommation future des pays du sud et s'équiper d'installations de dépollution adaptées, les investissements devraient être en effet considérables : 30 000 milliards de dollars d'ici à 2020 (150 000 milliards de francs), soit la moitié du produit intérieur brut mondial de 1990. *D'ores et déjà,* le Conseil mondial de l'énergie *« doute fort que de tels niveaux puissent être atteints ».*

Dominique Gallois

3

L'énergie dans le monde

● **Consommation d'énergie** : En 1990, la consommation moyenne par habitant s'élevait à 1,66 TEP (Tonne équivalent pétrole). La situation est très contrastée allant de 7,7 TEP en Amérique du Nord à 3,22 en Europe occidentale et 2,91 en Europe centrale et orientale. En Amérique latine, la consommation descend à 1,29 TEP, 1,17 au Proche-Orient et en Afrique du Nord, 0,53 en Afrique subsaharienne et 0,39 en Asie du Sud.

● **Transports** : ils sont avec l'électricité l'un des deux secteurs où la demande d'énergie croît le plus vite. Ils représentent environ 30 % de l'énergie utilisée par les consommateurs et 20 % de l'énergie brute produite. Sur ce volume, les déplacements de personnes représentent 70 % et des marchandises 30 %.

● **Electricité** : sa consommation a doublé dans le monde depuis 1960 et représente désormais le quart de l'énergie utilisée. En 1990, 58 % de l'électricité mondiale était produite dans les pays de l'OCDE (26 % aux Etats-Unis) et 23 % seulement dans les pays en développement.

Le modèle électronucléaire français est peu généralisable

*« **LE NUCLÉAIRE** exige, pour fonctionner correctement, une société très centralisée, voire totalitaire »*, affirmaient, dans les années 70, les antinucléaires. Bien qu'un peu brutale, cette analyse politique n'est pas dépourvue de fondement.

L'annonce, en 1974, par le premier ministre de l'époque, Pierre Messmer, du lancement d'un *grand programme électronucléaire* français prit, semble-t-il, le pays par surprise. Certes, le premier choc pétrolier avait profondément traumatisé le monde occidental. La nécessité de diversifier les sources d'énergie s'imposait. Or l'uranium représente une matière première que l'on trouve presque partout et n'intervient que pour une faible part dans le coût du kilowattheure nucléaire. Pour un pays aussi peu doté en combustibles fossiles que la France, il semblait logique de développer une filière susceptible de le mettre à l'abri des soubresauts du marché mondial de l'énergie. La chose a été faite, et, aujourd'hui, les besoins électriques de l'Hexagone sont couverts à 75 % par les 56 réacteurs nucléaires qui couvrent le pays et qui permettent même à EDF d'exporter du courant.

Fallait-il, pour autant, prendre la décision de transformer radicalement l'approvisionnement électrique de la France de manière aussi régalienne, sans la moindre consultation *préalable du Parlement ?* Plus tard, les technocrates ont continué dans le même esprit et poursuivi le programme sans état d'âme, dans la plus parfaite opacité, en dépit des oppositions exprimées parfois violemment, comme à Plogoff ou à Malville. *« Cela se révèle d'autant plus regrettable que les politiques énergétiques, par leurs impacts et leurs nuisances, concernent l'ensemble des citoyens »*, soulignait Jean-Pierre Souviron, ancien directeur général de l'industrie, dans un rapport de conclusion au débat national « énergie et environnement » (le premier du genre) tenu en... 1994. Par chance, cette situation qui pourrait évoquer l'ex-URSS a été contrebalancée, chez nous, par la pression démocratique et un souci du service public dont les anciens dictateurs soviétiques étaient dépourvus.

MANIÈRE « CAVALIÈRE »

Les dérapages observés à l'Est ont donc pu être *évités, et c'est paradoxalement* à la manière « cavalière » dont il a été imposé que le parc électronucléaire français doit ses principales qualités. Conçues pour un client unique, les centrales ont été construites en série. Le moindre problème technique, le plus petit incident sur l'un des réacteurs devenait ainsi source d'enseignement pour tous les autres, et EDF a pu ainsi se forger une expérience unique au monde dans la conduite de ses centrales, qui figurent, ainsi, parmi les plus sûres. Cet effet de série a pu, en outre, rendre le prix du kilowattheure d'origine nucléaire compétitif par rapport au charbon, ce qui n'est, semble-t-il, pas vraiment le cas ailleurs.

Pourrait-on rééditer ce conte de fées technocratique aujourd'hui, à l'heure de l'après-Tchernobyl et du libéralisme triomphant ? Sans doute pas. Les difficultés rencontrées par les exploitants privés américains dans la pousuite de leur programme et pour la mise *en place d'une politique nationale de gestion* des déchets illustrent cette évolution. Ici et là, comme en Allemagne – le traumatisme de Tchernobyl n'y est pas pour rien –, l'opinion publique ne veut pas de nouvelles centrales. Une mise en place « à la française » d'un parc important n'est sans doute plus possible de *nos jours. Sauf peut-être dans quelques rares* pays, comme la Chine, la Corée ou le Japon. Ces trois pays sont d'ailleurs les seuls à poursuivre leur équipement électronucléaire sans sourciller.

Jean-Paul Dufour

1. – Éoliennes à [illegible] (Photo [illegible].)
2. – Centrale [illegible] Californie, aux Etats-Unis. ([illegible])
3. – Mine de charbon [illegible] de la Virginie, aux Etats-Unis. ([illegible])

Les réacteurs du futur anticiperont l'accident

Le premier EPR franco-allemand devrait entrer en service en France en 2005

IL Y A VINGT ANS, la France pariait sur la filière surrégénératrice. Mais les pannes et incidents *successifs de Superphénix, ainsi* que le coût astronomique de ce prototype industriel, ont sonné le glas de ce type de réacteur. La centrale nucléaire du futur ne sera donc pas révolutionnaire, mais s'appuiera plus classiquement sur *un réacteur à eau pressurisée,* dont les caractéristiques de sûreté seront renforcées. C'est du moins le but affiché par les promoteurs de l'EPR (european pressurized reactor), mis au point en commun par les industriels français et allemands.

L'idée date de 1989, lorsque Framatome et Siemens ont fondé à *égalité une filiale commune,* Nuclear Power international (NPI), pour préparer le remplacement de leur parc électronucléaire et exporter leur savoir-faire atomique, mais aussi pour faire pièce à la concurrence américano-nippone. Il aura fallu six ans aux deux par*ties pour s'accorder sur un « avant-projet détaillé »*.

La principale innovation est la prise en compte, dès sa conception, des risques d'accident grave, et notamment de celui d'une fusion intempestive du cœur. Un tel *incident s'était produit, en* 1979, à Three Mile Island (TMI, Pennsylvanie), mais avait pu être maîtrisé avant que le corium, ce combustible porté à 3 000 °C à cause d'une défaillance du système de refroidissement, n'attaque la cuve qui enserre le réacteur, puis le plancher même de la centrale.

Un tel processus était jugé ri*goureusement impossible avant* TMI. Tchernobyl a entamé plus avant les certitudes des ingénieurs. Le « syndrome chinois » sera donc désormais prévenu par plusieurs procédés. EPR comprendra quatre boucles de refroidissement indépendantes et autonomes, *contre deux dans le* N 4. Les protections extérieures ont été renforcées : le bâtiment abritant le réacteur est entouré de deux enceintes, capables en principe de résister à la chute d'un avion, mais aussi aux éventuelles explosions qui pourraient être occasionnées par l'accumulation d'hydrogène et de vapeur dans l'enceinte, en cas de surchauffe accidentelle. Les ingénieurs ont également prévu un système, d'inspiration allemande : un plan incliné de 150 métier carrés doit permettre de recueillir le corium et de favoriser son refroidissement.

Les promoteurs d'EPR estiment que ces précautions permettront de diviser les risques d'accident grave d'*« un facteur dix à cent »*. C'est tout l'enjeu du programme de recherche de plus de 1 milliard de francs, lancé parallèlement par le CEA et l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et leurs homologues allemands, qui devrait s'achever en 1999.

À cette date, EDF pourrait *commander une première* tranche, en prévision d'un raccordement au réseau en 2005. Les industriels sont bien conscients que le succès de ce démonstrateur est fondamental. En effet, le montant d'EPR devrait dépasser de 15 % les 10 milliards de francs d'une tranche classique. Framatome et Siemens ne peuvent tabler uniquement sur le remplacement du parc français. EDF prévoit de porter la durée de vie de ses réacteurs à soixante ans contre quatre décennies actuellement. Côté allemand, la reconversion des dix-neuf tranches paraît mal assurée, la population étant défavorable à la poursuite du programme nucléaire.

L'avenir d'EPR se scellera donc à l'exportation. Sur les marchés convoités de l'Asie et de l'Europe de l'Est, il aura à affronter une concurrence sévère, notamment américaine (General Electric, Westinghouse), suédoise (Combustion engineering) et japonaise.

H. M.

Superphénix l'encombrant

***Le réacteur à neutrons rapides Superphénix de Creys-Malville* (Isère), qui devait représenter l'avant-garde d'une nouvelle filière électronucléaire, n'aura guère dépassé le stade expérimental. Conçu pour produire plus de plutonium qu'il n'en consomme, le surgénérateur a connu de nombreux incidents et interruptions, avant d'être arrêté pour quatre ans en juin 1990. En juillet 1994, un nouveau décret engage la transformation progressive du surgénérateur en isogénérateur – consommant autant de plutonium qu'il en produit – avant qu'un troisième cœur lui permette, à partir de 1999, de brûler plus de plutonium qu'il n'en produit et d'incinérer quelques déchets. *Depuis son démarrage en 1985,* la *production électrique qui devait* en partie compenser les lourds investissements (27 milliards de francs) a été des plus réduites. Une nouvelle mission d'experts doit se prononcer dans les semaines qui viennent sur l'intérêt de poursuivre ou non l'exploitation de cet encombrant réacteur.**

● *CE NOUVEAU* réacteur, l'EPR, présenterait un maximum de garanties de sécurité et pourrait progressivement remplacer les réacteurs du parc nucléaire français à partir de 2005. C'est vis-à-vis de l'opinion que le nucléaire connaît le plus de difficultés. Les Allemands refusent par exemple *toute nouvelle construction* de centrales. ● AUTRE PROBLÈME : la gestion des milliers de tonnes de déchets radioactifs que génèrent les centrales. Aucun pays n'a jusqu'à présent trouvé de solutions, même si, aux Etats-Unis et en France, on s'oriente vers l'enfouissement après retraitement.



L'opinion allemande refuse toute nouvelle centrale

L'abandon total du nucléaire n'est pas exclu

BONN
de notre correspondant

Gorleben : le nom de cette ancienne mine de sel en Basse-Saxe (région de Hanovre) résume à lui seul la nature et les enjeux du débat sur le nucléaire en Allemagne. Il y a seize ans, en juin 1980, la police évacuait de force 300 militants écologistes des lieux. Les assiégés tentaient de s'opposer à la transformation de l'ancienne mine en site de stockage pour déchets nucléaires. Quinze ans plus tard, en avril 1995, un premier convoi de déchets radioactifs parvenait à Gorleben après une équipée héroïque, sous une impressionnante escorte armée. Il lui avait fallu cinq heures pour parcourir les vingt derniers kilomètres du parcours, sous les huées et les projectiles des manifestants.

Du 6 au 10 mai 1996, deux nouveaux convois (l'un d'eux en provenance de La Hague) doivent être amenés sur les lieux. Le « comité d'accueil », réuni à l'appel des organisations écologistes et des mouvements civiques locaux, devrait être encore plus important que celui de l'année dernière. La capacité de mobilisation des organisations anti-nucléaire allemandes est considérable. Elle s'appuie sur une profonde sensibilité de l'opinion publique en matière d'atome.

Gorleben sera-t-il transformé un jour en site de stockage définitif pour les déchets nucléaires allemands ? Le gouvernement régional de Basse-Saxe, dirigé par les sociaux-démocrates, s'oppose à ce projet depuis des années. Or le problème du stockage des déchets se pose de manière urgente. Car, même si les sondages montrent qu'une immense majorité des Allemands (77 %) s'opposent à l'énergie nucléaire, l'Allemagne tire aujourd'hui près du tiers de ses besoins en électricité de l'atome et elle possède vingt et une centrales sur son sol (*dont certaines ne sont pas* en activité). Quels que soient les choix énergétiques à venir en Allemagne, il lui faudra bien trouver un jour une solution pour le stockage de ses déchets existants.

> Le charbon continue à être chèrement subventionné. Même si c'est au prix d'une pollution élevée

Le choix du nucléaire par l'Allemagne a été fait au début des années 50, à une époque où les sociaux-démocrates comptaient parmi les avocats de cette technologie nouvelle. Les deux chocs pétroliers avaient renforcé le camp des « pro », mené par les Bavarois de la CSU. Mais avec la catastrophe de Tchernobyl, tout a changé. Aucun pays d'Europe occidentale n'a réagi avec autant d'effroi à l'événement que l'Allemagne. Depuis 1986, aucune nouvelle construction de centrale n'a été engagée, et rien ne permet aujourd'hui d'indiquer avec certitude si la filière a encore un avenir dans le pays.

Les sociaux-démocrates comptent aujourd'hui parmi les plus virulents détracteurs du nucléaire. Leur objectif : retirer définitivement du réseau, même si l'opération prend dix ans, *toutes* les centrales nucléaires allemandes. Aucun consensus ne se dessine sur l'avenir des ressources énergétiques du pays. On comprend donc que le charbon et le lignite, qui couvrent 56 % des besoins en électricité du pays, continuent à être *chèrement* subventionnés. Même si c'est au prix d'une pollution élevée, contraire aux objectifs d'amélioration de la qualité de l'air affichés par le gouvernement (réduction prévue des émissions de gaz carbonique de 25 % entre 1987 et 2005).

Il n'est pas exclu que la troisième puissance économique mondiale, un jour, abandonne complètement le nucléaire, comme le souhaitent les Verts et les sociaux-démocrates. De nouvelles centrales sont impossibles à construire *« alors que de larges parties de la société et du monde politique sont contre le nucléaire »*, reconnaissaient, en novembre 1992, deux grands barons de l'industrie énergétique, Klaus Piltz et Friedhelm Gieske (respectivement présidents des groupes Veba et RWE), dans une lettre adressée au chancelier Kohl.

La situation actuelle frise l'absurde. *Un projet de surrégénérateur* allemand sur les bords du Rhin (à Kalkar) a été abandonné en 1991 alors que plusieurs milliards de marks avaient déjà été investis dans le projet. Un peu plus tôt, l'usine de retraitement de Wackersdorf avait *été arrêtée. A Hanau, près de Franc*fort, une usine de retraitement de déchets nucléaires en éléments MOX n'a jamais pu voir le jour. Quant aux centrales déjà existantes, certaines d'entre elles, comme celle de Mülheim-Karlich près de Coblence, n'ont jamais vraiment démarré leurs activités en raison de multiples tracasseries juridico-administratives.

La complexité de ce débat – pour ne pas dire son caractère hypocrite – est d'autant plus étonnante que l'Allemagne a toujours tenu à maintenir une capacité de recherche dans le domaine nucléaire, comme le prouve l'existence du réacteur expérimental de Garching, près de Munich, où une équipe de chercheurs effectue des travaux à partir d'uranium enrichi, celui-là même dont on fait les bombes.

Lucas Delattre

Aux Etats-Unis, les déchets irradiés s'accumulent dans des piscines provisoires

L'avenir de la filière dépend désormais du sort du combustible usé

WASHINGTON
de notre correspondante

Lentement mais sûrement, un gros nuage s'amoncelle sur l'horizon nucléaire aux Etats-Unis : négligé pendant de longues années puis victime de vicissitudes politiques, le problème du stockage *des déchets radioactifs* n'a pas reçu l'ombre d'une ébauche de solution. Au rythme de deux à trois mille tonnes par an, le combustible irradié des centrales nucléaires s'entasse dans des piscines qui arrivent à saturation sans que *personne ne sache où mettre le* trop-plein. La question, pourtant, est capitale : sans solution de ce problème, relève un expert, il n'y a pas d'avenir pour le nucléaire civil aux Etats-Unis, pays riche en sources alternatives d'énergie.

*Sur le papier, tout a failli être ré*glé. En 1982, le Congrès a voté une loi (*Nuclear Waste Policy Act*) prévoyant la prise en charge des déchets nucléaires par l'Etat fédéral, en l'occurrence par le département de l'énergie, dans un centre de stockage définitif à partir de 1998. Or l'échéance de 1998 approche à grands pas et rien n'est prêt ; pour la plupart des experts, dans le meilleur des cas, aucune solution permanente ne peut désormais être concrètement opérationnelle avant l'an 2015, ou même 2020, compte tenu des délais techniques et politiques.

Comment en est-on arrivé là ? Lorsqu'il fut passé commande du premier réacteur nucléaire aux Etats-Unis, en 1957, personne n'était prêt à réfléchir à long terme sur le sort du combustible usé. Puis la technologie apporta sa propre solution : le retraitement du combustible, en séparant l'uranium et le plutonium. L'industrie nucléaire s'équipa d'installations d'entreposage provisoire, tablant sur un stockage du combustible usé pour une courte durée avant de l'envoyer dans des usines de retraitement, dont trois furent même construites.

Mais, avec les années 70, arrivèrent la psychose de la prolifération et la montée du sentiment antinucléaire ; craignant que le plutonium ne tombe dans de mauvaises mains, le président Carter fit *interdire, en 1977, le retraitement* à des fins civiles. L'accident de la centrale de Three Misle Island, en 1979, ne fit rien pour rassurer l'opinion et, lorsque Ronald Reagan leva l'interdiction au retraitement des déchets, le climat poli*tique ne permit pas pour autant le* vote de la législation qui aurait assuré la reprise de l'activité.

> « Le concept du risque zéro n'est pas réaliste »

C'est dans ce contexte que fut adoptée la loi de 1982. Les autorités fédérales se mirent en quête de sites susceptibles d'accueillir l'enfouissement géologique, en grande profondeur, des déchets de haute activité, non retraités et donc d'un volume beaucoup plus important. Finalement, les experts jetèrent leur dévolu sur une zone désertique appelée Yucca Mountain, dans le sud du Nevada. En décembre 1987, un vote du Congrès confirma ce choix.

Le dossier n'a guère progressé depuis. Les élus du Nevada livrent une guerre acharnée au projet de Yucca Mountain, qualifié de *« viol nucléaire »* par Richard Bryan, sé*nateur démocrate de cet Etat.* Véritable gouffre financier, les études sur la faisabilité et la sécurité du projet ont déjà coûté aux contribuables américains plus de 4 milliards de dollars. Or, selon les experts du département de l'énergie, *il est techniquement impossible de* garantir que le site de Yucca Mountain sera parfaitement sûr pour le stockage des déchets dans des milliers d'années : *« Le concept du risque zéro*, disent-ils, *n'est pas réaliste. »*

*Pendant ce temps, les compa*gnies électriques, qui font tourner cent neuf réacteurs nucléaires aux Etats-Unis fournissant 22 % de l'électricité du pays, s'impatientent. Leur équipement en piscines de refroidissement, dans lesquelles elles n'avaient prévu de laisser le combustible usé que quelques années, est saturé ; d'ici à l'an 2000, a calculé le sénateur républicain Frank Murkowski, président de la commission de l'énergie et des ressources naturelles, cinquante-cinq centrales auront dépassé leur capacité de stockage.

Du coup, le Congrès s'est résigné à examiner deux propositions de loi appuyées par l'industrie nucléaire, qui créeraient un site de stockage provisoire en surface, sorte de parking géant pour conteneurs de combustible irradié, dans l'enceinte du site d'essais nucléaires aujourd'hui inutilisé dans le désert du Nevada, non loin de Yucca Mountain. Cette solution qui n'en est pas une ne satisait ni la la Maison Blanche, ni la plupart des experts, ni les organisations écologiques.

Paradoxalement, c'est peut-être du nucléaire militaire que va venir *la solution : le démantèlement de* l'arsenal nucléaire de la guerre froide, notamment russe, a amené les Etats-Unis à se repencher sur les risques de prolifération, redonnant force à l'idée de retraitement des combustibles usés.

De retour, il y a un an, d'une visite des installations françaises et suédoises, le sénateur Murkowski a pris ouvertement position en faveur de cette technique. Le département de l'énergie semble s'acheminer dans cette direction. *Sentant le vent tourner, les anti*nucléaires ont commencé à dénoncer la perspective d'un retour au retraitement, *« un traitement pire que le mal »*, selon le directeur de l'Institut pour la recherche sur l'énergie et l'environnement, Arjun Makhijani.

Mais 1996 est une année électorale aux Etats-Unis et sur un sujet aussi sensible pour l'opinion publique, ni le président démocrate Bill Clinton, qui sollicite un nouveau mandat le 5 novembre, ni les républicains, qui souhaitent garder le contrôle du Congrès, ne vont s'aventurer. Selon toute vraisemblance, si brûlant soit-il, le dossier du stockage des déchets nucléaires aux Etats-Unis, qu'il s'agisse du retraitement ou de l'entreposage, restera en souffrance au moins jusqu'à 1997.

Sylvie Kauffmann

Jacquerie autour d'un projet de laboratoire souterrain dans la Vienne

LA CHAPELLE-BÂTON (Vienne)
de notre envoyé spécial

Bénédiction pour les chantres du développement local, malédiction pour les opposants au nucléaire. « Investissement considérable » ou *« corruption légale »* ? Au sud de la Vienne, dans les cantons de Char*roux* et de Civray, *susceptibles* d'accueillir un laboratoire souterrain d'étude du stockage des déchets radioactifs à haute activité et à vie longue, la controverse n'a pas faibli depuis que le conseil général, sous la présidence de René Monory, a *décidé à l'unanimité, en décembre* 1993, de présenter la candidature de ce département à l'implantation d'un tel laboratoire.

Prévue par la loi du 30 décembre 1991, cette procédure doit permettre au Parlement de se prononcer, en *2006, sur le mode de gestion* des déchets radioactifs, et notamment sur l'opportunité de les stocker en profondeur. La construction de laboratoires souterrains constitue un préalable à cette décision, en parallèle avec des recherches sur la *séparation-transmutation des dé*chets, et des études prospectives sur l'entreposage de longue durée en surface. Le sud de la Vienne est l'un des trois sites encore en lice pour accueillir un laboratoire géologique, avec ceux du Gard et de la Meuse.

Seize forages ont permis d'orienter les recherches sur la Chapelle-Bâton, une petite commune rurale de 490 âmes où se concentrent désormais toutes les polémiques et les rancoeurs suscitées par l'implantation d'un tel laboratoire. Les conclusions de l'Andra (Agence nationale de gestion des déchets radioactifs) sont formelles : à 150 mètres de profondeur existe un vaste bloc de granite qui pourrait parfaitement accueillir un laboratoire souterrain.

La « guérilla » oppose les adversaires de l'enfouissement des déchets nucléaires, réunis au sein d'une coordination qui revendique 300 membres, et l'Andra. La campagne de recherches géologiques a en effet été ponctuée par une série de manifestati*ons, d'occupations* des sites de forage, d'évacuations musclées et de petits sabotages – chiffrés à 1 million de francs par l'Andra –, assortis de rumeurs, de démentis et de convocations à la gendarmerie.

Un feuilleton que Michel Deinezil, enseignant à la retraite, pilier de la coordination, se plaît à retracer, même s'il regrette que les opposants *« ne représentent qu'une minorité de la population »*. Difficile en effet de convaincre, dans un département « pauvre » qui bénéficie déjà des retombées économiques liées à la construction de la centrale nucléaire de Civaux.

Les opposants se défendent d'adopter une position que les Anglo-saxons résument par l'acronyme « Nimby ! » (« Pas dans mon jardin ! »), mais il ont à vrai dire peu de propositions de rechange pour préparer la gestion des déchets radioactifs. Ils souffrent également d'une sorte de péché originel. En janvier 1994, Michel Faudry, maire de Chatain, près de La Chapelle-Bâton, se suicidait, quelques jours après avoir organisé dans sa commune un référendum sur l'implantation d'un laboratoire, approuvé par 60 % des électeurs. L'opposition en a été sévèrement affectée. D'autant que l'Agence, instruite par ses déboires des années 80, n'est pas venue les mains vides.

Le gouvernement, s'inspirant des propositions de Christian Bataille, député (PS) du Nord, a en effet prévu la distribution de fonds destinés à des « associations pour le développement local ». Sur les cantons de Charroux et Civray, cette manne prodiguée par l'Andra a représenté 3,7 millions de francs en 1994, 6 MF en 1995 et devrait s'élever à 5,2 MF pour 1996. La sous-préfecture de Montmorillon dénombre 147 créations d'emplois subventionnés sur cette période.

Un bilan dont les élus favorables au projet, tout comme l'Andra, ne manquent pas de se flatter. Ces fonds, indique Thierry Merceron, directeur des recherches de l'Andra, sont des *« incitations »* à l'investissement, une manière de *« préparer le milieu rural à mettre sur pied des projets de développement, dans le cadre du futur groupement d'intérêt public »*, qui serait créé si le laboratoire devait être construit. Les opposants n'ont pas la même lecture de cet *« arrosage des collectivités et des particuliers »*, et dénoncent telle réfection de vitrail, telle distribution de maillots à une équipe de football, tels investissements destinés à obtenir l'adhésion de responsables municipaux ou agricoles.

« MÉPRIS DE LA POPULATION »

En 1995, ils ont reçu le renfort de plusieurs familles d'agriculteurs et de leurs tracteurs, à mesure que les forages se rapprochaient de leurs propriétés. Au lieu-dit « Chez les geais », Bernard Pétreau, agriculteur d'origine vendéenne et conseiller municipal de La Chapelle-Bâton, peste contre le *« mépris de la population »* manifesté par l'Andra.

L'achat de terres par l'Agence, qui a procédé à des réserves foncières, n'a pas peu contribué à cette mobilisation paysanne. Les agriculteurs redoutaient des expropriations et des préemptions sur des terres convoitées de longue date. Mais il semble que leurs craintes ne soient *plus de saison : l'Andra n'utilisera fi*nalement que 17 hectares, qui pourraient lui être cédées par le maire de La Chapelle-Bâton. Le fermier qui les exploite, opposant notoire, s'est vu proposer une plus grande surface, et ne sait plus très bien s'il doit accepter cette offre alléchante.

Il n'en reste pas moins qu'aux dernières municipales une liste d'opposition au laboratoire, menée par Bernard Pétreau, a remporté six des onze sièges à pourvoir. Ce qui n'a pas empêché l'ancien maire, mollement favorable au laboratoire, de rester en place. Le climat s'est envenimé au point que le budget municipal n'a pas été voté et que la commune a dû être placée sous la tutelle de la chambre régionale des comptes. Quant au diocèse, *il a jugé la question suffisamment* importante pour activer une commission de réflexion sur le sujet.

Hervé Morin



A l'usine de la Hague (Manche), la piscine de stockage des déchets nucléaires à vie courte (catégorie A, qui représente 20 000 m³ par an) avant retraitement. (Photo Fabrice Picard agence VU)

1. – Construction de fûts souterrains pour le stockage de déchets radioactifs à Hanford, Washington, Etats-Unis. (Photo, US dept. of energie/Science photo Library.)
2. – La Hague (Manche), piscine de stockage des éléments radioactifs. (Photo, Fabrice Picard/agence VU)
3. – Stockage de déchets nucléaires à vie courte à Hanford, Washington, Etats-Unis. (Photo, Roger Ressmeyer/Starlight/Cosmos.)

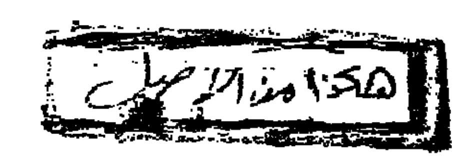
Un héritage encombrant

Les déchets issus de l'industrie nucléaire sont classés en trois catégories.

● **La première** (A), qui représente 20 000 m³ par an, comprend les déchets à vie courte faiblement et moyennement radioactifs, dont la radioactivité disparaît en environ trois cents ans. 525 000 m³ de ces résidus ont été entreposés au centre de stockage (CSM) de La Hague (Manche). Le centre de stockage de Soulaines (Aube) a pris le relais depuis 1992.

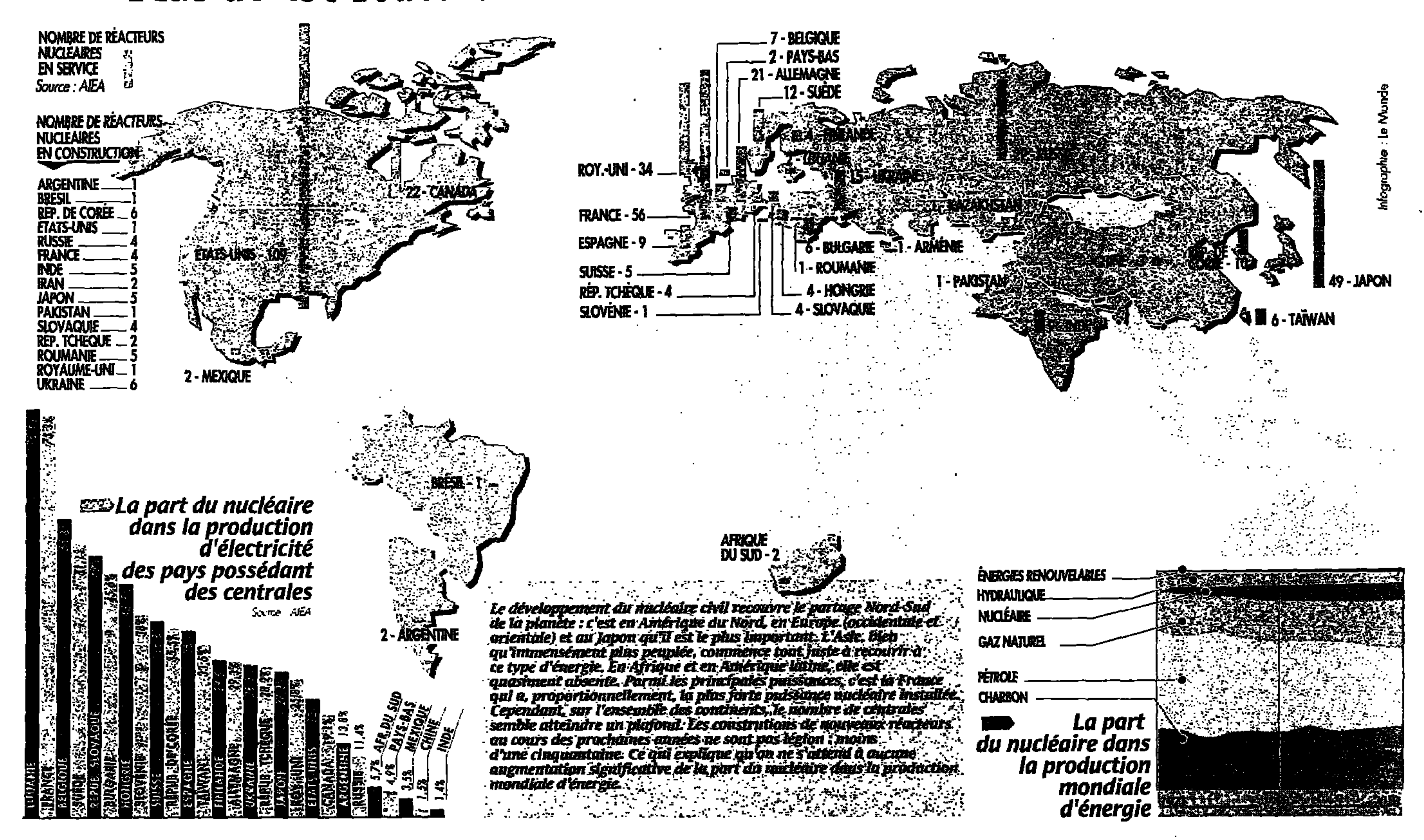
● **Les déchets à vie longue** regroupent deux catégories : B pour ceux qui sont faiblement radioactifs (2 800 m³ par an) et C pour ceux mêlant de façon indissociable des éléments très radioactifs à vie courte et des éléments peu radioactifs à vie longue. Ils sont retraités dans les usines de la Cogema, et représentent en bout de cycle
200 m³ par an. Le Parlement devra se prononcer en 2006 sur leur mode de gestion. D'ici là, des programmes de recherche seront menés dans des laboratoires profonds, en vue d'un éventuel stockage, la séparation-transmutation ou le stockage en surface.

● ***Restent les déchets très*** faiblement radioactifs, que la réglementation interdit de stocker dans des décharges classiques, et qui nécessiteront des décharges spécialisées.



Le Monde
L'APRÈS-TCHERNOBYL

Plus de 430 réacteurs nucléaires sont en service dans le monde



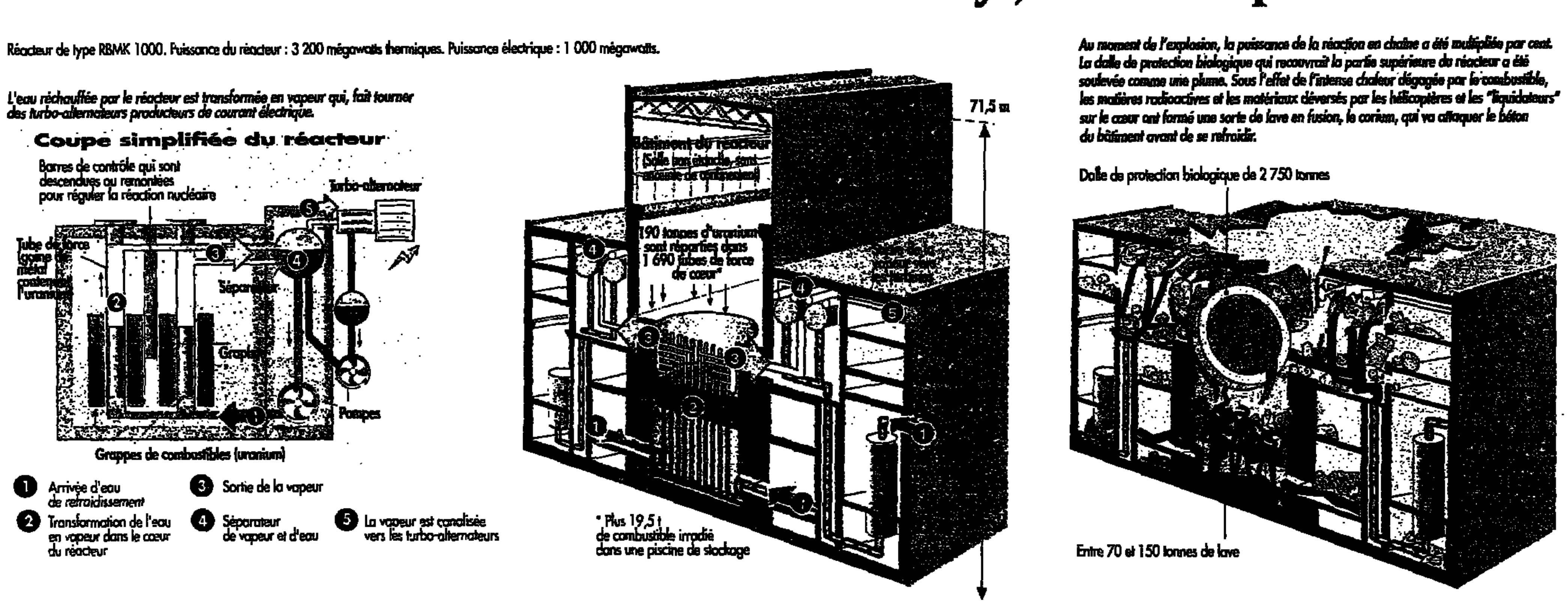
Le développement du nucléaire civil recouvre le partage Nord-Sud de la planète : c'est en Amérique du Nord, en Europe (occidentale et orientale) et au Japon qu'il est le plus important. L'Asie, bien qu'immensément plus peuplée, commence tout juste à recourir à ce type d'énergie. En Afrique et en Amérique latine, elle est quasiment absente. Parmi les principales puissances, c'est la France qui a, proportionnellement, la plus forte puissance nucléaire installée. Cependant, sur l'ensemble des continents, le nombre de centrales semble atteindre un plafond. Les constructions de nouveaux réacteurs au cours des prochaines années ne sont pas légion : moins d'une cinquantaine. Ce qui explique qu'on ne s'attend à aucune augmentation significative de la part du nucléaire dans la production mondiale d'énergie.

Le bloc numéro 4 de la centrale de Tchernobyl, avant et après l'accident

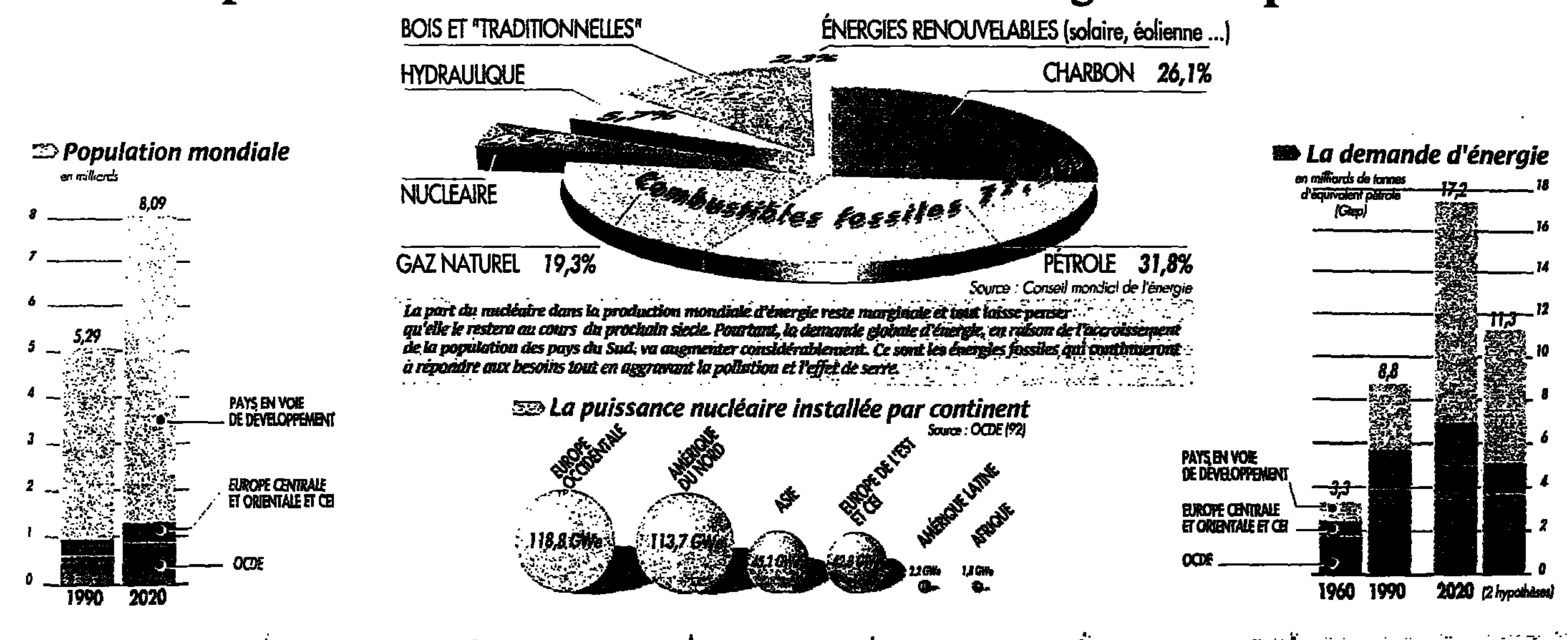
Réacteur de type RBMK 1000. Puissance du réacteur : 3 200 mégawatts thermiques. Puissance électrique : 1 000 mégawatts.

L'eau réchauffée par le réacteur est transformée en vapeur qui, fait tourner des turbo-alternateurs producteurs de courant électrique.

Au moment de l'explosion, la puissance de la réaction en chaîne a été multipliée par cent. La dalle de protection biologique qui recouvrait la partie supérieure du réacteur a été soulevée comme une plume. Sous l'effet de l'intense chaleur dégagée par le combustible, les matières radioactives et les matériaux déversés par les hélicoptères et les "liquidateurs" sur le cœur ont formé une sorte de lave en fusion, le corium, qui va attaquer le béton du bâtiment avant de se refroidir.



La répartition des différentes sources d'énergie de la planète



La part du nucléaire dans la production mondiale d'énergie reste marginale et tout laisse penser qu'elle le restera au cours du prochain siècle. Pourtant, la demande globale d'énergie, en raison de l'accroissement de la population des pays du Sud, va augmenter considérablement. Ce sont les énergies fossiles qui continueront à répondre aux besoins tout en aggravant la pollution et l'effet de serre.